

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA

Société Philanthropico-Magnétique de Paris

Cherchons le vrai,
Faisons le bien.



Année 1859. — 6^e volume

PARIS

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

267, rue Saint-Honoré, 267

—
1859

1860

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1910

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1910

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

BUREAUX :
267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr.

SOMMAIRE. — *L'Union magnétique* à ses lecteurs. — *Du Fluide magnétique animal* (3^e article), par M. le docteur Louyet. — **SPIRITISME :** Proposition d'une discussion.

A NOS LECTEURS.

Nous avons dû retarder l'apparition de ce Numéro en raison de l'avis inséré dans le numéro du 25 décembre 1858.

La majorité de nos abonnés s'est prononcée pour l'ancien format du journal, tout en reconnaissant l'avantage du nouveau en ce qui concerne la propagande. Afin de satisfaire tout et tous, il sera fait à l'avenir deux tirages, et les abonnés seront servis selon leur choix.

Notre publication reste bi-mensuelle.

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

3^e article (1).

Ayant reçu trop tard la communication suivante de M. Bauche pour être insérée dans le n° du 25 décembre, nous la relatons ici, comme venant à l'appui de la théorie d'Hanapier, dont il a été question dans le n° précédent :

« Un ancien camarade de mon père, écrit M. Bauche, eut le bras droit amputé, près de l'épaule, à la suite d'une blessure qu'il reçut à la bataille d'Eylau. J'ai connu pendant longtemps, dans ma jeunesse, ce brave mutilé, et me rappelle lui avoir vu souvent, pendant le cours de l'hiver, se plaindre d'avoir l'*onglée*, aux doigts de la main qui lui manquait depuis longtemps.

« Un jour, en descendant de cabriolet, il mit le pied à côté du marchepied de la voiture, et, voyant que le point d'appui sur lequel il comptait allait lui manquer, il étendit son moignon pour *empoigner* la courroie afin de se retenir, oubliant que la main et le bras tout entier étaient restés en Allemagne, plus de dix ans auparavant.

« Ce brave homme vivait encore, il y a quelques années, et habitait Versailles. Il se nommait Sauvage, et avait servi dans les chasseurs de la garde. »

Il est un fait sur lequel je crois devoir appeler l'attention : je veux parler de la méthode du docteur Esdaile, méthode qui consiste à se réunir plusieurs, pour agir sur des sujets considérés comme réfractaires à l'action d'un seul.

M. Bauche présente cette magnétisation simultanée,

(1) Voir l'*Union magnétique* des 10 et 25 décembre.

comme preuve de l'existence de l'agent magnétique et de sa communicabilité à doses plus ou moins fortes.

On peut se demander si la dose plus forte de magnétisme a bien été fournie par tous les magnétiseurs réunis ou par l'un d'eux.

Pour qu'on soit en droit de conclure que les effets obtenus sont bien le résultat de la magnétisation simultanée d'un plus ou moins grand nombre de magnétiseurs, et non le résultat d'un seul d'entre eux, il faut toujours que cette magnétisation simultanée soit précédée d'une magnétisation alternative de chaque opérateur agissant seul. Si alors rien n'est obtenu, on pourra être certain que ce sont tous les magnétiseurs réunis qui ont produit les effets, et non un seul opérateur dont le fluide aurait été plus sympathique au sujet.

A propos de la communicabilité du fluide magnétique, le journal *l'Union magnétique*, du 10 février 1858, contient un fait qui doit donner à réfléchir aux anti-fluidistes.

Les lecteurs de ce journal se rappellent sans doute ce qui est arrivé à une demoiselle très-sensible au magnétisme, et que magnétisait quelquefois M. Neveu, ancien membre de la Société du Mesmérisme. Cette demoiselle, en passant rue de Rivoli, en face de la boutique de l'Olivier, se sentit comme soudée au sol, et se dit aussitôt : « M. Neveu est passé par là aujourd'hui. » Faisant un effort, elle s'est mise à courir jusque chez son magnétiseur, qui lui dit qu'il y avait en effet trois quarts d'heure qu'il y était passé.

Nous le demandons, est-il possible d'expliquer ce fait sans être obligé de faire intervenir le fluide du magnétiseur déposé sur le sol, fluide dont l'influence a été ressentie par le sujet, comme il aurait ressenti celle d'un objet magnétisé?

On pense d'ailleurs, sans forcer la comparaison, établir ici un rapport entre le fluide du magnétiseur, reconnu par son sujet, et la piste du maître, reconnue par son chien.

Le travail de M. Bauche ayant été présenté et soutenu à la Société du Mesmérisme, à titre de thèse, pour obtenir le grade de membre titulaire de cette société, l'auteur s'est trouvé forcé, bien que ce travail soit suffisant pour convaincre les incrédules de bonne foi, de se renfermer dans un cadre trop étroit pour embrasser toutes les questions que comporte l'intéressant sujet qu'il a choisi ; nous allons chercher à combler cette lacune, en parlant de l'auto-magnétisation, de la communicabilité du fluide magnétique aux végétaux, et de celle aux animaux, que l'auteur n'a fait que signaler ; nous apprécierons ensuite d'autres points de la question, traités par M. Bauche.

L'auto-magnétisation ou magnétisation sur soi-même, que l'on désigne encore sous le nom d'ipso-magnétisation, peut être donnée pour exemple d'un simple déplacement du fluide nerveux du sujet par lui-même, quand ce fluide est en plus ou en moins, dans une partie de son corps. Cette opération a donc pour but de rétablir l'équilibre dans le dynamisme de ce fluide ; mais il faut, pour arriver à ce résultat favorable, que l'opérateur ne soit pas assez malade pour avoir la fièvre, car il ne pourrait alors, dit Deleuze, tirer de soi-même le remède, puisque le fluide dont il dispose n'a pas les qualités nécessaires.

L'auto-magnétiseur doit s'abstenir d'agir trop énergiquement sur son cerveau, dans la crainte que cet organe, trop chargé, devienne un centre de fluxion qui aurait pour conséquence le somnambulisme et même l'extase, crises que l'opérateur ne serait pas toujours en état de diriger.

Nous savons qu'il existe des somnambules à consultations, qui s'endorment et se réveillent seuls, trouvant plus commode et plus lucratif de se passer de magnétiseur. Mais les somnambules auxquels cette coutume n'a pas encore été funeste, sont plus heureux que sages, car ils s'exposent à compromettre gravement leur santé, s'ils perdent leur libre arbitre.

L'auto-magnétisation peut-elle être employée comme moyen curatif? D'après les faits dont nous avons été témoin, nous pensons qu'on peut résoudre cette question par l'affirmative. Cette manière de voir est d'ailleurs conforme à celle d'un de nos médecins magnétistes les plus distingués, M. Hébert de Garnay, auquel nous avons entendu dire à ses conférences de la rue Sainte-Anne :

« Je me suis souvent demandé si les effets résultant de l'auto-magnétisation n'étaient pas le résultat de l'imagination ; je suis convaincu qu'il n'en est rien, car l'action sur soi-même a une influence curative, comme lorsqu'elle est exercée par une autre personne. »

Les procédés employés pour se magnétiser soi-même sont ceux de la magnétisation ordinaire, tels que : le contact, l'insufflation, les frictions, les passes, le massage et les corps intermédiaires.

L'auto-magnétisation est un moyen tellement naturel, que nous l'employons tous les jours instinctivement pour calmer nos douleurs en portant la main où elles existent.

C'est ainsi que nous agissons, en mettant la main sur le front, lorsque nous avons mal à la tête ; sur la joue, pour calmer une fluxion, ou sur une autre partie du corps endolorie, soit à la suite d'un coup, ou par une autre cause.

Si, comme le pensent quelques magnétistes, la vertu

curative de la salive n'agit que par le fluide vital dont elle est imprégnée, les chiens ne feraient pas autre chose que de l'auto-magnétisation, en léchant leurs plaies, dont la cicatrisation est accélérée par ce moyen.

Cette propriété de la salive était connue dès la plus haute antiquité, car, 1200 ans avant Jésus-Christ, le célèbre médecin Esculape, auquel la Grèce et Rome élevèrent des temples, se faisait, dit-on, suivre toujours par un chien ou par une chèvre, se servant de la langue de l'un pour les ulcères, et du lait de l'autre pour les maladies de poitrine.

Comme exemple d'auto-magnétisation, je rappellerai ce qui est arrivé à un de nos honorables collègues, M. Chanteloube, qui, étant affecté d'un rhumatisme au bras gauche, fit tous les jours à ce bras des passes dégageantes pendant plus de six mois, sans arriver à aucun résultat favorable. Ce n'est qu'au bout de ce temps que M. Chanteloube eut l'idée que son rhumatisme pouvait fort bien être entretenu par l'absence de vitalité, et qu'au lieu de soustraire le fluide vital, comme il le faisait tous les jours, il réussirait peut-être mieux, en concentrant l'action magnétique au moyen de l'application de la main sur le point douloureux.

Pour se rendre compte de l'effet salulaire de ce procédé magnétique, il suffit de se rappeler l'aphorisme du professeur Rostan : *Le magnétisme augmente l'absorption* ; or, dans le cas dont il s'agit, l'inflammation ne peut passer à la résolution qu'en activant par l'addition du fluide vital l'action des vaisseaux absorbants débilisés.

Bien en prit à notre collègue d'avoir adopté ce procédé opératoire : le plus heureux succès couronna son entreprise, car au bout de trois jours il fut radicalement guéri.

Il est regrettable pour ce magnétiseur qu'il n'ait pas eu d'abord l'idée de commencer par où il a fini : sa constitution délicate ne pouvait que perdre à la soustraction du fluide vital, dont l'augmentation au contraire au siège du mal devait lui rendre la santé, en rétablissant l'équilibre trop longtemps dérangé dans une partie de son organisme.

Cette curieuse observation est un argument péremptoire que l'on peut opposer à certains magnétiseurs qui, rejetant le fluide, soutiennent que la volonté *seule* suffit pour produire les effets magnétiques.

Dans le cas dont il s'agit, la volonté a été impuissante pendant plus de six mois, bien qu'elle ait été employée avec d'autant plus d'énergie qu'il tardait toujours au malade de voir ses efforts couronnés de succès.

LOUYET, doct.-méd.

(La suite au prochain Numéro.)

SPIRITISME.

PROPOSITION D'UNE DISCUSSION.

Nous ouvrons dans nos colonnes une discussion sur la doctrine renfermée dans la lettre que l'on va lire, et que nous copions dans le dernier numéro de la *Revue spirite*.

Afin que cette discussion puisse être utile et intéressante pour tous, nous avons numéroté chacun des articles de cette lettre. Nous les soumettrons successivement à l'examen de nos abonnés et de nos lecteurs,

les priant de nous faire connaître leur opinion ou le résultat de leurs études sur la question ; et nous promettons d'insérer le *pour* et le *contre*, nous aidant, de plus, des ouvrages spiritualistes que nous possédons.

Afin de mettre chacun plus à l'aise, nous n'indiquons pas, à moins d'avis contraire, le nom des personnes qui nous auront envoyé des communications ; — étant bien entendu, quelles devront néanmoins signer leur envoi. — Cette signature demeurera notre secret ; elle est nécessaire, afin d'éviter l'inconvénient des lettres anonymes, affirmant ceci et cela, que les *journaux spiritualistes* accueillent en général avec empressement, mais qui sont quelquefois, — et nous en avons la preuve, — des mystifications et rien de plus.

La première proposition à examiner est tout naturellement celle portant le n° 1.

Il existe, en dehors du monde corporel visible, des êtres invisibles qui constituent le monde des esprits.

Nos correspondants pourront, s'ils le préfèrent, répondre en même temps à plusieurs ou à tous les articles numérotés. Il leur suffira de répéter devant chaque réponse le n° de la question. Nous insérerons, le 10 mars, les réponses qui nous auront été adressées, en ce qui concerne le n° 1, et même, s'il y a lieu, celles qui seraient relatives à un ou plusieurs numéros suivants.

Le Comité de Rédaction.

A S. A. le prince G.

PRINCE,

Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'adresser plusieurs questions touchant le spiritisme ; je vais essayer

d'y répondre, autant que peut le permettre l'état des connaissances actuelles sur la matière, en résumant en peu de mots ce que l'étude et l'observation nous ont appris à ce sujet. Ces questions reposent sur les principes mêmes de la science : pour donner plus de clarté à la solution, il est nécessaire d'avoir ces principes présents à la pensée ; permettez-moi donc de prendre la chose d'un peu plus haut, en posant comme préliminaires certaines propositions fondamentales qui, du reste, serviront elles-mêmes de réponse à quelques-unes de vos demandes.

1. — Il existe, en dehors du monde corporel visible, des êtres invisibles qui constituent le monde des esprits.

2. — Les esprits ne sont point des êtres à part, mais les âmes mêmes de ceux qui ont vécu sur la terre ou dans d'autres sphères, et qui ont dépouillé leurs enveloppes matérielles.

3. — Les esprits présentent tous les degrés de développement intellectuel et moral. Il y en a, par conséquent, de bons et de mauvais, d'éclairés et d'ignorants, de légers, de menteurs, de fourbes, d'hypocrites, qui cherchent à tromper et à induire au mal, comme il y en a de très-supérieurs en tout, et qui ne cherchent qu'à faire le bien. Cette distinction est un point capital.

4. — Les esprits nous entourent sans cesse ; à notre insu, ils dirigent nos pensées et nos actions, et par là influent sur les événements et les destinées de l'humanité.

5. — Les esprits attestent souvent leur présence par des effets matériels. Ces effets n'ont rien de surnaturel ; ils ne nous paraissent tels que parce qu'ils reposent sur des bases en dehors des lois connues de la matière. Ces bases une fois connues, l'effet rentre dans la catégorie des phénomènes naturels. C'est ainsi

que les esprits peuvent agir sur les corps inertes, et faire mouvoir sans le concours de nos agents extérieurs. Nier l'existence d'agents inconnus, par cela seul qu'on ne les comprend pas, ce serait poser des bornes à la puissance de Dieu, et croire que la nature nous a dit son dernier mot.

6. — Tout effet a une cause; nul ne le conteste; il est donc illogique de nier la cause, par cela seul qu'elle est inconnue.

Si tout effet a une cause, tout effet intelligent doit avoir une cause intelligente. Lorsqu'on voit les bras du télégraphe faire des signaux qui répondent à la pensée, on en conclut, non pas que ces bras sont intelligents, mais qu'une intelligence les fait mouvoir. Il en est de même des phénomènes spirites. Si l'intelligence qui les produit n'est pas la nôtre, il est évident qu'elle est en dehors de nous.

7. — Dans les phénomènes des sciences naturelles, on agit sur la matière inerte, qu'on manipule à son gré; dans les phénomènes spirites, on agit sur des intelligences qui ont leur libre arbitre, et ne sont pas soumises à notre volonté. Il y a donc entre les phénomènes usuels et les phénomènes spirites une différence radicale quant au principe : c'est pourquoi la science vulgaire est incompétente pour les juger.

8. — L'esprit incarné a deux enveloppes, l'une matérielle qui est le corps, l'autre semi-matérielle et indescriptible, qui est le périsprit. En quittant la première, il conserve la seconde, qui constitue pour lui une sorte de corps, mais dont les propriétés sont essentiellement différentes. Dans son état normal, il est invisible pour nous, mais il peut devenir momentanément visible et même tangible : telle est la cause du phénomène des apparitions.

9. — Les esprits ne sont donc pas des êtres abstraits,

indéfinis, mais des êtres réels et limités, ayant leur existence propre, qui pensent et agissent en vertu de leur libre arbitre. Ils sont partout, autour de nous; ils peuplent les espaces et se transportent avec la rapidité de la pensée.

10. — Les hommes peuvent entrer en relation avec les esprits et en recevoir des communications directes par l'écriture, la parole et d'autres moyens. Les esprits étant à nos côtés, ou pouvant se rendre à notre appel, on peut, par certains intermédiaires, établir avec eux des communications suivies, comme un aveugle peut le faire avec les personnes qu'il ne voit pas.

11. — Certaines personnes sont douées plus qu'autres d'une aptitude spéciale pour transmettre les communications des esprits : ce sont les médiums. Le rôle du médium est celui d'un interprète ; c'est un instrument dont se sert l'esprit : cet instrument peut être plus ou moins parfait, et de là les communications plus ou moins faciles.

12. — Les phénomènes spirites sont de deux ordres : les manifestations physiques et matérielles, et les communications intelligentes. Les effets physiques sont produits par des esprits inférieurs; les esprits élevés ne s'occupent pas plus de ces choses que nos savants ne s'occupent à faire des tours de force : leur rôle est d'instruire par le raisonnement.

13. — Les communications peuvent émaner des esprits inférieurs, comme des esprits supérieurs. On reconnaît les esprits, comme les hommes, à leur langage : celui des esprits supérieurs est toujours sérieux, digne, noble et empreint de bienveillance ; toute expression triviale ou inconvenante, toute pensée qui choque la raison ou le bon sens, qui dénote l'orgueil, l'acrimonie ou la malveillance, émane nécessairement d'un esprit inférieur.

14. — Les esprits élevés n'enseignent que de bonnes choses; leur morale est celle de l'Évangile; ils ne prêchent que l'union et la charité, ils ne trompent jamais. Les esprits inférieurs disent des absurdités, des mensonges et souvent même des grossièretés.

15. — La bonté d'un médium ne consiste pas seulement dans la facilité des communications, mais surtout dans la nature des communications qu'il reçoit. Un bon médium est celui qui sympathise avec les bons esprits et ne reçoit que de bonnes communications.

16. — Nous avons tous un esprit familier qui s'attache à nous depuis notre naissance, nous guide, nous conseille et nous protège; cet esprit est toujours bon.

17. — Outre l'esprit familier, il y a des esprits qui sont attirés vers nous par leur sympathie pour nos qualités et nos défauts, ou par d'anciennes affections terrestres. D'où il suit que, dans toute réunion, il y a une foule d'esprits plus ou moins bons, selon la nature du milieu.

18. — *Les esprits peuvent-ils révéler l'avenir?*

Les esprits ne connaissent l'avenir qu'en raison de leur élévation. Ceux qui sont inférieurs ne connaissent même pas le leur, à plus forte raison celui des autres. Les esprits supérieurs le connaissent, mais il ne leur est pas toujours permis de le révéler. En principe, et par une vue très-sage de la Providence, l'avenir doit nous être caché; si nous le connaissions, notre libre arbitre en serait entravé. La certitude du succès nous ôterait l'envie de rien faire, parce que nous ne verrions pas la nécessité de nous donner de la peine; la certitude d'un malheur nous découragerait. Toutefois, il est des cas où la connaissance de l'avenir peut être utile, mais nous n'en pouvons jamais être juges: les esprits nous le révèlent quand ils le croient utile et quand ils en ont la permission de

Dieu ; ils le font alors spontanément et non sur notre demande. Il faut attendre avec confiance l'opportunité, et surtout ne pas insister en cas de refus, autrement on risque d'avoir affaire à des esprits légers qui s'amuse à nos dépens.

19. — *Les esprits peuvent-ils nous guider par des conseils directs dans les choses de la vie ?*

Oui, ils le peuvent et le font volontiers. Ces conseils nous arrivent journellement par les pensées qu'ils nous suggèrent. Souvent nous faisons des choses dont nous nous attribuons le mérite, et qui ne sont en réalité que le résultat d'une inspiration qui nous a été transmise. Or, comme nous sommes entourés d'esprits qui nous sollicitent, les uns dans un sens, les autres dans un autre, nous avons toujours notre libre arbitre pour nous guider dans le choix, heureux pour nous quand nous donnons la préférence à notre bon génie.

20. — Outre ces conseils occultes, on peut en avoir de directs par un médium; mais c'est ici le cas de se rappeler les principes fondamentaux que nous avons émis tout à l'heure. La première chose à considérer, c'est la qualité du médium, si on ne l'est pas soi-même. Un médium qui n'a que de bonnes communications, qui, par ses qualités personnelles, ne sympathise qu'avec les bons esprits, est un être précieux dont on peut attendre de grandes choses, si toutefois on le seconde par la pureté de ses propres instructions en s'y prenant convenablement : je dis plus, c'est un instrument providentiel.

21. — Le second point, qui n'est pas moins important, consiste dans la nature des esprits auxquels on s'adresse, et il ne faut pas croire que le premier venu puisse nous guider utilement. Quiconque ne verrait dans les communications spirites qu'un moyen de divination, et dans un médium un diseur de bonne

aventure, se tromperait étrangement. Il faut considérer que nous avons dans le monde des esprits des amis qui s'intéressent à nous, plus sincères et plus dévoués que ceux qui prennent ce titre sur la terre, et qui n'ont aucun intérêt à nous flatter et à nous tromper.

Ce sont, outre notre esprit protecteur, des parents ou des personnes qui nous ont affectionné de leur vivant, ou des esprits qui nous veulent du bien par sympathie. Ceux-là viennent volontiers quand on les appelle, et viennent même sans qu'on les appelle; nous les avons souvent à nos côtés sans nous en douter. Ce sont ceux auxquels on peut demander des conseils par la voie directe des médiums, et qui en donnent même spontanément sans qu'on leur en demande. Ils le font surtout *dans l'intimité, dans le silence, et alors qu'aucune influence étrangère ne vient les troubler* : ils sont d'ailleurs très-prudents, et l'on n'a jamais à craindre de leur part une indiscretion déplacée : ils se taisent quand il y a des oreilles de trop. Ils le font encore plus volontiers lorsqu'ils sont en communication fréquente avec nous ; comme ils ne disent les choses qu'à propos et selon l'opportunité, il faut attendre leur bon vouloir et ne pas croire qu'à première vue ils vont satisfaire à toutes nos demandes ; ils veulent nous prouver par là qu'ils ne sont pas à nos ordres.

22. — La nature des réponses dépend beaucoup de la manière de poser les questions ; il faut apprendre à converser avec les esprits comme on apprend à converser avec les hommes : en toutes choses il faut l'expérience. D'un autre côté l'habitude fait que les esprits s'identifient avec nous et avec le médium ; les fluides se combinent et les communications sont plus faciles ; alors il s'établit entre eux et nous de véritables conversations familières ; ce qu'ils ne disent pas

un jour, ils le disent un autre ; ils s'habituent à notre manière d'être, comme nous à la leur : on est réciproquement plus à l'aise. Quant à l'immixtion des mauvais esprits et des esprits trompeurs, ce qui est le grand écueil, l'expérience apprend à les combattre, et on peut toujours l'éviter. Si on ne leur donne pas prise, ils ne viennent pas où ils savent perdre leur temps.

23. — *Quelle peut être l'utilité de la propagation des idées spirites ?* — Le spiritisme étant la preuve palpable, évidente de l'existence, de l'individualité et de l'immortalité de l'âme, c'est la destruction du matérialisme, cette négation de toute religion, cette plaie de toute société. Le nombre des matérialistes qu'il a ramenés à des idées plus saines est considérable et s'augmente tous les jours : cela seul serait un bienfait social. Il ne prouve pas seulement l'existence de l'âme et son immortalité, il montre l'état heureux ou malheureux de celle-ci, selon les mérites de cette vie. Les peines et les récompenses futures ne sont plus une théorie, c'est un fait patent que l'on a sous les yeux. Or, comme il n'y a pas de religion possible sans la croyance en Dieu, à l'immortalité de l'âme, aux peines et aux récompenses futures ; que le spiritisme ramène à ces croyances ceux en qui elles étaient éteintes, il en résulte que c'est le plus puissant auxiliaire des idées religieuses : il donne de la religion à ceux qui n'en ont pas ; il la fortifie chez ceux en qui elle est chancelante ; il console par la certitude de l'avenir, fait prendre avec patience et résignation les tribulations de cette vie, et détourne de la pensée du suicide, pensée que l'on repousse naturellement quand on en voit les conséquences : voilà pourquoi ceux qui ont pénétré ces mystères en sont heureux ; c'est pour eux une lumière qui dissipe les ténèbres et les angoisses du doute.

Si nous considérons maintenant la morale enseignée par les esprits supérieurs, elle est tout évangélique, c'est tout dire : elle prêche la charité chrétienne dans toute sa sublimité ; elle fait plus, elle en montre la nécessité pour le bonheur présent et à venir, car les conséquences du bien et du mal que nous faisons sont là devant nos yeux. En ramenant les hommes aux sentiments de leurs devoirs réciproques, le spiritisme neutralise l'effet des doctrines subversives de l'ordre social.

24. — *Ces croyances ne peuvent-elles pas avoir un danger pour la raison ?* — Toutes les sciences n'ont-elles pas fourni leur contingent aux maisons d'aliénés ? Faut-il les condamner pour cela ? Les croyances religieuses n'y sont-elles pas largement représentées ? Serait-il juste pour cela de proscrire la religion ? Connait-on tous les fous qu'a produits la peur du diable ? Toutes les grandes préoccupations intellectuelles portent à l'exaltation et peuvent réagir fâcheusement sur un cerveau faible ; on serait fondé à voir dans le spiritisme un danger spécial sous ce rapport, s'il était la cause unique ou même prépondérante des cas de folie. On fait grand bruit de deux ou trois cas auxquels on n'aurait fait aucune attention en toute autre circonstance ; et encore ne tient-on pas compte des causes prédisposantes antérieures. Je pourrais en citer d'autres où les idées spirites bien comprises ont arrêté le développement de la folie.

(La fin au prochain Numéro.)

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.	BUREAUX : 267, rue Saint-Honoré.	Départements : 6 fr. par an. Étranger..... 7 fr. —
-----------------------	-------------------------------------	---

SOMMAIRE. — SPIRITISME : Proposition d'une discussion (suite). — VARIÉTÉS : Histoire d'un rêve. — SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS : Élection. — FAITS DIVERS : Bruits mystérieux; La Dame Blanche de Berlin. — *Tribunaux anglais* : Une femme qui a jeté ses enfants par la fenêtre sous la prétendue *influence d'un rêve*.



SPIRITISME.

Nous donnons aujourd'hui la fin de l'article extrait de la *Revue spirite* (1).

En résumé, le spiritisme n'offre pas plus de danger sous ce rapport que les mille et une causes qui la (la folie) produisent journellement; je dis plus, c'est qu'il en offre beaucoup moins, en ce qu'il porte en lui-même son correctif, et qu'il peut, par la direction qu'il donne aux idées, par le calme qu'il procure à l'esprit de ceux qui le comprennent, neutraliser l'effet des causes étrangères. Le désespoir est une de ces

(1) Voir l'*Union Magnétique*, numéro du 10 janvier 1859, page 7.

causes ; or le spiritisme, en nous faisant envisager les choses les plus fâcheuses avec sang-froid et résignation, nous donne la force de les supporter avec courage et résignation, et atténue les funestes effets du désespoir.

25. — *Les croyances spirites ne sont-elles pas la consécration des idées superstitieuses de l'antiquité et du moyen âge, et ne peuvent-elles pas les accréditer ?*

— Les gens sans religion ne taxent-ils pas de superstition la plupart des croyances religieuses ? Une idée n'est superstitieuse que parce qu'elle est fausse ; elle cesse de l'être, si elle devient une vérité. Il est prouvé qu'au fond de la plupart des superstitions, il y a une vérité amplifiée et dénaturée par l'imagination. Or, ôter à ces idées tout leur appareil fantastique, et ne laisser que la réalité, c'est détruire la superstition : tel est l'effet de la science spirite, qui met à nu ce qu'il y a de vrai ou de faux dans les croyances populaires. On a longtemps regardé les apparitions comme une croyance superstitieuse ; aujourd'hui qu'elles sont un fait prouvé, et, qui plus est, parfaitement expliqué, elles rentrent dans le domaine des phénomènes naturels. On aura beau les condamner, on ne les empêchera pas de se produire ; mais ceux qui s'en rendent compte et les comprennent, non-seulement n'en sont point effrayés, mais en sont satisfaits, et c'est au point que ceux qui n'en ont pas désirent en avoir. Les phénomènes incompris, laissant le champ libre à l'imagination, sont la source d'une foule d'idées accessoires, absurdes, qui dégénèrent en superstitions. Montrez la réalité, expliquez la cause, et l'imagination s'arrête sur la limite du possible ; le merveilleux, l'absurde et l'impossible disparaissent, et avec eux la superstition ; telles sont, entre autres, les pratiques cabalistiques, la vertu des signes et des paroles magiques, les for-

mules sacramentelles, les amulettes, les jours néfastes, les heures diaboliques, et tant d'autres choses dont le spiritisme bien compris démontre le ridicule.

Telles sont, Prince, les réponses que j'ai cru devoir faire aux demandes que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Heureux si elles peuvent corroborer les idées que Votre Altesse possède déjà sur ces matières, et vous engager à approfondir une question d'un si haut intérêt; plus heureux encore si mon concours ultérieur peut vous être de quelque utilité.

Je suis, avec le plus profond respect,
de Votre Altesse,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

ALLAN KARDEC.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE D'UN RÊVE.

Il y a des rêves qui parfois présentent des analogies assez curieuses avec la réalité. En voici un exemple, qui m'est personnel.

Le 22 décembre dernier, je me couchai avec la pensée d'aller, le lendemain matin, au chemin de fer de l'Ouest, voir M. M^{***}, chef du trafic, qui déjà m'avait reçu de cet accueil qui inspire dès l'abord la plus grande confiance et la plus grande sympathie. Je lui étais recommandé d'une manière toute particulière par notre honorable président. Avec une pareille recommandation, il m'était bien permis de ne pas mettre

de bornes à mon ambition ; aussi je m'endormis en construisant une foule de châteaux en Espagne. Il en résulta ce qui arrive fréquemment à la suite d'une grande préoccupation avant le sommeil : j'étais à peine plongé dans les bras de Morphée, que je partis pour le chemin de fer de l'Ouest, où j'arrivai à dix heures du matin. Je demandai M. M^{***} : il était absent et ne devait rentrer que dans une heure. Que faire pendant une heure ? Aller au café, ou faire mille tours dans la salle des Pas-Perdus ! ces deux passe-temps n'ont jamais eu beaucoup d'attrait pour moi... surtout le dernier. Je me rappelai alors que j'avais une visite à faire à un de nos collègues qui demeure place de Laborde : c'était tout proche ; l'occasion se présentait d'elle-même, je la saisis avec empressement.

Arrivé place de Laborde, en face l'église, je m'arrêtai en extase (pour me servir d'une expression magnétique) devant la beauté d'une jeune femme qui se rendait à la messe. Dès lors ma visite à mon cher collègue fut totalement oubliée ; je suivis ma belle apparition. En entrant, je manquai d'abord me rompre le cou ; ne présumant pas que dans notre capitale on pût bâtir une église dans une cave, je croyais naturellement marcher toujours de plain-pied ; mais il en fut autrement. Trop préoccupé de ma sylphide pour regarder autre chose, je commençai par dégringoler d'un seul bond une dizaine de marches, et j'allai me heurter, par la précipitation de cette descente, contre le mur faisant face à cette première porte.

Je prie le lecteur de se rappeler ces détails, et d'observer surtout que j'ignorais jusqu'à l'existence de cette église.

Cependant je fus bientôt remis de cette émotion et j'ouvris la seconde porte du sanctuaire, où m'avait

précédé mon inconnue. Elle était assise près du deuxième confessionnal, en face le chœur, et accueillit mon entrée avec un de ces sourires à faire damner tous les saints du paradis. Encouragé par cet accueil, j'allai me placer près d'elle.

Quand on craint de voir s'envoler une illusion, on va vite en besogne : au bout d'une demi-heure, j'avais fait ma déclaration en toutes formes, j'avais reçu l'aveu que mon amour était partagé ; puis, insensiblement, je m'étais rapproché du confessionnal, afin d'échapper aux regards indiscrets des bonnes dévotes qui eussent pu être scandalisées de notre manière d'adorer le Seigneur. Tout à coup mon inconnue me prit les mains, et me regardant bien dans les yeux : « Tu m'aimes bien, n'est-ce pas ? me dit-elle. » Le lecteur n'a pas besoin que je lui indique quelle fut ma réponse. « Alors, tu es à moi pour toujours ? — Pour toujours ! » m'écriai-je, et je voulus approcher ma bouche de ses lèvres ; mais à peine avais-je achevé ces paroles qu'un rire strident se fit entendre, un de ces rires comme doit en pousser Satan quand il voit sa fournaise bien enflammée et garnie de patients ; mon front se heurta contre deux corps durs, que je reconnus être une paire de cornes qui eussent fait honneur... au mari le mieux assorti de la capitale ; les mains que je tenais dans les miennes étaient velues et armées de griffes ; enfin, le frôlement d'une longue queue balayant les dalles semblait, comme chez le chien, indiquer le suprême degré du contentement. En un mot, j'avais bel et bien devant moi Satan en personne, et je venais de me donner à lui pour toujours. Le lecteur me dira qu'il y avait escroquerie de sa part ; car, s'il m'eût décliné ses titres et qualités, je n'aurais certainement pas fait alliance avec lui. C'est, du reste, la réflexion que je fis, bien résolu à en référer au tribunal su-

prême pour faire casser cet engagement ; mais, pour le moment, il s'agissait de me débarrasser des griffes de mon nouveau maître ; aussi instinctivement je m'approchai du bénitier, bien disposé à asperger Satan d'une bonne façon, et même à lui vider, s'il le fallait, tout le contenu du récipient sur la tête ; mais il devina mon intention. « Écoute, me dit-il, je suis bon diable (il ne s'égratignait pas, comme on le voit) ; je veux te donner en réalité la femme sous la forme de laquelle tu m'as vu précédemment, à une condition : Tu la posséderas huit jours corps et âme ; mais, passé ce temps, tu m'appartiendras entièrement. Si tu consens, tu vas signer le pacte ici même, et, foi de Satan, je te promets huit jours de bonheur comme jamais mortel n'en aura goûté ! »

L'offre était bien séduisante ; malheureusement pour Satan j'étais sur mes gardes : ce qui venait de m'arriver m'avait prouvé que j'avais affaire à un diable de la race des filous, et un pacte avec le diable est un billet à ordre, il faut y regarder à deux fois pour l'échéance ! « Qui me prouve, lui dis-je, que tu ne reprendras pas ta première forme, et que je n'aurai pas affaire une seconde fois à toi ! »

Il se mordit les lèvres ; décidément j'avais été plus fin que le diable : je l'avais deviné. Je fis un nouveau pas vers le bénitier.

« Attends ! attends ! me dit-il vivement ; je vais rester là tel que je suis, et, moi présent, je te ferai venir ici même cette jeune femme, qui existe réellement, et qui par ma puissance peut t'appartenir de suite. A ces conditions, veux-tu signer ? »

Le diable, à ce qu'il paraît, tenait à tout prix à faire mon acquisition. Je fus très-flatté des frais qu'il faisait pour moi, et lui répondis que j'étais prêt à acquiescer à ses vœux. Il tira alors un carnet de sa

poche, m'en présenta le crayon, à l'aide duquel j'écrivis sur une page noire ces mots, qui se reproduisirent en caractères de feu :

« J'appartiens à Satan dans huit jours, s'il me livre la véritable femme sous la forme de laquelle il m'est apparu.

« G. BERTIN,

« Trésorier bibliothécaire de la Société philanthropico-magnétique de Paris. »

Comme on le voit, je tenais à entrer chez lui avec mes titres et qualités. Satan referma soigneusement son calepin, me donna trois ou quatre coups de sa longue queue en signe de remerciement, puis il abaissa et releva lentement ses griffes et continua ce mouvement pendant environ deux minutes. Pour cette fois j'étais entièrement raccommode avec lui : c'était un partisan du magnétisme ; car ce qu'il faisait en ce moment n'était ni plus ni moins que des passes. Il fit encore quelques mouvements d'attraction, et mon inconnue apparut réellement en chair et en os, belle, gracieuse, et me souriant amoureusement comme si son entrée n'eût été que la continuation de la scène qui se passait au moment où Satan avait jugé nécessaire de reprendre sa forme naturelle. Je me précipitai vers elle et l'entraînai vers le confessionnal : le diable avait disparu.

Dix minutes après, je me réveillai dans un transport... magnétique... extatique... (comme le voudra le lecteur). Satan m'avait tenu parole : j'avais été heureux au delà de toute expression !

Seulement, je suis fâché et pour moi et pour le public de ce réveil subit, j'aurais préféré aller jusqu'au terme de mon pacte ; peut-être mon créancier eut-il consenti, en diable généreux, à en renouveler l'é-

chéance, car je n'aurais guère été disposé au payement. Si, enfin, il n'avait voulu rien entendre, j'aurais eu au moins la satisfaction de visiter son royaume, et peut-être aurais-je aussi éclairci bien des doutes sur son existence... à commencer par les miens!

Le lendemain matin, je me rendis effectivement alors au chemin de fer de l'Ouest, et je demandai M. M^{***} : il était dix heures; il me fut répondu que je ne pourrais le voir qu'à onze heures, ou de une heure à trois heures : c'était déjà une première coïncidence avec mon rêve.

J'avais à faire chez notre collègue de la place de Laborde; je profitai de cette heure d'attente pour m'y rendre. Arrivé à la rue de Laborde, mon rêve me revint à l'esprit, et je résolus de visiter le théâtre de mes aventures nocturnes. Je jetai machinalement les yeux autour de moi; mais, j'eus beau regarder, je n'aperçus nulle part la divine apparition qui, la nuit précédente, m'avait entraîné vers cette église.

J'ouvris la porte. Grande fut ma stupéfaction : l'entrée était entièrement identique à celle que j'avais vue dans mon sommeil; c'était bien cet escalier de cave qui avait failli m'être si fatal. Je le descendis avec des battements de cœur qui m'enlevaient jusqu'à la respiration, car le début était déjà renversant. J'ouvris en tremblant la seconde porte, et je m'arrêtai pour ne pas pousser un cri de surprise : c'était bien aussi comme dans mon rêve la même église, avec sa rangée de confessionnaux en face et sur la droite du grand autel!...

Pour le coup, je m'armai de mon lorgnon, et j'examinai avec une attention des plus soutenues tous les visages féminins; j'eus beau regarder : ils m'étaient tous inconnus. Et bien heureusement pour moi, car, dans la disposition d'esprit où je me trouvais, si la

réalité eût été complétée par cette apparition, je crois que je serais tombé en état de charmes, et que j'aurais fini par voir une seconde fois l'ange se transformer en diable et me rire au nez avec ses cornes, sa longue queue et ses griffes formidables.

Si j'étais fataliste, je me demanderais si je dois éviter ou rechercher avec soin cette église, si je dois y trouver mon bonheur ou mon malheur !

Explique qui pourra ce rêve. Quant à ma femme, elle prétend que c'est un avertissement du ciel dans le cas où il me prendrait l'envie de lui faire une infidélité !... Décidément, il n'y a que les femmes pour expliquer les rêves de leurs maris !

G. BERTIN.

Nous renverrons nos lecteurs et notre collaborateur au livre si intéressant de Jouffroy, sur le sommeil. De plus, nous ferons remarquer à M. Bertin que cette vision, pendant le sommeil, de l'église Saint-Augustin, n'est probablement qu'un effet de *remembrance* fort commun en tous temps : le bien comme la mémoire reviennent en dormant !

A. UREAU.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS.

AVIS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Par décision du 4 janvier, le Bureau, pour l'année 1859, a été composé de la manière suivante :

MM. docteur du Planty, *président*; docteur Louyet et Winnen, *vice-présidents*; A. Dureau, *secrétaire général*; P. Tharin, *secrétaire-adjoint*; Millet, *archiviste*; G. Bertin, *trésorier*; Maugue et Mulot, *censeurs* (1).

Par décision du même jour, sont nommés pour un an, membres du Comité de direction et de rédaction de *l'Union Magnétique*, MM. docteur du Planty, docteur Louyet, Winnen, Hébert (de Garnay), médecin, Hayère, médecin; Dureau, Tharin, Bertin, Millet, Rovére.

Nous prions MM. les Correspondants de la Société, de vouloir bien nous adresser un rapport ou, à défaut, une simple lettre, indiquant :

1° L'état où se trouve le magnétisme dans les contrées qu'ils habitent.

2° Tous les faits qui seraient parvenus à leur connaissance, le tout conformément à la lettre circulaire qui leur a été adressée par le SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

FAITS DIVERS.

— Depuis quelque temps, raconte *le Siècle*, on entend la nuit, dans les caves de plusieurs maisons situées rue Phelippeaux et rue des Gravilliers, un bruit sourd et prolongé, se succédant par intervalles irréguliers.

(1) La Société a voté à l'unanimité des remerciements à son trésorier, M. BERTIN.

liers, et les habitants, effrayés, se sont adressés à l'autorité.

Les journaux spiritualistes ne manqueront pas de mettre ce fait sur le compte d'un *esprit* bruyant et frappeur ; le commissaire de police du quartier pense, lui, après enquête, que le bruit entendu peut bien provenir de chez un fabricant d'objets en cuivre, chez lequel on se sert jour et nuit, pour aplatir le métal, d'un mouton mù par la vapeur et qui retombe sur une enclume.

Nous laissons le choix de ces deux explications à nos lecteurs.

— On mande de Berlin, 5 janvier, à la correspondance Havas. « Il court ici des bruits singuliers que nous ne rapportons que comme signes des sentiments du public. On dit que la Dame Blanche a apparu dans le château. La Dame Blanche, c'est, dans la tradition, une ancêtre de la maison de Hohenzollern, qui n'apparaît que lorsque la famille royale est menacée de quelque événement grave et funeste. On prétend qu'ordinairement elle annonce la mort du prince régnant ; mais, aujourd'hui, on lui attribue une autre signification.

« Tout l'intérêt public se porte sur la propagation de la famille royale, et si celle-ci est menacée d'un malheur, c'est dans ses espérances nouvelles qu'elle doit être frappée. Ces croyances, toutes ridicules qu'elles sont, montrent avec quel dévouement même les classes populaires prennent part à la prospérité d'une union qui a accompli un des vœux du pays.

« La rumeur actuelle se fonde en outre sur une circonstance particulière. Il existe ici un homme nommé John, qui jouit d'une grande popularité auprès des classes inférieures, et qui s'occupe de prophéties et de

prédictions. Il a été puni correctionnellement plusieurs fois déjà pour ses mensonges. Mais chaque fois qu'il arrive quelque chose d'important, on dit : « John l'a prédit. » Il est en prison actuellement, parce qu'on prétend qu'il a prédit la naissance d'un prince accompagné d'un événement funeste.

« Dans l'opinion populaire, la prédiction de John et l'apparition de la Dame Blanche ont des rapports immédiats, et il y a des gens qui sont réellement inquiets de ce qui doit arriver. On assure que c'est une dame d'honneur de la princesse Frédéric-Charles, et la sœur de cette dame, mademoiselle de Galtz, qui ont vu les premières le fantôme. Il est certain, en tout cas, qu'on a ouvert une enquête, pour saisir les traces du mauvais plaisant qui a donné lieu à tout ce bruit, en prenant le costume de la Dame Blanche. »

Suivant les spiritualistes, la Dame Blanche est l'esprit d'un ancêtre de la famille ; d'après les journalistes, cette Dame Blanche n'est qu'un mauvais plaisant. Nous ne donnerons pas aujourd'hui notre opinion.

— Devant le tribunal de police de Marylebone comparait Esther Griggs, assistée par M. Lewis.

L'agent de police Simmonds dépose qu'à une heure et demie du matin, étant de service dans East-Street, Manchester square, il a entendu une voix de femme qui criait : « Oh ! mes enfants ! sauvez mes enfants ! » Il s'est transporté dans la maison n° 71, d'où partaient les cris ; étant monté avec deux autres constables dans l'escalier, au premier étage, il a entendu le bruit d'une vitre qui se brisait ; il a frappé à la porte, en enjoignant d'ouvrir à la police. La prévenue a fini par ouvrir, en déshabillé de nuit, criant toujours : « Sauvez mes enfants ! »

La chambre était dans une complète obscurité. A la lueur des lanternes, les constables ont vu sur le lit deux enfants : l'un de cinq ans, l'autre de trois. La prévenue criait : « Où est ma petite fille ? me l'a-t-on prise ? Je l'aurai jetée par la fenêtre ! » Sans doute, c'était la chute du corps de l'enfant que nous avions entendue en montant l'escalier. En effet, l'enfant avait été ramassée et transportée à l'infirmerie de la maison des pauvres de Marylebone. La prévenue nous a déclaré avoir rêvé que son petit garçon lui disait que la maison était en feu ; qu'alors, elle avait saisi son enfant la plus jeune, et l'avait jetée par la fenêtre afin de l'empêcher d'être brûlée. Si la police n'était pas arrivée, cette femme aurait jeté successivement par la fenêtre ses autres enfants.

M. LEWIS. Cette femme était dans une agitation extrême ; on l'a conduite avec son mari, que l'on a été chercher à l'infirmerie où était l'enfant blessé, âgé de dix-huit mois. Le médecin a déclaré que cette femme avait dû agir sous l'empire d'un cauchemar.

Le médecin déclare que l'enfant est dangereusement blessé. L'os pariétal de la tête a été brisé par la chute, et, dans le cas d'épanchement de sang au cerveau, la mort serait inévitable.

M. LEWIS. Je dois faire observer ici qu'il n'y a pas eu tentative de meurtre sur l'enfant. La prévenue a toujours montré une vive affection pour ses enfants. J'espère que le magistrat voudra bien laisser cette femme sous la garde de son mari jusqu'au moment où elle devra être rappelée devant la justice. Son état réclame des soins. L'acte qu'elle a commis l'a été sous l'influence d'un songe, et cette femme n'avait pas la conscience de ce qu'elle faisait alors. Son mari se porterait caution de sa prochaine comparution en justice.

M. BROUGHTON, magistrat. Ce serait la plus dangereuse doctrine du monde que de soutenir qu'une personne agissant sous l'influence d'un rêve, au moment où elle commet un acte de violence, n'a pas la conscience de ses actes et qu'elle n'en est pas responsable. En présence d'une telle doctrine, une femme pourrait fort bien se relever au milieu de la nuit pour couper la gorge à son mari; puis, lorsqu'elle comparaitrait en justice sous la prévention de ce crime, il lui suffirait de dire qu'elle a commis cet acte sous l'influence d'un songe. Quant à moi, je considère cette question comme extrêmement sérieuse, et si la mort de l'enfant s'ensuit, une enquête aura lieu. Il ne saurait être question de caution dans une si sérieuse affaire. La prévenue comparaitra de nouveau mardi prochain, et, en attendant, elle sera soignée à l'infirmerie, vu son agitation actuelle.

La prévenue est emmenée, sanglotant amèrement.
(*Morning Post* du 5.)

— Le journal *la Presse* raconte les hauts faits d'une jeune fille de Trie (Hautes-Pyrénées), qui avait des visions depuis fort longtemps, lesquelles venaient d'être suivies d'une image miraculeuse remise par la sainte Vierge.

L'autorité, représentée par l'incrédulité d'un commissaire de police, ayant constaté que cette image avait été achetée deux sous chez une dame Dastrugue, épicière à Trie, a mis bon ordre à l'influence de la jeune visionnaire, et fait restituer quatre francs déjà donnés par les habitants de la localité, pour la contemplation de l'image.

— Nous lisons, dans *le Siècle*, les détails suivants d'un procès sérieux et sur lequel nous reviendrons,

dans l'intérêt de la science, en nous occupant des principes dès que l'affaire sera terminée.

La foule est nombreuse au moment où est appelée devant la cour une jeune dame d'une tournure distinguée, un peu tremblante, mais la tête haute, et dont les traits réguliers, les grands yeux noirs, l'ensemble de la physionomie, révèlent une intelligence peu commune.

M. le conseiller de Bernardy fait le rapport de l'affaire. Il en résulte que mademoiselle Bressac exerce à Lyon, cours Morand, 29, la médecine; qu'elle donne des consultations, délivre des ordonnances et perçoit des honoraires. On voit journellement à sa porte des voitures et des équipages élégants; on vient la consulter non-seulement de Lyon et des environs, mais encore de Grenoble, de Marseille, d'Alger... Il y a même des personnes de la province qui lui écrivent d'avance pour être certaines de la voir et de la consulter. Il y a foule chez elle, et le jour où M. le commissaire de police s'est présenté à son domicile, il a trouvé dix-sept messieurs ou dames faisant antichambre.

A la suite de cette constatation, elle a été traduite devant le tribunal de police correctionnelle de Lyon. MM. les médecins sont intervenus dans la cause comme partie civile, et ils ont conclu à des dommages-intérêts. A la date du 23 décembre 1858, le tribunal rendit un jugement par lequel il condamnait mademoiselle Bressac à une amende de 30 fr., à 500 fr. de dommages-intérêts envers MM. les médecins, et aux dépens du procès.

C'est de ce jugement que mademoiselle Bressac a interjeté appel.

M. LE PRÉSIDENT. Nous allons procéder à l'interrogatoire de mademoiselle Bressac.

Mademoiselle Bressac se lève et demeure debout à côté de son avocat.

M. LE PRÉSIDENT. Vous convenez avoir exercé la médecine, avoir donné des consultations non-seulement le jour où le commissaire de police s'est présenté chez vous, mais encore d'autres jours, et avoir reçu une rétribution ou des honoraires ?

MADemoiselle BRESSAC. Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. Cela suffit; nous allons entendre votre avocat, M^e Margerand, vous avez la parole.

La brièveté de cet interrogatoire ne semble pas satisfaire l'auditoire, qui aurait été bien aise d'entendre l'exposé de la doctrine Bressac. Mais l'avocat de la cause n'a pas tardé à satisfaire la curiosité générale.

(La suite au prochain numéro.)

A. UREAU.

AVIS IMPORTANT.

Nous prions les Correspondants du Journal et ceux de la Société, de vouloir bien adresser à l'avenir les ouvrages, lettres, manuscrits articles, demandes de renseignements, etc., au Secrétaire de la rédaction, 7, rue de la Tour-d'Auvergne.

Les abonnements et mandats sur la poste seront reçus, comme précédemment, par le gérant du journal, 267, rue Saint-Honoré.

Le Gérant, **MILLET.**



L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS



Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 7, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — *Du Fluide magnétique animal* (4^e article), par M. le docteur Louyet. — Rhumatismes datant de trois ans et guéris par le magnétisme animal. — Réflexions. — CORRESPONDANCE. — REVUE DES JOURNAUX, FAITS DIVERS.

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

4^e article (1).

COMMUNICABILITÉ DU FLUIDE MAGNÉTIQUE AUX ANIMAUX.

C'est surtout lorsque l'homme maîtrise, par le magnétisme, les animaux les plus féroces, qu'il mérite à juste titre d'être appelé le roi de la création : il peut, par l'énergie de sa volonté, par la puissance de son regard et par l'expression variée de ses sentiments peints sur sa figure, expression tellement variable qu'elle n'exige pas moins des quarante-sept muscles de son visage pour en produire toutes les nuances ; il peut, dis-je,

(1) Voir l'*Union magnétique* des 10, 25 décembre 1858, et 10 janvier 1859.

soumettre à son empire, des êtres dont la force musculaire est incomparablement supérieure à la sienne.

Ce n'était pas sans éprouver un sentiment d'admiration mêlée d'effroi que l'on voyait à Paris, en 1851, à la ménagerie du capitaine Huguet de Massilia, le nommé Charles, s'enfermer dans une cage avec des lions, des tigres, des panthères, des hyènes, etc., et se coucher aussi tranquillement sur ces lions que s'il se fût couché sur son lit.

Le pouvoir extraordinaire de cet homme sur ces animaux, domptés par son regard, rappelait celui de Caius Marius (1), dont un seul regard fit tomber le fer de la main du Cimbre que les magistrats de Minturnes avaient chargé de lui ôter la vie.

Ce n'est pas le seul exemple où la toute-puissance du regard de l'homme a suffi pour lui sauver la vie.

On lit dans un numéro du *Zoïst*, de 1851 :

« Le révérend T. Barlett, de Kingston, près Cantorbéry, raconte que, dans l'automne de 1837, descendant une montagne dans le Westmoreland, il aperçut, s'approchant de la barrière d'une prairie qui bordait la route, un taureau dont l'œil en feu, les naseaux ouverts et les longs mugissements, témoignaient suffisamment de son désir de faire connaissance plus intime avec le digne pasteur.

« Craignant, avec quelque raison, qu'il ne prît fantaisie à son dangereux voisin de franchir la haie, le révérend, ne voyant pas d'autre moyen de salut, s'approcha résolument de la barrière, en fixant, sur l'animal irrité, un long retard qui l'arrêta tout à coup.

« Le courageux ecclésiastique, continuant à agir, parvint, au bout de deux minutes, à déterminer chez son ennemi ce clignotement particulier des paupières

(1) Célèbre général romain.

qui dénote chez l'homme les premières influences de l'action magnétique. Trois ou quatre minutes après, les yeux du taureau se fermèrent insensiblement, et l'animal, endormi, demeura complètement immobile, comme s'il eût été taillé dans la pierre par la main du sculpteur (1). »

Il est peu de magnétiseurs qui ont obtenu sur les animaux des succès aussi éclatants que ceux obtenus par le célèbre magnétiseur Lafontaine.

Nous extrayons de son ouvrage (LAFONTAINE, *l'Art de magnétiser*, pag. 256, 2^e édit.) les deux faits suivants :

« Le public de Paris se rappelle sans doute, dit cet auteur, le chien que je présentai, le 20 janvier 1843, dans une séance publique, salle Valentino.

« C'était un petit lévrier.... Quinze cents personnes se trouvaient dans la salle, parmi lesquelles beaucoup d'incrédules et de malveillants.

« Dès les premières passes que je fis pour endormir le chien, ce fut une explosion générale de railleries et de sifflets. On appelait l'animal, on cherchait à détourner son attention et à empêcher l'effet de se produire.

« Je le tenais sur mes genoux ; d'une main je lui prenais une patte, et de l'autre je faisais des passes de la tête au milieu du corps. Après quelques minutes, le silence le plus profond régnait dans la salle ; on avait vu la tête du chien tomber de côté, et cet animal s'endormir profondément. Je lui cataleptisai les pattes ; je le piquai, et le chien ne donna aucun signe de sensation. Je me levai et le jetai sur le fauteuil ; il

(1) La puissance du regard sur les animaux, chez Gérard le tueur de lions, semble être telle, disait ce brave officier, en présence de notre collègue, M. Dureau, que je n'ai jamais été aussi sûr d'abattre un lion, que quand mon regard se rencontrait avec celui de l'animal.

resta sans faire le plus petit mouvement : c'était un chien mort pour tous. On lui tira un coup de pistolet à l'oreille ; rien n'indiqua qu'il eût entendu.

« Il n'est pas possible d'habituer les chiens à supporter la douleur, sans qu'ils donnent signe de sensation : c'est donc réellement la paralysie que je produisis sur le chien par l'effet du fluide magnétique.

« Plusieurs personnes vinrent lui enfoncer des épingles par tout le corps. C'était un vrai cadavre.

« Je le réveillai, et aussitôt il redevint vif, gai, comme il l'était avant, le nez en l'air, tournant la tête à chaque bruit, à chaque appel.

« Ici, on ne pouvait plus douter, on ne pouvait plus croire au compérage ; il fallait admettre le fait physique, l'action sur les animaux.

« A Tours, dans une ménagerie, à l'époque de la foire, en 1840, j'essayai d'agir sur un lion sans en prévenir personne.

« Je me plaçai près de sa cage, et je fixai mes regards sur les siens. Bientôt ses yeux ne purent soutenir ma vue, ils se fermèrent ; alors je lançai le fluide d'une main, sur la tête, et j'obtins, après vingt minutes, un sommeil profond.

« Je me hasardai alors à toucher, avec toutes les précautions possibles, sa patte, qui se trouvait près des barreaux : m'enhardissant, je le piquai, il ne remua pas. Convaincu que j'avais produit l'effet voulu, je lui pris la patte et la soulevai, puis je touchai la tête et j'introduisis la main dans sa gueule. Le lion resta endormi. Je le piquai sur le nez, et le lion ne bougea pas, au grand étonnement des personnes présentes.

« Je le réveillai : aussitôt le lion ouvrit les yeux et reprit ses allures, qui ne donnaient certainement pas la tentation de renouveler les attouchements.

..... Chez tous ces animaux, il faut bien le reconnaître, c'était le résultat du fluide communiqué. C'était bien l'émanation physique de l'homme : la volonté ne pouvait y être pour rien. »

Nous ne pouvons partager l'opinion de Lafontaine, lorsqu'il dit que la volonté n'était pour rien dans la production des phénomènes dont il vient d'être question. Lorsque ce magnétiseur opérait sur les animaux, il avait certainement la volonté de les influencer; donc sa volonté a précédé et provoqué l'émission du fluide magnétique, et, bien qu'à ce sujet, Lafontaine se déclare (page 13) complètement en désaccord avec les chefs de l'école mesmérénne, puisque, suivant lui, les effets magnétiques ne reconnaissent qu'une seule et unique cause, une cause toute physique, le *fluide nerveux* ou vital, il n'en exprime pas moins la pensée de la plupart des magnétiseurs, lorsqu'il dit, page 18 de son ouvrage :

« Elle agit (la volonté) sur les principaux centres nerveux du magnétiseur, sur le cerveau surtout, et elle provoque l'émission du fluide vital en plus ou moins grande quantité. »

Donc l'acte magnétique est produit, de l'aveu même de Lafontaine, par une cause morale, la volonté, et par une cause physique, le fluide, dont l'émission, dit cet auteur, sera d'autant plus abondante et intense que la volonté sera exprimée avec plus de fermeté.

Nous ne pouvons cependant disconvenir que des effets magnétiques peuvent quelquefois être produits sans l'intervention de la volonté; nous en avons rapporté des exemples dans le numéro du 10 février 1858; mais leur manifestation a eu lieu sur des sujets exceptionnels et dans des circonstances différentes de celles qui ont accompagné les faits dont il vient d'être question.

La nature n'a pas donné à tous les hommes un pouvoir égal pour agir magnétiquement sur les animaux; il y en a qui, de même que Lafontaine, possèdent ce pouvoir à un suprême degré, et nous citerons pour exemple M. Bard, que le Jury magnétique a honoré de la médaille de récompense, pour ses expériences intéressantes faites sur les chevaux, expériences dont notre ancien secrétaire de la Rédaction, M. Guillot, a donné un aperçu dans sa piquante appréciation de l'ouvrage de M. Mabru (Voir *l'Union magnétique* du 25 juin 1858).

M. Bard, après avoir essayé pendant longtemps et avec succès sa puissance magnétique sur les animaux féroces du Jardin des Plantes, les actionna de nouveau, le 14 juin 1854, en présence d'un grand nombre de personnes; il était à environ deux mètres de distance.

C'était vraiment saisissant de voir les lions, les hyènes, les panthères, etc., domptés par ce magnétiseur, soit par la puissance de son regard, soit en dirigeant la main et souvent même un seul doigt de leur côté.

Il leur faisait, à son gré, ouvrir et fermer les yeux, bâiller, se coucher, remuer la queue, allonger les pattes. Dans un moment, il annonça d'avance qu'il allait donner des spasmes à une lionne, et l'effet eut lieu instantanément et fut tellement prononcé que ma femme, qui était près de lui, le pria de dégager cet animal qui paraissait souffrir; ce qu'il fit avec succès, en soufflant à distance de son côté.

Après cette expérience, il annonça qu'il allait faire crier une panthère qu'il désigna : l'effet fut instantané; il lui ordonna ensuite de se taire, et elle obéit.

La panthère noire de Java, connue pour être plus féroce que les autres, n'avait pu encore être domptée

par M. Bard, et, ce jour-là, il est parvenu à la soumettre ; non sans peine, il est vrai, car elle a fléchi les genoux au moins vingt fois, et chaque fois que cet effet avait lieu elle faisait une fort vilaine grimace, en montrant ses dents. Enfin, malgré sa résistance, cet animal finit par tomber, à la grande surprise des personnes qui entouraient M. Bard, et qui furent toutes saisies d'admiration.

Aucun des faits que je viens de signaler n'a été produit par le hasard, car ils ont toujours été annoncés d'avance.

Il s'en est présenté un surtout d'une importance extrême, et qui peut être considéré comme une preuve sans réplique de l'existence du fluide, je veux parler d'une lionne qui, pendant que M. Bard l'actionnait, s'approcha du devant de sa cabane et, paraissant prendre plaisir à flairer avec opiniâtreté dans la direction de la main du magnétiseur, léchait les barreaux qui se trouvaient dans cette même direction : il est évident que les sens de l'odorat et du goût ont été fortement influencés chez cet animal par l'agent qui émanait de la main de M. Bard.

Ce magnétiseur a dû fatiguer beaucoup pour produire ces faits, car il était inondé de sueur ; mais il a été amplement dédommagé en voyant le ravissement et l'enthousiasme de la plupart des personnes qui l'entouraient, et qui manifestaient leur satisfaction en criant : Parfait ! parfait !

« Certes, il n'est pas possible, disait un des assistants, d'être incrédule en présence d'un pareil résultat, car ce ne sont pas là des compères ! »

Avant de terminer ce qui a rapport à l'influence magnétique de l'homme sur les animaux, nous ferons connaître le fait suivant, dont l'appréciation, par un professeur distingué, nous autorise à compter un sa-

vant de plus parmi les partisans du magnétisme animal.

M. Duméril fils, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, dans sa leçon du 30 novembre dernier, en traitant des ophidiens de la classe des reptiles, fut appelé à parler du naja (1), à l'occasion duquel il cita le fait suivant :

« Deux voyageurs français, étant descendus d'un navire qui avait jeté l'ancre sur la côte de l'Inde, rencontrèrent, sur une place de la ville, où ils venaient d'aborder, un bateleur qui était occupé à charmer un naja, serpent très-venimeux du pays.

« A l'aide de gestes et de manœuvres que ce bateleur employait habituellement dans cette occasion, et surtout par un regard fixé continuellement sur le naja, en y adjoignant le jeu d'un instrument de musique battant continuellement une mesure monotone, les deux voyageurs virent bientôt le reptile balancer sa tête latéralement et finir par se pencher, comme dominé par une véritable somnolence ; il était, suivant l'expression du savant professeur, *sous l'empire d'une véritable influence magnétique*.

« Alors le bateleur s'en approcha, lui passa la main sur la tête, qu'il toucha impunément avec son visage. Ce que voyant les deux voyageurs, qui craignaient une

(1) Le naja ou naïa est aussi appelé serpent à lunettes, parce qu'il porte sur la partie élargie de son cou une tache brune, en forme de lunette. Il est assez fréquent dans l'Inde, et a trois à quatre pieds de long. Cet animal, qui se dresse sur sa queue quand on l'approche, présente en outre, comme signe distinctif, une énorme dilatation du cou, dilatation due à la mobilité des premières côtes qui, en se redressant, soulèvent la peau du cou, qui devient alors extraordinairement gonflé. Ce gonflement augmente quand l'animal est irrité, et, comme il ouvre en même temps sa gueule, il met en évidence ses dents et ses terribles crochets, ce qui lui donne une physionomie effrayante : c'est alors que sa morsure est des plus redoutables. La mort la plus prompte et la plus douloureuse en est la suite presque inévitable.

fraude, pensant que les crochets de l'animal avaient été arrachés, comme le font souvent les bateleurs avant d'instruire leurs serpents à faire des tours, proposèrent une récompense à l'Indien s'il voulait consentir à laisser son serpent mordre deux poules.

« La proposition ayant été acceptée, les deux poules furent mordues : l'une mourut au bout de six minutes, et l'autre au bout de huit.

« Un officier supérieur du même navire, auquel on avait raconté le fait, poussé par la curiosité, fit demander au bateleur s'il voulait, moyennant récompense, recommencer la même expérience. Celui-ci accepta, et le résultat fut le même. »

Ce n'est pas sans dessein que nous avons souligné cette phrase de M. Duméril : *Il était sous l'empire d'une influence magnétique*. Cette franche interprétation du professeur, en présence d'un nombreux auditoire, est un aveu implicite de sa croyance au magnétisme.

Un fait de cette nature, rapporté par le docteur Léger à la Société du Mesmérisme (séance du 11 juin 1854), donnerait à penser que le regard de l'opérateur ne joue pas le moindre rôle dans l'influence magnétique que l'homme exerce sur ces animaux.

« J'ai connu un homme, dit le docteur Léger, qui avait une telle puissance sur les vipères, qu'il les prenait sans hésiter avec ses mains, et lorsqu'on manifestait de la surprise à cette occasion, il répondait : « Je n'ai rien à craindre, car le regard est là. »

LOUYET, doct.-méd.

(La suite au prochain Numéro.)

Errata, n° du 10 Janvier. — Page 4, ligne 1^{re}, *pense*, lisez : *peut*. — Page 6, ligne 9, *ou*, lisez : *et*. — Page 13, ligne dernière, *dinivation*, lisez : *divination*.

RHUMATISMES DATANT DE TROIS ANS ET GUÉRIS PAR LE
MAGNÉTISME ANIMAL.

M. Richard, appareilleur, demeurant rue Gracieuse, 48, était affecté, depuis trois ans, de rhumatismes articulaires qui l'ont mis, pendant tout ce temps, dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail, et l'ont forcé de dépenser mille à onze cents francs pour subvenir aux frais de deux traitements infructueux qu'on lui a fait subir.

Ce malade s'étant présenté au siège de la Société, rue Saint-Honoré, 267, le docteur Louyet a constaté l'existence des rhumatismes dont il était affecté. Ces rhumatismes avaient surtout leur siège aux pieds, à la réunion des orteils avec le métatarse. Le malade éprouvait souvent à cet endroit des douleurs transversales très-aiguës, qu'il comparait à celles qu'il aurait éprouvées si on lui avait coupé les pieds en travers avec un rasoir.

Les orteils étaient constamment glacés, et d'une telle insensibilité, que l'on pouvait impunément les piquer sans que le malade éprouvât la moindre douleur; il y avait analgésie complète.

Ce malade était aussi affecté de rhumatismes moins aigus dans les articulations des vertèbres du cou, dans les épaules et dans les coudes, ce qui mettait ces articulations dans une si grande raideur, qu'il arrivait souvent à M. Richard de ne pouvoir mettre sa cravate.

L'état général du malade était tel qu'il y avait chez lui plutôt excès qu'absence de vitalité, comme le prouvaient son apparence athlétique, son teint fleuri et la plénitude de son poulx.

Les procédés magnétiques que j'ai employés ont consisté dans une magnétisation générale de trois quarts d'heure chaque jour, pendant trois mois, sur les points douloureux, ainsi que dans l'usage de l'eau magnétisée.

Au bout de quinze jours de magnétisation, le malade a été débarrassé du froid excessif qu'il éprouvait aux pieds, lesquels devinrent aussi le siège d'une sueur tellement abondante, qu'à partir de cette époque jusqu'aujourd'hui, quatre-vingt-dixième jour du traitement, il est obligé de changer de chaussettes tous les jours.

Cette crise salutaire a fait renaître la sensibilité de la peau des pieds, et disparaître les rhumatismes.

Grâce au magnétisme, cet homme peut aujourd'hui se livrer à son travail, qu'il avait été forcé d'abandonner depuis trois ans ; il est radicalement guéri.

CAILLE.

Membre de la Société philanthropico-magnétique.

RÉFLEXIONS.

Cette intéressante observation nous paraît digne de fixer l'attention des praticiens.

La maladie dont M. Richard a été affecté était une maladie éminemment chronique, puisqu'on appelle ainsi toute maladie qui a plus de quarante jours de durée, et que celle dont il vient d'être question datait de trois ans.

Elle s'est terminée sous l'influence du magnétisme, par une sueur abondante aux pieds ; « crise salutaire, comme le dit avec raison M. Caille, laquelle crise a fait renaître la sensibilité de la peau, et disparaître les rhumatismes. »

Cette terminaison, qui semble justifier l'aphorisme

219 de Mesmer : « Aucune maladie ne se guérit sans une crise, » ne se rencontre guère dans les maladies chroniques que lorsqu'elles sont traitées par le magnétisme. Il n'en est pas ainsi lorsqu'elles sont traitées par la médecine ordinaire, car, comme le dit le professeur Bouchut, p. 305, de ses Nouveaux Eléments de pathologie générale et de séméiologie, 1857 :

« Toutes les maladies ne présentent pas de crises ; ainsi, il n'y en a pas dans les maladies chroniques, ou du moins elles s'y font mal. »

La crise, dont il vient d'être question, a été franche et continue, pendant plus de deux mois ; elle était une conséquence de l'agent magnétique qui, de tous les agents médicaux, est celui qui régularise le mieux les fonctions ; mais cet effet, quoique fréquent, ne se présente pas toujours, car les efforts de la nature sont quelquefois impuissants. C'est alors que la médecine peut venir avantageusement au secours du magnétisme, en l'aidant à compléter la crise qui est languissante. C'est ainsi que, dans des maladies analogues à la précédente, j'ai vu de faibles sueurs, provoquées avec beaucoup d'efforts par le magnétisme, se déclarer abondantes et salutaires sous l'influence des sudorifiques qui, employés seuls avant la magnétisation, ne produisaient aucun effet.

Ce que je viens de dire des sueurs, j'en dirai autant des selles et des urines critiques. Bien que plus abondantes que dans l'état normal, elles n'étaient cependant pas suffisantes. Ces excrétions devinrent ensuite assez copieuses pour compléter la crise, après avoir employé des purgatifs et des diurétiques (1).

Docteur LOUYET.

(1) On a dit avec raison que le médecin doit être le ministre intelligent des efforts de la nature ; on doit en dire autant du magnétiseur.

Certains disciples de Mesmer, prévenus contre la médecine, pourraient

CORRESPONDANCE.

Paris, le 29 décembre 1838.

« Mon cher collègue,

« Le fait inséré dans notre numéro du 10 décembre dernier, et extrait de *la Patrie*, du 4 du même mois, me rappelle une aventure qui est arrivée l'année dernière à un de mes cousins. Je vous en envoie la narration, telle que je l'ai communiquée à la Société du Mesmérisme; ce fait me paraît assez curieux pour être livré à la publicité.

« Un de mes cousins, M. Louis D***, employé aux contributions indirectes, et demeurant à Batignolles, Cité-des-Fleurs, 54, vient d'être converti au magnétisme par une aventure singulière et de nature à convaincre l'esprit même le plus incrédule.

« Étant en soirée chez madame D***, rue de Grammont, 10, il vit entrer un jeune Allemand qu'il fixa quelques instants, sans avoir toutefois aucune intention magnétique. Peu à peu M. D*** s'aperçut que les paupières de cette personne vacillaient comme prédisposées au sommeil. Le magnétisme, dont je lui avais

trouver étrange que je proposasse de l'associer au magnétisme dans quelques circonstances; mais que cette adjonction ne leur porte pas ombrage: Mesmer ne faisait pas autre chose, comme le prouve ce passage de son aphorisme 310: « Quand l'estomac contient de la saburre, de la putridité, de la bile surabondante ou viciée, on a recours à l'émétique ou aux purgatifs. Si l'acide domine (aphorisme 311), on donne des absorbants, tels que la magnésie; si c'est l'alcali, on prescrit les acides, comme la crème de tartre. » D'après cette pratique du grand maître, nous devons considérer le magnétisme et la médecine comme deux sœurs qui doivent toujours vivre en bonne intelligence, puisqu'elles ont besoin l'une de l'autre pour accomplir leur mission philanthropique.

plusieurs fois parlé, lui vint alors à l'esprit, et, curieux de s'assurer si cette prédisposition était un des résultats de cet agent, il conçut intérieurement la volonté de voir son sujet s'endormir, et venir de lui-même se placer devant lui. Dix minutes s'étaient à peine écoulées, que M. D*** obtenait un résultat si complet qu'il en était effrayé; car ce n'était pas tout d'avoir endormi une personne, il fallait maintenant la réveiller!

« Ne sachant plus à quel saint se vouer, notre magnétiseur improvisé ne trouva rien de mieux à faire que de s'adresser au sujet lui-même, pour savoir comment il devait s'y prendre. Par bonheur notre Allemand était d'une telle sensibilité, qu'il était arrivé à l'état de somnambulisme. « Soufflez-moi sur le front, » répondit-il.

« Quoique assez peu confiant dans un procédé aussi simple, M. D*** l'exécuta néanmoins, et ne fut pas peu surpris de voir son somnambule ouvrir les yeux et regarder autour de lui d'un air étonné; car, si le magnétiseur était depuis le commencement de cette scène tombé de surprise en surprise, le magnétisé, de son côté, ne comprenait pas trop comment, assistant à une soirée aristocratique, il avait pu s'y endormir et surtout se réveiller debout au milieu du salon! Cependant, il commença à rassembler ses souvenirs, et avoua à mon cousin qu'il avait éprouvé pour lui beaucoup de sympathie dès la première vue, puis, que peu à peu son regard lui avait fait éprouver une sorte de fascination, et qu'il avait enfin senti le sommeil le gagner. A partir de ce moment, il ne se rappelait plus rien.

G. BERTIN.

REVUE DES JOURNAUX. — FAITS DIVERS.

— Le numéro de septembre du *Spiritualiste*, de la Nouvelle-Orléans, cite plusieurs *médiums* peintres, lesquels ne pratiquent l'art de la peinture que dans cet état particulier, qui n'est ni le sommeil, ni la veille, ni l'extase pour les spiritualistes. Nous lisons, entre autres, qu'un M. E. Rogers (de Cardington) fait des portraits de gens décédés sans avoir jamais connu les défunts, et que ces portraits sont reconnus très-exacts.

— Nous avons omis à dessein de parler en son temps du procès intenté à Paris par douze médecins homœopathes, à trois médecins allopathes de la même ville.

Loin de nous encore aujourd'hui la pensée de récriminer; mais, à notre avis, il y a quelque chose de bien triste dans cette partie des conclusions du procureur impérial, M. Sallantin :

« En vérité, Messieurs, vous auriez fort à faire si vous étiez appelés à juger les querelles des médecins, et votre tâche serait impossible, je ne crains pas de le dire, si vous étiez obligés de les mettre d'accord.

« Nous n'avons pas seulement les représentants de la médecine traditionnelle et les homœopathes; nous n'avons pas seulement les spiritualistes, matérialistes, rationalistes, humoristes, insufficentistes, etc., etc. Si vous acceptiez de vous faire juges de leurs différends, vous verriez bientôt apparaître une légion d'autres praticiens, qui viendraient à leur tour vous demander de proclamer l'excellence de leur système.

« Dans notre siècle de libre arbitre, la diversité en fait de médecine est poussée à sa dernière limite.

« Tel a la prétention de guérir les maladies avec de l'eau froide ; tel par la seule influence de sa volonté magnétique. Nous avons des somnambules qui deviennent la maladie, et, par une sorte d'intuition miraculeuse, voient en même temps, au fond de l'Inde et du Pérou, la plante qui doit apporter la guérison. Je vous fais grâce de l'armée des empiriques, qui viennent munis chacun d'un remède spécial, unique, guérissant tous les maux. »

Pour le public, tout le sérieux du procès se trouve dans ces graves paroles du ministère public, et l'on doit pouvoir les interpréter sagement, en faisant observer que, s'il existe tant de systèmes, c'est que l'art est encore bien impuissant. Un homme n'abandonne pas de gaieté de cœur toutes ses études, pour se faire, quand même et rien que cela, partisan de l'eau froide et du magnétisme, et le tort de beaucoup de médecins est de ne pas examiner sérieusement ce qui réussit quelquefois à quelques-uns de leurs confrères.

A. D. UREAU.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS.

CONFÉRENCES ET SÉANCES D'INSTRUCTION POUR LES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ.

Mardi 8, à 8 h. 1/2 précises du soir, Leçons élémentaires de magnétisme.

Mardi 15, même heure, Conférence sur *les signes de la sensibilité magnétique*.

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS



Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 7, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —**SOMMAIRE.** — *Du Fluide magnétique animal*, par le docteur Louyet.— CORRESPONDANCE : *Sur les prétendus miracles de la rue du Bac.* —

FAITS DIVERS.

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

3^e article (1).

Nous avons cité, dans le dernier numéro, plusieurs faits qui prouvent indubitablement l'influence magnétique de l'homme sur les animaux. Nous pensons que la relation suivante, extraite du *Sémaphore*, n'excitera pas moins l'intérêt de nos lecteurs, tout en apportant la conviction dans leur esprit.

« Une société de quinze à dix-huit personnes se trouvait réunie au château de Bily-en-Plusfragan; l'une d'elles, M. Bl..., en se penchant sur le bord de

(1) Voir *l'Union Magnétique*, numéros des 10, 25 décembre 1858, 10 janvier et 10 février 1859.

l'étang, aperçut une petite grenouille grise, enlacée dans les replis d'une couleuvre, qui se disposait à l'avaler. Son premier mouvement fut de les jeter toutes deux dans l'eau, où elles se séparèrent; il tua ensuite la couleuvre. Que fit la grenouille? Elle se dirigea aussitôt vers son libérateur. Celui-ci lui présenta, à sa sortie de l'eau, la paume de la main, et elle sauta dessus et y resta pendant plusieurs minutes; puis, ayant été de nouveau jetée à l'eau, six ou sept fois de suite, et à douze à quinze pieds de distance, elle revint constamment dans la main qui lui était présentée; une fois même elle remonta dans la manche de M. Bl..., et il eut de la peine à s'en débarrasser, en la jetant très-loin. Une heure et demie s'était écoulée lorsque, à la sollicitation de quelques dames de la société, il revint près de l'étang, et aperçut, à une distance de vingt pieds, la même grenouille immobile, il siffla, et aussitôt l'animal se tourna vers lui, nagea avec rapidité, et vint encore se poser sur sa main. Curieux de connaître jusqu'où cette grenouille pousserait la reconnaissance (si c'en était une de sa part), M. Bl... l'emporta chez lui et la plaça sur son bureau, dans un bocal où elle vit encore, les yeux constamment tournés vers celui qui lui a sauvé la vie. La prend-il sur sa main, en lui grattant le dos; l'animal se met à coasser. Entre-t-il quelque étranger ou quelque enfant; la grenouille leur tourne le dos et semble les fuir. Tout de sa part semble annoncer un sentiment de préférence marquée pour M. Bl... »

Communicabilité du fluide magnétique à l'homme par les animaux. — Les faits qui prouvent l'influence magnétique des animaux sur l'homme sont infiniment moins nombreux que ceux produits par l'homme sur les animaux, et l'influence de ceux-ci sur nos semblables se réduirait peut-être à bien peu de chose, si

l'homme employait alors toute l'énergie dont il est susceptible; car toutes les fois qu'il a fait usage de toute la force morale que la nature lui a donnée sur les animaux, même les plus féroces, il est presque toujours parvenu à les dompter.

Le docteur de La Salzède avait donc raison, lorsqu'il disait, dans ses *Lettres sur le magnétisme animal*, en parlant du fluide magnétique (p. 126), que seul, parmi les principes constitutifs de la vie, il peut faire comprendre la supériorité relative de l'homme.

Le docteur Newman, de New-York, a fait paraître, en 1850, un petit volume in-12, intitulé : *Fascination or the Philosophy of charming*.

Parmi les faits relatifs à l'influence des animaux sur l'homme, ce médecin cite le suivant :

« Deux hommes, dans le Maryland, se promenaient ensemble; l'un d'eux, fatigué d'attendre son compagnon qui s'était arrêté pour regarder quelque chose sur un des côtés de la route, se détourna pour l'appeler; mais n'en recevant pas de réponse, il retourna sur ses pas pour l'entraîner, quand il s'aperçut que son camarade avait les regards fixés sur un serpent à sonnettes qui avait la tête levée, et dont les yeux étincelants étaient tournés vers lui. La pauvre victime était penchée vers le serpent, et criait d'une voix faible : « Il va me mordre ! il va me mordre ! — Très-certainement, il va te mordre, lui dit son ami, si tu ne te retires bien vite. Pourquoi t'arrêter ici ? » Voyant que l'autre était sourd à ses avertissements et à ses prières, il abattit le serpent avec une branche d'arbre et entraîna violemment son compagnon. L'homme qui avait ainsi échappé providentiellement à la mort, éprouva un mal de cœur qui dura quelque temps après que le charme eût cessé. »

L'influence que le serpent à sonnettes exerçait sur

cet homme n'était autre chose qu'une fascination, c'est-à-dire une magnétisation par le regard.

M. Bartet, en signalant ce passage à M. Hébert (de Garnay), lui raconte que M. J. Communy, ingénieur civil, était à la chasse avec son cousin, M. Ranson, à quelques lieues de la Nouvelle-Orléans, lorsque, appelant celui-ci qui s'était un peu éloigné, et n'en recevant aucune réponse, il vint à lui et le trouva tenant son fusil en joue. Il lui parla vainement, et reconnut bientôt qu'il visait un serpent à sonnettes. M. C. tira celui-ci, et M. R., retrouvant alors la parole, dit : « Tu as bien fait de le tuer ; ses écailles me semblaient être autant de brillants. »

« M. Soniat, planteur sucrier, m'a cité, dit M. Bartet, un fait analogue aux précédents :

« M. C..., qui habite un coin éloigné de la Louisiane, avait envoyé un jeune garçon de quinze ans, à une petite distance de son habitation. Ne le voyant pas revenir, on se mit à sa recherche, et on le trouva piétinant à quelques pas d'un gros arbre, vers le pied duquel ses yeux étaient fixés : on y aperçut un serpent à sonnettes. N'obtenant aucune parole de l'enfant, on tua le reptile, et le garçon, tiré de sa piteuse position, *n'eut aucun souvenir de ce qui lui était arrivé*. Il était resté là un temps assez long, ainsi que l'attestait l'herbe qu'il avait foulée. »

Il est regrettable qu'une personne initiée au magnétisme ne se soit pas trouvée là pour examiner l'état physique et moral de cet enfant, pendant qu'il était sous la domination du serpent. Peut-être aurait-elle reconnu qu'il était passé au somnambulisme : l'action prolongée du reptile sur cet enfant, l'âge de celui-ci et *l'oubli au réveil* qu'il présenta, le feraient présumer.

Docteur LOUYET.

(La suite au prochain numéro.)

SUR

LES PRÉTENDUS MIRACLES DE LA RUE DU BAC.

La lettre suivante, dont nous avons retardé à dessein l'insertion, a été également adressée en son temps au journal *la Patrie*.

En l'insérant aujourd'hui, il est bien entendu que nous laissons à l'auteur toute la responsabilité d'usage; sa lettre est une opinion personnelle, que tout lecteur peut combattre par une autre opinion personnelle.

Le Comité de Rédaction.

« Monsieur le Directeur,

« J'ai lu, dans une *revue spiritualiste*, un article de *la Patrie*, du 4 septembre dernier, au sujet des *miracles*, disent les uns, ou des *diableries*, disent les autres, qui ont mis en émoi à cette époque toute la rue du Bac, mais plus particulièrement les locataires de la maison portant le n° 65.

« Ces *miracles* ou ces *diableries*, comme on voudra les appeler, consistaient à agiter violemment, à diverses heures du jour et de la nuit, toutes les sonnettes de la maison; d'autres fois, à l'ordre ou à nouer mystérieusement, mais avec force et intelligence, les cordons de ces mêmes sonnettes, ou bien à lancer contre les vitres de l'escalier, des pierres, du coke, et de grosses boulettes de papier renfermant une certaine poudre dont on se sert dans les cuisines pour nettoyer les cou-teaux; et, quelquefois aussi, soit à jeter de l'eau sur la tête des passants, soit à en faire jaillir une quantité de plusieurs seaux dans la cage même de l'escalier; jet d'eau qui semblait partir du second ou du troi-

sième étage, et s'élevait intérieurement jusqu'aux mansardes.

« Ces faits mystérieux étaient à peine connus, que l'on se mit à crier : *Au diable!* d'autres, plus ignorants et plus impies, crièrent : *Au miracle!* La *Revue spiritualiste*, qui finira par nous dire que tous les miracles de l'Ancien comme du Nouveau Testament sont des faits purement magnétiques, et que Moïse, Jésus-Christ, les apôtres et tous les saints thaumaturges d'autrefois n'étaient que de puissants magnétiseurs, monstrueuse impiété déjà, du reste, soutenue dans des livres absurdes; la *Revue spiritualiste*, dis-je, à la nouvelle des *prodiges surnaturels* de la rue du Bac, se mit à écrire un fort long article pour prouver à *l'Univers*, à *la Presse* et au *Siècle*, qu'ils ne savaient pas ce qu'ils disaient en traitant ces faits de *diablerie*, d'hal-lucination, de supercherie ou de jonglerie.

« Blasphémateurs anti-spiritualistes! leur dit ce journal dans un saint enthousiasme, pourquoi fermez-vous les yeux à la vérité? Les *prodiges* de la rue du Bac sont des *miracles*; des *miracles* aussi vrais que les *miracles* de *Simon le Magicien*, d'*Appollonius de Thyane*, et de tant d'autres, et même que le *miracle étrange* par lequel, en 1849, la maison du sieur *Lerrible*, charbonnier de la rue des Grès, fut assaillie de lourds moellons, qui tombaient de toutes parts sur elle!!!

« Vous, M. Louis Veuillot, vous aussi, acolytes et coryphées de *l'Univers*, qui croyez au diable, dogme suranné emprunté jadis au mazdéisme, je vous le dis en vérité, les *prodiges inouïs* de la rue du Bac, comme tous les prodiges dont nous venons de vous parler, sont dus, non à l'intervention de Satan, mais à l'action non interrompue de la Providence, se manifestant à l'aide de bons génies, esprits supérieurs ou âmes épu-

rées, par une suite de révélations progressivement conformes aux tendances, aux lumières et aux besoins de plus en plus parfaits de l'humanité.

« Comme il est consolant pour les pauvres mortels de savoir que la Providence veille sur eux, en s'amusant à casser les vitres d'une maison et à jeter de l'eau sur la tête des passants !

« Lisons encore : Vous, M. Louis Jourdan, *homme de la tolérance et du libre examen, fils de la philosophie et apôtre du progrès*, pourquoi vous obstinez-vous à ne pas reconnaître l'existence de faits surnaturels parfaitement constatés, signes providentiels qui se reproduisent d'une manière si fréquente aujourd'hui sur toute la surface du globe ? Je vous conjure de rompre un silence déshonorant, en faveur du spiritualisme, et de croire aux miracles de la rue du Bac, afin que nous ne soyons pas livrés sans pitié aux anathèmes et aux persécutions des coryphées de l'Univers !

« Et vous, M. Guérout, rédacteur de la *Presse*, vous qui avez tant d'élévation dans les idées, tant de loyauté et de générosité dans le cœur et tant d'intelligence, vous prétendez que les miracles n'arrivent jamais dans les centres de la civilisation, et qu'il n'y en a jamais eu à Paris ; c'est ce qui vous trompe. Lisez la *Patrie* du 4 septembre 1858, et vous y verrez le miracle inouï de la rue du Bac étayé sur les attestations les plus certaines : j'y suis allé, j'ai vu et j'ai cru. Allez-y donc voir aussi avant de nier ; et puis, vous m'en donnerez des nouvelles. J'ai même le pressentiment que vous ne voudrez pas ressembler plus longtemps à ces publicistes sans vergogne qui nient les miracles si palpables du spiritualisme, et que vous en régalez bientôt les spirituels lecteurs de la *Presse* : c'est ce qu'eût déjà fait M. Émile de Girardin, l'illustre

fondateur de ce journal..... Saluez donc M. Émile de Girardin!

« A la lecture de ces articles éminemment *spiritualistes*, où le sérieux est à côté du plaisant, le sacré du profane, et où l'auteur révèle autant d'ignorance des choses religieuses que d'honnête conviction d'ailleurs, d'enthousiasme et de foi pour ces *miracles*, j'allais humilier mon orgueil d'incrédule devant les *esprits supérieurs* de la rue du Bac, lorsque l'idée m'est venue de renvoyer ma conversion au lendemain : en effet, la nuit porte, dit-on, conseil.

« Le lendemain donc, à mon réveil, j'étais plus incrédule que saint Thomas lui-même, et, comme saint Thomas, j'ai voulu voir de mes propres yeux et toucher, pour ainsi dire, du doigt les *miracles* en question. Quand on a vu d'un peu trop près notre pauvre espèce humaine, et qu'on a observé sous toutes les latitudes du monde intellectuel les folies de la raison et les aberrations de l'esprit; quand on a sondé les cœurs pour y découvrir les plus secrètes pensées, et qu'on n'y a vu que fourberie, que malice, que vanité, que mensonge, qu'hypocrisie, qu'enthousiasme irréflechi, que crédulité exagérée, il est bien permis, ce me semble, de ne pas croire d'une foi aveugle à tout ce que disent les hommes. Je suis donc allé rue du Bac, n° 65 ; et là, parlant à la personne même de M. le concierge, homme de beaucoup de perspicacité, candide et naïf dans ses récits comme une rosière racontant les émotions de son couronnement, calme dans ses expressions comme le marteau de sa porte en plein midi, clair et précis dans ses paroles comme une sentence de juge, point philosophe, point apôtre, il est vrai, mais esprit observateur et l'homme par excellence du libre examen, je l'ai prié de me narrer confidentiellement tout ce qu'il savait des *signes pro-*

videntiels qui, pendant cinq ou six jours, avaient troublé le repos des paisibles locataires de sa maison. Il a répondu, je dois le dire à sa louange, avec autant de sincérité dans les moindres détails que de convenance dans ses réponses à mes inquisitoriales questions.

« A chaque mot du concierge historien, je sentais mon incrédulité comme foudroyée au-dedans de moi-même ; tous les faits rapportés par la *Patrie*, tous les *miracles* cités par la *Revue spiritualiste* étaient d'une écrasante vérité. J'étais confondu, atterré ; il fallait désormais croire, ou passer pour un sot. Un instant, il m'a semblé voir le diable triomphant me rire au nez ; les *esprits supérieurs* des écrivains *spiritualistes* me faisaient les cornes comme à un étudiant de vingtième année qui en serait encore à sa première inscription ; toutes les sonnettes et les cloches de l'univers tintaient à mes oreilles avec un affreux ricanement. J'étais vaincu.

« Tout à coup une idée a surgi dans mon cerveau ; la voici. J'ai demandé au concierge quelle était son opinion sur la cause de ces mystérieux phénomènes. — « Mon opinion, a-t-il répondu, c'est que tout cela partait du second ; je l'ai dit à M. le commissaire de police, qui doit en être maintenant aussi convaincu que moi. — Mais que se passait-il donc au second, ou qu'y avait-il ? — Il ne s'y passait rien, absolument rien, car tout avait lieu dans les étages supérieurs ; mais j'ai remarqué que la *dame* qui demeurait au second ne sortait jamais, comme les autres locataires, au moment de ces phénomènes, et qu'ils n'ont plus lieu depuis qu'elle est partie *sans me laisser son adresse* ; j'ai remarqué aussi que très-souvent, à ce moment-là, un de *ses amis*, qui est médecin, était enfermé chez elle, tout aussi peu curieux de voir

avec nous ce qui se passait là-haut. Il a même dit un jour qu'il ne croyait pas à toutes ces *bêtises*, et qu'elles n'auraient pas lieu devant lui... (Un médecin, traiter de bêtise les *miracles* de la *Revue spiritualiste* et les *diableries* de *l'Univers* !) En effet, un soir qu'il sortait de chez sa *dame*, on a voulu le retenir pour lui faire voir, je crois, une sonnette qui venait de s'agiter violemment ; mais il s'est excusé de ne pouvoir monter au quatrième, en disant qu'il était attendu ; et les sonnettes n'ont plus sonné ce jour-là. Voilà mon opinion et celle de presque tous mes locataires. »

« Vous le voyez donc bien, monsieur le Directeur, les *miracles* ou les *diableries* de la rue du Bac ne sont autre chose, dans l'opinion même de ceux qui les ont vus, « que des espiègleries très-adroites, me dit un incrédule, de lorette désœuvrée et de docteur sans malades : Esculape et Vénus, associés ensemble, doivent certainement avoir assez de génie et d'habileté pour faire toutes sortes de niches aux mortels. Celui-là nous tue souvent, celle-ci nous ruine toujours, et tous les deux nous trompent en se riant de notre crédulité. »

« Sans être aussi sévère, je puis vous adresser mon opinion sur tous ces faiseurs de *miracles*, qu'on appelle, je ne sais pourquoi, des *médiums*. Je vous dirai nettement que ce sont, ou des jongleurs et des charlatans, exploités pour leur propre compte, ou d'honnêtes croyants exploités. Ces prétendus *miracles* ne sont que de pures mystifications : ce que j'offre de prouver mathématiquement et par des raisonnements et par des faits à qui le voudra et quand on le voudra. Il est bien entendu que je ne révoque point en doute les phénomènes, soit psychiques, soit physiques, du magnétisme ; phénomènes essentiellement naturels dans leurs causes comme dans leurs effets, quoique

trop souvent dénaturés par l'ignorance, la spéculation ou la sottise.

« Oserai-je vous prier, monsieur le Directeur, dans l'intérêt même de la religion et de la vérité, de faire à cette lettre un bienveillant accueil. *La Patrie*, du reste, a parlé, je crois, la première, des diableries de la rue du Bac; la première aussi, elle doit faire connaître les résultats d'une enquête que tout le monde peut faire comme moi. Si on allait au fond de tous les prétendus *miracles* de la *Revue spiritualiste*, on n'y verrait bien certainement qu'une mystification dont elle est de bonne foi la première victime, et dont elle se rend, par un enthousiasme irréfléchi, l'involontaire complice. *Et ab uno disce omnes...* toujours *ejusdem farinae*.

« Agréez, etc.

« ROISSELET DE SAUCLIERES. »

FAITS DIVERS.

Le défaut d'espace nous a forcé de ne donner qu'aujourd'hui le résumé de la plaidoirie de M^e Margerand, défenseur de Mlle Bressac (de Lyon). (Voir *l'Union magnétique* du 10 février 1859.)

« Un philosophe célèbre, a dit M^e Margerand, un des plus profonds génies du dix-huitième siècle, Kant, a dit qu'il n'était pas déraisonnable de supposer *que la matière sent*. Si cette parole est vraie, avec quel respect ne doit-on pas combattre la conviction de ceux qui croient aux influences réciproques qui s'opè-

rent d'individu à individu, aux harmonies de rapport qui naissent de la volonté, de l'imagination, de la sensibilité, du toucher!... Mademoiselle Bressac a le don heureux de pénétrer les souffrances corporelles, et de pouvoir conséquemment les soulager en leur prescrivant des remèdes propres à les guérir. Elle a ce mérite sur les médecins ordinaires, qu'elle procède avec des données certaines sur la nature du mal, au lieu de se hasarder comme eux à des hypothèses, à des apparences trompeuses.

« Bien que je n'aie pas la prétention de défendre le magnétisme, il faut que je dise à ceux qui croient : Nous défendons vos convictions ; à ceux qui ne croient pas : Voyez ses effets. Les faits sont plus concluents que tous les raisonnements du monde.

« Mademoiselle Marie Bressac avait treize ans lorsqu'elle fut pénétrée du don merveilleux dont elle fait usage pour soulager ses semblables, et surtout les malheureux. Sa grand'mère était à l'article de la mort ; toute la famille éplorée était autour de la mourante, et venait dire un dernier adieu à celle qui tout à l'heure allait être un cadavre. Mademoiselle Marie, qui était adorée de son aïeule, se précipita pour l'embrasser ; l'agonisante la serra dans ses bras pendant un instant, et tout à coup la jeune fille, pénétrée d'une influence indéfinissable, d'une lumière intérieure, s'écria : « Oh ! je vois dans le corps de ma bonne maman les organes qui souffrent et le mal qui la dévore ! » Là-dessus on appelle le médecin, qui prescrit les remèdes exigés par la nature du mal, et la grand'mère ressuscite.

« Depuis ce jour, les facultés de mademoiselle Bressac se sont de plus en plus développées, et aujourd'hui elle opère des cures merveilleuses que tout le monde admire. »

L'avocat, abordant la question de droit relative à

l'application de la loi pénale, soutient que l'exercice illégal de la médecine, sans usurpation de titre, constitue une contravention et non un délit, et que, par suite, il n'y a lieu à l'amende que dans les limites fixées par les art. 465 et 466 du Code pénal, combinés avec les art. 35 et 36 de la loi du 19 ventôse an xi; qu'en conséquence, le maximum de l'amende à infliger à mademoiselle Bressac était de 15 francs.

Il critique ensuite le chiffre des dommages et intérêts alloués aux médecins.

M^e Rougier a plaidé pour les médecins et a demandé la confirmation du jugement frappé d'appel.

M. Valentin, avocat général, a donné des conclusions longuement motivées sur la question de droit soulevée par M^e Margerand, et a conclu à la confirmation de la peine.

La cour a remis à huitaine la prononciation de son arrêt.

(Siècle.)

— Nous lisons dans *la Semaine du Vermandois*, journal de Saint-Quentin, cette lettre de l'abbé du Mage, curé de Javaux, canton de Marle :

« Monsieur,

« Vous intéresserez, je n'en doute pas, vos nombreux lecteurs, en leur donnant connaissance de ce dont, il y a peu de jours, j'ai été le témoin oculaire.

« J'allais traverser le cimetière, lorsque mon attention fut attirée par six petites filles, causant entre elles et élevant leurs regards en l'air : elles paraissaient fort agitées et impressionnées.

« Je lance à mon tour un regard scrutateur vers la voûte céleste, et que vois-je?... Je ne pouvais me le persuader : planant dans la direction du soleil, mais beaucoup plus élevée, une croix aérienne se montrait dans une position horizontale et paraissait avoir une

trentaine de pieds. L'arbre de cette croix était blanc ; les deux bras de croix, d'une longueur égale à la sommité, différaient par la couleur : ils étaient, comme l'arc-en-ciel, de diverses couleurs ; mais surtout, vers le milieu, le bleu m'a paru dominer.

« Impérieusement réclamé par les devoirs de mon ministère, il fallut m'éloigner ; mais auparavant, j'appelai le forgeron Bertrand, sa femme et son ouvrier ; je fis signe à la demoiselle Magnier, je leur montrai le phénomène céleste, et tous quatre s'écrièrent, comme les petites filles : « Je vois parfaitement une croix ! » Avant-hier, un de mes paroissiens m'a assuré avoir considéré, pendant plus de trois quarts d'heure, de six heures un quart à sept heures, ce signe céleste. »

— La *Revue spiritualiste*, dirigée par M. Piérart, en insérant cette lettre, ajoute :

« Nos savants diront que ce fait est tout simple, que c'est tout uniment un effet de mirage. Ainsi ont-ils expliqué autrefois la fameuse croix de Migné. Puisque mirage il y a, va pour le mirage, en attendant que l'on explique comment sont venues aux bras de la croix aérienne les différentes couleurs de l'arc-en-ciel. »

Il nous paraît difficile d'admettre cependant qu'on puisse enregistrer tous les faits de ce genre sur la simple déclaration de gens de très-bonne foi sans doute, mais qui, souvent, croient avoir vu, et n'ont rien vu du tout. Il faut convenir que les savants ont bien un peu raison, et s'ils expliquent le fait que nous venons de rapporter par le mirage, la *Revue spiritualiste* nous semble se borner à ne rien expliquer du tout.

— La discussion qui vient d'avoir lieu à l'académie de la rue des Saints-Pères, sur la trachéotomie, nous donnera une fois de plus raison, et nous ne sommes

pas seul de cet avis, puisqu'un journal de médecine, *l'Abeille médicale*, en rendant compte des débats, conclut en faisant remarquer que, si l'art médical est resté stationnaire, l'art de la parole est en progrès.

— On lit dans le courrier de Paris de l'*Indépendance belge* :

« C'est dans le salon de la comtesse de Wonzowitz que j'ai rencontré pour la seconde fois M. Home avant son éclipse. Je l'avais déjà vu chez M. le comte de Komar, où il s'était livré à toutes sortes de prestidigitations fantastiques. Chez madame Wonzowitz, le célèbre médium fut un simple mortel. Pour rien au monde, il ne consentit à se lancer, les ailes déployées, dans le septième ciel de l'extase, et il se contenta de prendre part à une partie de jeux innocents organisée, à l'autre bout du salon, par des jeunes gens et des jeunes filles. Depuis ce soir, où je le vis si rétif à toute sollicitation, j'ai un vague soupçon que les médiums sont un peu comme les tables qu'on consulte.

« — Si vous saviez comme mon guéridon est spirituel, disait madame de Girardin, et comme il me répond avec à-propos et finesse. — Parce que c'est vous qui l'interrogez toujours, lui répliqua-t-on, c'est votre esprit qui répond à votre esprit; mais, faites-lui parler par *un autre*, et vous verrez s'il dira un mot. » Ainsi des médiums : ils ont besoin que l'on commence par croire à leur pouvoir surnaturel avant de les avoir vus à l'œuvre. Si on doute, ils ne répondront pas plus que les tables à l'interrogation. Or, madame Wonzowitz est trop la petite-fille de Voltaire par l'esprit, pour avoir une confiance illimitée dans les tours de force des différents alcides du monde surnaturel. On n'est pas parfait. »

— Nous avons parcouru la xxix^e livraison de *l'Encyclopédie magnétique*, dirigée par M. L.-A. Cahagnet, et nous y avons lu la conversion de M. Albéric Second (le spirituel chroniqueur de *l'Univers illustré*) au spiritualisme. Il n'a pas fallu moins de *trois esprits* pour convaincre celui de notre confrère... Mais laissons parler *l'Encyclopédie magnétique* :

« Il (M. Albéric Second) eut après occasion de parler d'une erreur qu'on avait commise, disant : « On m'a donc fait dire une *bêtise*, comme si je n'en disais pas suffisamment pour mon propre compte. »

« Juste ciel ! à peine ai-je formulé cette vérité blessante pour ma vanité littéraire, qu'une main *invisible* écrit ces mots sur mon papier :

« *Enfin, tu te rends donc justice !* » Signé : *Champiré, dit Diderot, acteur comique ; Mathieu Salle, ex-ténor ; Rafalgar, oculiste espagnol.*

« Un tel prodige me pénètre de *terreur* ; mes yeux s'ouvre à la lumière, et je m'enrôle sous la bannière du *spiritualisme*, humble soldat d'une cause dont M. S... d'Angers, est l'apôtre éloquent et convaincu. »

Signé : GÉROME (Albéric Second).

(*Encycl. magnét.*)

— Nous avons reçu plusieurs communications non signées. Nous informons nos correspondants que les lettres d'envoi doivent au moins être signées par les auteurs.

A. DUREAU.

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 7, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — *Du Fluide magnétique animal* (6^e article), par M. le docteur Louyet. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : 1^o Angine couenneuse : 2^o Rhumatisme articulaire. — *Société Philanthropico-magnétique de Paris* : Avis aux correspondants. — FAITS DIVERS.

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

6^e article (1).

Je me rappelle qu'il y a quelques années, un membre de la Société du mesmérisme rapporta à la-dite Société que, pendant qu'une dame se promenait près d'une forêt d'Amérique, avec sa fille âgée de sept à huit ans, celle-ci, qui tenait sa mère par la main, la tirait toujours de côté, comme si elle voulait la faire changer de direction. Sa mère lui ayant demandé pourquoi elle agissait ainsi, elle répondit qu'elle était attirée de côté malgré elle. Les yeux de cette dame

(1) Voir *l'Union magnétique* des 10, 25 décembre 1858, 10 janvier, 10 et 25 février 1859.

portant dans la direction indiquée par son enfant, elle vit, à quelques pas, un gros serpent dont les yeux étaient fixés sur sa fille; elle détruisit aussitôt le charme opéré par l'animal en rompant, par un mouvement rapide du bras, comme on le fait dans ce pays en pareille occasion, le jet fluïdique que l'on suppose partir du serpent.

D'après un grand nombre de faits rapportés par les auteurs, il est probable que le serpent est peut-être, de tous les animaux, celui qui exerce la plus grande action magnétique sur l'homme, et peut-être aussi celui qui ressent le plus son influence : comme le prouvent le grand nombre de bateleurs indiens qui domptent ces animaux; mais les faits qui prouvent l'action de l'homme sur le serpent sont infiniment plus nombreux que ceux qui prouvent celle du serpent sur l'homme.

Le Journal du magnétisme (année 1845, p. 618), rapporte un fait curieux de fascination par un tigre, sur un soldat :

« Le lieutenant-colonel Davidson traversait, à la tête d'un détachement, une forêt qui passait pour un repaire de tigres et d'autres bêtes féroces. Il recommanda que personne ne s'écartât. Mais un soldat, nommé Skellon, emporté par son amour pour la chasse, s'éloigna, armé d'un fusil de munition, afin de se distinguer en abattant quelques tigres. Si son absence n'eût pas été remarquée par ses camarades, il est probable que sa désobéissance aurait eu pour conséquence de le faire dévorer par quelque animal. Mais dès que son absence fût signalée, le commandant ordonna qu'on se mît à sa recherche. Un peloton de soldats se mit en marche, et trouva bientôt le chasseur, le fusil à la main, immobile et comme frappé de stupeur, les yeux fixés sur un buisson à environ

vingt verges (1) devant lui. On lui parla, mais il ne put répondre. On le secoua pour le tirer de cet état, mais ses yeux continuaient toujours d'être fixes. C'est alors qu'on observa, dans la direction de ses regards, la tête d'un tigre dont les yeux étincelants étaient attachés à la proie qu'il convoitait, pendant que sa longue queue se balançait avec grâce au-dessus de son dos, en signe de joie du festin préparé. On tira sur le tigre, qui tomba criblé de balles. Skellon fut ramené à sa tente. L'ébranlement qu'il avait reçu au cerveau était tel, qu'il fut plusieurs jours avant de recouvrer sa vivacité ordinaire.

« Il est probable que, dans cette circonstance, la fascination avait été réciproque entre l'homme et l'animal. Chacun d'eux était immobile et comme paralysé par le regard de son adversaire. C'était un duel étrange où l'arme était le regard. L'issue en était douteuse ; il semble cependant que l'homme commençait à faillir, et il aurait bien pu succomber sans l'intervention brutale des soldats. »

On lit dans *Eudoxe ou la Jeunesse prémunie contre les erreurs populaires*, par B. Allent (2 vol. in-12. t. I^{er}, p. 258), un exemple aussi plaisant qu'intéressant de fascination exercée sur un homme par un crapaud :

« Un magnétiseur se fiant aux effets prodigieux de la fascination, annonça que, dans une séance publique, il magnétiserait un crapaud : il avait de préférence choisi cet animal qui est naturellement timide, et qui fuit les regards de l'homme.

« Ce jour arrive : grande affluence pour voir un spectacle aussi étrange ; l'élite des petites maîtresses se rend au salon du magnétiseur, au risque de voir un

(1) La verge ou yard est de 91 centimètres.

crapaud, dont la vue inattendue causerait bien des évanouissements. L'assemblée est réunie et l'expérimentateur, l'œil brillant et le regard assuré, semble dire à l'assemblée : examinez-moi bien, c'est moi qui suis cet homme étonnant qui terrifie les crapauds. On apporte devant lui, sur un support étroit et élevé, l'animal hideux avec lequel il doit entrer en tête-à-tête. Le crapaud, effrayé à la vue de tant de monde, cherche à fuir ; mais il est sur une colonne, et sa chute est inévitable. Le magnétiseur, le poursuivant des yeux, rit de son inquiétude, quand l'animal, irrité de sa position, s'arrête et se met à son tour à regarder celui dont l'œil le poursuit : les gros yeux du hideux animal semblent lui sortir de la tête, tant ils sont menaçants ; ses pustules grisâtres se boursouflent, tout son corps acquiert un volume extraordinaire, et semble gonflé de venin ; il se couvre bientôt d'un pus qui suinte, en laissant exhaler une odeur d'ail aussi pénétrante que fétide ; le magnétiseur est vaincu, il a détourné les yeux, il pâlit, il tombe à la renverse et ne revient de son évanouissement que pour céder aux vomissements qui s'emparent de lui. Tout le monde s'enfuit avec dégoût, et le magnétiseur, magnétisé par le crapaud, n'est sifflé que le lendemain. »

La fascination exercée par le crapaud sur le magnétiseur n'est pas, ce nous semble, la seule cause productrice des effets éprouvés par celui-ci : l'urine infecte que rend le crapaud, quand il est en colère ou sous l'influence de la peur, et la substance laiteuse et fétide qui s'exsude alors de son corps, et que l'auteur de l'observation désigne à tort sous le nom de *pus* ; ces deux circonstances ajoutées à la fascination sont plus que suffisantes pour expliquer les phénomènes éprouvés par le magnétiseur. Les liquides odorants et plus ou moins venimeux dont nous venons de parler et

qui sont la seule défense du crapaud, privé qu'il est de dents et de toute autre arme offensive; ces liquides sont à la disposition de sa volonté, lorsque le danger le menace, comme l'électricité qu'émettent la torpille et l'anguille de Surinam, quand on veut les saisir, et paralysent aussitôt la main de leur ennemi.

On peut se demander, quand on a été témoin de pareils phénomènes en vertu desquels certains animaux produisent volontairement l'émission au dehors d'un fluide impondérable, pourquoi l'homme n'aurait pas aussi la même faculté d'émettre volontairement hors de lui un fluide impondérable, pour agir sur son semblable ou sur les animaux.

Communicabilité du fluide magnétique d'un animal à un autre animal.

Personne ne révoquera en doute l'action magnétique, ou, ce qui revient au même, la *fascination* que certains animaux exercent les uns sur les autres; il suffit de se rappeler l'action du *chien couchant* sur le gibier, action désignée sous le nom d'*arrêt*. On sait que cet animal a été ainsi qualifié, parce qu'il se couche ordinairement sur le ventre pour arrêter le gibier.

« Ce qu'on nomme *arrêt*, dit le docteur de La Salzède (p. 34), me paraît être la démonstration la plus positive, de l'action à distance d'un fluide insaisissable, émanant d'un corps vers un autre corps.

« Des deux êtres entre lesquels s'établit ici le courant, l'un, la perdrix, munie par la nature d'un appareil de locomotion, certes bien propre à la soustraire aux quadrupèdes, semble oublier, cependant, le parti qu'elle en peut tirer. Haletante, paralysée, respirant à peine sous l'influence incessante du regard qui la domine et dont elle ne peut plus détourner le sien, elle est absorbée au point de se laisser prendre à la main, sans même essayer de fuir; et qu'on ne dise pas

ici que c'est la terreur qui la fixe, non, elle ne craint pas : elle est fascinée ; elle est dans une sorte d'extase, ou, si l'on veut, de stupeur semblable à celle des oiseaux que va paralyser, au plus haut des arbres géants de la forêt vierge, l'œil également fascinateur du serpent. »

Le professeur Duméril, dont nous avons parlé dans le numéro du 10 février dernier, et qui admet l'influence magnétique de l'homme sur le serpent, ne croit pas à l'influence magnétique de celui-ci sur les animaux ; mais les faits qui confirment cette dernière influence sont tellement nombreux et appuyés par des autorités tellement respectables, qu'ils ne peuvent être révoqués en doute.

Une influence analogue à celle du chien d'arrêt sur le gibier se remarque, entre deux insectes, dans les régions intertropicales. Il existe dans ces régions un insecte coléoptère, à peu près de la grosseur et de la couleur de notre hanneton d'Europe. Cet insecte, connu dans l'endroit sous le nom de *cancrelat*, s'arrête subitement dans sa course, comme frappé de stupeur, à l'approche d'une certaine mouche verte, appelée par les indigènes *mouche maçonne*. Cet insecte, de l'ordre des hyménoptères et de la grosseur d'une guêpe, a reçu le nom de mouche maçonne, parce qu'elle construit un nid à la manière des hirondelles, avec de la terre humide.

Profitant de l'état de stupeur dans lequel le cancrelat est plongé, l'insecte fascinateur tombe sur lui et ne le quitte qu'après l'avoir fait périr.

Docteur LOUYET.

(La suite au prochain numéro.)

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

ANGINE COUENNEUSE.

La valeur du diagnostic de l'habile docteur, qui a vu le malade, donne de l'importance au fait qui va suivre ; aucun cas d'angine (avec fausses membranes), traité et guéri par le magnétisme, n'était parvenu à notre connaissance. Nous connaissons personnellement le malade.

M.

« Mon mari vient d'être très-gravement malade d'une angine couenneuse, et si mal, que j'ai cru devoir faire appeler un habile chirurgien, M. le docteur Maisonneuve. Celui-ci m'a dit, après avoir examiné la bouche et la gorge du malade, qu'il fallait faire l'opération, puis cautériser ensuite. Comme alors je me récriais, ce médecin ajouta : Madame, « c'est la mort de votre mari que vous voulez, car, je vous le déclare, il est en danger, et il n'y a pas autre chose à faire. »

« Mon mari était en effet très-mal ; rien ne voulait passer, et quand il buvait, ce qu'il avait bu descendait par le nez. M. Maisonneuve, voyant mon entêtement, sortit en me disant que je tuais mon mari. J'étais très-inquiète ; lorsque, soudainement, je pris le petit livre que vous avez offert à M. Tandé, votre Cours en douze leçons, et m'inspirant de ce que j'ai lu, je me mis à magnétiser mon mari, très-fortement depuis la gorge jusqu'au bas-ventre. Puis, je fis une infusion de fleurs pectorales que je magnétisai également. Après environ

une demi-heure la gorge et la bouche, qui étaient très-sèches, s'humectèrent, et, au bout d'une heure, quelques glaires sèches et dures se détachèrent. Enfin vers le soir, c'est-à-dire après environ trois ou quatre heures, j'avais magnétisé cinq ou six fois dans ce laps de temps, dix minutes chaque fois, les glaires (*sic*) se détachèrent en très-grande abondance, et le malade, qui ne pouvait cracher, eut plusieurs suffocations instantanées. Enfin la parole revint, la fièvre diminua, et M. Tandé, je l'espère, est bien guéri, puisqu'il a pu sortir aujourd'hui.

« Nous nous proposons d'aller vous marquer notre reconnaissance.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur Millet, votre dévouée.

« Maria TANDÉ.

« 69, rue du Bac. »

• RHUMATISME ARTICULAIRE.

Nous enregistrons le fait suivant, fort honorable pour le correspondant qui nous l'envoie.

G. B.

« Les soussignés certifient que le sieur Guittard Jacques, propriétaire, habitant de la commune de Mirefleurs, canton de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), a déclaré en leur présence qu'au moyen du magnétisme, M. Bonneton l'a radicalement guéri d'un rhumatisme du bras droit. Les douleurs qu'il en éprouvait étaient si violentes que, non-seulement il ne pouvait se servir de son bras pendant le jour; mais encore qu'il ne pouvait reposer durant la nuit, et ces douleurs étaient plus intenses à chaque changement de temps.

« Qu'en dix magnétisations le sieur Guittard a été complètement guéri et n'a plus éprouvé de douleur depuis plus d'un an, qu'ont eu lieu les opérations magnétiques.

« Que, désirant témoigner sa reconnaissance à M. Bonneton d'un si grand bienfait, le sieur Guittard lui a offert de l'argent, mais que M. Bonneton a constamment refusé, et lui a répondu que cette fois, comme toujours, il était suffisamment payé et dédommagé par le bien qu'il pouvait faire aux personnes qui l'honoraient de leur confiance, et qu'il éprouvait un plaisir infini d'être utile au genre humain.

« Finalement, qu'il a exigé une seule chose de lui, celle de vouloir bien lui délivrer le présent certificat, que lui, sieur Guittard, a délivré de grand cœur, avec gratitude et avec reconnaissance même; attestant enfin que sa guérison est l'unique effet du magnétisme, opéré par M. Bonneton.

« Délivré à Mirefleurs, le 28 août, 1857.

« D. PAULET.

« BOURDILLON, *maire.* »

A ce certificat, j'ajouterai une observation extraite de la lettre de notre correspondant, et qui me paraît digne de fixer l'attention et des magnétiseurs, parce qu'elle doit les encourager à persévérer, quel que soit le peu d'effet que paraissent produire les premières magnétisations; et des malades, en ce qu'elle doit leur éviter le découragement que peuvent amener quelques séances sans résultat, et leur faire espérer que tôt ou tard ils ressentiront les effets de l'agent magnétique.

« Je magnétisais cet homme vingt minutes tous les soirs, m'écrit M. Bonneton, et lui faisais des passes et des insufflations chaudes sur le bras : il comparait

cette chaleur de l'insufflation à du charbon ardent que je lui aurais appliqué. Après l'opération, son bras ne lui faisait plus mal ; *mais chaque fois que je recommençais, il avait des douleurs très-vives. A la 10^e magnétisation, la guérison était complète*, et, depuis le 25 août 1856, les douleurs n'ont plus reparu. »

J'ai constaté moi-même ce fait dans plusieurs circonstances, et quelquefois avec moins de succès que notre collègue, car six ou huit magnétisations avaient été faites souvent sans amener même le moindre soulagement ; et je dois ajouter que ce n'était alors qu'à force d'instances, que je parvenais à obtenir la continuation du traitement, le malade se croyant parfaitement l'objet d'une belle et bonne mystification. Puis tout à coup un mieux sensible, ou même une guérison complète changeait la face des choses ; et alors j'étais un envoyé du Ciel... ou un sorcier.

Courage donc et persévérance ! La patience vient à bout de tout.

G. BERTIN.

SURDI-MUTITÉ.

Nous recevons la lettre suivante, à laquelle nous répondrons dans notre prochain numéro :

« Toulouse, le 23 février 1859.

« En novembre 1858, un habitant de notre ville, M. Maurice Dalmondy, me fit appeler pour me demander si je voulais essayer de le magnétiser. M. Dalmondy, âgé de trente ans, était devenu sourd-muet à l'âge de onze ans, à la suite d'une fièvre typhoïde, et les divers moyens employés par la médecine n'avaient pu le guérir.

« Je commençai à le magnétiser le 7 novembre 1858,

et depuis bientôt un mois, c'est-à-dire après trois mois de magnétisation, j'ai le bonheur d'obtenir un succès complet, prouvant une fois de plus la puissance du magnétisme.

« Le commencement de ce traitement eut lieu, comme il est dit ci-dessus, le 7 novembre 1858. Je magnétisai M. Dalmondy une heure tous les jours; et, le 12 du même mois, une grande sensibilité magnétique se développa chez lui, ce qui me donna espoir d'obtenir une grande amélioration prochaine.

« Le 29 dudit mois, il put entendre le mouvement d'une pendule placée à quelques centimètres de distance. Ce bien-être me fit redoubler d'énergie, et, le 16 du mois de décembre, il entendait le bruit de sa montre placée à un pouce de distance de son oreille.

« Jusqu'à la veille de cette même date il n'avait pu encore parler, et ce ne fut qu'après la magnétisation du 16 qu'il se mit à crier : *Ah !* Alors, il se leva comme un fou, et se mit à parcourir la chambre à grands pas.

« Je dois vous avouer que j'eus peur. Je croyais avoir provoqué un transport au cerveau, tellement j'avais mis d'action à le magnétiser ce jour-là.

« Brusquement il me sauta au cou et m'embrassa. Je le questionnai, mais en vain; l'émotion était trop forte. Ce ne fut que quelques minutes après la scène que je viens de décrire, qu'il me dit : « Vous m'avez rendu la parole; je puis parler. » En effet, il parlait comme si jamais il n'avait été privé de cette faculté.

« Je continuai à le magnétiser, afin de ramener l'ouïe à son état normal, et quelques séances me suffirent pour obtenir une entière guérison. Malgré cela, je le magnétisai jusqu'au 7 du mois de février dernier, et depuis lors la guérison ne s'est pas démentie un seul instant.

« Veuillez me faire donner, par la Société, l'explication d'un fait aussi prompt : c'est pour moi un phénomène que mon âge et mon peu d'expérience ne me permettent pas de comprendre.

« Agréez, etc.

« B. CAZENEUVE,

« Correspondant de la Société philanthropico-magnétique de Paris. »

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS.

Nous insérons, pour ceux de nos collègues qui ne l'auraient pas reçue, la circulaire adressée, en janvier 1859, à tous les membres correspondants de la Société. Prière d'adresser les réponses à M. A. Dureau, secrétaire général, 7, rue de La Tour-d'Auvergne.

« Paris, 25 décembre 1858.

« Monsieur et cher collègue,

« Nous venons rappeler à votre souvenir la *Société Philanthropico-magnétique de Paris*, dont vous êtes membre correspondant.

« Depuis que nous n'avons eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles, notre Société a agrandi le cercle de ses relations, et nous avons pu fonder un journal destiné à la propagande en même temps qu'à l'étude de la science magnétique.

« Nous venons faire appel au concours que vous

nous avez toujours offert en diverses circonstances, et vous demander, conformément aux statuts qui nous régissent, de vouloir bien nous faire connaître, par un rapport ou par une simple lettre :

« 1° L'état où se trouve le magnétisme dans la contrée que vous habitez ;

« 2° Les faits de magnétisme, de somnambulisme, de spiritualisme, etc. (tables tournantes et parlantes), dont vous auriez été témoin, ou qui seraient parvenus directement à votre connaissance ;

« 3° Les faits de guérison obtenus à l'aide des divers moyens que nous venons d'énumérer ;

« 4° Tous ceux enfin se rattachant directement ou indirectement à la science que nous étudions.

« Agréez, etc.

« *Le Président de la Société,*
« Docteur DU PLANTY. »

REVUE DES JOURNAUX. — FAITS DIVERS.

— Nous lisons dans le *Journal de Toulouse*, du 9 janvier :

« Le *magnétisme*, science occulte et mystérieuse, passionne les uns, étonne les autres, et compte autant d'ennemis que de partisans. Comme tous les phénomènes sortant du cercle ordinaire, il excite l'incrédulité. On le raille parfois, on le bafoue très-souvent. Mais en dépit de tous les efforts, il vit, il existe et manifeste à chaque instant sa puissance irrésistible. Frêle

vapeur encore endormie aux bords de l'horizon, il ressemble à un point imperceptible signalant de temps en temps sa présence par quelques éclairs, qui aveuglent et éblouissent ses détracteurs les plus acharnés. On le subit malgré soi; et son essence, qui est d'échapper à l'analyse, sert à lui prêter plus de force et d'énergie.

« La plus grande plaie du magnétisme est le charlatanisme. Exploitée par d'habiles industriels, cette science a servi trop souvent de tréteaux de parade. Le ridicule l'a cruellement frappé, et pour se relever de cet échec moral, il lui faut engager une lutte incessante.

« Un des adeptes les plus intelligents du magnétisme est M. Cazeneuve. Apôtre fervent d'audacieuses doctrines, il les a embrassées avec toutes les ardeurs d'un prosélytisme sincère et désintéressé. Madame Ernestine Cazeneuve est un sujet fort remarquable, sur lequel on peut étudier les faits les plus saisissants et les plus extraordinaires du magnétisme, et les séances données à la *Salle philharmonique* ont été couronnées d'un brillant résultat.

— Nous recevons de Nîmes le prospectus d'un nouveau journal, dont nous avons déjà annoncé l'apparition : *La Revue des sciences occultes et naturelles*. Le cadre de ce journal est vaste et promet beaucoup, puisque son actif éditeur annonce qu'il va s'occuper de *magnétisme*, de *magisme*, de *cartomancie*, de *nécromancie*, d'*alchimie*, de *thérapeutique magnétique*, etc.; et il nous paraît bien difficile, nous ne disons pas impossible, qu'il tienne tout ce qu'il promet.

Ce que nous approuvons sincèrement aujourd'hui, c'est la déclaration de M. Manlius Salles : « que les articles seront suivis de la signature de leurs auteurs, et

que les pseudonymes et les anonymes ne seront point admis. » — Avis aux journaux spiritualistes.

— M. le docteur Du Planty termine en ce moment, pour *l'Union magnétique*, la traduction de deux chapitres extraits d'un livre anglais (l'un, *sur le rêve*, l'autre, *sur le somnambulisme naturel*), dont l'auteur est un médecin distingué. Ce travail, suivi de notes du traducteur, nous a paru d'un grand intérêt.

— Depuis la retraite de M. Hébert (de Garnay), la *Société du mesmérisme* éprouve de grandes difficultés à se réorganiser. Deux écrivains magnétistes distingués, tous deux vice-présidents de cette Société, MM. A. Morin et Petit d'Ormoy, viennent encore de renoncer à leurs fonctions.

— Le *Courrier des Artistes*, de Toulouse, du 20 janvier, reproduit l'article suivant :

« M. P..., homme de mérite et surtout adepte énergique de M. Home, avait réuni plusieurs de ses amis. Les tables étaient préparées, les corbeilles sur les tables ; le maître de la maison faisait évocation sur évocation.

« Rien ne venait, et les incrédules allaient rire... quand tout à coup on entend un gratterment ; — comme chacun sait, les *esprits* se plaisent à gratter ; — puis, trois coups... — trois coups, nombre cabalistique!...

« — A genoux, Messieurs, s'écrie P... imposant, voici l'ange Azraël !

« Les incrédules se regardaient, déconcertés.

« Cependant, on entendit des murmures d'abord indistincts, puis mieux accentués : c'était à faire frissonner les sceptiques les plus endurcis, M. P... triomphait.

« — Niez-vous encore, Messieurs ? s'écria-t-il.

« — O *esprit* ! dis-moi d'où tu viens ? — De là-haut.

» — De là-haut : entendez-vous, Messieurs ?

« — Où vas-tu? — J'y retourne. — Dis-moi ton nom? — Pierre.

« — Ce doit être l'apôtre! s'écria P..., et il allait continuer son interrogatoire, lorsqu'un des assistants enleva lestement le devant de la cheminée, adressant à l'*esprit* la question suivante :

« — Combien prends-tu pour descendre de là-haut et y remonter? — *Quinze choux, mon bon monchieur.*

« L'*esprit* était un ramoneur auvergnat dans l'exercice de ses fonctions : il était entré par la cheminée du voisin.

« Le malheureux P... est parti pour la campagne ; il y passera l'hiver. »

— Nous venons de lire les deux premiers numéros d'un nouveau journal *l'Unité scientifique et littéraire*, qui nous semble plein d'enthousiasme, de jeunesse, qui traduit Anacréon, et en parle d'une manière neuve et originale. Le journal est imprimé sur papier superbe ; ses rédacteurs ont d'excellentes intentions, et tous nos vœux les accompagnent.

A. DUREAU.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS.

Conformément à l'article 56 des statuts, et par décision de l'assemblée générale du 4 janvier 1859, les sociétaires dont les noms suivent, cessent de faire partie de la Société, par suite du non-payement de leurs cotisations :

Renjeval, Cailleret, Vaublin, Isabelle, Engelman, Pierson-Favrot, Tandé, Meifred-Devals, Guenée, Végis, Edelblut, Vériot, Dupeire, Viart-Courant, Vauchel et Madoumier.

Le Président : D^r DU PLANTY.

Le Gérant, MILLET.

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 7, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — *Du Fluide magnétique animal*, par le docteur Louyet (7^e article). — CORRESPONDANCE : *Discussion sur le spiritualisme*. — FAITS DIVERS.

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

7^e article (4).

COMMUNICABILITÉ DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL AUX VÉGÉTAUX.

Tous les corps organisés peuvent éprouver l'influence vivifiante du fluide vital, et des faits nombreux prouvent que la végétation peut être activée notablement par cet agent.

Comme preuve de cette influence, je ferai connaître l'expérience suivante, faite par un ancien membre de l'ancienne Société du Mesmérisme, M. Seydel, demeurant rue des Francs-Bourgeois, n° 1 :

« Ce magnétiseur ayant exposé au mois de mai,

(1) Voir *l'Union Magnétique*, numéros des 40, 25 décembre 1858, 10 janvier, 40, 25 février et 40 mars 1859.

dans une caisse, sur une fenêtre en plein midi, deux rosiers de la même espèce, de la même grandeur, et âgés chacun de trois ans : l'un fut magnétisé tous les jours et arrosé d'eau magnétisée ; l'autre ne fut pas magnétisé, et fut arrosé avec de l'eau ordinaire.

« Au bout de trois semaines, le rosier magnétisé avait dix-huit belles roses, et dépassait de beaucoup en grandeur et en vigueur son voisin, chez lequel on ne voyait que quelques boutons en voie d'éclosion.

« Le même magnétiseur fit une expérience analogue sur deux belles-de-nuit qui avaient été plantées en même temps, dans la même terre et à la même exposition que les rosiers.

« Voyant que l'une d'elles paraissait à sa naissance souffrante et mal venante, tandis que l'autre avait tous les attributs d'une végétation vigoureuse, il se mit à magnétiser directement et avec de l'eau magnétisée celle qui était malade, tandis que l'autre n'était arrosée qu'avec de l'eau ordinaire.

« Au bout de quinze jours, M. Seydel vit avec satisfaction que la belle-de-nuit malade s'élevait à la hauteur de 45 centimètres, tandis que l'autre n'avait pas atteint 25 centimètres. La racine de la première avait 10 centimètres de longueur ; celle de la deuxième n'en avait que 5. Enfin, les fleurs de celle-ci étaient loin d'être aussi nombreuses et d'avoir autant d'éclat que celles de la belle-de-nuit qui avait été malade et magnétisée. »

Une expérience du même genre a été faite par Lafontaine.

« Un horticulteur, dit ce magnétiseur (p. 261, 2^e édition), avait deux géraniums dont l'un se mourait et n'avait jamais plus d'une feuille, qui jaunissait et tombait aussitôt ; l'autre était constamment vert et se conservait très-bien.

« Je magnétisai celui qui se mourait, et, après quelques jours, il eut plusieurs feuilles qui ne jaunirent plus. Le géranium prit de la vie, et bientôt après il fut couvert de feuilles ; bien plus, il avait dépassé de beaucoup celui qui n'était pas malade. Je continuai, et il donna des fleurs avant l'autre.

« Je dus penser, et l'horticulteur également, que le fluide communiqué à cette plante lui avait donné de la force et de la vie. Je l'avais arrosé avec de l'eau magnétisée, pendant que l'autre était arrosé avec de l'eau ordinaire. »

M. Picard, médecin horticulteur à Saint-Quentin, a fait à ce sujet des expériences sur une grande échelle. Ces expériences, consignées dans l'ouvrage de M. Lafontaine, ont parfaitement réussi.

L'exemple suivant, cité par le docteur de la Salzède (*Lettres sur le magnétisme animal*, p. 37), prouve que si le magnétisme humain a une influence incontestable sur les végétaux, ces êtres organisés ne sont pas moins influencés par les animaux.

« Je ne sais, dit ce médecin, jusqu'à quel point j'oserai vous citer ici, comme exemple de l'influence magnétique des animaux sur les végétaux, un fait bien connu des cultivateurs, et que sa singularité du moins me fait un devoir de signaler à votre attention.

« Vous savez qu'on tanne les cuirs au moyen de l'écorce de chêne, et que, pour se procurer celle-ci, on l'enlève, pendant la montée de la sève, aux jeunes branches de cet arbre, qu'on abat à cet effet dans les forêts et dans les taillis. De nombreux ouvriers sont employés à ce travail, qui s'exécute ordinairement avec la plus grande facilité. Eh bien ! qu'un troupeau de moutons vienne à passer dans l'endroit du bois où l'on fait le *pelard* (c'est le nom qu'on donne à cette écorce), la sève semble se résorber à l'instant, et la difficulté

du travail devient telle que l'on est quelquefois réduit à l'abandonner. »

COMMUNICABILITÉ DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL AUX
CORPS INERTES.

Non-seulement le fluide magnétique peut être communiqué aux animaux et aux végétaux, mais encore aux objets inanimés. Cela résulte d'ailleurs de la onzième proposition de Mesmer, laquelle proposition est ainsi conçue :

« L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées aux corps animés et inanimés. Les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles. »

Pour prouver la communicabilité du fluide magnétique aux corps inanimés, Mesmer présenta un jour à M. Ingenhousze, membre de l'académie royale de Londres, six tasses de porcelaine, et le pria de lui indiquer celle à laquelle il voulait qu'il communiquât la vertu magnétique. Mesmer, après s'être éloigné du sujet (mademoiselle OEsterline), toucha la tasse qui avait été choisie par Ingenhousze, revint avec lui près de cette demoiselle, sur une des mains de laquelle il fit appliquer successivement les six tasses. A peine cette main fut-elle en contact avec la tasse touchée par Mesmer, que mademoiselle OEsterline la retira aussitôt en accusant de la douleur.

M. Ingenhousze ayant de nouveau appliqué successivement les six tasses, obtint le même résultat.

Le docteur Charpignon, dont l'important ouvrage devrait être au premier rang dans les bibliothèques des magnétiseurs, cite plusieurs exemples analogues et peut-être plus concluants.

« Ayant, dit cet auteur, p. 24 (1), quatre fioles de verre blanc, j'en magnétisai une à l'insu du somnambule. Présentant ces quatre flacons au somnambule, il en indique un comme étant rempli d'une vapeur lumineuse. C'est en effet celui qui a été magnétisé.

« Cette expérience, répétée un grand nombre de fois avec des sujets différents, a toujours donné les mêmes résultats.

« Pour que le phénomène ne fût pas seulement une transmission de pensée, ces flacons furent parfois magnétisés par d'autres personnes, à mon insu, comme à celui du somnambule. »

« Un flacon (p. 56) ayant été chargé par trois magnétiseurs immédiatement l'un après l'autre, la somnambule dit voir trois fluides superposés par couches, et en indiqua l'ordre exact. »

Le docteur Beaux magnétisa un jour une tasse à café parmi une douzaine qui étaient sur un guéridon, recouvrit le tout d'une serviette, et alla chercher, dans une pièce voisine, une jeune personne qui était en somnambulisme. Après avoir enlevé la serviette, il demanda à la somnambule si elle reconnaîtrait, parmi les douze tasses, celle qui était magnétisée?

« Ce n'est pas bien difficile, dit-elle, car elle flambe comme un bol de punch : *la voilà!* » montrant celle qui avait été magnétisée.

Docteur LOUYET.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Charpignon, *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme*, 1 vol. in-8°. 1848.

Errata du N° du 10 mars.

Page 66, ligne 4^{re} : ajoutez *se* avant *portant*. — Page 66, ligne 14, remplacez les deux points par une virgule. — Page 69, ligne 5, supprimez *et* qui termine la ligne.

DISCUSSION SUR LE SPIRITUALISME.

Nous commençons ci-après l'insertion, par ordre de dates, des diverses communications qui nous ont été adressées, en réponse à notre proposition d'ouvrir une discussion sur le spiritualisme.

Nos lecteurs penseront sans doute avec nous et avec nos correspondants que, sans nous prononcer sur l'avenir, et tout en accueillant les faits et les idées spiritualistes qui pourraient présenter un intérêt réel, *l'Union magnétique* doit demeurer avant tout le journal du magnétisme et de ses applications directes.

Le Comité de Rédaction.

M. A.-S. Morin a, l'un des premiers, répondu à notre appel par la lettre suivante :

« Mon cher collègue,

« Dans votre numéro du 10 janvier, vous ouvrez une discussion sur le spiritualisme (ou spiritisme), vous faites appel à vos lecteurs, et vous leur posez, comme cadre d'études, un article que vous empruntez à la *Revue spirite*.

« J'approuve votre empressement à rechercher tout ce qui peut fournir de nouvelles lumières sur ces questions graves et épineuses; vous prouvez par là votre amour de la vérité. Mais permettez-moi de vous soumettre quelques observations sur la marche que vous avez adoptée, et qui me paraît sujette à quelque critique.

« La *Revue spirite* n'a pas pour but la discussion; elle ne se propose pas de démontrer au public la vé-

rité d'une doctrine, ni de répondre aux objections. Elle s'adresse à des fidèles, et a pour but leur édification. Pour ses lecteurs, le spiritisme n'est plus en question ; on suppose leur foi solidement établie : on n'y discute donc que des points secondaires, sur lesquels les révélations jusqu'ici obtenues peuvent encore laisser quelque obscurité. Aussi le rédacteur en chef, dans l'article que vous lui avez emprunté, se borne-t-il, quant aux points fondamentaux, à les formuler comme des articles d'un symbole ; il parle avec l'autorité d'un pontife qui s'adresse à ses ouailles. C'est ainsi qu'entre *l'Univers* et ses lecteurs la vérité du catholicisme est toujours sous-entendue, et sert de point de départ à toutes les discussions.

« Je suis loin de blâmer cette manière de procéder ; mais il est clair qu'elle n'est praticable qu'avec un certain public. L'article dont il s'agit, très-convenable dans la *revue* où il figure, se trouve déplacé dans votre journal, où il est présenté, non plus à des sectaires convaincus, mais à des chercheurs pour lesquels le spiritualisme tout entier est en question. C'est bien ainsi que vous l'entendez, puisque vous invitez vos amis à examiner d'abord le premier point, ainsi conçu : « Il existe, en dehors du monde corporel visible, des « êtres invisibles qui constituent le monde des esprits. » La raison ne peut fournir *à priori* aucune solution sur cette question. On peut certainement admettre que l'échelle des êtres ne s'arrête pas à l'homme, et que la vie doit se manifester sous une infinité de modes ; mais, qu'il existe des êtres *invisibles*, et que ces êtres puissent entrer en communication avec nous, c'est ce que nous ignorons complètement, et nous ne pouvons rien apprendre à cet égard que par des faits bien observés. C'est donc par l'examen des *faits* que doit commencer toute étude rationnelle du spiritualisme. Tant

que nous ne serons pas arrivés, par un ensemble d'expériences bien dirigées, à constater l'existence des esprits, il serait vraiment déraisonnable de perdre son temps à discuter toutes les autres questions sur la hiérarchie des esprits, leurs attributs, leur caractère, leur mode d'opérer, etc.

« C'est là le motif qui, lors de la conférence ouverte à la Société philanthropico-magnétique, m'a déterminé à proposer, avant tout, une enquête sur les faits présentés par les partisans du spiritualisme, comme preuves de l'intervention des esprits. Ma proposition a été adoptée à l'unanimité moins une voix ; une commission a été nommée ; elle a commencé ses travaux dont elle fera connaître le résultat. En dehors des faits que cette commission recueillera, il en est d'autres sur lesquels votre journal pourrait porter son examen, en discutant les témoignages et les relations : ce seront là des recherches utiles, qui, sans doute, contribueront à éclairer le public. Mais en dehors de la question capitale de la réalité des faits, je regarde comme prématurée et comme parfaitement oiseuse toute discussion sur la nature d'êtres dont l'existence même est problématique.

« Les spiritualistes, qui se livrent à un ardent prosélytisme, qui souvent déplorent avec amertume l'incrédulité de ceux qui n'ont pas répondu à leur appel, me semblent s'y prendre fort mal pour multiplier les conversions. A les entendre, rien n'est plus commun que les prodiges des esprits, et tout homme de bonne volonté peut en être témoin ; et si vous leur demandez de vous faire voir quelques-unes de ces merveilles dont ils ont publié des récits pompeux, ils éludent, sous divers prétextes. Refuser ainsi les moyens de conviction à ceux qui, de bonne foi, cherchent à s'éclairer, c'est déclarer implicitement qu'on veut faire de cer-

taines connaissances le privilège exclusif d'un cercle d'initiés. S'il en est ainsi, le public n'a point à s'occuper d'une église dont l'entrée lui est interdite, de chercher à supputer la valeur d'une doctrine qui s'enveloppe de ténèbres... Les spiritualistes, nous le savons, se défendent d'une telle prétention, et proclament que le flambeau de leur révélation doit luire pour tout le monde; alors comment expliquer leur répugnance à l'examen des faits?

« Je me suis présenté, au nom de la commission d'enquête, chez M. Allan Kardec, directeur de la *Revue spirite*, et je lui ai demandé s'il pourrait me faire voir quelques manifestations. Allant au-devant de l'objection sur l'irrégularité et l'incertitude de faits attribués à des êtres intelligents et libres, j'observai que la commission assisterait à autant de séances qu'il serait nécessaire, et qu'elle apporterait dans son examen toute la patience désirable. M. Kardec me répondit qu'il soumettrait ma proposition à la Société dont il était président, et qu'il me ferait connaître la décision qui serait prise... J'attends toujours, et je ne sais si la Société s'est prononcée. Son silence prolongé depuis plus de deux mois, annonce bien peu d'empressement à répandre la doctrine. Si, enfin, elle prend le parti d'offrir des faits à la commission, c'est sur l'examen de ces faits que devront d'abord rouler les débats. Si, au contraire, elle refuse, comme le fait pressentir son silence, que penser alors de ces affirmations si tranchantes sur les miracles qui sont censés se produire journellement? Que penser des doctrines basées sur ces miracles?

« *L'Union*, ce me semble, ferait sagement d'ajourner toute discussion sur ces doctrines; de ne point ouvrir ses colonnes, par exemple, à des dissertations sur le *périsprit*, la *réincarnation*, etc. Tout cela n'a pour

garant que les révélations des esprits : il faut donc commencer par établir qu'il y a des esprits qui se manifestent. Si on refuse de fournir cette preuve, il ne reste plus que des affirmations gratuites sur des matières qui ne sont pas susceptibles de vérification. Il n'y a donc plus de discussion possible. Le fidèle croit... parce qu'il croit : quant à l'homme qui veut conserver l'usage de sa raison, il ne se soumet qu'autant qu'on lui présente des motifs capables de le convaincre.

« En résumé, tant que la *Revue spirite* n'aura pas démontré la réalité des faits qu'elle allègue, son langage doit être considéré comme adressé exclusivement aux dévots de son église; et *l'Union magnétique*, qui n'est pas de la paroisse, aurait tort de faire à son symbole l'honneur d'une discussion.

« Agréez, mon cher collègue, etc.

« A.-S. MORIN. »

— Nos lecteurs liront avec intérêt la lettre charmante que nous adresse M. le docteur Charpignon. Écrite dans une forme toute confidentielle, l'auteur a cependant indiqué, en peu de phrases, la situation actuelle du magnétisme et les sérieux obstacles qui s'opposent à son classement officiel.

Personnellement, je suis heureux que M. le docteur Charpignon regarde comme inopportune, dans les colonnes de *l'Union magnétique*, la question du spiritualisme.

A. D.

« Orléans, 25 février 1859.

« Mon cher secrétaire,

« Vous m'envoyez une circulaire de la Société philanthropico-magnétique, par laquelle on demande des renseignements tellement étendus sur les applications

et transformations multiples du magnétisme, qu'il faudrait bien des pages pour répondre convenablement au désir de la Société. Or, malgré l'incontestable utilité qu'aurait un pareil travail exécuté de toutes parts, je n'ai pas le temps de m'y livrer, et je me borne à quelques réflexions sommaires.

« Quel est l'état du magnétisme autour de moi?... Je ne puis mieux définir cet état qu'en disant que le magnétisme est dans une sorte de suspicion; et je crois qu'il en est de même partout. Son existence, son action n'est un doute que pour le petit nombre aujourd'hui; mais son utilité, mais son efficacité, mais sa moralité? Ici, doute général, controverse, opposition; et cela, parce qu'on n'aperçoit personne d'important, occupant une place médicale, qui l'emploie sérieusement et d'une manière suivie.

« La flétrissure (le mot n'est pas trop fort) qui s'attache à quiconque se spécialise dans la pratique du magnétisme, vient de ces nombreux prestidigitateurs qui ont colporté et étalent encore l'art magnétique sur les théâtres des foires; de ces somnambules menteuses, qui parlent à tort et à travers sous la direction d'un portier, d'un saltimbanque ou d'une comère, de la réprobation continuelle de la science et de l'autorité. Qui êtes-vous? qu'êtes-vous donc, vous qui prétendez à l'honnêteté, à la véracité, à une puissance qu'on ne saurait, certes, chercher parmi ces confrères de ruelles et de tréteaux? La médecine est jalouse? Mais le gouvernement ne protégerait-il pas une science, un art réels? ne saurait-il pas faire quelque règlement de police? Loin de là, on vous enserme dans le huis-clos.

« Telles sont les causes morales de l'état de langueur du magnétisme en province comme à Paris. A Paris, croyez-vous donc être beaucoup de chose?

Que pèsent une centaine de magnétiseurs avoués et avouables? Quels résultats sérieux voyons-nous sortir de ce foyer de l'intelligence et des sciences?

« Et pourtant il est vrai ce magnétisme! Il lui manque un régulateur sévère, mais fécond par cette sévère épuration même. Le temps apportera cette amélioration pour la science, et cette expulsion des indignes.

« Les somnambules à consultation? mais c'est un fléau! Pour une lucide, dix friponnent ou se trompent, de façon à regretter la médecine des bergers et des matrones de village. Et pour tout le monde, c'est là le magnétisme.

« Cet abus ne cessera aussi que quand, le principe étant reconnu, un jury de surveillance pourra fonctionner, à l'instar des jurys médicaux et pharmaceutiques. J'ai, sur ces questions fondamentales, mes idées mûries, arrêtées, rédigées, et si quelque confrère bien en cour voulait me ménager un petit entretien avec certains princes amis de la vérité, peut-être un coup d'État éclaterait-il. Mais l'eau coule dans ses mêmes rives et y coulera longtemps encore avant qu'un chétif roseau jeté en travers puisse changer ou modifier son cours.....

« Je récrimine bien, mon cher monsieur Dureau; mais je connais la plaie, et mon métier est de sonder les plaies, de les guérir aussi, pensez-vous? Ah! n'ai-je pas, au début de ma carrière, adopté pour devise : *Je le panse, Dieu le guérit!* Donc, quand Dieu trouvera le moment propice, il suscitera l'homme qui guérira les plaies du magnétisme.

« Et le spiritualisme? autre chose encore! Vous voulez que *l'Union*, ce modeste et petit journal, parle de cette autre face du magnétisme? Mais triplez alors son format. Le magnétisme a trois points de vue caractérisés :

« 1° Lois de rapports, physiologie ;

« 2° Application pratique à la médecine ;

« 3° Phénomènes transcendants, métaphysique, psychologie, spiritualisme, comme on voudra.

« Les bases de la science sont encore trop peu solides, les lois physiologiques trop mal définies, les applications médicales trop contestées, pour négliger ces parties essentielles du magnétisme à l'effet de se livrer à la recherche des phénomènes spiritualistes. Ce triple travail, que je signale comme devant correspondre aux manifestations du magnétisme, doit se partager au moins en deux groupes de travailleurs et de penseurs, lesquels devraient se retrouver pour conclure et synthétiser. Mais que *l'Union*, si pauvre déjà d'études pratiques, aille se faire l'écho des études spiritualistes ; non : c'est amoindrir son influence spéciale. Vous devez mettre vos efforts à constituer, à élucider la partie physiologique et médicale du magnétisme, et la part est belle et large.

« Apercevez-vous quel gigantesque travail pour l'avenir ? Car à peine les ébauches des trois branches de la science dite magnétique sont-elles commencées ! Dresser le programme de l'édifice de la science serait déjà une œuvre capitale. J'en ai inscrit le *titre* par mon *livre* : Physiologie, médecine et métaphysique du M... ; mais faire l'œuvre ! ah ! où suis-je ? que suis-je ? que puis-je ?

« Assez ! mon cœur se serre et mon esprit brûle.

« Docteur CHARPIGNON. »

— On nous écrit de Vendôme :

« Hélas, il faut bien le reconnaître, le magnétisme depuis quatre-vingts ans n'est guère plus avancé qu'alors, en résultats scientifiques. S'il est plus connu,

plus répandu, il est aussi plus exploité, surtout en province, par les charlatans.

« Allons, messieurs les spiritualistes, ne vous évertuez pas inutilement à vouloir pénétrer le sublime principe de l'organisation de l'admirable univers.... Vous perdez un temps précieux, et feriez mieux d'essayer à comprendre la partie naturelle des phénomènes que nous avons constamment sous les yeux, et d'étudier à perfectionner les résultats pratiques qu'on peut en tirer : à savoir le soulagement et parfois la guérison des maux nombreux qui nous affligent sans cesse... Le magnétisme et le somnambulisme offrent un champ assez vaste à nos investigations et à nos recherches, pour que nous laissions de côté tel ou tel personnage de la Grèce antique, dont l'unique récréation serait de venir débiter dans un salon des banalités philosophiques d'un goût plus ou moins contestable.

« L'homme n'a pas même l'intelligence nécessaire pour entrevoir les merveilles répandues autour de lui, et, toujours orgueilleux, il veut pénétrer et approfondir ce qui ne lui sera jamais donné de comprendre. »

.....
DUPUY.

FAITS DIVERS.

Si le magnétisme exploite la crédulité publique sur les tréteaux des champs de foire ; il peut au moins, même étant donné en spectacle, concourir à un but

plus élevé, ainsi que le témoigne l'article suivant, que nous lisons dans le *Journal de Gand*, du 2 mars 1849.

Nous ne pouvons qu'engager le principal acteur de cette relation à continuer d'appliquer le magnétisme au traitement de maladies bien constatées ; il peut, par ce moyen, rendre d'utiles services à la science de Mesmer ; une bonne guérison est un argument solide contre l'incrédulité de la foule.

« Avant-hier, M. Regazzoni a donné, au théâtre Minard, sa dernière séance publique de magnétisme. Elle avait attiré un public fort empressé et fort nombreux, désireux surtout de voir se réaliser une promesse de l'affiche, bien faite pour piquer la curiosité.

« Le célèbre magnétiseur avait annoncé qu'il essaierait, « par l'empire de sa volonté et de sa force magnétique, de produire un effet de guérison sur une « personne, frappée de paralysie depuis plusieurs années. »

« Après ses expériences ordinaires, qui toutes ont très-bien réussi, on a amené un paralytique sur la scène : c'était J. De Buck, aubergiste à la Tête-d'Or, petite Turquie, près de l'église de St-Nicolas, n° 4, âgé de 50 ans, et connu de toute la ville. Depuis 1853, le pauvre homme était paralysé des mains et des bras, de telle sorte que sa femme devait le soigner comme un enfant. Après avoir eu recours au conseil de plusieurs médecins, qui l'avaient déclaré incurable, il s'est adressé à M. Regazzoni pour tenter la chance du magnétisme. Le professeur italien se plaça devant le malade, après avoir fait constater par plusieurs médecins l'état de la paralysie complète. Dans toute la salle il régnait un silence religieux. Après avoir magnétisé pendant dix minutes, M. Regazzoni dit à l'homme qu'il allait relever les bras... et il les releva ; — qu'il ferait avec ses mains ce qu'il n'avait pas fait depuis cinq

ans... et le malade mit, avec peine il est vrai, sa casquette sur sa tête et porta un morceau de pain à sa bouche. A ce moment il éclata, par toute la salle, une tempête d'applaudissements. Le magnétiseur fit comprendre à De Buck que ce n'était là qu'un commencement de guérison, et que dans quelques jours il tâcherait de faire disparaître sa paralysie complètement.

« Ensuite M. Regazzoni a magnétisé un petit garçon de 13 ans, demeurant hors la porte de Bruges, n° 99, près de la Pomme, qui depuis cinq ans était paralysé du côté gauche et ne pouvait mouvoir ni sa jambe ni son bras gauches. Le magnétiseur est parvenu à faire disparaître la paralysie, à tel point que le petit garçon s'est mis à marcher et à courir comme les personnes parfaitement saines.

« Ce résultat inespéré fit éclater également d'enthousiastes applaudissements, et M. Regazzoni fut rappelé sur le théâtre par une salle émue.

« Un peu après il y eut une scène plus touchante encore. La mère du pauvre petit, tout en pleurs, vint remercier M. Regazzoni, parce qu'à cet enfant, pour qui on avait fait tant de vaines tentatives, il venait de rendre le bonheur et la santé. » (*Journal de Gand.*)

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNETIQUE DE PARIS.

Avis. — Le Bureau a l'honneur d'informer MM. les sociétaires qu'il y aura séance particulière le mardi 5 avril, à huit heures et demie *très-précises* du soir; à neuf heures, conférence *sur les divers procédés de magnétisation et de démagnétisation.*

Le mardi 12 avril, à huit heures et demie précises, ouverture d'un Cours de magnétisme, avec notions élémentaires d'anatomie et de physiologie (dessins au tableau et expériences).

Le Gérant, **MILLET.**

146
1859

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS



Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 7, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — DU SPIRITUALISME. — Réflexions par M. le docteur Hème.
— LUCIDITÉ SOMNAMBULIQUE : Consultations sur objets. — Le Magnétisme
à l'Étranger. — Télégraphie magnétique. — Le spiritualisme de *la Revue
spiritualiste*. — AVIS DIVERS.

DU SPIRITUALISME.

Notre impartialité nous oblige à insérer l'article suivant, parvenu trop tard pour être imprimé dans notre précédent numéro.

Nous laissons à l'auteur l'entière responsabilité de ses opinions; et, en rappelant à nos correspondants que le spiritualisme a ses feuilles spéciales, nous les prions de ne point oublier que le but de *l'Union magnétique* est, avant tout, l'étude du magnétisme et de ses applications directes. (Voir *l'Union magnétique*, numéro du 25 mars 1859.)

Le Comité de Rédaction.

RÉFLEXIONS

SUR LA LETTRE DE M. ALLAN KARDEC,

Extrait de la *Revue spirite* (1).

Les principes de cette lettre pourront paraître étranges pour beaucoup de personnes, mais il y en a un bon nombre qui sont déjà admis dans l'enseignement catholique. Les autres sont en partie d'accord avec ceux d'une religion nouvelle, le fusionnisme, dont nous allons parler.

1. — La première proposition pose l'existence des êtres invisibles, constituant le monde des esprits. Elle est reconnue vraie par toutes les religions qui admettent l'immortalité de l'âme.

Il faut, à ce titre, s'entendre sur ce qu'est l'âme humaine.

Il ne faut pas admettre l'âme comme une essence distincte du corps, mais seulement comme cette même substance élaborée par les organes à des degrés divers, et se rapportant aux trois ordres d'effets vitaux d'absorption, d'émanation et d'assimilation.

L'existence de l'âme humaine est aussi certaine que celle du corps ; ces deux aspects se retrouvent pour tout ce qui existe dans la nature, et pour la vie même du globe terrestre.

Nous admettons donc ici la co-éternité, l'unité substantielle de la matière et de l'esprit. La matière, faisant l'office de matrice éternelle, ou de Mère éter-

(1) Voir l'*Union magnétique*.

nelle; l'esprit, faisant l'office de Père éternel; et l'Amour unificateur des deux en lui, réalisant l'Androgyne divin, d'où le monogramme MAP, exprimant le nom complet et parfait de Dieu, qui est MÈRE AMOUR PÈRE.

2. — La deuxième proposition découle de l'énoncé précédent.

3. — La troisième proposition est évidente; les esprits des morts doivent présenter, encore plus que ceux des vivants, des variétés infinies, leur être comprenant, plus que le nôtre, une étendue d'espace et de temps, comme le vieillard comparé à l'enfant.

4. — Cette quatrième proposition pose l'action des esprits comme active relativement à nous, elle est contraire aux enseignements de la doctrine catholique et fusionnienne.

Le catholicisme, à propos de l'influence de Dieu par la grâce, reconnaît l'activité libre de l'homme de s'y opposer; il repoussera donc à plus forte raison la manière d'interpréter l'influence des morts sur les vivants.

Les morts, relativement à nous, sont toujours passifs.

Pour le fusionnisme, la terre entière est comme un cercle où les morts se trouvent invisiblement enfermés avec les vivants. (Voy. *Lettres apostoliques*, à M. D. N., chez l'auteur, à Montrouge, route d'Orléans, 65.)

Les morts se trouvent incorporés aux vivants et subissent leur influence, comme l'homme placé sur un sol fiévreux y subit passivement la fièvre.

Il y a donc solidarité des morts et des vivants.

L'influence active des morts sur les vivants se concevrait, lorsque, par une sorte d'idée fixe, nous la provoquons en surexaltant en nous leurs effluves, par des signes se rapportant à la vie des morts en ce monde.

Leurs traces, leurs vestiges, ou plutôt les émanations de leur corps et de leur âme, ont imprégné durant leur vie, les objets matériels ayant servi à leur usage en ce monde ; ces objets, ou leurs représentations, mis en contact avec nous, nous communiquent aussitôt leurs imprégnations, et voilà comment les morts peuvent influencer les vivants.

5. — Cette cinquième proposition reçoit son explication par les détails que nous venons de donner pour la précédente.

6. — Cette sixième proposition est le corollaire, la conséquence des quatrième et cinquième propositions.

7. — Celle-ci pose une simple distinction entre les phénomènes spirites, et ceux des sciences physiques, mais cette distinction est spécieuse et ne prouve pas beaucoup, puisqu'il faut reconnaître la solidarité des morts et des vivants, comme celle de l'esprit et de la matière, dans les faits dont s'occupent les sciences humaines.

8. — On pourrait accepter cette manière de voir, mais on s'en rend mieux raison en concevant l'esprit comme une substance fluide et consciente, dans laquelle se gravent les impressions de tous les actes de la vie, et où se conserve la mémoire des choses. Ainsi l'homme, en se mêlant à ses semblables par émanation, absorption et assimilation, s'universalise, et devient solidaire, un jour, de tous ceux qui ont vécu, vivent et vivront sur la terre. Il résulte de là pour chacun une vie de plus en plus collective, jusqu'à la création de la conscience humanitaire. Alors chacun des êtres humains qui ont habité ou habitent la planète, se sent, se sait et se voit dans tous, et tous se sentent, se savent et se voient dans chacun. Ce progrès se continuant dans l'humanité, finit par révéler à l'homme tous les aspects variés de la planète, en nous

faisant vivre dans elle, comme nous vivons dans notre corporéité.

9. — Conséquence de la septième proposition.

10. — Ceci est vrai au point de vue du magnétisme communiqué à distance, par exemple, en supposant toujours l'action active des esprits, qui ne semble telle, avons-nous dit, que dans certaines conditions particulières.

Ainsi, on pourrait admettre que la personne recherchant l'influence des esprits des morts, s'en imprègne par une attraction vive.

Il y a toujours échange d'activité et de passivité dans une action magnétique, comme dans tous les actes de la nature.

Par exemple, dans l'opinion de ceux pour qui la volonté n'agit en rien dans l'influence magnétique, le magnétisé attire alors activement le fluide du magnétiseur; la volonté sert, au contraire, à l'émanation active du fluide pour dompter les animaux féroces (1).

11. — Le médium est donc le somnambule éveillé, capable d'attirer à lui les effluves magnétiques des morts.

12. — La distinction posée ici entre les esprits inférieurs et ceux plus intelligents, devrait s'appliquer aussi bien aux médiums, comme elle existe entre les magnétiseurs et les somnambules.

13, 14, 15. — Même distinction que la précédente.

16. — C'est ici la doctrine de l'Ange gardien, que je ne contesterai pas.

17. — On parle ici de la nature du milieu, ou d'une

(1) C'est sur cette corrélation d'activité et de passivité, dont on ne tient pas assez compte, que l'on peut baser la certitude d'une naissance mâle ou femelle, au moment de l'acte de la fécondation. Si l'homme agit avec une force magnétique entière, l'enfant sera de son sexe; si, au contraire, il est attiré activement par la femme, la naissance d'une fille est certaine. *Expecto; crede Roberto!*

réunion d'hommes vivants dans un lieu donné, et attirant les esprits sympathiques.

C'est là reconnaître la solidarité fusionnienne des morts et des vivants, qui va jusqu'à celle des bons et des méchants dans ce monde et dans l'autre.

18. — C'est ici un précepte de pratique plus que de dogme, et ce précepte est sage. Évidemment, il y a des esprits qui sont entrés dans l'autre vie dans un état d'obscurité, en comparaison de la lucidité qui accompagne la mort des saints.

19. — C'est encore ici la même manière d'entendre la vie active des morts par rapport aux vivants. Or, nous sommes sur la terre l'épanouissement de la vie des morts. Ils se trouvent incorporés à nos souffrances, et notre milieu est actif par rapport à ce qu'ils peuvent faire après l'avoir quitté.

Le vieillard, retiré des bruits du monde, est passif par rapport à ce mouvement qui vient après lui; les morts sont dans le même cas.

20, 21. — Ces deux propositions sont admirables. Les bonnes communications viennent à ceux qui les demandent avec un vif désir et une intention pure.

Les vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième propositions sont admises sans contestation.

C. HÈME, doct.-méd.

LUCIDITÉ SOMNAMBULIQUE.

DE LA CONSULTATION SUR OBJETS.

Presque journellement, nous recevons de personnes généralement inconnues, des demandes de renseigne-

ments ou des questions relatives au magnétisme ou au somnambulisme.

Nous nous faisons un plaisir de répondre à ces lettres, après avoir consulté notre propre expérience, nos quelques études, et surtout la pratique et les études de nos collègues.

Une des questions que l'on nous a souvent adressée est celle-ci : Peut-on consulter un sujet lucide avec un objet ayant appartenu à la personne sur ou pour laquelle on consulte ?

Prenons un exemple dans la lettre ci-après, adressée au journal, il y a déjà quelque temps :

« Est-il vrai, Monsieur, qu'un sujet lucide soit susceptible, dans le sommeil magnétique, d'être mis en rapport avec une personne éloignée, par le simple atouchement d'un objet ayant appartenu à cette personne ? Si cela est inexact, veuillez, je vous prie, Monsieur, excuser mon ignorance, et pardonner la démarche que je prends la liberté de tenter auprès de vous aujourd'hui.

« Depuis deux ans je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur la personne à laquelle ont appartenu les cheveux que je joins à cette lettre, et je serais très-désireux de savoir si elle existe encore, et en quel endroit elle se trouve.

« Je vous serais très-reconnaissant si vous vouliez être assez bon pour m'honorer d'une réponse, et je vous prie d'agréer, etc., etc.

Draguignan, le ...

M.....

« Artiste dramatique. »

A toutes les lettres de ce genre, nous répondrons avec certitude :

Oui, il est possible d'obtenir des renseignements exacts, sur le simple attouchement, par le sujet, d'un objet ayant été en possession de la personne sur laquelle on consulte.

Nous avouons même que nous préférons, dans la majorité des cas, la consultation faite au moyen d'un objet, à celle du consultant mis directement en rapport avec le sujet. Peu de gens savent consulter; beaucoup arrivent, et cela tout naturellement d'ailleurs, avec des soupçons, des idées plus ou moins arrêtées, et, pour peu que le sujet dise un mot à peu près conforme à la pensée du consultant, celui-ci, enchanté, influence le somnambule après avoir lui-même changé ses doutes en certitude.

Il y a, dans le somnambulisme, tout une série de phénomènes, dits transmissions, communications de pensées, que les commençants ou les étrangers confondent trop souvent avec la lucidité. De là, des désenchantements et des regrets. Citons en passant les consultations relatives à des vols. Que de déceptions pour les consultants !

Nous ne nions pas que, quelquefois, la présence d'un intéressé soit fort utile; et s'il s'agit d'une personne éloignée, habitant un pays inconnu au consultant, et de laquelle il désire avoir des nouvelles, nul doute que sa présence, son rapport direct avec le sujet, ne soit très-profitable à l'expérience. Ayant l'absent dans sa pensée, le voyant pour ainsi dire devant lui, le consultant aidera le sujet et pourra même l'empêcher de se tromper. Mais une fois la personne *vue* ou *trouvée* par le lucide, nous préférons que le consultant se retire et ne soit plus que partie passive de la consultation.

Quelques magnétiseurs ne manqueront pas de me répondre : « qu'il est très-facile d'isoler les somnam-

bules ; qu'il est aisé de les soustraire pendant le sommeil à toute influence étrangère ; que... etc., etc. » Je sais tout cela depuis longtemps, et j'ai dans ma collection de talismans un morceau de la robe d'Apollonius de Thyanes, lequel chiffon, à ce que m'a assuré le savant Indien qui me l'a offert, est tout-puissant pour cette sorte d'isolement ; mais, d'une part, je n'ai aucune confiance dans la vertu des talismans, de l'autre, nous manquons absolument de critérium ; et comme il nous est impossible d'affirmer *a priori* que le sujet n'est pas influencé et qu'il faut attendre le résultat de l'expérience pour en contrôler la véracité, l'objection des magnétiseurs n'est pas sérieuse.

Je reviens à la question posée.

S'il n'est pas impossible d'obtenir un renseignement exact, il est malheureusement trop fréquent de rencontrer l'erreur au lieu et place de la vérité. On ne saurait trop se mettre en garde contre les dires du sujet lucide, qui, très-souvent aussi, entremêle les exactitudes aux erreurs, de telle sorte que le consultant radieux ne se donne plus la peine de rien examiner, et prend tout ce qu'on lui dit pour argent comptant.

A quelques exceptions près, il est toujours facile de s'assurer si le sujet a dit vrai ; et c'est là le contrôle auquel il faut se hâter de se livrer, après une consultation faite dans le but d'obtenir des renseignements sur la résidence, l'état social, moral, intellectuel ou physique de la personne pour laquelle on consulte.

Du reste, la lucidité somnambulique a rendu et peut rendre des services incontestables ; elle n'est point constante sans doute ; mais je n'y croirais point si elle l'était, et à mon avis les sujets que l'on trouve comme par hasard, dans sa famille, chez ses amis, ou qui se forment eux-mêmes, à la suite ou au milieu d'une

maladie quelconque, sont encore les lucides qu'il faut préférer.

A. DUREAU.

LE MAGNÉTISME A L'ÉTRANGER.

En réponse à la circulaire insérée dans *l'Union magnétique* du 10 mars 1859, nous avons déjà reçu diverses lettres de plusieurs parties de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Belgique ; mais, pour compléter [utilement notre travail, nous prions ceux de nos correspondants qui ne nous ont pas encore répondu, de vouloir bien nous adresser leurs communications le plus tôt possible, à l'effet de terminer ce résumé sur la situation actuelle du magnétisme.

TÉLÉGRAPHIE MAGNÉTIQUE.

La *Revue spiritualiste* publie l'article suivant :

« On lit dans le *Progrès international* de Bruxelles, à la date du 13 février :

« Le câble transatlantique, devenu imperméable au fluide galvanique, le sera-t-il au fluide spiritiste ? Voilà ce qu'on saura bientôt, si la compagnie permet d'en faire l'épreuve sollicitée par l'ex-grand-juge Edmons, chef de la secte des spiritistes, le sénateur Talmage, et par un certain nombre de croyants fanatiques du *Spiritual-telegraph*, qui semblent tellement convaincus

du succès, qu'ils parlent déjà de reprendre cette affaire à la compagnie. Mais la compagnie les traite de visionnaires et ne veut pas même leur accorder la satisfaction de faire un essai qui doit les couvrir de confusion, ou mettre au jour une immense découverte.

« Voici ce que proposent les spiritistes : Placer deux de leurs meilleurs médiums aux deux extrémités du câble, qu'ils tiendront en main. Les dépêches mentales formulées par l'un seront perçues et dictées par l'autre, à ce qu'ils affirment pour l'avoir essayé avec succès, disent-ils, entre New-York et Washington, entre Philadelphie et Boston.

« On ne sait pas encore si ces dépêches pourront franchir l'Océan, voilà pourquoi ils sollicitent une épreuve qu'on leur refuse. C'est vraiment incroyable. Est-ce que l'intérêt, qui est toujours un coquin, aurait peur de nuire aux capitaux engagés dans les lignes télégraphiques ? »

Oui, pour parler comme le journal belge, c'est vraiment incroyable. Des hommes de bonne foi, honorables sous tous les rapports, se proposent de tenter l'expérimentation d'une vérité qui, si elle était prouvée et pratiquée, aurait des conséquences formidables, et on n'en veut pas. Toujours l'histoire de Salomon de Caus, de Fulton et de tant d'autres.

Et on dit le dix-neuvième siècle le siècle des lumières ! O préjugés religieux, préjugés de l'ignorance, préjugés de la science, que vous êtes toujours les mêmes ! Tout n'est qu'orgueil stupide en ce monde. Mais patience. La télégraphie spiritualiste, déjà expérimentée au seizième siècle et décrite par Strada, ne tardera pas à se démontrer. Nous en avons déjà parlé. Nous y reviendrons.

Z. PIÉRART.

L'article qui précède et les réflexions qui l'accompagnent pourraient donner lieu à un travail intéressant. Bornons-nous aujourd'hui aux observations suivantes :

Il y a quelques faits, d'une sorte de télégraphie obtenue à l'aide d'un magnétiseur et de son sujet, placés à quelque distance l'un de l'autre. M. le docteur Louyet nous a montré, dans sa pratique, une jeune femme qui, magnétisée et munie d'un crayon, répétait instantanément les signes que le docteur écrivait sur une feuille de papier ; celle-ci séparée du sujet par la largeur d'une table, toujours hors de sa vue, pour éviter toute idée de supercherie.

Nous avons également vu deux sujets lucides, placés dans deux chambres contiguës, présenter des phénomènes analogues.

Cependant on a encore peu expérimenté, que nous sachions, cet ordre de faits. Ceux dont nous avons été témoin ressemblent plutôt à une sorte d'automatisme matériel ; et nous ignorons si, par exemple, une réponse ou une question seront écrites simultanément par deux somnambules placés à distance.

Inutile d'ajouter que nous regardons comme parfaitement inutile le concours d'*esprits*, supérieurs ou non, pour obtenir les résultats dont nous venons de parler.

LE SPIRITUALISME DE LA REVUE SPIRITUALISTE.

Nous avons donné dernièrement la profession de foi de la *Revue spirite* ; nous insérons aujourd'hui, pour

être impartial, celle de la *Revue spiritualiste*, dirigée par l'honorable M. Piérart.

Notre ex-collègue et confrère est plus raisonnable que M. Allan Kardec ; il est moins absolu ; il discute quelquefois, et son éclectisme est de beaucoup préférable au *credo* du pontife de la *Revue* de la rue des Martyrs.

L'action de la volonté sur la matière, telle est l'explication que donne M. Piérart des faits de magnétisme, de somnambulisme, etc. Cette explication, qui n'est pas toujours applicable, l'est au moins très-souvent, et les spiritualistes nous ont donné parfois des théories si étranges, que nous sommes bien aise de les féliciter de celle-ci, qui, si elle n'est pas neuve, est au moins très-consolante.

La *Revue spiritualiste* le dit plus loin : « La question est de les examiner (les faits spiritualistes), afin de savoir s'ils sont vrais ou faux. S'ils sont faux, c'est aux incrédules à le démontrer preuves en main ; s'ils sont vrais, pourquoi les laisser là et n'en tirer aucune conséquence ? »

Il nous paraît plus conforme à la saine logique de retourner la proposition. Vous avez des faits étonnants ? Montrez-nous-les. Si, ne pouvant accéder à notre légitime curiosité, vous vous bornez à écrire que l'âme du prince Poniatowski ou de tel autre personnage moins sympathique vous a dit ceci et cela..., c'est à nous de vous demander de prouver cette assertion.

Nonobstant, nos lecteurs liront avec intérêt les aphorismes suivants de la *Revue spiritualiste*.

A. D.

*. Les phénomènes qu'embrasse le spiritualisme (magnétisme, somnambulisme, communications médianimiques, magie, etc.) se sont montrés à toutes les

époques et chez tous les peuples. On peut même ajouter qu'ils ont été la base, qu'ils ont constitué le principal domaine de toutes les religions, le fond commun de la plupart des philosophies anciennes. Il suffit d'avoir la bonne volonté de les chercher quelque peu dans l'histoire pour les y découvrir ; il suffit d'avoir la patience de les examiner pour se convaincre à point nommé de leur universalité et de leur ancienneté.

* Ces phénomènes sont dus : 1° à l'action de la volonté humaine, s'exerçant à l'aide du fluide vital universel ou éther sur la matière ou le monde des âmes, soit que celles-ci se trouvent incarnées, soit qu'elles existent à l'état d'essences spirituelles ; 2° à l'action de ces propres essences même qui, sous l'empire de certaines circonstances encore peu connues et pour des raisons le plus souvent mystérieuses, parviennent à se manifester à nos sens. Ces essences sont ce que les anciens et les modernes se sont accordés à appeler des esprits.

* Pour agir sur le monde des esprits comme sur les âmes incarnées, pour produire quelques-uns des phénomènes du magnétisme, de la magie, de la nécromancie, etc., les procédés ne sont presque rien : la volonté, la persévérance et un certain état psychique sont tout. Les procédés, comme les signes, les formes cabalistiques, les agents matériels de production, ne sont qu'un moyen de fixer, de reposer et de soutenir la volonté, mais, en eux-mêmes, ils ne peuvent rien sans l'intention ardente et soutenue et les dispositions psychiques nécessaires.

* Tandis que toutes les religions, les anciens sacerdoce, ont conservé dans leur sein le dépôt et l'em-

ploi exclusif des vérités spiritualistes, anathématisant quiconque en dehors d'eux voudrait s'en servir; bien qu'au moyen âge tous les faits de cet ordre étaient étouffés dans la flamme des bûchers, l'incrédulité moderne s'obstine à les révoquer en doute et à en faire l'objet constant de ses sarcasmes. Cependant ces faits se reproduisent encore aujourd'hui de toute part d'une manière on ne peut plus tangible. La question est de les examiner, afin de savoir s'ils sont vrais ou faux : faux, c'est aux incrédules à le démontrer preuves en main; s'ils sont vrais, pourquoi les laisser là et n'en tirer aucune conséquence?

*. Les conséquences que l'on doit tirer du spiritualisme, son côté éminemment grave et utile, sont qu'il sert à prouver : 1° la prédominance de la volonté sur la matière, qui, rigoureusement parlant, n'est rien qu'un simple accident; 2° les admirables facultés psychiques qui sont dans l'homme, facultés dont la connaissance et l'emploi pourraient être d'une si merveilleuse utilité dans les divers travaux de l'activité humaine; 3° l'immortalité des âmes, clef de voûte, pierre angulaire de tout édifice religieux, principe consolateur d'où découlent toutes les vérités de l'ordre moral.

Le spiritualisme a aussi pour conséquence de démontrer que non-seulement l'âme survit à la matière, mais qu'elle parcourt, qu'elle connaît dans l'immensité du temps et de l'espace, une suite d'existences, d'expiations, d'épurations en raison de ses mérites, de ses actions, de la voie qu'elle s'est librement tracée aux différentes époques de l'éternité; que, conformément aux plus belles conclusions de la philosophie de l'histoire, il est prouvé que Dieu n'a pas seulement parlé aux anciens, qu'il n'y a pas eu qu'une seule révélation dans le temps, mais qu'il en est de continuelles

et de progressivement conformes aux besoins, aux lumières, aux tendances de l'humanité ; que le principal moyen de ces révélations sont les esprits célestes ou supérieurs, c'est-à-dire les âmes épurées, avec qui nous pouvons être en communication selon le degré plus ou moins élevé de nos aspirations personnelles ou collectives, en proportion du développement plus ou moins parfait de nos qualités morales, de nos facultés animiques.

AVIS.

Nous prions nos abonnés de province et de l'étranger de renouveler au plus tôt leur abonnement, s'ils veulent continuer de recevoir notre Journal.

Nous prévenons nos abonnés de Paris, qui n'ont pas encore effectué le paiement de l'abonnement de 1859, que nous allons leur faire présenter la quittance par l'administration chargée de ce soin.

— SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS. — Mardi 19 avril, à huit heures et demie du soir, conférence sur les *divers procédés de magnétisation et de démagnétisation*.

— La Société se dispose à célébrer, comme les années passées, dans un banquet qui aura lieu le 23 mai, l'anniversaire de la naissance de Mesmer.

Le Gérant, **MILLET.**



L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger : 7 fr. —

SOMMAIRE. — *Du Fluide magnétique animal*, par le docteur Louyet (8^e article). — Fait de lucidité somnambulique. — LE MAGNÉTISME A L'ÉTRANGER : *Espagne.* — *Belgique.* — *Russie.* — CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

8^e article (1).

Pour tout esprit impartial, les expériences que nous avons rapportées dans l'avant-dernier numéro, relativement à la communicabilité du fluide magnétique animal aux corps inertes, devraient suffire pour prouver l'existence d'un agent émanant du corps de l'homme. Cependant l'importance du sujet, et le désir de convaincre les personnes étrangères au magnétisme, nous font un devoir d'ajouter d'autres preuves à celles que nous avons données; mais avant d'aller plus loin, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que,

(1) Voir *l'Union Magnétique*, numéros des 10, 25 décembre 1858, 10 janvier, 10, 25 février, 10 et 25 mars 1859.

malgré les travaux d'Ehrenberg (voir *l'Union magnétique* du 10 décembre 1858), nos moyens d'investigation n'ont pas encore été jusqu'à recueillir l'agent magnétique dans les corps où nous l'avons accumulé. Nous ne sommes, sous ce rapport, pas plus avancés que les médecins à l'occasion du principe de la variole, du choléra, de la rage, de la syphilis, principe totalement insensible à l'action de nos instruments de physique et de chimie, instruments qui ne sont sans doute pas assez délicats pour le mettre en évidence; mais de ce qu'on ne peut démontrer physiquement la cause de ces cruelles maladies, qui oserait dire que cette cause n'existe pas?

Que l'on donne à un chimiste une gouttelette de pus provenant d'un bouton de vaccin ou d'un bouton de petite vérole, l'analyse la plus scrupuleuse ne fera jamais reconnaître autre chose que du pus; mais l'agent qui préserve de la petite vérole, et celui qui la produit, échapperont toujours à ses recherches.

Il en sera de même de l'eau magnétisée : soumise à l'analyse, le chimiste le plus habile ne trouvera, si elle est *pure*, que de l'oxygène et de l'hydrogène, dans les proportions d'un volume du premier et de deux volumes du second; mais l'agent magnétique se dérobera toujours à ses moyens d'investigation, tout aussi bien que l'agent de la petite vérole : l'art est impuissant devant les mystères de la nature.

Tous les corps inanimés peuvent recevoir et conserver l'agent magnétique. On peut s'en servir alors pour entretenir l'action magnétique dans l'intervalle des séances, et pour produire ou renouveler le somnambulisme.

DE L'EAU MAGNÉTISÉE.

L'eau magnétisée, par les services qu'elle rend tous les jours comme agent curatif, doit, sans contredit, occuper le premier rang parmi les objets magnétisés.

Cette eau, en s'évaporant, peut produire quelquefois, sur des sujets sensibles au magnétisme, des effets analogues à ceux de la magnétisation directe.

Le docteur Beaux ayant un jour magnétisé pour ma femme une bouteille d'eau, cette bouteille fut mise dans une armoire, et oubliée pendant cinq semaines. Au bout de ce temps, la domestique emporta la bouteille dans la cuisine, et la vida dans une terrine. Ma femme, qui ignorait ce qui s'était passé, entra le lendemain matin dans cette pièce, et, au bout d'un quart d'heure, se sentit toute magnétisée, et fortement attirée vers le vase où était l'eau magnétisée. Soupçonnant alors que cette eau avait été déplacée, elle questionna la domestique, qui la confirma dans son opinion. L'eau fut alors jetée dans la pierre à laver, sur laquelle se trouvait une tasse qui en fut remplie, et qui ne fut vidée que le lendemain. Donnée à ma femme pour y prendre son café, cette tasse produisit encore les mêmes effets magnétiques, bien que ma femme ignorât encore ce qui s'était passé.

Dans le fait que nous venons de rapporter, on ne peut, sans prévention, attribuer à d'autre cause qu'au fluide magnétique les faits éprouvés, et l'imagination, si souvent invoquée par les antagonistes du magnétisme, est entièrement étrangère à leur production.

« L'eau magnétisée, dit Deleuze (*Instruction pratique*, p. 66. 1850), est un des agents les plus puissants et les plus salutaires qu'on puisse employer. On en fait boire aux malades, soit pendant le repas, soit

dans l'intervalle des séances. Elle porte directement le fluide magnétique dans l'estomac, et de là dans tous les organes; elle facilite les crises auxquelles la nature est disposée, et, par cette raison, elle excite tantôt la transpiration, tantôt les évacuations, d'autres fois la circulation du sang; elle fortifie l'estomac, apaise les douleurs, et souvent elle peut tenir lieu de plusieurs médicaments.

« Pour la magnétiser, on prend dans ses mains le vase qui la contient, et l'on passe alternativement ses deux mains le long de ce vase, de haut en bas; on introduit aussi le fluide par l'ouverture du vase, en y présentant à plusieurs reprises les doigts rapprochés. On magnétise un verre d'eau en tenant le verre par le fond dans une main, et projetant de l'autre le fluide au-dessus du verre. Deux ou trois minutes suffisent pour magnétiser une carafe d'eau, et une pour un verre. »

Nous ne pouvons passer sous silence une remarque importante faite par Deleuze, sur une vertu précieuse de l'eau magnétisée : « J'ai cru m'apercevoir, dit cet auteur, que le goût que le malade trouve à l'eau magnétisée indique le genre de remède dont il a besoin; par exemple : si un malade trouve l'eau magnétisée amère, et pourtant qu'il la boive avec plaisir, cela fait présumer que les amers lui sont salutaires. »

Nous ajouterons à cette remarque de Deleuze, sur l'eau magnétisée, que si un malade ou une personne bien portante trouve à cette eau un goût différent de celui qu'il trouve à l'eau ordinaire, il sera très-probable que cette personne sera sensible au magnétisme, et si nous nous en rapportons aux faits assez nombreux que nous avons observés, ce ne serait plus pour nous une probabilité, mais une certitude, car nous n'avons pas encore trouvé d'exceptions à cette règle : aussi, prions-

nous les magnétiseurs de vérifier ce que nous avançons, et si le résultat de leurs expériences est conforme au nôtre, nous compterons un signe présomptif de plus de la sensibilité magnétique.

L'eau magnétisée est pour Deleuze un si bon médicament, que cet auteur n'a pu s'empêcher de dire : « J'ai vu cette eau produire des effets si merveilleux que je craignais de me faire illusion, et je n'ai pu y croire qu'après des milliers d'expériences.

« En général, dit cet auteur, les magnétiseurs n'en font pas assez usage : ils s'épargneraient à eux-mêmes beaucoup de fatigue ; ils dispenseraient leurs malades de plusieurs remèdes et ils accéléreraient la guérison, s'ils accordaient à ce moyen toute la confiance qu'il mérite. »

Dalloz, dans ses *Entretiens sur le magnétisme animal* (p. 242), ne vante pas moins l'eau magnétisée : « Le magnétisme de l'eau, dit-il, est le plus grand bienfait que la Divinité ait pu accorder à l'homme. Le magnétisme de l'homme sur son semblable, et le somnambulisme, fournissent des secours de famille et de société ; mais le magnétisme de l'eau en fournit à l'homme isolé qui n'a d'autre espoir que dans la nature.

« C'est la médecine de tous les lieux et de tous les temps : le solitaire, le voyageur, le prisonnier, tous ceux enfin qui, par des circonstances quelconques, se trouvent privés, ou trop éloignés de tous secours humains, peuvent y suppléer par ce bienfaisant moyen. »

Qu'on ne dise pas que les effets salutaires de l'eau magnétisée sont dus à l'imagination du malade : des expériences nombreuses ont prouvé qu'elle y était tout à fait étrangère. Il nous serait facile de citer un grand nombre d'exemples ; nous nous bornerons aux suivants :

« Madame Préal, dit le docteur Perrier (*Journal du magnétisme*, année 1850, p. 58), fit usage, pendant sa maladie, d'eau magnétisée pour boisson habituelle; elle en retira d'excellents résultats. Soupçonnant que les effets de ce liquide pouvaient provenir de la grande impressionnabilité de la malade et s'expliquer par l'influence de l'imagination, nous nous abstîmes, à différentes reprises, de magnétiser sa boisson, en évitant de laisser prise au moindre soupçon. Madame Préal se plaignit alors de l'insuffisance du remède, dont elle n'éprouvait plus, disait-elle, les mêmes avantages pour sa santé.

« Cette expérience a été renouvelée fréquemment, et avec le même succès, chez des somnambules pendant leur état de veille, et nous avons encouru de bien justes reproches, lorsque nous venions ensuite à développer chez elles le somnambulisme; car ce n'était que dans ce dernier état qu'elles avaient conscience de notre épreuve, et cette ruse innocente leur causait ordinairement une vive contrariété. »

« J'ai donné à une de mes malades, dit Deleuze, (*Hermès, journal du magnétisme animal*, tome II, p. 232), un verre d'eau qu'elle ignorait n'avoir pas été magnétisée; elle la garda dans l'estomac, pendant plusieurs heures, sans qu'elle pût passer; elle lui fit éprouver une pesanteur froide, jusqu'au moment où, rentrée dans sa maison, elle but de l'eau magnétisée qui la délivra de cette incommodité. »

La promptitude avec laquelle agit quelquefois l'eau magnétisée est vraiment surprenante. Ainsi, le même auteur parle, dans le même journal, d'un malade magnétisé par une dame Touchard, qui a été purgé, pendant un mois, avec l'eau magnétisée, et chez lequel les évacuations avaient lieu un quart d'heure après qu'il en avait bu.

Foissac magnétisait à la même époque un enfant de douze ans et une femme de trente, chez lesquels le même effet se renouvelait aussi souvent qu'il le voulait, et toujours en moins de cinq minutes.

Il n'est pas indifférent pour les magnétiseurs de savoir quelles sont les maladies qui sont le plus influencées par l'eau magnétisée.

Le docteur Maurizio Poeti, de Turin, a consacré dans son ouvrage (1) un chapitre entier sur l'eau magnétisée. Il résulte de faits nombreux observés par ce médecin, que l'eau magnétisée agit plus spécialement sur le système nerveux *ganglionnaire* ou *grand sympathique*; de sorte que les maladies qui ont leur siège dans les organes profonds soumis à l'influence de ce système, seront attaquées avec plus de succès par l'eau magnétisée que par la magnétisation directe, laquelle à son tour attaquera plus efficacement celles qui affectent les organes de la vie animale, organes qui ont surtout leur siège au dehors. C'est ainsi que les maladies des intestins, du foie, du cœur, des poumons seront attaquées avec plus de succès par l'eau magnétisée que par le magnétisme direct, qui à son tour sera plus efficace dans les maladies de la peau, les névralgies, les rhumatismes, etc.

Les magnétiseurs admettent généralement qu'au moyen du magnétisme, l'eau peut recevoir, à la volonté de l'opérateur, toutes les métamorphoses possibles : elle peut être, dit-on, transmuée (2) en vin, en liqueur, en lait, en bouillon, etc.

(1) *Saggio sull' azione curativa del Magnetismo animale nella malattia nervosa*, par le docteur Maurizio Poeti, 1 vol, in-8°. Turin, chez Bocca.

(2) Nous devons prévenir les personnes étrangères au magnétisme qu'elles ne doivent pas attacher ici au mot *transmutation* le même sens qu'y attachaient les alchimistes, quand ils cherchaient à changer les métaux *imparfaits* en or ou en argent.

Dans la transmutation dont nous parlons, la composition chimique de l'eau

L'exemple suivant donnera une idée de la transmutation magnétique de l'eau :

« Un homœopathe français, dans la traversée qu'il fit de Rio-Janeiro à New-York, en compagnie de sa dame, se trouva en proie, ainsi que tout le monde à bord, aux horreurs de la plus affreuse disette. La provision d'eau douce était corrompue et inspirait le plus profond dégoût à l'épouse de ce médecin. Dans cette extrémité, il se souvint du magnétisme et fit de nécessité vertu. Il transmua l'eau en bouillon, et en nourrit sa femme pendant onze jours. Plusieurs passagers moururent de faim, la femme du capitaine entre autres (*Journal du magnétisme*, tome XII, p. 290. *Thèse de M. Arnette sur les objets magnétisés.*)

LOUYET, doct.-méd.

(*La suite au prochain numéro.*)

LUCIDITÉ SOMNAMBULIQUE.

Un de nos membres correspondants, M. le docteur Eder d'Haughton, nous a adressé d'Irlande la lettre suivante :

« Voici un fait de clairvoyance parvenu à ma connaissance, et sur la véracité duquel j'ai les plus grandes preuves...

« Une dame Deasey m'a raconté que son mari consultait un jour, à Londres, une somnambule française, à l'effet de savoir quand lui arriverait une lettre qu'il devait recevoir. Le sujet répondit que cette lettre était retenue dans un bureau de poste, par négligence, mais

n'a pas subi de changement, bien que ce liquide ait acquis une vertu appréciable le plus souvent par les personnes sensibles au magnétisme, chez lesquelles le goût est alors altéré.

qu'elle allait arriver avec une autre lettre également à son adresse. Le consultant demanda au sujet s'il pouvait lui donner la description de son habitation, ce que la somnambule fit avec une grande exactitude, indiquant qu'un des chevaux était aveugle, et que le cadran d'une certaine horloge était cassé; ce qui était exact.

« Le sujet annonça, de plus, qu'il voyait la jeune fille de M. Deasey, vêtue d'une robe bleue.

« — Du tout, répondit le consultant, ma fille est habillée d'une robe brune.

« Mais la somnambule persista, et, en effet, à son arrivée chez lui, le consultant trouva que le sujet avait dit vrai, sa fille ayant une robe neuve, bleue, qu'on lui avait apportée pendant l'absence de son père. De plus, les deux lettres arrivèrent au jour indiqué par le sujet.

« Docteur EDER D'HAUGHTON. »

L'incident de la robe, tel qu'il est relaté, est un fait de lucidité. La description de la maison pourrait être le résultat d'une transmission de pensée. L'annonce des lettres peut rentrer dans cette série de faits dits de prévision pour le consultant, mais qui sont en réalité des faits de lucidité, puisque c'est grâce à une vue de choses présentes que le sujet peut avancer tel ou tel événement; l'événement annoncé restant d'ailleurs soumis aux éventualités qui pourraient se produire une fois la consultation terminée.

LE MAGNÉTISME A L'ÉTRANGER.

ESPAGNE.

Ile Majorque :

Un de nos correspondants nous écrit de cette île que

le magnétisme y est à peu près inconnu, et que, par suite du fanatisme qui règne dans ce pays, celui qui essaierait d'implanter le magnétisme y serait très-mal venu. Solfer, entre autres, ville de 9,000 habitants, est moins avancée au point de vue d'une civilisation éclairée, que le plus petit hameau de France.

Notre correspondant se trouve réduit à ne pratiquer qu'en famille seulement, et à étudier silencieusement, sans pouvoir espérer faire aucune active propagande.

Nous attendons des lettres de Madrid, de Barcelone et de Valence.

BELGIQUE.

Le magnétisme est très-libre en Belgique; alors qu'à Paris il est impossible de donner une séance publique de magnétisme, à moins d'une haute protection, à Bruxelles, à Gand, les portes des plus beaux théâtres, des plus belles salles de concert, sont ouvertes à des séances de magnétisme expérimentales, et l'autorité remet les autorisations avec la plus grande facilité possible. Les plus importants journaux du pays n'hésitent pas à insérer dans le corps du journal des articles sur des guérisons obtenues à l'aide du magnétisme, et ils le font de très-bonne grâce, n'imitant point en cela les journalistes sérieux parisiens, qui demandent à chaque instant des billets de séances, signent des procès-verbaux superbes, se font traiter et guérir par le magnétisme... mais auxquels il est défendu de s'occuper de cette science dans leur journal, cette défense étant un mot d'ordre de la Rédaction.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie, etc. :

Le magnétisme est très-connu dans les principales

grandes villes de l'empire russe. Comme en France, il a de puissants et savants défenseurs, en même temps que de redoutables adversaires. Nos correspondants nous font remarquer, que la partie aristocratique de la population envisage le magnétisme comme une science naturelle et rationnelle, tandis que la masse du peuple est encore tout entière dans les croyances à la sorcellerie. Des faits de double vue spontanée sont racontés, pour ainsi dire, à chaque localité de l'empire russe, et attribués, bien entendu, à des causes surnaturelles. Il y a partout des revenants et des légendes. De même que dans notre pays, le monde savant se divise en deux camps. De très-grandes illustrations scientifiques croient au magnétisme et le connaissent, tandis que d'autres illustrations de même valeur nient la possibilité de ses résultats.

La présence fréquente à Paris de Russes appartenant aux classes élevées, contribue à répandre peu à peu le magnétisme en Russie; sinon à l'état actif, du moins au point de vue de l'étude. Les ouvrages magnétiques français, les plus estimés, sont lus et connus en Russie, et nous ajouterons qu'une maison très-importante de Paris en expédie chaque mois un certain nombre, en ayant soin, toutefois, de coller sur le titre la première page d'un livre scientifique quelconque, médecine ou chirurgie. Les médecins russes ne veulent pas se compromettre.

A. DUREAU.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

Nous lisons l'intéressant article qui suit dans le journal *le Magnétiseur*, dont M. Lafontaine commence, à Genève, la publication :

HYSTÉRIE, PARALYSIE,
guéries par le magnétisme

Sur mademoiselle Fanny MARCINNES, rue du Seujet, 177.

Au mois de février 1858, mademoiselle Fanny Marcinnes, âgée de 19 ans, éprouva une grande frayeur. Une suppression en fut la conséquence, et bientôt après divers accidents nerveux suivirent; ce furent d'abord des maux de tête, des crises nerveuses qui se répétèrent souvent et devinrent de plus en plus fréquentes, en augmentant de violence, au point qu'on en compta une vingtaine dans 24 heures; puis le cerveau fut vivement ébranlé, l'épine dorsale devint très-douloureuse, et il y eut une paralysie des deux jambes, qui s'étendit au bras gauche; la fièvre et le délire se déclarèrent; l'estomac refusa ses fonctions, et la malade ne put rien avaler. On avait beaucoup de peine à introduire dans la bouche les médicaments ordonnés par le médecin qui donna des soins à cette jeune fille avec un vif intérêt, mais malheureusement sans succès.

Il y avait dix jours que cet état existait; chaque minute aggravait la position de la malade, qui s'affaiblissait de plus en plus, et qui ne donnait plus signe de vie que par les mouvements convulsifs qui l'agitaient.

Ce fut, comme toujours, dans ce moment désespéré qu'on eut recours au magnétisme.

Le 5 mars, à deux heures, je vis la malade. Elle était dans un délire complet, laissant échapper des paroles sans suite et à peine prononcées. Une attaque de nerfs, accompagnée de convulsions violentes, se pré-

senta. Après l'avoir observée pendant quelques instants pour reconnaître de quel genre elle était, je la fis cesser instantanément en imposant les mains sur l'épigastre; puis, après une heure de magnétisation, le délire avait disparu et l'intelligence de la malade était revenue. L'espérance rentra dans le cœur des parents en voyant cet heureux résultat.

Je la magnétisai de nouveau le soir même, et dès le lendemain les crises nerveuses furent réduites à quatre, au lieu de vingt qui survenaient avant la magnétisation. La malade put boire un peu d'eau magnétisée, qui passa sans souffrance; les maux de tête furent dissipés, et le quatrième jour, le 9 mars, elle n'eut qu'une seule crise.

Mais les jambes étaient toujours paralysées et dans une immobilité complète; ce fut le 12 seulement que je parvins à rendre un peu de mouvement à la droite.

Le 14 mars, la malade put remuer un peu les deux jambes; le 15, elles furent de nouveau rendues inertes à la suite d'une crise nerveuse. Enfin, le 28, elle marcha seule, et depuis ce jour la paralysie fut entièrement détruite.

Nous étions au 3 avril, la malade allait bien; je me décidai à l'endormir alors, ce que je n'avais point fait jusque-là, suivant en cela les principes que j'ai énoncés, « que le sommeil ni le somnambulisme ne sont pas nécessaires pour obtenir la guérison. » Mais dès le 14 mars, un accès de somnambulisme spontané s'était déclaré pendant une crise nerveuse, et depuis ce jour il se reproduisait chaque soir à la même heure.

En provoquant le sommeil magnétique, j'espérais transformer le somnambulisme naturel en somnambulisme magnétique, et, par cela même, l'empêcher de se déclarer spontanément et hors de ma provocation. J'en devenais alors le maître, et il ne pouvait se re-

produire que selon mon désir. C'est ce qui arriva ; le sommeil et le somnambulisme se déclarèrent chaque fois que je magnétisai la malade, et ils ne se présentèrent plus hors de mon action.

Mademoiselle Fanny n'avait plus de crises nerveuses depuis longtemps, lorsque, le 19 avril, elle eut une nouvelle frayeur qui fit déclarer une convulsion très-violente et lui laissa un tremblement dans tout le corps, ainsi qu'une paralysie de la langue.

Je fis cesser aussitôt le tremblement nerveux, et par suite cette paralysie, mais elle se représenta pendant quelques jours et à différentes heures, durant plus ou moins longtemps, paraissant sans motif, et cessant de même. Elle fut ainsi jusqu'au 24 avril, qu'elle disparut entièrement.

Le 13 mai, à neuf heures du soir, il'y eut une crise hystérique d'une violence extrême. Plusieurs personnes ne pouvaient parvenir à maintenir la malade sur son lit ; elle les enlevait et les entraînait avec une force décuplée. Tantôt elle était raide comme une barre de fer, tantôt elle se tenait toute droite sur la tête, les pieds en l'air, restant ainsi sans qu'on pût la coucher ; puis, tout à coup le corps s'affaissait, ou d'un bond formait le cerceau, la tête touchant les talons. De temps en temps un son, qui n'avait rien d'humain, s'échappait de sa poitrine, et rendait cette scène encore plus effrayante.

Après quelques instants d'examen, qui parurent un siècle aux parents, je magnétisai avec force l'estomac ; aussitôt le diaphragme se détendit ; je fis plusieurs insufflations chaudes sur la région épigastrique et sur le cœur ; la crise cessa immédiatement. Mais la malheureuse enfant était brisée, sans pouvoir remuer ; je fis alors quelques grandes passes ; bientôt elle se trouva bien, et elle passa une bonne nuit.

Le 14 mai, l'estomac lui fit mal, et il ne lui fut plus possible de rien avaler. L'eau magnétisée même, prise en très-petite quantité, restait dans l'estomac en la faisant souffrir, puis elle s'en échappait avec bruit, comme si elle forçait une issue qui lui était fermée; la douleur se faisait alors sentir dans les intestins; les jambes s'étaient de nouveau paralysées. Le 22 mai, tout était rentré dans l'ordre; mademoiselle Fanny se portait tout à fait bien, et jamais elle ne s'était sentie si forte.

Quelques crises, quelques malaises se sont encore présentés jusqu'au mois de septembre; mais depuis cette époque la malade a repris toute sa santé.

Ce mois de mars, anniversaire de la maladie, il y a eu une légère indisposition qui n'a pas empêché mademoiselle Fanny de vaquer à ses occupations, et aujourd'hui elle est entièrement guérie.

A l'appui de ces faits, nous croyons devoir donner de la publicité à la lettre que le père nous écrivit dans l'élan de sa reconnaissance :

« Genève, le 30 mai 1858.

« Monsieur Lafontaine,

« Vous me pardonnerez la liberté que je prends de vous adresser ces quelques lignes, pour vous exprimer tous les sentiments que je ressens pour vous, ainsi que ma vive reconnaissance pour les bienfaits que vous avez daigné nous prodiguer.

Non, Monsieur, jamais je ne pourrai vous dire tout ce que je pense, et toute notre vie à tous ne pourrait suffire pour vous prouver notre gratitude, car vous avez non-seulement rendu la vie, mais changé l'existence de notre enfant.

« Je sais, Monsieur, que jamais nous n'aurions pu vous payer, quand même nous aurions été dans l'aisance, car l'ardeur et le zèle ne se payent pas avec de

l'argent; je sais que vous remplissez votre vocation comme un sacerdoce... (1).

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« P. MARCINNES.

« Rue du Sujet, 177. »

Tous les accidents dont cette jeune fille a été atteinte appartiennent à l'hystérie, maladie très-fréquente à Genève, où malheureusement tout le monde a des maladies nerveuses sans avoir des nerfs. Ceci semblera un paradoxe, et c'est cependant une vérité, car il n'y a pas, ou du moins très-peu, de constitutions nerveuses dans la ville de Genève.

Dans ces maladies, le magnétisme sera toujours facilement maître de tous les accidents, toutes les fois que la médecine ne viendra point, avec des remèdes intérieurs, porter le désordre dans les organes essentiels qui ne sont point affectés.

C'est généralement une interruption dans la circulation nerveuse qui produit un trouble complet dans tout l'organisme, soit qu'elle soit provoquée par une accumulation de fluide sur un centre nerveux, soit, au contraire, qu'une partie essentielle en soit privée.

Il suffit de provoquer cette circulation pour rétablir l'équilibre, et par conséquent la santé.

Le magnétisme est non-seulement plus propre que tout autre remède, mais nous dirons même qu'il est le seul moyen pour obtenir une guérison dans de semblables maladies.

(1) Nous supprimons la continuation des expressions d'une trop vive reconnaissance.

Le Gérant, MILLET.



L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS



Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — BIBLIOGRAPHIE : *L'esprit humain et ses facultés*, ou *Psychologie expérimentale*, par l'abbé Bautain. — *Principes universels de magnétisme humain*, par Vasseur-Lombard. — *Une religion nouvelle à Paris*, par l'abbé Chesnel (*Journal l'Univers*). — FAITS DIVERS : Un livre nouveau. — Les expériences du médium Home, racontées par Alexandre Dumas. — M. Paul D'Ivoy et Robert Houdin. — *Le Glaneur du Gard* : Expériences magnétiques. — Croisades des associations médicales contre l'exercice illégal de la médecine.

BIBLIOGRAPHIE.

L'ESPRIT HUMAIN ET SES FACULTÉS, ou *Psychologie expérimentale*, par l'abbé Bautain.

En dépit de certaines gens, l'étude du magnétisme devient de plus en plus sérieuse, et la mission des journaux spéciaux, plus facile.

Le livre dont M. l'abbé Bautain est l'auteur, contient plusieurs passages relatifs au rêve, à la volonté, au somnambulisme, etc. Nous en donnons ici quelques extraits. Il est réellement fâcheux pour nos ad-

versaires, que l'auteur soit un membre éminent du clergé français, un professeur à la Sorbonne, et que son savoir, comme son éloquence, soient incontestables.

« Il y a des états singuliers où les phénomènes psychologiques les plus extraordinaires se produisent, et qui ainsi méritent l'attention des philosophes autant que celle du médecin. On les a appelés du nom général de *somnambulisme*, expression inexacte ou au moins superficielle, puisqu'elle ne désigne qu'un caractère extérieur de la situation. Dans cette manière d'être, la partie spirituelle de l'homme semble plus dégagée du corps, exaltée au-dessus des organes dont elle dépend moins ; elle exerce ses facultés, accomplit ses fonctions sans leur secours, et paraît plus indépendante des conditions de l'espace et du temps. Ainsi, des somnambules voient à de grandes distances et à travers des milieux opaques ; ils aperçoivent dans l'intérieur du corps les causes des maladies, indiquent les remèdes convenables et la place où ils se trouvent ; ils pénètrent les pensées les plus secrètes de leurs semblables ; ils semblent quelquefois converser avec des êtres d'un autre monde, etc. Ici, plus encore que dans les états précédents, la conscience est suspendue, et il n'y a aucun souvenir au réveil, ou quand l'esprit revient à lui-même. Comme dans le sommeil, ces personnes se voient objectivement, et, de même que les enfants qui n'ont pas encore la conscience du moi, elles parlent d'elles à la troisième personne ; quelquefois même elles se partagent en deux, et aucune des deux n'est appelée *je* ou *moi* ; mais c'est l'âme qui voit l'autre et qui en parle. Voilà encore une face de la vie transcendante ou extra-naturelle de l'humanité. Dans tous les temps, chez tous les peuples, on rencontre des faits de ce genre. Les

maladies où ils se produisent le plus fréquemment (car c'est toujours un état maladif causé par la rupture de l'équilibre entre l'âme et le corps), ces maladies étaient regardées par les anciens comme ayant quelque chose de sacré, de surnaturel, *morbis sacer*, et de nos jours encore, chez certains peuples, ceux qui en sont affectés passent dans les familles pour des êtres privilégiés, portant bonheur à tout ce qui les entoure, comme si par eux il y avait une communication plus particulière avec un monde supérieur.

« Qu'on rapproche de cette considération ce que l'histoire nous rapporte des religions de l'antiquité, des superstitions païennes, de leurs mystères, de leurs initiations, des oracles, des augures, de la divination, des sibylles, de la fureur religieuse, de l'enthousiasme qui saisissait les prêtres et les prêtresses et les poussait à se déchirer, à s'entre-tuer, à verser le sang, etc., et on verra dans ces faits autant de preuves de cet état dont nous parlons, qui s'est manifesté de diverses manières dans tous les temps, et que la psychologie doit chercher à expliquer par la méthode transcendante, puisqu'il échappe à la conscience et à la réflexion de ceux qui l'éprouvent.

« L'état singulier qu'on appelle *somnambulisme*, qu'il arrive naturellement ou qu'il soit provoqué par des moyens artificiels, présente souvent, surtout lorsqu'il va jusqu'à la clairvoyance, une étrange perturbation de la conscience du moi. La réflexion n'est point suspendue; elle est au contraire doublée, et il en résulte deux consciences et par conséquent deux moi qui se voient objectivement et parlent l'un de l'autre, comme s'ils étaient deux personnes distinctes et séparées, l'une dans l'état ordinaire et l'autre dans la crise. Dans ce dernier état, le sujet se nomme toujours à la troisième personne, comme l'enfant qui n'a

point encore la conscience du moi. Au sortir de la crise, qui dure quelquefois des mois entiers, au moment même de son réveil, le souvenir de ce qui s'est passé en lui et autour de lui pendant sa maladie lui est ôté, et recommençant à vivre dans son ancienne conscience, sans se douter en aucune manière du temps qui s'est écoulé, il se reporte spontanément au point où il en est resté quand il est entré en crise, et se replace par la mémoire dans les circonstances où il se trouvait à l'instant de son départ. Nous connaissons une personne très-naïve et très-pieuse, qui tombe naturellement dans un tel état, quand elle est vivement affectée par une cause morale. Alors elle perd soudainement la connaissance d'elle-même, telle qu'elle est dans la veille, et elle entre dans une autre forme d'existence, où, comme les clairvoyants, elle voit quelquefois les yeux fermés, lit une lettre cachetée, aperçoit ce qui se passe à distance, entend ce qui se dit au loin et autres phénomènes de ce genre. Elle se voit double, comme si elle était deux personnes, et désigne chacune de ces personnes par un nom différent; celle de veille, elle la nomme *l'autre*, et celle de la crise, elle la nomme *elle*. Elle regarde *l'autre* comme supérieure à *elle*, parlant de *l'autre* avec un certain respect, et d'*elle* avec mépris ou indifférence, comme si elle était peu de chose. *Elle* se rappelle plus ou moins confusément ce que *l'autre* a fait; mais *l'autre*, quand *elle* est revenue, n'a absolument aucun souvenir de ce qu'*elle* a fait ou éprouvé tout le temps de la crise; du reste parlant toujours d'*elle* et de *l'autre* comme d'un tiers, et mettant tous les verbes à la troisième personne, en sorte que le mot *je* ou *moi* ne sort jamais de sa bouche. Puis, quand la crise est passée, elle se reproduit quelquefois, particulièrement dans le sommeil, où cette personne se voit double, vivant à

la fois dans *elle* et dans *l'autre*. Nous citons ces faits, parce que nous les avons vus, et sans chercher à les expliquer pour le moment. Nous y reviendrons dans la *Psychologie transcendante*. »

PRINCIPE UNIVERSEL DU MAGNÉTISME HUMAIN, *appliqué au soulagement et à la guérison de tous les êtres malades*, par Vasseur-Lombard.

Le petit ouvrage dont nous venons d'écrire le titre, est une brochure de 36 pages, lesquelles contiennent, avec des définitions, toutes les applications du magnétisme.

Les chapitres de *l'atmosphère terrestre et de ses fluides*, du *fluide humain*, et quelques autres encore, peuvent fournir matière à controverse, et j'ignore si l'auteur est bien certain, que le fluide d'un être sain soit blanc, tandis que celui d'un être malade est grisâtre ; mais il y a d'excellentes choses dans les lignes consacrées à *la puissance magnétique*, à *l'utilité du magnétisme*, aux *organes conducteurs*, aux *aptitudes*, aux *devoirs du magnétiseur*, etc., etc. Je signalerai toutefois une lacune dans le chapitre IX de *l'exercice du magnétisme humain*, celle du magnétisme spontané. Il faut ranger, sous cette rubrique, tous les faits, et ils sont nombreux, pour lesquels on ne peut invoquer ni la volonté du magnétiseur, ni celle du sujet. Je crois aussi que les noms de : *attractives*, *médiateurs* et *répulsives*, proposées par l'auteur pour les diverses *passes* en usage, sont loin d'être exacts, et que l'expression si connue *passes dégagantes*, vaut mieux sans contredit que *passes attractives*.

Les maux et les maladies de toute nature, attri-

bués « à des fluides impurs qui répandent la corruption dans le sang, qui obstruent les organes moraux et physiques, etc., etc., le moyen d'attirer le fluide universel et la manière de l'employer, me semblent deux chapitres à supprimer du livre sans inconvénient, comme presque tous les passages relatifs à la théorie. J'aime mieux ceux consacrés à l'application directe du magnétisme, qui, en peu de mots écrits, sans prétention, peuvent être acceptés, à quelques exceptions près, par les magnétistes de toutes les écoles.

LE JOURNAL L'UNIVERS

Fait d'excellentes réflexions sur ce qu'il appelle une *religion nouvelle à Paris*, c'est-à-dire, sur le spiritualisme. L'auteur connaît le magnétisme, et il y croit, et pour lui le spiritualisme n'est pas autre chose. Il pourrait bien avoir raison. — « Ce qui importe beaucoup plus que la parenté ou les alliances hérétiques de M. Jean Reynaud, c'est la confusion d'idées dont le progrès du spiritualisme est le signe ; c'est l'ignorance en matière de religion, qui rend possibles tant d'extravagances ; c'est la légèreté avec laquelle des hommes, d'ailleurs estimables, accueillent ces révélations de l'autre monde, qui n'ont aucun mérite, pas même celui de la nouveauté.

« Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à Pythagore et aux prêtres de l'Égypte pour découvrir les origines du spiritualisme contemporain. On les trouvera en feuilletant les procès-verbaux du magnétisme animal.

« Dès le dix-huitième siècle, la nécromancie jouait un grand rôle dans les pratiques du magnétisme ; et

plusieurs années avant qu'il fût question d'esprits frappeurs en Amérique, certains magnétiseurs français obtenaient, disaient-ils, de la bouche des morts ou des démons, la confirmation des doctrines condamnées par l'Église, et notamment celle des erreurs d'Origène, touchant la conversion future des mauvais anges et des réprouvés.

« Il faut dire aussi que le médium spiritualiste, dans l'exercice de ses fonctions, diffère peu du *sujet* sous la main du magnétiseur, et que le cercle embrassé par les révélations du premier ne dépasse pas non plus celui qui borne la vue du second.

« Les renseignements que la curiosité obtient dans les affaires privées, au moyen de la nécromancie, n'apprennent, en général, rien de plus que ce qui était connu auparavant. La réponse du médium spiritualiste est obscure dans les points que nos recherches personnelles n'ont pu éclairer; elle est nette et précise dans les choses qui nous sont bien connues; muette sur tout ce qui s'est dérobé à nos études et à nos efforts. Il semble, en un mot, que le médium a une vue magnétique de notre âme, mais qui ne découvre rien au delà de ce qu'il y trouve écrit. Mais cette explication, qui paraît bien simple, est pourtant sujette à de graves difficultés. Elle suppose, en effet, qu'une âme peut naturellement lire au fond d'une autre âme sans le secours des signes, et indépendamment de la volonté de celui qui deviendrait pour le premier venu un livre ouvert et très-visible. Or les anges, bons ou mauvais, ne possèdent naturellement ce privilège ni par rapport à nous, ni dans les relations directes qu'ils ont entre eux. Dieu seul pénètre immédiatement les esprits et scrute jusqu'au fond des cœurs le plus obstinément fermés à la lumière.

« Si les faits spiritualistes les plus étranges qu'on

rapporte sont authentiques, il faudrait donc, pour les expliquer, recourir à d'autres principes. On oublie trop que ces faits se rapportent en général à un objet qui préoccupe fortement le cœur ou l'intelligence, qui a provoqué de longues recherches, et dont on a souvent parlé en dehors de la consultation spiritualiste. Dans ces conditions, qu'il ne faut pas perdre de vue, une certaine connaissance des choses qui nous intéressent ne dépassera nullement les limites naturelles de la puissance des esprits.

« Quoi qu'il en soit, il n'y a pas autre chose, dans le spectacle qui nous est donné aujourd'hui, qu'une évolution du magnétisme qui s'efforce de devenir une religion.

« Sous la forme dogmatique et polémique que la religion nouvelle doit à M. Jean Reynaud, elle a encouru la condamnation du concile de Périgueux, dont la compétence, on s'en souvient, a été gravement niée par le coupable.

« Dans la forme mystique qu'elle prend aujourd'hui à Paris, elle mérite d'être étudiée au moins comme un signe des temps où nous vivons. Le spiritualisme a enrôlé déjà un certain nombre d'hommes, parmi lesquels plusieurs sont honorablement connus dans le monde. Le pouvoir de séduction qu'il exerce, le progrès lent, mais non interrompu, qui lui est attribué par des témoins dignes de foi, les prétentions qu'il affiche, les problèmes qu'il pose, le mal qu'il peut faire aux âmes; voilà sans doute assez de motifs réunis pour attirer de ce côté l'attention des catholiques. Gardons-nous d'attribuer à la nouvelle secte plus d'importance qu'elle n'en a réellement. Mais pour éviter l'exagération, qui grossit tout, ne tombons pas non plus dans la manie de nier et d'amoindrir toutes choses. *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo*

sint : quoniam multi pseudoprophete exierunt in mundum. (I. Joan. iv, 1.)

« L'abbé François CHESNEL. »

(Univers religieux, mercredi 13 avril 1859.)

THÉORIES.

Comment on peut expliquer le phénomène de la lucidité somnambulique et le mouvement naturel chez certains corps réputés inertes.

Un somnambule est lucide quand il passe corps et âme, par l'action magnétique, sous l'influence de son magnétiseur, et que celui-ci jouit de toutes ses facultés et est exempt de toute influence étrangère et hostile.

Un somnambule est lucide aussi, quand, dans le somnambulisme naturel ou magnétique, il n'est influencé que par la partie spirituelle de son être, ou par celle qui commande à sa composition ou association animale, formant son tout; ou quand, dans cet état, il est guidé, influencé ou aidé par un ou plusieurs êtres spirituels étrangers à sa personne, mais desquels il est aimé, autrement dit avec lesquels, par sympathie, il est en bonne et constante relation; qu'il est guidé enfin par un ou plusieurs esprits qui mettent à son service toutes les ramifications de l'influence qu'ils exercent plus ou moins loin autour d'eux : — *l'esprit est l'électricité vitale et individualisée pouvant, dans certaines circonstances, se transporter d'un point à un autre avec la rapidité de la pensée.*

Un somnambule voit ou peut voir à travers certains corps opaques, quand son organisation fluïdique vitale est ou peut se mettre en harmonie avec l'animalité fluïdique (spirituelle) qui constitue l'ensemble du corps, autrement dit, de l'objet au travers duquel on veut le faire voir; il ne voit que mieux aussi quand il est en bonne harmonie avec le même élément composant les corps ou objets qu'on veut lui faire voir.

Tout vit dans la nature, tout y respire et s'y meut; les corps que nous appelons inertes, ne le sont que dans leur ensemble matériel, et encore seulement vis-à-vis de nous ou des autres animaux. Dans leur composition entrent les mêmes principes de vitalité qui nous animent; comme la nôtre, leur existence est subordonnée au rôle qu'ils ont à remplir dans l'ensemble universel.

Les corps inertes matériels voient, comme nous le voyons en nous, se développer en eux toutes les facultés naturelles qui constituent les meilleurs somnambules : la passivité la plus complète vis-à-vis de la puissance qui les a organisés, et l'obéissance la plus absolue à l'autorité de leur nature spéciale, autorité qui émane cependant de l'une des parties intégrantes de leur matérialité composée.

Quand, par une puissance magnétique supérieure, on peut parvenir à influencer la spiritualité ou la fluïdité de certains corps inertes, on les voit s'agiter au gré du magnétiseur opérant, ou selon la volonté d'une puissance supérieure étrangère, qui s'est servi du magnétisme comme d'un instrument pour agir sur la matière et sur l'esprit de ces corps réputés sans mouvements propres et sans vie.

Manlius SALLES.

(Glaneur du Gard.)

FAITS DIVERS.

Nous apprenons une bonne nouvelle : M. Hébert de Garnay fait mettre sous presse un livre sur le magnétisme. Ce livre est un résumé de ses cours, et ne peut manquer d'être bien reçu du monde magnétique.

— Les amis des médiums pourront lire, avec attendrissement, les pages nombreuses consacrées par Alexandre Dumas, dans les derniers numéros de son journal, aux expériences de M. Home, dont il a fait la connaissance en Russie.

— A ce propos, constatons que M. Paul d'Ivoy, l'un des défenseurs les plus enthousiastes du célèbre médium, et de tous les phénomènes spirites, abandonne ceux-ci, celui-là, à un sort funeste; et passe dans le camp des sceptiques les plus endurcis. M. Paul d'Ivoy a appelé Robert Houdin à son secours, contre les faits somnambuliques, spirites et autres. — Contre certains faits spirites, je ne doute pas du succès de l'habile prestidigitateur; en ce qui concerne le somnambulisme, voici sa réponse :

« Monsieur (1),

« Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je tenais à une seconde séance; celle à laquelle j'assistais hier, chez Marillet, a été plus merveilleuse encore que la première, et ne me laissa plus *aucun doute* sur la lu-

(1) Lettre à M. le marquis de Mirville.

cidité d'Alexis. Je me rendis à cette séance avec l'arrière-pensée de bien surveiller la partie d'écarté qui m'avait tant étonné. Je pris cette fois de bien plus grandes précautions encore qu'à la première ; car, me défiant de moi-même, je me fis accompagner d'un de mes amis, dont le caractère calme pouvait apprécier froidement et établir une sorte d'équilibre dans mon jugement.

« Voici ce qui s'est passé, et l'on verra si jamais *des subtilités* ont jamais pu produire des effets semblables à celui que je vais citer. Je décachette un jeu apporté par moi, et dont j'avais marqué l'enveloppe, afin qu'il ne pût être changé... je mêle... c'est à moi de donner... Je donne avec toutes les précautions d'un homme exercé aux finesses de son art.

« Précautions inutiles ! Alexis m'arrête, et me désignant une des cartes que je venais de poser devant lui sur la table : — J'ai le roi, me dit-il. — Mais vous n'en savez rien encore, puisque la retourne n'est pas sortie. — Vous allez le voir, reprit-il, continuez. Effectivement, je retourne le huit de carreau. La partie fut continuée d'une manière assez bizarre, car il me disait les cartes que je devais jouer, quoique mon jeu fût caché *sous la table et serré dans mes mains*. A chacune de ces cartes jouées, il en posait une de son jeu sans la retourner, et toujours elle se trouvait parfaitement en rapport avec celle que j'avais jouée moi-même.

« Je suis donc revenu de cette séance aussi émerveillé que je puisse l'être, et persuadé *qu'il est tout à fait impossible que le hasard ou l'adresse puisse jamais produire des effets aussi merveilleux*.

« Recevez, Monsieur, etc.

« Robert HOUDIN.

— Plusieurs banquets, en l'honneur de la naissance de Mesmer, auront lieu le 23 mai. A en juger par les souscriptions déjà reçues, celui de la Société philanthropico-magnétique de Paris, promet d'être aussi brillant que de coutume.

— Le *Glaneur du Gard* (numéro du 10 avril), annonce la formation, à Nîmes, d'une société magnétique. Nous souhaitons le succès à M. Manlius Salles.

— Nous lisons, dans le même journal, les quatre articles qui suivent :

— Madame X. a deux fils âgés de plus de vingt ans : huit jours avant celui de leur tirage au sort, elle leur désigna le numéro qu'ils devaient tirer de l'urne ; que penser de cette lucidité anticipant sur les événements ? Nous traiterons la question de la divination dans un prochain numéro de notre *Revue*.

— Nous avons appris que, dans le courant de la dernière quinzaine de mars, il y avait eu, dans un des cercles de Beaucaire, une séance du magnétisme donnée par M. X..., qui magnétisait deux dames, dont l'une jouait très-bien aux cartes pendant son sommeil magnétique, malgré le minutieux bandage qui lui couvrait les yeux.

Dans cette séance, M. L. Roumieux, poète nimois et provençal, actuellement négociant à Beaucaire, fut magnétisé complètement en cinquante minutes ; il ne put devenir lucide, mais il réussit cependant certaines expériences très-curieuses.

— M. le docteur Verdier, très-renommé dans l'arrondissement du Vigan, étant un de ces jours à Nîmes, raconta ce qui suit à M. Alphonse Gazay, notre col-

lègue de la *Revue méridionale*. Il lui dit avoir vu un pigeon mâle faire tomber dans un profond sommeil un pigeon femelle, avec lequel il croisait son regard ; à ce sujet, M. le docteur Verdier entra dans une dissertation très-intéressante sur la question du magnétisme animal, et tendant à démontrer l'absurdité de l'incrédulité systématique de certains savants.

— Madame X..., de Nîmes, se contusionna violemment la jambe droite, en se promenant dernièrement au Jardin des Plantes, à Paris ; tout d'abord son mari la traita par le système Raspail, mais le mal s'aggravait tous les jours. Me trouvant en bonnes relations avec eux, ils me prièrent de pratiquer quelques passes magnétiques sur la jambe malade ; ce qu'ayant fait avec plaisir, cela soulagea immédiatement madame X... Depuis lors, la plaie s'est refermée, et elle ne souffre plus... Une semaine m'a suffi pour la guérir entièrement.

— Notre zélé correspondant, M. Allix, va fonder une maison de santé à Genève. « Je n'ai pas besoin de vous dire, » nous écrit-il, « que le magnétisme, loin d'être exclu, jouera, au contraire, un rôle important comme moyen de traitement.

— Deux habitants de Lyon viennent d'être poursuivis par le tribunal correctionnel, sur le fait d'exercice illégal de la médecine. L'un d'eux a été condamné à une faible amende, l'autre a été acquitté. Tous deux se servaient du magnétisme, et l'on nous écrit à ce sujet que, « puisqu'ils ont été poursuivis par les médecins de Lyon pour exercice illégal de la médecine, alors qu'ils ne font que du magnétisme, c'est avouer implicitement que le magnétisme est un agent médical d'une certaine valeur. S'il n'en avait aucune,

les médecins se garderaient bien de poursuivre, puisque ne rien faire du tout ne serait pas un exercice illégal de la médecine. D'autre part, si le magnétisme causait du mal, les médecins de Lyon seraient très-embarrassés, car poursuivre ce mal, serait reconnaître que le magnétisme *est... etc., etc.* »

Notre correspondant continue ainsi deux ou trois pages, et termine en ajoutant que son médecin, chirurgien en chef de l'un des hôpitaux de Lyon, est un sincère adepte de Mesmer, et qu'il ordonne souvent le magnétisme à des malades atteints d'affections nerveuses.

— Plusieurs sociétés médicales d'arrondissement de Paris s'occupent en ce moment, à l'instar de celles de Lyon, des moyens à employer pour poursuivre, en se portant partie civile, les nombreux cas d'exercice illégal de la médecine.

Selon nous, cette mesure, si elle est mise à exécution, servira au progrès de la science magnétique; les sociétés magnétiques, et les magnétistes sérieux, n'auront qu'à s'en louer. Quant aux personnes honorables qui s'occupent de magnétisme et de somnambulisme, celles mêmes qui font payer leur temps et leurs soins; — le prêtre, après tout, vit bien de l'autel; — ces poursuites ne les atteindront pas non plus, si elles apportent dans leur pratique, la prudence, la loyauté et la philanthropie, que ne connaissent point les charlatans.

— M. A.-S. Morin, du *Journal du Magnétisme*, fait, à propos d'une comparaison à établir entre l'escamotage et certaines expériences scientifiques, les excellentes observations suivantes :

« Parmi les faits que revendique le spiritisme, il en est sur lesquels l'imputation d'escamotage ne pourrait

avoir aucune prise ; ce sont, par exemple, les mouvements d'objets matériels sans contact, les apparitions de mains, les ascensions humaines, etc. Que ces faits, admis par beaucoup de sectaires, soient regardés par d'autres personnes comme apocryphes, que le sage les tienne pour douteux en attendant une constatation satisfaisante, soit ; mais quelque opinion qu'on ait sur la réalité des faits, on doit reconnaître qu'ils sont au-dessus de l'art de l'escamoteur, on peut même affirmer qu'ils dépassent la portée des lois naturelles actuellement connues.

« Le magnétisme et le somnambulisme n'ont donc rien à craindre... Le contrôle des escamoteurs est, en définitive, un moyen de reconnaître les faits susceptibles d'être simulés ; il peut être employé comme pierre de touche pour distinguer l'or du clinquant, les magnétistes consciencieux ne reculeront devant aucun mode de vérification, persuadés qu'un examen sévère ne peut être que profitable à la cause de la vérité. »

Nous sommes, sur tous les points, de l'avis de notre honorable confrère.

A. DUREAU.

AVIS.

Le trésorier-bibliothécaire de la Société demande à acquérir les livraisons 13 et 16 du *Journal du Magnétisme*.

Le Gérant, **MILLET.**



L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : Affection de l'utérus, guérison ; réflexions à propos du docteur noir, par M. Bernard. — BIBLIOGRAPHIE : *Les Voix de l'avenir dans le présent et dans le passé, ou les Oracles et les Somnambules comparés*, par madame J. Mongruel, avec une Lettre de M. Edouard Fournier et un Appendice par le docteur Moure. — *La Massothérapie*, par M. le comte de Szapary. — FAITS DIVERS.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

ABAISSEMENT DE L'UTÉRUS. — RÉTROFLEXION. — ENGORGEMENT DU COL DE L'UTÉRUS. — GUÉRISON RADICALE PAR LE MAGNÉTISME. — QUELQUES MOTS A PROPOS DU DOCTEUR NOIR, M. VRIÈS, ET DE M. VELPEAU (1).

Les personnes étrangères à la science médicale qui ont lu le rapport académique du célèbre docteur Velpeau, publié, le 4^{er} avril, dans *le Constitutionnel*, au sujet de l'antidote du cancer de M. Vriès (découverte hypothé-

(1) Notre confrère, M. Morin, du *Journal du Magnétisme*, ayant présenté quelques observations sur le même sujet, nous ferons remarquer à nos lecteurs que cet article est daté du 2, et nous a été remis le 8 mai.

tique), et la réponse faite par ce dernier et insérée dans *la Presse* du 12 avril, ont dû se faire une étrange opinion, et de la science médicale officielle en France d'un côté, et de la crédulité publique dans la bonne ville de Paris. Je ne veux pas aujourd'hui analyser ces intéressants documents scientifiques, bien que cette analyse puisse produire un grand enseignement; le temps et l'espace me manquent. Toutefois, je me permettrai de faire rapidement quelques simples observations au profit du bon sens général et aussi au profit de la science magnétique, cette pauvre bête noire des docteurs hippocratiques, cette puissance, incontestée pourtant aujourd'hui par les gens de bonne foi, de guérir un bon nombre des tristes maladies qui désolent et ravagent l'humanité.

Un *docteur noir*, noir sans jeu de mots, arrive à Paris, venant de je ne sais où, de Londres ou de Calcutta, est admis à traiter dans les hôpitaux de Paris les cancers, ce mal terrible, désespoir de la science curative. Cet illustre, ce fameux nègre, parle fort mal notre langue; emploie, espèce d'empirique, des remèdes nouveaux, inconnus de tous, pour *guérir* l'horrible mal. Il *pratique* sa méthode dans un des premiers hôpitaux, où il échoue (rapport de M. Velpeau); M. Velpeau lui tend, non pas les bras, mais de nombreux malades; le docteur noir échoue toujours (rapport académique de M. Velpeau). Malgré les nombreux insuccès constatés par un des princes de la science, le docteur, puisque docteur il y a, remue Paris, l'intrigue, l'intéresse et devient, malgré l'Académie, le docteur à la mode. Tous les malades veulent être traités par cet homme extraordinaire qui, sans parchemin, sans langage intelligible, sans le secours vulgaire de la pharmacie, soulage, guérit tous les maux en général, et les cancers en particulier. Malgré les foudres lancées par l'honorable M. Velpeau; malgré les sa-

tires de son spirituel et savant élève, M. Fauvel; malgré les tristes et funèbres résultats de sa méthode, M. Vriès fait fureur, pour me servir d'un mot vulgaire, mais qui traduit énergiquement ma pensée. Est-ce un mal, est-ce un bien? Nous pensons que c'est un mal, un mal très-grand, et nous l'attribuons à deux causes : d'abord, à messieurs les docteurs fils d'Hippocrate, et puis à la charmante et incurable sottise de l'espèce humaine. Rabelais l'a dit : « Nous sommes plus ou moins du genre des moutons de Panurge. »

Voilà donc notre docteur reçu, installé, pratiquant, guérissant ou ne guérissant pas, mais en tout cas menant grand train et occupant de sa personne le monde parisien. Au dire de M. Velpeau, c'est un ignare de la pire espèce; au dire de M. Vriès, M. Velpeau appartiendrait à cette dernière catégorie. Qui tranchera la question? Remarquez que la réponse de M. Vriès atteste des connaissances médicales sérieuses, et qu'elle est écrite en excellent français, et parfois même en bon latin. D'autres disent que le docteur noir, qui parle horriblement notre langue, est aidé, et je le croirais volontiers, par de savants confrères en médecine. Quelle conclusion tirer de cette triste querelle, devenue aujourd'hui célèbre à Paris? Que dire de ces hommes qui admettent sans motif sérieux un empirique à tuer leurs malades, d'après leur hypothèse, et qui repoussent systématiquement les expériences les plus anodines du magnétisme? Quels mots trouver pour traduire la tristesse, le dégoût, qui brisent les opinions imprudentes, mais dès longtemps faites, sur la science officielle? Qui pourrait flétrir assez ces misérables jongleries, qui ôtent à la science ce qu'elle a de bons résultats, et font naître le doute chez tous ceux qui croyaient à la dignité de la science officielle? Oh! si un Molière apparaissait, messieurs les docteurs noirs ou blonds, messieurs du quinquina ou de la rhubarbe, quels

terribles et mérités coups de fouet vous recevriez ! Je laisse en ce moment de côté le troupeau de Panurge : il a été et sera toujours fait pour remplir le rôle de mou-ton.

Le magnétisme a eu ses charlatans, ses détracteurs, ses ennemis ; mais le magnétisme est aujourd'hui une science nouvelle, mais sûre, un agent curatif certain dans un grand nombre de maladies : les médecins docteurs le confessent ; ils usent eux-mêmes, et font bien, de sa puissance, et pourtant jamais l'Académie n'a voulu accorder aux magnétistes ce qu'elle a si facilement accordé au docteur noir. Pourquoi ? Les raisons seraient trop nombreuses, et les intéressés les découvriront facilement sans moi.

Qu'il me soit néanmoins permis de déplorer cette guerre entre l'empirisme et la science médicale ; qu'il me soit permis de conseiller au public une sérieuse réserve sur toute espèce de charlatanisme, et de dire à l'Académie que le mal qu'elle a causé par son obstination au sujet du magnétisme, et par sa trop grande facilité à admettre l'antidote Vriès, retombe tout entier sur elle et nuit à l'estime qu'elle mérite pourtant à tant d'égards. Il y a du bon et du mauvais dans tous les systèmes curatifs, et si l'éclectisme a quelque chose d'utile, c'est sûrement dans la science médicale ; j'entends ici l'éclectisme intelligent et sans arrière-pensée. Allopathes, homéopathes, magnétistes, vous avez chacun de magnifiques trésors ; mais, pour qu'ils soient sérieusement profitables, il faut vous entendre, vous unir dans l'intérêt commun, dans la pensée du bien que vous pouvez faire à l'humanité.

Pardonnez-moi d'avoir trop longuement parlé des docteurs et de leur querelle, et permettez-moi de vous dire en peu de mots que la maladie à laquelle madame M... était en proie depuis vingt mois, malgré toutes les ressources de la science, a été guérie en quatre mois par

la puissance magnétique. Cette terrible maladie, ménorrhagie augmentée d'un abaissement et d'un engorgement de l'utérus, et aussi d'une rétroflexion très-marquée, avait résisté à tous les traitements ordinaires, et a disparu entièrement par les magnétisations, ainsi que l'attestent les certificats officiels que je laisse parler, et qui convaincront, je l'espère, les plus incrédules.

La maladie a été bien constatée, ainsi que l'indique mieux que je pourrais le faire la lettre suivante et détaillée du médecin de madame M... Cette lettre est adressée à un confrère.

« Mon cher maître,

« Je vous adresse madame M..., à laquelle je donne des soins depuis six semaines environ.

« Madame M..., avant d'être mariée, avait des règles fort peu abondantes. Immédiatement après son mariage, elle tomba enceinte, et après son accouchement elle eut une inflammation de la matrice. Depuis cette époque, qui remonte à dix-huit mois, elle a toujours souffert dans le bas-ventre, a eu des fleurs blanches abondantes; ses règles durent sept à huit jours, s'accompagnent de vives douleurs et de véritables pertes contre lesquelles on a employé, mais sans succès, le rathania, la teinture de cannelle, le seigle ergoté. Ajoutons, qu'à la suite de ces ménorrhagies, madame M... se trouve dans un état de faiblesse extrême, avec des douleurs d'estomac, des digestions difficiles, de l'anorexie.

« Lorsque, il y a six semaines, je vis madame M... pour la première fois, je constatai au spéculum qu'il n'y avait aucune ulcération sur le col; mais je trouvai au toucher l'utérus un peu plus bas qu'à l'état normal, engorgé, douloureux au toucher, surtout à l'union du corps avec le col et au niveau du corps en arrière; enfin, une rétroflexion très-marquée. Envies d'uriner très-fréquen-

tes, douleurs dans les reins, soulagement très-grand dans le décubitus dorsal.

« Je prescrivis l'iodure de potassium à l'intérieur; des douches utérines à l'eau froide avec la pompe de Charrière, des lavements à l'eau froide; du sous-carbonate de fer et de la poudre de cannelle à l'intérieur.

« Sous l'influence de ce traitement, les envies d'uriner diminuèrent de fréquence, les fleurs blanches cessèrent, l'appétit augmenta. Mais l'époque des règles arriva; la ménorrhagie fut aussi abondante, et tous les accidents reparurent.

« En présence de ces pertes, je proposai l'emploi de la curette ou un traitement hydrothérapique. Le traitement hydrothérapique cause une grande répugnance à madame M...; elle se résignerait à l'emploi de la curette.

« Je n'ai pas voulu employer la curette, puis la cautérisation de l'utérus, sans avoir votre assentiment, à cause de cette grande sensibilité de l'utérus. Peut-être aurez-vous quelqu'autre moyen de guérir à proposer. Enfin, voyez, ordonnez, vous savez que vous serez obéi.

« Permettez-moi, mon cher maître, de profiter de cette occasion pour vous prier d'agréer la nouvelle assurance des sentiments respectueux de votre très-dévoué et très-affectionné élève,

« Docteur NOTTA.

« Lisioux, le 16 février 1858. » *

Malgré toute la gravité de la maladie et l'affaiblissement de la malade, je n'hésitai pas à commencer le traitement magnétique, lequel a consisté en une magnétisation d'une heure chaque jour, faite sur l'abdomen de la malade, couchée et couverte de ses vêtements ordinaire, et aussi en boisson et injections d'eau magnétisée pour ce cas. Ce traitement est simple, mais il a été et sera toujours efficace; et après quatre mois de ce trai-

tement, j'eus le bonheur de rendre la santé à madame M..., ainsi que le témoignent la lettre et les certificats qui l'accompagnent : ces documents me dispensent de tous commentaires.

BERNARD.

2 mai 1859.

Paris, 4^{er} novembre 1858.

« Monsieur,

« Je suis vraiment heureux de venir vous exprimer
« aujourd'hui toute ma gratitude pour le service immi-
« nent que vous m'avez rendu en guérissant, d'une ma-
« nière si prompte et si étonnante, ma femme alors
« atteinte d'une maladie longue et douloureuse.

« Jamais je n'oublierai, croyez-le bien, les soins dé-
« voués et empressés dont vous l'avez entourée durant
« le cours de son traitement.

« Recevez, je vous prie, Monsieur, etc.

« F. M....

« Rue des Rosiers, 3.

« *N. B.* Je joins ci-inclus un certificat, dont vous
« pourrez faire l'usage qu'il vous conviendra. — F. M. »

En août 1856, après un premier accouchement, ma femme fut atteinte d'une inflammation de bas-ventre qui détermina des pertes très-abondantes et de violentes douleurs dans les parties malades.

Trois médecins la soignèrent successivement sans obtenir aucun résultat satisfaisant, employant le rathania, la teinture de cannelle, le seigle ergoté, l'iodure de potassium et le sous-carbonate de fer; puis enfin les douches utérines et les lavements à l'eau froide. Chacun d'eux fut d'accord sur la nature de sa maladie, qu'ils déclarèrent être une ménorrhagie augmentée d'un abaissement et d'un engorgement de l'utérus, et aussi d'une rétroflexion très-marquée.

Après vingt mois de ces divers traitements, au mois d'avril 1858, la malade était dans un tel état d'affaiblissement et de souffrances, que, sur l'avis même des médecins, j'allais avoir re-

cours aux princes de la science pour lui faire subir une opération chirurgicale dont la gravité pouvait avoir des conséquences funestes, lorsqu'il me fût parlé des cures merveilleuses obtenues par M. Bernard, à l'aide du magnétisme : c'est alors que je le priai de vouloir bien lui donner ses soins.

Après quelques séances de magnétisation, les pertes devinrent beaucoup moins abondantes, les douleurs disparurent, et enfin, au bout de quatre mois de ce traitement, pendant lesquels M. Bernard montra toujours le même zèle et le même empressement, il ne reste plus aucune trace de cette cruelle maladie.

Paris, 2 novembre 1858.

F. M...
Rue des Rosiers, 3.

Le soussigné, qui a connu la maladie de madame M..., et qui la jugeait incurable d'après l'avis des médecins et la tournure fâcheuse qu'elle prenait, déclare que M. Bernard, médecin magnétiseur, l'a complètement guérie.

LEBRETHON,
Receveur à Trouville.

Le soussigné, beau-frère de madame M..., et qui, à ce titre, a parfaitement connu toutes les phases de la maladie dont cette dame était atteinte, atteste que tous les faits énoncés au certificat étant en l'autre part sont l'expression de la plus rigoureuse vérité.

Lisieux, 11 novembre 1858.

BONPAIN,
Greffier du tribunal civil.

Le père de la malade : MACHINOT,

Le soussigné, cousin de madame M..., qui a passé le mois d'octobre dernier à Paris, chez cette dame, a été très-surpris de la trouver entièrement guérie et jouissant d'une parfaite santé ayant connu toute la gravité de sa maladie et ses fâcheux effets. Le certificat de l'autre part est donc de la plus grande vérité.

Bonneville-sur-Touques, le 15 novembre 1858.

COGNET,
Maire de Bonneville-sur-Touques.

Je, soussigné, officier de marine, certifie avoir eu connaissance de la maladie de madame M... et avoir pu juger par mes yeux de sa complète guérison.

Paris, 4^{er} décembre 1858.

A. LE BRETON DE CALIGNY,
Enseigne de vaisseau.

BIBLIOGRAPHIE.

- I. *Les Voix de l'avenir dans le présent et dans le passé, ou les Oracles et les Somnambules comparés*, par M^{me} Mongruel; précédé d'une Lettre de M. Édouard Fournier, et suivi d'un Appendice par le docteur Amédée Moure.
- II. *La Massothérapie*, 4^e partie du livre de M. le comte de Szapary (*magnétisme et magnétothérapie*, 2^e édition).

Un journaliste magnétique doit passer pour un homme placé dans un grand embarras. S'il dit du bien des somnambules, il est accusé de leur faire des réclames, payées en dîners et en confitures; s'il en dit du mal, le monde somnambulique, un monde puissant, est tout prêt à le desservir, à grands renforts de médisances, de clairvoyance et autres fluides auxiliaires.

Il est cependant un moyen de sortir de cette passe dangereuse, et je me hâte de le recommander à mes confrères : ce moyen consiste à *faire de la réclame à la lucidité, et non pas aux lucides*. « Je vous donnerais bien un fait très-réel et magnifique, » me disait un magnétiseur de ma connaissance; « mais je n'ose; votre journal ne pouvant pas et ne voulant pas paraître se con-

stituer le défenseur de mes lucides. — Permettez, répondimes-nous : si n'importe quel clairvoyant parisien nous apportait un traitement magnétique bien détaillé, bien réel, ou une expérience intéressante de lucidité bien constatée, je suis convaincu que la Rédaction de *l'Union magnétique* accepterait ce fait avec empressement. »

Mais j'arrive au livre intéressant dont j'ai écrit le titre au sommaire de cet article.

Une excellente lettre de M. Édouard Fournier, en manière de préface, forme les seize premières pages de la brochure. En ce temps-ci, où les préfaces sont insignifiantes ou pleines du *moi* de l'auteur, qu'il s'agisse de littérature ou de science, je suis heureux de pouvoir affirmer qu'il est difficile de mieux dire et de penser tant de choses, dans les seize pages qui précèdent la signature de M. Fournier. Et d'ailleurs, c'est plus qu'une préface ; c'est une honnête et franche profession de foi ; c'est aussi un témoignage de reconnaissance : M. Fournier a failli perdre un enfant que le somnambulisme lui a sauvé, et il ne craint pas de l'avouer. — Niaiserie ! diront les incrédules endurecis. Laissons-les dire.

Ne quittons pas M. Fournier sans prendre la liberté de lui faire observer que l'insensibilité est un phénomène magnétique plutôt qu'un phénomène appartenant au somnambulisme ; car l'on est souvent, généralement ou localement, insensible à tels ou tels effets physiques, sans présenter le moindre caractère d'un somnambulisme quelconque. Nous rencontrons chaque jour des sujets et des malades qui, placés dans le sommeil magnétique, présentent des phénomènes d'une insensibilité réelle, et n'arrivent jamais au somnambulisme clairvoyant étudié par M. Fournier.

Je n'ai, en vérité, que des éloges à adresser aux quatre-vingts pages qui suivent : *le Magnétisme et le*

Somnambulisme chez les anciens, sont comme deux excellents extraits des ouvrages spéciaux, entre autres des livres si érudits d'un écrivain mort il y a quelques années, et qui fut notre collègue et notre maître, M. Aubin Gauthier. Toutes ces citations, toutes ces opinions d'Aristote, d'Hippocrate, de Platon, de Pline et de tant d'autres, sont toujours intéressantes à connaître. Elles étonnent et réjouissent par leur concision en même temps que par leur justesse. Que de choses en peu de mots ! « Les gens d'entendement aiment la brièveté ! »

Le chapitre III, *de la Médecine magnétique*, est sagement écrit. L'auteur se montre partisan de cette alliance indispensable du magnétisme et du somnambulisme. Je ne comprends pas, du reste, qu'un praticien puisse se servir exclusivement de l'un ou de l'autre de ces moyens ; et pour répondre à des questions qui m'ont souvent été faites, je résumerai prochainement mes opinions à cet égard.

Les chapitres IV et V contiennent quelques faits de somnambulisme de la pratique de l'auteur. Ces faits, accompagnés de documents authentiques, sont intéressants ; il est à regretter que l'espace n'ait pas permis d'en insérer un plus grand nombre. Indiquons, en passant, la page 52, au bas de laquelle se trouve un mot du chroniqueur le plus *ondoyant et divers* de la presse parisienne, M. Paul d'Ivoy. Notre confrère qui, récemment, déclarait qu'il ne s'occuperait pas du livre dans lequel un de ses articles est reproduit, notre confrère a commis un jour la grave imprudence d'avouer : « *que des expériences proposées par lui ont réussi.* »

Le chapitre VI, *les Oracles et les Somnambules jugés*, est une excellente critique, en deux pages, d'un gros livre, récemment paru, contre le magnétisme.

Le chapitre VII est le résumé de cette brochure. J'ignore personnellement la valeur de la lucidité médicale

de l'auteur; mais je puis déclarer avec plaisir qu'il se montre l'adversaire déclaré du charlatanisme somnambulique. Je l'approuve de désirer que le somnambulisme ne serve plus à retrouver les *king's-charles* et les amants perdus, et la proposition des certificats d'aptitude mérite d'être prise en sérieuse considération. Enfin, et ici je loue sans réserve, je ne vois figurer sur la couverture du livre aucune épithète de *sibylle moderne*, de *somnambule extralucide*, de *premier sujet de Paris*, etc., etc. Cette simplicité repose de tous les prospectus charivariques, que nous voyons journellement se produire.

Passons du doux au grave.

M. le comte de Szapary vient d'ajouter au traité dont il est l'auteur une courte quatrième partie, riche comme ses aînées en aperçus nouveaux et en théories assez hardies.

M. de Szapary est le premier, nos lecteurs ne l'ignorent pas, qui ait fait du magnétisme de la parole un magnétisme nouveau, auquel il a donné des règles et une sorte de préférence.

Diriger les idées du malade, intervenir dans ses sentiments, modifier ses désirs et ses sensations, lui donner et lui retirer successivement la confiance ou la crainte, la douleur ou la joie, tels sont les effets du *magnétisme du langage*, qui, comme ses frères, doit concourir à ce résultat : *provoquer et équilibrer les spasmes ou crises*, selon l'expression que nous empruntons à l'auteur. Pour arriver à ce but, M. de Szapary « prononce des paroles calculées avec intention, afin de disposer utilement le malade en son esprit et en son âme (*sic*). » Tel est le magnétisme du langage, avec sa théorie et ses applications.

M. de Szapary ne se dissimule pas combien ce nouveau moyen est difficile à pratiquer et à faire admettre,

et, dans le but de simplifier, de rendre les effets du magnétisme plus palpables, et en face, écrit-il, d'un parti médical ombrageux, il vient affirmer et soutenir les heureux résultats qui accompagnent l'emploi du massage.

Certes, on peut écrire l'histoire du massage, aussi bien que celle du magnétisme; on peut affirmer, pour en avoir été témoin, que ce moyen thérapeutique constitue encore chez les Orientaux, en Amérique et en Afrique, le plus gros bagage des médecins du pays; il est également hors de doute que le massage rend d'utiles services dans nos hôpitaux; et, en raison même de son incontestable valeur, il devient superflu d'examiner, un à un, tous les arguments présentés en sa faveur, par l'auteur de la *Massothérapie*.

M. de Szapary est connu du monde magnétique par des cures nombreuses et importantes; il a dépensé plusieurs fortunes pour le magnétisme; ses ouvrages présentent une originalité de bon aloi, en même temps qu'un savoir réel et une conviction profonde, pour des théories quelque peu hardies, et je donnerai pour preuve de cette dernière assertion les curieux tableaux dont M. le comte de Szapary a accompagné sa *Massothérapie*.

Puissé-je ne pas être puni de mon bon vouloir; car, m'appliquant immédiatement les principes de la *psychonométrie*, mes adversaires en magnétisme ne vont pas manquer de m'attribuer les exemples n^{os} 1 et 12; ils me diagnostiqueront un plexus solaire irrité, une vésicule biliaire abondamment remplie, et me condamneront sans nul doute à ne trouver sur mon passage *que de mauvaises allumettes* ou à *enfiler des aiguilles (sic)*, pages 482 et 485.

Je vais me tenir sur mes gardes.

A. DUREAU.

VARIÉTÉS.

CONTRACTION RHYTHMIQUE MUSCULAIRE INVOLONTAIRE. — ESPRITS
FRAPPEURS. — UN PHÉNOMÈNE.

Académie des Sciences.

Extrait du Compte rendu de la séance du 18 avril 1859.

Contraction rythmique musculaire involontaire. —
M. JOBERT communique un fait curieux de contractions involontaires rythmiques du court péronier latéral droit, qui confirme l'opinion de M. Schiff relativement au phénomène occulte des *esprits frappeurs*.

Mademoiselle X..., âgée de quatorze ans, forte, bien constituée, est affectée depuis six ans de mouvements involontaires réguliers du muscle court péronier latéral droit et de battements qui se font entendre derrière la malléole externe droite, offrant la régularité du pouls. Ils se sont déclarés pour la première fois à la jambe droite, pendant la nuit, en même temps qu'une douleur assez vive. Depuis peu de temps, le court péronier latéral gauche est atteint d'une affection de même nature, mais de moindre intensité.

L'effet de ces battements est de provoquer de la douleur, de produire des hésitations dans la marche et même de déterminer des chutes. La jeune malade nous déclare que l'extension du pied et la compression exercée sur certains points du pied et de la jambe suffisent pour les arrêter, mais qu'elle continue alors à éprouver de la douleur et de la fatigue dans le membre.

Lorsque cette intéressante personne se présenta à

nous, voici dans quel état nous la trouvâmes. Au niveau de la malléole externe droite, il était facile de constater, vers le bord postérieur de cette saillie osseuse, un battement régulier accompagné d'une saillie passagère et d'un soulèvement des parties molles de cette région, lesquels étaient suivis d'un bruit sec succédant à chaque contraction musculaire. Ce bruit se faisait entendre dans le lit, hors du lit, et à une distance assez considérable du lieu où la jeune personne reposait. Remarquable par sa régularité et son éclat, ce bruit l'accompagnait partout. En appliquant l'oreille sur la jambe, sur le pied ou sur la malléole, on distinguait un choc incommode qui gagnait toute la largeur du trajet parcouru par le muscle, absolument comme un coup qui s'est transmis d'une extrémité d'une poutre à l'autre. Le bruit ressemblait quelquefois à un frottement, à un grattement, et cela lorsque les contractions offraient moins d'intensité. Ces mêmes phénomènes se sont toujours reproduits, que la malade fût debout, assise ou couchée, quelle que fût l'heure du jour ou de la nuit où nous l'ayons examinée.

Si nous étudions le mécanisme des battements produits, et si, pour plus de clarté, nous décomposons chaque battement en deux temps, nous verrons :

Que, dans le premier temps, le tendon du court péronier latéral se déplace, en sortant de la gouttière, et nécessairement en soulevant le long péronier latéral de la peau ;

Que, dans le deuxième temps, le phénomène de contraction étant accompli, son tendon se relâche, se replace dans la gouttière, et produit, en frappant contre celui-ci, le bruit sec et sonore dont nous avons parlé.

Il se renouvelait, pour ainsi dire, à chaque seconde, et chaque fois le petit orteil éprouvait une secousse, et la peau qui recouvre le cinquième métatarsien était soulevée par le tendon. Il cessait lorsque le pied était for-

tement étendu. Il cessait encore lorsqu'une pression était exercée sur le muscle ou la gaine des péroniers.

Dans ces dernières années, les journaux français et étrangers ont beaucoup parlé de bruits semblables à des *coups de marteau*, tantôt se succédant régulièrement, tantôt affectant un rythme particulier, et qui se produisaient autour de certaines personnes couchées dans leur lit.

Les charlatans se sont emparés de ces phénomènes singuliers, dont la réalité est d'ailleurs attestée par des témoins dignes de foi. Ils ont essayé de les rapporter à l'intervention d'une cause surnaturelle, et s'en sont servis pour exploiter la crédulité publique.

L'observation de mademoiselle X... montre comment, sous l'influence de la contraction musculaire, les tendons déplacés peuvent, au moment où ils retombent dans leurs gouttières osseuses, produire des battements qui, pour certaines personnes, annoncent la présence d'*esprits frappeurs*.

En s'exerçant, tout homme peut acquérir la faculté de produire à volonté de semblables déplacements des tendons et des battements secs qui sont entendus à distance (1).

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Ces trois derniers alinéas nous semblent trop affirmatifs, nous y répondrons.

A. D.

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — *Du Fluide magnétique animal* (9^e article), par le docteur Louyet. — Banquet du 23 mai de la Société philanthropico-magnétique de Paris; compte rendu par E. Guillot. — Lettre de M. Jobard, de Bruxelles. — *La Clef du magnétisme*, par M. Jobard, de Bruxelles (tirée de *la Clef de la vie*, par Michel).

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

9^e article (1).

L'eau magnétisée peut être utilement employée sous forme de bains, de lotions, de fomentations, d'injections, et incorporée dans les cataplasmes. Elle peut alors agir comme moyen calmant résolutif, tonique, purgatif, etc.

« Ce n'est pas, dit Deleuze (*Histoire critique du magnétisme*, tome I^{er}, p. 125), que cette eau puisse être rendue à volonté tonique ou rafraîchissante, ou astringente, ou purgative. Si les magnétiseurs disaient de telles absurdités, on aurait raison de se moquer d'eux. »

(1) Voir *l'Union magnétique*, numéros des 40, 25 décembre 1858, 40 janvier, 40, 25 février, 40, 25 mars et 25 avril 1859.

Malgré l'imposante autorité de Deleuze, nous ne pouvons partager son opinion, car nous connaissons des magnétiseurs qui ont quelquefois donné à l'eau magnétisée une vertu déterminée, et cela, à l'insu du malade, et l'effet désiré par l'opérateur a eu lieu. Je citerai pour exemple madame Jourd'heil, demeurant rue du Rocher n° 22, et que je traitai, il y a trois ans, par le magnétisme, d'une surdité dont elle était affectée depuis un grand nombre d'années. Indépendamment du magnétisme direct, j'employai aussi l'eau magnétisée contre cette affection. Tous les jours, cette dame en venait chercher une bouteille; elle faisait de cette eau sa boisson habituelle. Il m'arriva un jour, à son insu, de magnétiser l'eau que je lui destinais, dans l'intention bien formelle de produire une purgation énergique. Le lendemain, madame Jourd'heil vint, deux heures plus tard que de coutume, parce qu'elle avait eu, disait-elle, de si fréquentes garde-robes, qu'elle ne savait même si elle devait se mettre en route.

Je dois faire observer, pour aller au-devant d'une objection qui pourrait être faite, que cette dame était très-peu sensible au magnétisme, car je n'ai jamais pu obtenir qu'une légère somnolence, par conséquent pas de somnambulisme, pas de communication de pensées.

Il n'est pas toujours nécessaire de donner à l'eau une vertu déterminée; pour la rendre curative, il suffit souvent de la magnétiser dans la seule intention de faire du bien, et l'agent précieux dont elle est le véhicule sait fort bien, par un travail mystérieux, rétablir l'harmonie des fonctions.

Est-il vrai que l'eau magnétisée a la propriété de séjourner très-longtemps dans un vase, sans se corrompre, et de résister à la température la plus basse sans se geler ?

Nous ne pouvons nous prononcer sur cette vertu que

certain magnétiseurs accordent à l'eau magnétisée, ne l'ayant pas vérifiée : le rôle important que nous avons vu jouer au fluide magnétique, dans une foule de circonstances que nous avons fait connaître, suffit pour nous empêcher de rejeter ces faits, avant d'avoir expérimenté, par la seule raison qu'ils paraissent extraordinaires.

Les boissons et les aliments sont susceptibles de recevoir comme l'eau l'influence magnétique, et peuvent, ainsi modifiés, être mieux supportés par l'estomac.

Les vêtements magnétisés ont quelquefois été employés avec avantage contre les douleurs : c'est ainsi que le docteur Léger parvint à guérir M. M..., professeur de l'École de médecine de Paris, d'une affection rhumatismale, à l'aide d'une robe de chambre magnétisée, ce qui n'empêcha pas ce professeur de rester hostile au magnétisme.

Nous citerons un fait du même genre arrivé à une jeune domestique de M. le baron du Potet. Cette fille, qui était somnambule magnétique, fut surprise pendant une nuit par des douleurs extrêmement vives. Ne voulant pas éveiller M. du Potet pour se faire magnétiser, elle alla au porte-manteau prendre une vieille veste que son maître ne mettait plus depuis six mois, et passa ses jambes dans les manches. Cela produisit un tel effet, que cette jeune fille s'endormit aussitôt.

Le sommeil se prolongea tellement, que, ne la voyant pas paraître le matin, on entra dans sa chambre, croyant qu'elle était malade, et on la trouva profondément endormie.

Les habits de M. du Potet produisaient encore sur elle un effet qu'il est bon de signaler. Cette jeune personne avait une lucidité assez remarquable ; mais, comme elle était très-égoïste, elle ne voulait donner de consultations que pour elle-même ; aussi, lorsque M. du Potet

voulait utiliser sa lucidité pour quelque malade, il feignait d'avoir besoin d'un pantalon ou d'un habit, et l'envoyait battre le vêtement au porte-manteau. Or, comme elle s'endormait toujours, après avoir donné quelques coups de baguette, on la faisait alors rentrer pour donner la consultation ; quand elle était terminée, on lui remettait la baguette à la main, et lorsqu'on l'avait mise en position de battre le vêtement, M. du Potet la réveillait par la pensée, et elle continuait sa besogne comme si elle n'avait pas été interrompue.

Il s'en faut que l'eau soit le seul corps auquel on puisse donner par le magnétisme une vertu déterminée :

Il est dit, dans le *Journal du Magnétisme* (t. XII, p. 291), que M. Mialle (le savant et spirituel auteur du Rapport confidentiel et de l'Exposé des cures magnétiques), cite le fait d'une prescription somnambulique fort curieuse : un morceau de toile replié plusieurs fois sur lui-même, et appliqué en guise de vésicatoire, en produisit tous les effets.

Ce fait me rappelle ce qui est arrivé à l'épouse de M. Bacot, ex-membre de la Société du mesmérisme : Je mis un jour une médaille dans la main de cette dame, dans l'intention qu'elle éprouvât la sensation de la brûlure. L'effet fut tellement prononcé, que madame Bacot quitta plusieurs fois la Société dans la soirée pour aller se plonger la main dans un seau d'eau froide.

A l'appui des preuves de la communicabilité du fluide magnétique animal aux corps inertes, nous rappellerons les expériences des tables tournantes. Un grand nombre de savants français et étrangers, après avoir expérimenté, n'ont pu s'empêcher de proclamer la réalité du phénomène.

C'est aujourd'hui un fait bien constaté pour qui veut observer sans prévention, que, sous l'influence de notre volonté, par le simple contact des mains et au moyen de

la chaîne, on arrive à faire mouvoir les tables ou autres corps inertes, sans la moindre impulsion de la part des expérimentateurs. Des expériences intéressantes faites en 1854, par M. le comte Agénor de Gasparin, en collaboration de personnes intelligentes et laborieuses, ont démontré que les tables pouvaient être soulevées sans contact. Espérons que de nouveaux expérimentateurs, animés comme les premiers par l'amour de la science, confirmeront par de nouveaux essais les résultats que M. de Gasparin nous a fait connaître dans son intéressant ouvrage (1).

A cette même époque, où tant d'esprits cherchaient à *vitaliser* la matière au moyen du magnétisme animal, j'eus la pensée d'employer cet agent sur des cadavres que la chaleur animale n'avait pas encore abandonnés, pensant qu'il pourrait surgir de ces essais quelque chose d'utile pour la science. C'est le résultat de ces expériences, qui fut inséré alors dans le *Journal du Magnétisme*, que je crois nécessaire de faire connaître aux lecteurs de *l'Union magnétique*, afin d'ajouter aux preuves déjà si nombreuses de l'existence du fluide magnétique animal.

MAGNÉTISATION DE CADAVRES.

Premier cas. — Je fus appelé, le 27 juillet 1854, quai de la Rapée, n° 2, pour donner des soins à un jeune homme de vingt-huit ans, attaqué du choléra. Quand j'arrivai, le malade était mort depuis une demi-heure. Le lit était entouré d'une dizaine de personnes qui s'étonnaient de la rapidité avec laquelle la mort était survenue.

Un quart d'heure s'était à peine écoulé, depuis mon arrivée, lorsque je vis le corps soulever lentement sa

(1) *Des Tables tournantes, du Surnaturel en général et des Esprits*, Par le comte Agénor de Gasparin. 2 vol. in-42, 1854.

main gauche. Je pris aussitôt sa tête entre mes mains, et j'essayai de magnétiser avec toute la force dont j'étais susceptible. Au bout de quelques minutes le front et la main qui le touchait étaient tout mouillés. Ayant regardé intentionnellement la main droite du sujet, cette main se souleva comme la gauche; je demandai aussitôt un morceau d'amadou que j'appliquai sur la région du cœur après y avoir mis le feu, et je vis, au bout de quelques secondes, les espaces intercostaux, voisins du lieu où s'opérait la combustion, être soulevés d'une manière sensible par la pointe du cœur, dont les mouvements ont été non-seulement vus, mais sentis, par les assistants, au moyen du toucher.

A ce signe évident de l'existence de la circulation s'en joignit un autre, non moins sensible, de la respiration; je veux parler du mouvement d'élévation et d'abaissement des côtes. Ces phénomènes étant pour moi la preuve la plus convaincante que la mort n'existait pas(1), je voulus essayer d'un moyen, qui m'a réussi quelquefois, pour rappeler à la vie des cholériques chez lesquels celle-ci était sur le point de s'éteindre : je fis entourer d'orties le tronc et les membres du moribond; mais, malgré ce moyen énergique, en moins de vingt minutes tous les phénomènes sus-mentionnés s'évanouirent graduellement et je ne pus arracher le malade à la mort.

En me rappelant que la main droite du cholérique s'était soulevée au moment où je la regardais, pendant que je tenais la tête, je crus trouver quelque rapport

(1) Au nombre des signes certains de la mort, on doit mettre en première ligne l'absence des battements du cœur à l'*auscultation*.

Il résulte, en effet, de nombreuses observations faites récemment sur l'homme et sur les animaux par MM. les docteurs Rayer et Bouchut, qu'à la fin de l'agonie, dans l'intervalle qui sépare les dernières inspirations, les derniers battements du cœur peuvent être entendus, en appliquant l'oreille sur la région qu'il occupe, alors que depuis longtemps déjà la main placée sur la poitrine ne pouvait plus les sentir, et que les pulsations artérielles au cou et aux membres n'étaient plus perceptibles.

entre ce mouvement et celui des tables tournantes, et je me promis bien, à la première occasion, en agissant de la même manière, de m'assurer si, par ma volonté, je ne pourrais pas faire mouvoir les membres d'un cadavre que la chaleur n'aurait pas encore abandonné. Cette occasion malheureuse ne tarda pas à se présenter.

Deuxième cas. — Le 13 du mois d'août 1854, je fus appelé, rue de la Vannerie, n° 12, pour donner des soins à M. Sacré, marchand de vin, attaqué du choléra.

Lorsque je me présentai, pour voir ce malade, on me dit qu'il y avait une demi-heure qu'il était mort. Je m'approchai du corps, et, bien qu'on vînt de le changer de chemise, il avait conservé une chaleur extraordinaire, ce que je m'expliquai après avoir constaté que les intestins contenaient environ quatre litres de liquide.

Cet homme n'ayant presque pas eu de déjections, ni par haut, ni par bas, était mort d'un *choléra sec*, et devait mieux conserver sa chaleur; car il est d'expérience que le refroidissement des cadavres cholériques est en raison directe de la quantité de liquide évacué pendant la maladie.

Cette chaleur animale, surabondante, me semblait favorable au succès de mon expérience.

Après avoir ausculté la région du cœur et constaté que cet organe avait cessé de battre, je mis, comme au premier cholérique, une main sur le front et l'autre à l'occiput. Me recueillant pendant quelques instants, je regardai fixement la main gauche, en lui commandant, mentalement, de se soulever, et la main se leva, sur-le-champ, à la hauteur d'environ cinq à six centimètres. Pour être certain que le mouvement qui venait de se produire était bien le résultat de ma volonté, je fis la même expérience sur la main droite, et j'obtins le même résultat.

Cette tentative, répétée plusieurs fois, eut toujours le

même succès, avec cette différence, que les mouvements furent de plus en plus faibles et que le dernier se fit horizontalement de dedans en dehors, et non de bas en haut, comme les précédents.

Enfin, pour rendre ma conviction plus complète sur la certitude de la mort, je fis, comme dans le premier cas, l'application du morceau d'amadou, en combustion, sur la région du cœur, et n'obtins aucun résultat satisfaisant, du côté de la circulation et de la respiration.

Réflexions. — Il est évident, pour les magnétistes, que la cause qui a déterminé l'ascension de la main, dans la deuxième expérience, est la même qui agit dans les expériences des tables; avec cette différence, que les membres d'un cadavre qui conserve encore la chaleur animale doivent, par leur organisation, se laisser pénétrer plus facilement par l'agent magnétique, qui n'est, en résumé, que le fluide nerveux.

Je ferai, en outre, observer que si le magnétisme peut donner l'apparence de la vie à un cadavre encore chaud, à plus forte raison pourra-t-il, quelquefois, la rappeler complètement, dans un corps qui conservera un reste d'existence. Aussi les magnétiseurs doivent-ils ne jamais oublier cette proposition émise par M. Hébert (de Gernay), savoir : que le magnétisme pourrait servir, comme le galvanisme, à rappeler à la vie des individus chez lesquels celle-ci serait plutôt suspendue qu'anéantie.

LOUYET, docteur-médecin.

(La suite au prochain numéro.)

BANQUET ANNIVERSAIRE

DE LA NAISSANCE DE MESMER.

Le lundi 23 mai, ont eu lieu, suivant l'usage, à Paris, les deux banquets anniversaires de la naissance de Mesmer. Quand une même table confondra-t-elle donc tous les élèves de l'illustre maître ?

Pendant que l'*élite* des magnétistes, comme l'a si bien dit son président M. du Potet, se réunissait chez Lemardelay, quatre-vingts personnes environ, membres de la *Société philanthropico-magnétique*, amis de ces membres, littérateurs, magnétistes, etc., se rassemblaient chez Chapard, restaurateur, rue d'Angoulême, qui a servi un distingué repas. Parmi les convives, nous avons reconnu, — outre les membres du bureau de la Société philanthropico-magnétique, — MM. le docteur du Planty, président, le docteur Louyet et Winnen, vice-présidents, Millet, archiviste, Dureau, secrétaire général, Tharin, secrétaire, Bertin, trésorier, Maugue, censeur ; plusieurs médecins, entre autres M. le doct' Petiau, MM. Vermeil ; Delaage, J. Lovy, Bernard, de la presse parisienne ; César Moreau, Rebold ; Marcillet, Derrien, Fortier, Angerville, magnétiseurs, Charavay (du Gard), etc.

Il est difficile d'exprimer la cordialité, le paternel entrain, l'animation de bon goût qui caractérisaient cette fête de famille. Un grand nombre de dames étaient venues, par le charme inhérent à leur présence, adoucir les austères préoccupations d'une solennité semi-religieuse. Mais il faut rendre témoignage à l'art extrême avec lequel M. le docteur du Planty, président du banquet, sait toujours, par sa souple parole et sa sympa-

thique influence, donner à cette espèce de concert annuel le ton le plus juste : rien de pédantesque, mais rien d'abandonné; un congrès scientifique, avec l'allure aisée d'un salon; le prosélytisme humanitaire, tempéré par l'atticisme du meilleur monde. Que doit donc être le banquet où M. du Potet réunit l'élite du magnétisme, si celui auquel la Société philanthropico-magnétique convoque ses amis, présente déjà un aspect si satisfaisant?

Au dessert, M. le docteur du Planty a pris la parole. Quand il la prend, il ne la garde jamais assez longtemps au gré de ceux qui l'écoutent. Il a appelé sur la tête du chef de l'État et celles de S. M. l'Impératrice et S. A. le prince impérial, la concentration de toutes les bienveillances ambiantes. Il considère le magnétisme comme le rayonnement des sentiments généreux et des nobles pensées : « De loin, » a-t-il dit, « suivons de nos vœux ardents l'empereur et cette vaillante armée, qui tient à notre cœur de Français par les fibres les plus sensibles; mettons-nous tous à leur souhaiter, chaque jour, le bonheur et la victoire que commande une cause sainte, celle de l'indépendance. » De chaleureux applaudissements ont fait comprendre à M. du Planty que tous les cœurs battaient à l'unisson du sien.

Il a porté un toast collectif à tous les magnétistes absents : « Soyez sûrs, » a-t-il ajouté, « qu'ils sentent que nous pensons à eux, et qu'ils se porteront mieux ce soir. » Puisse M. du Potet, « mon maître, » a dit M. du Planty, « celui qui a fait, fait et fera mieux et plus que moi, » avoir entendu ces paroles sympathiques, qu'au même moment il trouvait peut-être, lui aussi, pour notre président. Rien ne fait honneur, à l'un et à l'autre, comme cet échange d'affectueux témoignages d'une considération également méritée des deux côtés.

M. le secrétaire général a, ensuite, sur l'invitation du président, donné communication d'une lettre de M. Jo-

bart, de Bruxelles, l'illustre savant, dont les lecteurs de *l'Union magnétique* profiteront à leur tour (V. page 172).

Après un toast de M. Dureau : « Aux dames, » M. Delaage a dit quelques paroles sur ce ton de théâtrale conviction qui caractérise sa personnalité exceptionnelle : « *A l'Union magnétique !* » a-t-il dit. Puisse Dieu réaliser le vœu de notre ami !

MM. Winnen, Louyet et Millet ont porté aussi chacun leur toast, chaudement accueillis.

C'était le tour de la gaieté : M. J. Lovy a chanté, avec M. Fortier, une chanson que ce journal publiera, et qui a obtenu un succès inexprimable de rire.

M. Derrien a chanté, à son tour, la chanson de M. J. Lovy : « *Les Corps savants*, » qui avait été applaudie au banquet de 1847, et qui est restée classique depuis. A l'école de Lovy pourraient prendre d'utiles leçons tous ceux qui en ont aux corps savants. Quand on s'amuse un peu aux dépens de gens que tous respectent, il faut le faire avec ce goût, cet esprit, cette gauloise bonhomie qui caractérisent les couplets des « *Corps savants* » et la « *Chronique du fluide*. » Si M. Babinet les connaît, nous sommes certain qu'il s'en régale à ses heures de loisir.

Quelques mots de M. le président du Planty ont clos la séance : « Allumons, » a-t-il dit, « un flambeau pour la vérité, et dix pour le mensonge. » Aucune parole ne pouvait être plus sympathique à cette réunion de magnétistes amateurs et désintéressés, que seul avait déterminée l'intérêt de l'humanité et de la science.

E. GUILLOT.

Nos lecteurs liront avec intérêt, nous en sommes persuadé, la lettre et l'article suivants, que m'a fait l'hon-

neur de m'adresser un des savants les plus spirituels, les plus honorés et les plus convaincus de ce temps-ci, M. Jobard, de Bruxelles.

Doct. DU PLANTY.

« Mon cher collègue et ami sympathique,

« Le bon Michel m'écrit que vous désirez mon autorisation écrite de lire et imprimer *la Clef du magnétisme* et ma fable, le tout signé de mon nom; je vous l'envoie de suite, car je suis d'âge à avoir le courage de mes convictions; cela ne pouvant nuire à mon avancement, comme au jeune homme qui, débutant dans la vie, doit avoir peur des sots et ménager les imbéciles, placés à toutes les portes du pouvoir et des académies.

« J'ai vu, j'ai fait, j'ai cru; mais je n'ai pas dit : Apportez-moi le phénomène; j'ai pris la peine de courir après. Je n'ai pas dit, comme mon vieil ami de Humboldt : *Je n'ai pas de confiance en l'intelligence du bois de sapin*, que je le pressais d'essayer, comme moi; j'ai fait.

« Je serais bien aise de savoir ce qu'il en pense à présent, car il viendrait à l'appel d'Allan Kardec aussi bien que le docteur Gall, que j'ai vu venir condamner ses croyances en la multiplicité des organes du cerveau.

« Il n'y en a qu'un, a-t-il répondu; sa division en échiquier aurait rendu l'homme fou et matérialiste. Puis il a décrit la façon dont se formait la pensée, etc.

« Je vous engage fort à entrer dans la voie du spiritisme, dont le magnétisme n'est que l'antichambre.

« J'ai une relation bien curieuse à écrire, c'est celle de la guérison, dans une seule séance, de la femme d'un ministre belge, abandonnée de deux médecins, dont celui du roi, qui étaient présents à ma poignée de main, et qui ne dirent qu'un mot : *C'est merveilleux!* — « Oui, « Messieurs, c'est merveilleux; mais si je guéris ma-

« dame, vous avez le droit de me faire mettre en prison ; je n'ai pas de peau d'âne pour guérir même ceux que vous abandonnez. »

« Vous ne savez peut-être pas que c'est un magnétisme qui soutient le roi de Naples, également abandonné par la Faculté.

« Adieu, mon cher collègue ; je vous verrais sous peu si je ne dépendais de la bureaucratie, qui me refuse un congé, malgré le besoin que j'aurais d'aller respirer l'air spirituel de Paris. Les hominicules de la bière me font mal ; envoyez-m'en donc dans une lettre de ceux qui rempliront la salle du banquet mesmérique.

« Avez-vous encore un bulletin ?

« Tout à vous et aux vôtres.

« JOBARD.

« Bruxelles, le 20 mai 1859. »

LA CLEF DU MAGNÉTISME,

TIRÉE DE LA CLEF DE LA VIE,

par MICHEL.

L'*omnivers* est organisé hiérarchiquement comme une armée dont Dieu est le chef suprême, commandant les maréchaux (les univers centraux), commandant les généraux (les univers primaires), commandant les colonels (les tourbillons), commandant les capitaines (les planètes), commandant les lieutenants (les hommes), commandant les animaux, soldats plus ou moins disciplinés, plus ou moins obéissants aux sous-officiers ou *hominicules* qui leur transmettent les ordres des chefs. Tous les pouvoirs, comme vous voyez, émanent de Dieu, âme du monde, océan de lumière.

Cette armée du bien, du vrai, du beau, du juste, est tenue en échec par l'armée du mal, du faux, du laid, commandée par le prince des ténèbres, l'adversaire, le compétiteur, le jaloux de Dieu et de son œuvre de pro-

grès, qu'il cherche à entraver, à vicier et à retarder dans sa marche ascendante, pour la faire retomber dans le chaos primordial où le bien et le mal, la raison et la folie, la force et l'inertie, fermentaient sourdement dans le temps et l'espace.

La séparation de ces deux éléments contraires, neutralisés l'un par l'autre, commence du jour où le verbe fit entendre le *fiat lux*, et se poursuit sans relâche en gagnant du terrain sur l'armée du mal, destinée à être un jour vaincu, mais qui continue à se défendre avec des alternances de défaites et de victoires qu'on ne saurait méconnaître.

Ces temps d'arrêt ne peuvent s'attribuer qu'à la lâcheté des soldats réfractaires qui abusent de leur *libre arbitre* pour pactiser avec les émissaires de l'ange des ténèbres, et qui méprisent, insultent et crucifient les envoyés, les apôtres, les prophètes du Dieu de bonté d'amour et de charité.

Il n'en est pas moins vrai que l'homme est officiellement le maître des animaux et de toutes les créatures inférieures visibles ou invisibles, y compris la race innombrable des *hominicules* intelligents qui obéissent d'autant mieux à leur *déicule*, qu'ils se rattachent à lui par une *animule* de nature divine qui les sépare des animalcules autant que l'homme est séparé des animaux proprement dits.

L'homme ayant une mission et un avenir d'immortalité et de perfectibilité indéfinie, les *hominicules* ont également la leur. De même que l'homme s'élève en faisant son devoir, l'*hominicule* s'élève en faisant le sien, ils progressent l'un et l'autre par leurs transmutations successives, en montant en grade comme de braves ouvriers ou soldats qui peuvent espérer de devenir les aides de camp, les associés du maître.

Les *hominicules* demeurés ou retombés dans le chaos de l'état neutre ou cataleptique, peuvent en être tirés par la volonté du *déicule* terrestre, qui peut également paralyser les *hominicules* du mal passés dans les rangs ennemis.

Ceci nous donne la clef du magnétisme et de sa puis-

sance de guérir, qui deviendra d'autant plus active, que l'homme comprendra mieux ce qu'il fait et ce qu'il peut; de là naîtra la foi, source des miracles dont le monde verra bientôt tant d'exemples, qu'il les classera enfin parmi les faits naturels, et chacun les emploiera au soulagement de ses semblables ou au sien propre.

On l'a souvent répété, l'homme ignore encore la puissance de commandement qui lui a été dévolue, et n'en use pas. Il sait, il est vrai, que d'un geste il éloigne ou appelle un animal visible; mais il ne sait pas que sa volonté peut agir de même sur les hominicules invisibles qui lui obéissent quelquefois instantanément sans être retardés par l'espace, le temps ou la gravitation, car tous ces obstacles n'existent pas pour la pensée, le désir, la volonté, qui se communiquent encore plus vite que l'électricité et la lumière.

Ceci posé, nous allons découvrir aux magnétiseurs un petit coin de l'immense cosmogonie du paysan du Var, qui embrasse l'*omniversalité* de la création soumise tout entière à la loi d'analogie, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand.

Un homme bien portant, se trouvant en présence d'un être malade, n'a qu'à se faire ce simple raisonnement: Le mal n'est point une chimère, il a une cause, rien ne vient de rien, et rien ne se fait sans ouvriers; or, il y a tout à parier que ce sont des hominicules malfaisants qui sont à l'œuvre, il s'agit de les disperser, de les paralyser et de les remplacer par des hominicules bienfaisants et réparateurs, dont je porte en moi des miriades que je puis substituer à ces misérables artisans de troubles qui pullulent avec une incroyable fécondité sur le point dont ils se sont emparés, et qui ne tarderont pas à envahir le corps entier du malheureux qui les a laissé prendre pied chez lui, car tel est presque toujours le cas.

Vite à l'œuvre, touchez le mal et commencez la chasse, dispersez cette fourmilière, déblayez courageusement ce terrain, lancez tout cela dans la grande voirie terrestre, leur alambic d'épuration, ou dans un végétal qu'ils tueront au lieu de tuer le malade.

Cela fait, appliquez la main guérissante, *manus sanativa*, sur le mal, et cataleptisez les trainards, qui ne résisteront pas à la puissance de leur maître. C'est seulement après cet exorcisme, qui aura chassé ces démons, que vous les remplacerez par les bons hominicules fluidiques que vous possédez ou que vous empruntez à ceux qui les possèdent, ou que vous demandez à l'air, à l'eau, au feu, à toute la nature vivante, à Dieu, surtout, qui vous les fournira à flots pressés, à proportion de la force de votre prière et de votre volonté, aidées du *consensus* du malade. Voilà comment vous accomplirez des miracles de guérisons subites dont vous êtes les premiers à vous étonner, tant elles vous surprennent quelquefois, parce que vous ne savez pas plus ce que vous faites que les apôtres qui imposaient les mains avec cette foi vive et simple qui s'est perdue au fur et à mesure que la science morte l'a remplacée et vouée au ridicule, à défaut de pouvoir s'appuyer sur des hypothèses, le plus souvent absurdes, dont les matérialistes se contentent pour être d'accord avec les erreurs consacrées par les maîtres qui les ont précédés.

Vrais magnétiseurs, poursuivez votre œuvre philanthropique avec plus d'ardeur que jamais; vous n'avez goûté, jusqu'ici, de la science vivante que ce que vous en avez puisé dans votre cœur et dans vos doigts; vous sentirez vos forces se décupler quand vous pourrez puiser aussi dans votre intellect, votre jugement, votre conscience, quand vous saurez que ce que vous faites est bien et que le bien semé végète, grandit, fleurit et mûrit en son temps.

Imitez Dieu, persévérez et vous triompherez du mal, et la mort reculera devant vous.

JOBARD,

Membre et président honoraire de plusieurs
sociétés magnétiques et spiritistes.

Le Gérant, MILLET.



L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. Magnétisme et somnambulisme, par M. le docteur Moure.
VARIÉTÉS : Contraction rythmique musculaire involontaire. — *Esprits frappeurs*. — Un phénomène. — Une leçon de magnétisme.



MAGNÉTISME ET SOMNAMBULISME.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant, qu'a bien voulu nous adresser M. le docteur Moure.

Sauf un paragraphe ajouté pour *l'Union magnétique*, l'excellent travail de M. Moure termine une brochure dont nous avons dit dernièrement quelques mots (1). Nous signalerons tout spécialement le paragraphe VIII^e.

Vouloir — pouvoir — savoir.

I. — Dans la situation où se trouve actuellement le magnétisme, par rapport à la médecine officielle, c'est

(1) *Les Voix de l'avenir*, par madame Mongruel.

un devoir d'honneur, pour ses adeptes, pour tous ses *croiyants*, de se lever en masse pour proclamer hautement leur croyance, et pour déclarer les motifs de leur adhésion.

En effet, se renfermer dans un silence systématique, repousser le magnétisme sans vouloir l'étudier, ou le renier en public, tout en le pratiquant en secret, me paraît incompatible avec la dignité de l'homme et du médecin, et porter un égal préjudice à la science et à l'humanité.

Par ce préambule, on peut comprendre que je viens, après de sérieuses études, faire ici une loyale profession de foi.

II. — L'homme, pour moi, est formé d'une *Trinité*, c'est-à-dire qu'il y a en lui trois parties bien distinctes : *le Corps*, *l'Ame* et *le Principe fluidique*.

Le *corps*, assemblage d'organes fonctionnant d'une manière harmonique, sort de la terre, a besoin de la terre pour croître et se maintenir, et doit retourner à la terre.

L'*âme*, émanation de Dieu, est une entité dans la vie générale, une entité capable de joie et de douleur, et destinée à rentrer dans le centre commun de toutes choses. C'est le *principe vital*, l'*archée*, la *pensée*, l'*esprit*, la *conscience*, le *moi* des médecins et des philosophes. C'est la vie partielle de chacun dans l'ensemble des vies. C'est le *moi* qui fait la force et qui imprime le mouvement individuel.

Enfin, le *principe fluidique*, est l'agent spécial répandu partout dans la nature, dans tous les organismes; qui donne l'impulsion à l'univers, comme à la machine humaine. Sans lui, rien ne saurait être, excepté Dieu. C'est le *nous* qui relie l'individu aux masses, et celles-ci à l'universalité des mondes, et qui est également indispensable à la vie générale et à la vie individuelle. Que ce fluide se manifeste dans quelques êtres sous le nom

d'*instinct* ; que ce fluide s'appelle *attraction, cohésion, aimant, électricité, magnétisme, éther*, peu importe ; il n'en est pas moins, lui aussi, une entité distincte, bien qu'insaisissable et impalpable, et, comme l'âme, se manifestant uniquement par ses effets. C'est, en un mot, la vie éthérée, la vie fluidique.

Si l'on fouille la formation et l'existence la plus secrète des mondes, si l'on examine tout ce qui existe, tout ce qui *est*, on voit que ce principe fluidique forme, baigne et imprègne toute chose. Partout il s'annonce par des phénomènes analogues. Dans les métaux, dans les plantes (la sensitive), dans les reptiles, dans les poissons (la torpille), dans les insectes, dans les oiseaux (le vautour, l'aigle, l'alouette), dans les animaux (le tigre, le chien d'arrêt, le chat), etc., etc. ; c'est l'*aimant*, la *phosphorescence*, la *contractilité*, la *fascination*, le *miroitement*, l'*électricité*, la *puissance magnétique*, etc. Dans l'air atmosphérique, c'est l'accumulation de l'électricité donnant naissance au tonnerre. Dans les corps, c'est la *cohésion* ; dans les grandes harmonies des mondes, c'est l'*attraction*.

III. — Un seul être serait-il donc dépourvu du principe fluidique ! Et ce serait précisément celui dont les regards embrassent les espaces, mesurent et dénombrent les mondes ; ce serait l'homme ! L'homme, ce chef-d'œuvre de la création sublunaire ; cette synthèse manifeste de tous les attributs épars dans les autres êtres ! Évidemment, il ne peut en être ainsi.

En effet, dans les relations d'individu à individu, il y a constamment action du principe fluidique, et ce principe n'agit pas seulement dans les rapports des hommes entre eux, il se produit encore et opère sans cesse, dans toute l'échelle animale. Mais, dans l'être humain, il se fait sentir par deux courants contraires, exactement comme l'électricité, et il produit attraction et répulsion,

sympathie ou antipathie. N'y a-t-il pas des personnes qui attirent et d'autres qui repoussent?

Que plusieurs hommes soient réunis, il en est toujours un qui domine. N'est-ce pas là un effet du principe fluïdique que ce dernier possède à un degré supérieur, et qu'il peut dégager volontairement, ou même à son insu, avec plus de force, avec plus d'intensité!

Le timbre d'une belle voix, les sons harmonieux de la musique, une lecture agréable, la contemplation des grandeurs de l'univers, pour ne parler que de ces causes de sensations et de sentiments, nous charment et nous remuent profondément. Qui ne voit encore là l'action du principe fluïdique! L'amour, l'amitié, que dis-je? les agglomérations sociales elles-mêmes, n'ont d'autres raisons d'être que de secrets et continuels échanges d'effluves de ce principe général qui est en nous.

Si le corps humain est une machine que l'âme vivifie et dirige, c'est parce que le principe fluïdique lui donne son mouvement d'action. Le corps, sans aucun doute, obéit à l'âme qui lui imprime la volonté que seule elle possède, mais il est aussi sous l'empire de la vie fluïdique, qui constitue, elle, la série des agents extérieurs, dont l'influence sur l'homme physique et moral se fait forcément et directement ressentir au dedans comme au dehors de lui-même.

Le corps est donc conduit par l'âme, mais il est mû par l'activité du principe fluïdique.

iv. — Il ressort, comme conséquence logique de cette *Trinité*, que l'existence animale est complexe, et qu'en outre, chaque rouage des organes de l'intelligence, fonctionnant dans la double sphère d'attraction et de répulsion invariablement tracée par le Créateur, voit se développer ou disparaître les *aptitudes* diverses et multiples de l'individu, selon que ces aptitudes en germe et à l'état *latent*, mais inégales, sont mises en mouvement par l'ac-

tion du principe fluidique, dans l'inégalité originelle de leur nature.

L'homme, dont tous les besoins sont exclusifs et personnels, ne peut donc satisfaire aucune des exigences de sa nature physique, sans qu'un agent extérieur ne vienne lui fournir des secours. Il faut à sa nature morale, et essentiellement aimante, la douce affection de ses semblables. Cette sympathie de l'homme pour l'homme a créé et maintient la société, de même que cette affinité mystérieuse, qui relie entre elles toutes les choses créées, forme et protège aussi les harmonies de l'univers.

v. — Le principe fluidique a été démontré existant chez l'homme à un degré supérieur, comme cet homme possède avec la même supériorité chacun de ses attributs. Qu'il prenne là le nom d'agent magnétique, d'électricité, le principe fluidique n'en agit pas moins activement. Et d'abord, une preuve physique et appréciable pour tous : à l'approche d'un orage, alors que l'atmosphère est chargée d'électricité, les êtres, hommes et animaux, qui ne possèdent point en eux une somme suffisante de la vie fluidique, en absorbent l'excès dans l'air ambiant, et s'en trouvent mieux. Ceux, au contraire, en qui le fluide abonde, sentent que l'air leur manque ; ils sont accablés par cet excès d'électricité ; ils éprouvent, par suite de l'oppression, un malaise général, et souvent même sont frappés de congestion cérébrale et de mort.

De même, si, par d'autres causes, il s'est fait dans une partie du corps une déperdition trop considérable du principe fluidique, on y constate la débilité, l'affaiblissement, l'asthénie ; tandis que, si, au contraire, ce fluide vient à s'accumuler dans un point de l'organisme, il y aura alors sur ce point, excès de vitalité, congestion, inflammation. C'est sur ce fait, par parenthèse, que l'illustre Broussais a basé son système général de l'irritation.

Il est évident que ce principe fluïdique pourra être déplacé en plus ou en moins, dans certaines limites, et qu'on pourra le diminuer ou l'accumuler. En chassant ce principe fluïdique des extrémités, pour l'agglomérer aux centres nerveux, au cerveau par exemple, on verra se produire dans cet organe l'excès de vitalité dont nous avons parlé, un excès d'action, un excès de phénomènes.

Dans ces cas, des effets particuliers, dans l'ordre moral et intellectuel, seront la conséquence de la perturbation survenue dans l'économie du corps humain; une exaltation singulière de la puissance cérébrale se produira : ce qui pourra déterminer une surexcitation de toutes les facultés mentales, l'extase contemplative, l'hallucination, le délire et jusqu'à la frénésie. Alors la vie de relation déborde le monde terrestre; elle allonge la chaîne qui la retient au corps et se transporte, malgré lui, dans une sphère d'action différente et supérieure. Cette sphère d'action n'a plus de bornes; la distance, l'opacité des corps environnants ne sont plus des obstacles pour cette vision magnétique. Ce que l'individu n'eût pu voir ni entendre, dans l'état normal, la vision magnétique le percevait distinctement. Elle acquiert non-seulement une conscience plus exacte du présent, un souvenir plus clair du passé, mais encore un prolongement inouï de la faculté ordinaire de prévision, que quelques-uns, frappés seulement de ses résultats, désignent journellement par l'appellation pittoresque de seconde vue, et qui, pour moi, n'est autre que la faculté de *prévision* qui voit dans l'avenir comme dans le passé.

vi. — Comment se fait-il donc qu'on ait voulu refuser à l'homme une faculté aussi nécessaire à ses besoins, à son essence que la prévision? Quoi! l'homme doué d'instinct et de raison, doué de facultés si nombreuses, si étranges, si merveilleuses, aura le jugement qui lui fera percevoir les choses réelles et fictives, il aura la

mémoire qui lui retracera le passé, il aura la conscience qui lui donnera de reconnaître le présent, et il n'aura rien qui lui indique l'avenir? Il ne doit donc vivre que par le passé, puisque le présent *n'est* déjà plus alors qu'il en a le sentiment !

Certes, l'on n'eût jamais songé à refuser à l'homme la faculté de prévision, ou de vue à distance, si, pour fonctionner, elle n'avait besoin d'être, pour ainsi dire, dégagée de l'enveloppe matérielle de l'individu !

Eh bien ! que l'on dégage l'âme de son écorce terrestre, qu'on l'enlève doucement à son enveloppe de chair, et en la confiant au principe fluidique, on reconnaîtra les effets de son action par la lucidité de sa faculté de prévision. Le corps frissonne, devient froid, insensible, il semble pleurer le départ de son hôte ; mais celui-ci, porté sur les ailes ardentes du courant fluidique, court, vole, ainsi que le mot transmis le long du fil électrique, au point où son guide le conduit. Il examine là chaque chose et voit tout ce qui s'y passe. Il en a la perception, qu'il nous transmet avec une rapidité et une vérité remarquables.

C'est ainsi que, par l'imagination, par la pensée, l'homme peut à l'instant se transporter là où il lui plaît, quels que soient les lieux et les distances, dans le passé comme dans l'avenir.

Cette faculté de prévision est si naturelle, qu'elle s'exerce souvent d'elle-même, chez l'individu dans le délire, dans l'extase, dans le moment de la mort.

VII. — J'ajouterai, comme conséquence de tout ce qui précède, que les effets que le principe fluidique produit de lui-même, et par son jeu naturel sur l'âme et sur le corps, peut être déterminé artificiellement. En d'autres termes, je soutiens qu'il est donné à l'homme d'employer, de déplacer et de diriger à son gré, dans une certaine proportion, la quantité du principe fluidique qui est en

lui ou dans autrui. C'est ce que l'on appelle l'action ou la puissance magnétique.

On voudrait nier cette faculté, parce qu'on n'a pas encore su la dégager de toute erreur ! Mais, qu'on me le dise : A-t-on jamais eu l'idée de nier l'imagination, parce que certains hommes en sont dépourvus ! La mémoire, parce qu'elle est souvent nulle ! La pensée et la raison, parce qu'il y a des idiots et des fous !

Les organes de la vision physique, de l'odorat, de l'ouïe, peuvent quelquefois transmettre à la perception cérébrale, on le sait, des impressions fausses et incomplètes, a-t-on jamais mis en doute la vision oculaire pas plus que l'odorat et l'audition !

Pourquoi ne voudrait-on pas admettre que la perception magnétique, mal disposée, viciée, ou mal interrogée, ne puisse aussi parfois recevoir mal, ou d'une manière fausse, l'impression des objets soumis à son appréciation, et dès lors n'être pas exempte de toute erreur ! Certes, des erreurs d'appréciation et de transmission peuvent quelquefois se manifester ; mais ce sont là des faits, qu'une étude sérieuse et approfondie de la science magnétique et de ses phénomènes, parviendra facilement à corriger, surtout pour toutes les personnes qui, avant de s'y livrer, possèdent déjà une instruction convenable, et qui sont dotées de connaissances spéciales aussi étendues que sérieuses, ainsi que le réclame la haute mission qui leur est départie.

viii. — Je conclus en disant :

1° Le magnétisme est positif ; il ne peut pas être nié, et doit être le régulateur de la santé ;

2° C'est au magnétisme qu'il appartient de faire surgir, dans leur véritable jour, toutes les aptitudes et toutes les facultés de l'homme ;

3° Enfin, le magnétisme est un agent thérapeutique

d'une haute puissance, et de la plus grande importance; c'est l'agent thérapeutique par excellence.

Ces facultés, il les exerce *directement* et *indirectement*.

Directement, dans l'état pathologique comme dans l'état physiologique, par l'application immédiate du magnétisme, dont nous venons d'expliquer l'action et les effets.

Indirectement, dans l'état pathologique, au moyen des préparations pharmaceutiques de *toutes les écoles*, dont les propriétés curatives sont dues à l'action spéciale du principe fluide universel, que les médicaments *développent* ou *accumulent*, *déplacent* ou font *disparaître* en plus ou en moins. C'est ce qui explique encore le mode d'action des médicaments empiriques de tous les temps, et celui de ces médicaments dits *spécifiques*, que la science possède en grand nombre, et dont on est forcé de reconnaître les bons effets, sans en pouvoir découvrir, ni expliquer les causes réelles.

Le médecin ne saurait donc dédaigner l'étude du magnétisme, sans manquer à Dieu et aux hommes. Car, il ne lui est pas permis de négliger un seul des dons que la Divinité a bien voulu déposer dans ses mains, afin qu'il lui soit donné d'accomplir la mission d'humanité qui, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (1), est de guérir, soulager, ou tout au moins consoler.

Amédée MOURE, D. M. P.

Nous recevons, de Londres, le compte rendu de la réunion annuelle du *Mesmeric infirmary*, dirigé par l'honorable docteur Elliotson. Au prochain numéro, ces intéressants détails.

M. MILLER n'a plus qu'un petit nombre d'exemplaires de son *Cours de Magnétisme en douze leçons*.

(1) *Vade-mecum* du médecin praticien.

VARIÉTÉS.

CONTRACTION RHYTHMIQUE MUSCULAIRE INVOLONTAIRE. — ESPRITS
FRAPPEURS. — UN PHÉNOMÈNE.

Académie des Sciences.

Extrait du Compte rendu de la séance du 18 avril 1859.

Suite et fin (1).

Repoussant toute idée d'intervention surnaturelle, et remarquant que ces battements et ces bruits étranges se passaient toujours au pied du lit des individus agités par les esprits, M. Schiff s'est demandé si le siège de ces bruits n'était pas en eux plutôt que hors d'eux. Ses connaissances anatomiques lui ont donné à penser qu'il pouvait bien être à la jambe, dans la région péronière, où se trouvent placés une surface osseuse, des tendons et une coulisse commune.

Cette manière de voir étant bien arrêtée dans son esprit, il a fait sur lui-même des expériences et des essais qui ne lui ont pas permis de douter que le bruit n'eût son siège derrière la malléole externe et dans la coulisse des tendons des péroniers.

Bientôt M. Schiff a été à même d'exécuter des bruits volontaires, réguliers, harmonieux, et a pu, devant un grand nombre de personnes (une cinquantaine d'auditeurs), imiter les prodiges des esprits frappeurs, avec ou sans chaussure, debout ou couché.

M. Schiff établit que tous ces bruits ont pour origine le tendon du long péronier, lorsqu'il passe dans la gout-

(1) Voir l'*Union magnétique* du 25 mai 1859.

tière péronière, et il ajoute qu'ils coexistent avec un amincissement ou l'absence de la gaine commune au long et au court péroniers. Quant à nous, admettant d'abord que tous ces battements sont produits par la chute d'un tendon contre la surface osseuse péronière, nous pensons cependant qu'il n'est pas besoin d'une anomalie de la gaine pour s'en rendre compte. Il suffit de la contraction du muscle, du déplacement du tendon et de son retour dans la gouttière pour que le bruit ait lieu. De plus, le court péronier seul est l'agent du bruit en question.

En effet, il affecte une direction plus droite que le long péronier, qui subit plusieurs déviations dans son trajet; il est profondément situé dans la gouttière; il recouvre tout à fait la gouttière osseuse, d'où il est naturel de conclure que le bruit est produit par le choc de ce tendon sur les parties solides de la gouttière; il présente des fibres musculaires jusqu'à l'entrée du tendon dans la gouttière commune, tandis que c'est tout le contraire pour le long péronier.

Le bruit est variable dans son intensité, et l'on peut en effet y distinguer diverses nuances. C'est ainsi que, depuis le bruit éclatant et qui se distingue au loin, on trouve des variétés de bruit, et fortement, de scie, etc.

Nous avons successivement, par la méthode sous-cutanée, incisé en travers le corps du court péronier latéral droit et le corps du même muscle du côté gauche chez notre malade, et nous avons maintenu les membres dans l'immobilité à l'aide d'un appareil. La réunion s'est faite et les fonctions des deux membres ont été recouvrées sans aucune trace de cette singulière et rare affection.

M. VELPEAU. — Les bruits dont M. Jobert vient de parler dans son intéressante notice me semblent se rattacher à une question assez vaste. On observe, en effet, de ces bruits dans une foule de régions. La hanche, l'épaule,

le côté interne du pied en deviennent assez souvent le siège. J'ai vu, entre autres, une dame qui, à l'aide de certains mouvements de rotation de la cuisse, produisait ainsi une sorte de musique assez manifeste pour être entendue d'un côté à l'autre du salon. Le tendon de la longue portion du biceps brachial en engendre facilement en sortant de sa coulisse, quand les brides fibreuses qui le retiennent naturellement viennent à se relâcher ou à se rompre. Il en est de même du jambier postérieur ou du fléchisseur du gros orteil, derrière la malléole interne. De tels bruits s'expliquent, ainsi que MM. Schiff et Jobert l'ont bien compris, par le frottement ou les soubresauts des tendons dans les rainures ou contre des bords à surfaces synoviales. Ils sont, par conséquent, possibles dans une infinité de régions ou au voisinage d'une foule d'organes. Tantôt clairs ou éclatants, tantôt sourds ou obscurs, parfois humides et d'autres fois secs, ils varient d'ailleurs extrêmement d'intensité.

Espérons que l'exemple donné à ce sujet par MM. Schiff et Jobert portera les physiologistes à s'occuper sérieusement de ces divers bruits, et qu'ils donneront un jour l'explication rationnelle des phénomènes incompris ou attribués jusqu'ici à des causes occultes et surnaturelles.

M. JULES CLOQUET, à l'appui des observations de M. Velpeau sur les bruits anormaux que les tendons peuvent produire dans diverses régions du corps, cite l'exemple d'une jeune fille de seize à dix-huit ans qui lui fut présentée à l'hôpital Saint-Louis, à une époque où MM. Velpeau et Jobert étaient attachés à ce même établissement. Le père de cette jeune personne, qui s'intitulait *père d'un phénomène*, espèce de saltimbanque, comptait tirer profit de son enfant pour la livrer à une exhibition publique; il annonça que sa fille avait dans le ventre un mouvement de pendule. Cette fille était par-

faitement conformée. Par un léger mouvement de rotation dans la région lombaire de la colonne vertébrale, elle produisait des craquements très-forts, plus ou moins réguliers, suivant le rythme des légers mouvements qu'elle imprimait à la partie inférieure de son torse. Ces bruits anormaux pouvaient s'entendre très-distinctement à plus de vingt-cinq pieds de distance et ressemblaient au bruit d'un vieux tourne-broche, et étaient suspendus à la volonté de la jeune fille; ils paraissaient avoir leur siège dans les muscles de la région lombo-dorsale de la colonne vertébrale.

Plusieurs de nos abonnés nous ayant demandé de reproduire les couplets chantés à notre fête du 23 mai, nous acquiesçons à leur désir.

UNE LEÇON DE MAGNÉTISME.

AIR : *Vive la lithographie.*

LE MAGNÉTISEUR. J'entends du bruit à ma porte :

Joséphine, allez donc voir
Qui peut frapper de la sorte,
Et que peut-on me vouloir ?

UN VOISIN. C'est vous, m'a dit le portier,

Qui vous appelez FORTIER ?
Je suis le voisin Bernard,
Pardon si je viens si tard,
C'est que ma femme est malade :}
Les nerfs la font bien souffrir ;
J'ai su, par un camarade,
Que vous pouviez la guérir...
Vous allez probablement
Prescrire un médicament ?

LE MAGNÉTISEUR. Non, nous nous en passerons ;
Nous la magnétiserons.

- LE VOISIN. Ah! je sais... C'est quelque geste
Qui se fait avec la main...
Moi je n'y crois pas; du reste,
On dit que ça n'est pas sain.
- LE MAGNÉTISEUR. Vous n'y croyez pas, voisin,
Et vous le trouvez malsain?
Avec vous-même, d'abord,
Veuillez vous mettre d'accord.
De plus d'une calomnie
Le magnétisme est l'objet,
N'écoutez pas, je vous prie,
Ce qu'on dit à ce sujet.
- LE VOISIN. Pourtant maint docteur savant
Nous répète bien souvent
Que tous les magnétiseurs
Ne sont que des... imposteurs.
- LE MAGNÉTISEUR. A lancer leur anathème,
Nos docteurs sont toujours prêts.
Essayez-en donc vous-même,
Vous condamnerez après!
- LE VOISIN. Monsieur, je sens que j'ai tort,
Votre discours me plaît fort;
Si vous étiez assez bon
Pour y joindre une leçon?...
Vraiment, je serais bien aise
De savoir magnétiser.
- LE MAGNÉTISEUR. Mettez-vous sur cette chaise,
Et nous allons en causer.
- LE VOISIN. Il faut donc s'asseoir?
- LE MAGNÉTISEUR. — Du tout!
Nous pouvons rester debout;
Mais en s'asseyant, il faut
Que mon siège soit plus haut...
En prenant d'abord le pouce,
Le rapport s'établit bien...
M. du Potet repousse
Ce procédé mesmérrien;
Mais le procédé n'est rien,
Et chaque école a le sien...
Ensuite sur le sujet
Nous lançons le premier jet...
(*Passes.*) Certain symptôme me guide,
Et bientôt, je vous promets,
Que du merveilleux *fluide*
Vous sentirez les effets.
- LE VOISIN. Déjà j'éprouve un frisson...
- LE MAGNÉTISEUR. Tant mieux, voisin, c'est très-bon.
- LE VOISIN. Tiens! j'ai des sueurs!..., j'ai chaud!...

LE MAGNÉTISEUR. Tant mieux, et c'est ce qu'il faut.

LE VOISIN. Ah! ma paupière clignote!...

LE MAGNÉTISEUR. Tant mieux, mon voisin, tant mieux.

LE VOISIN. Mais, Monsieur, ça me picote!
J'ai des fourmis dans les yeux,
Je ne peux plus les ouvrir...
Vous allez donc m'endormir?

LE MAGNÉTISEUR. Non, voisin, n'ayez pas peur,
Ce n'est que de la *torpeur*;
C'est par là que l'on commence.
Pourtant ce n'est encor rien;
Nous avons la *somnolence*,
Puis, le *sommeil mesmérien*.
Mais nous n'avons pas besoin
Aujourd'hui d'aller plus loin;
Certes, si l'on poursuivait,
Le sommeil se produirait.

LE VOISIN. Et je serais *somnambule*?

LE MAGNÉTISEUR. Non; mais vous le deviendrez
Si cet agent s'accumule;
Car nous avons des degrés.
Sur certains individus,
Ces degrés sont superflus,
Et nous en voyons beaucoup
Qui dorment du premier coup...
Puis, vient le sommeil *lucide*,
Qui déroule sous nos yeux
Ces merveilles du fluide,
Dont on vous parle en tous lieux.
L'âme alors, rompant ses fers,
Embrasse tout l'univers.

LE VOISIN. Ah! Monsieur, quel beau sommeil!

LE MAGNÉTISEUR. C'est peut-être le réveil...
L'âme rayonne, s'élance,
Pénètre à travers les corps;
L'âme aperçoit à distance
Et les vivants et les morts.
On peut *isoler* les gens,
On peut *déplacer les sens*,
On peut vous couper un bras
Et vous ne le sentez pas...

Puis, enfin, l'art magnétique
Trouve en la *lucidité*
Un moyen *thérapeutique*
Nié par la Faculté.
Par malheur, sur ce terrain,
Tout est encore incertain :

L'UNION MAGNÉTIQUE

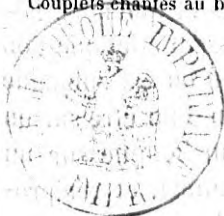
JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — *Du Magnétisme*, par Ch. Lafontaine. — *Le Magnétisme dans le midi de la France*, par le docteur Bégué, de Toulouse. — Couplets chantés au banquet du 23 mai.



DU MAGNÉTISME.

L'article suivant est extrait du nouveau journal que commence M. Lafontaine, à Genève, et sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs (1).

A. D.

Dans la nature, tous les phénomènes ont une cause : cette cause est connue ou inconnue, elle est évidente ou obscure, elle se démontre d'elle-même ou bien elle ne peut se prouver que par les déductions de la science ; mais, quelle qu'elle soit, elle existe.

Cependant il a été de tout temps, dans les habitudes de l'homme, de ranger parmi les phénomènes extra-naturels, ou de nier, ceux qu'il ne pouvait encore expli-

(1) *Le Magnétiseur*. Bureaux : 44, quai des Bergues, à Genève.

quer. L'électricité, la pesanteur de l'air, tant qu'elles ont été inconnues aux physiciens, ont maintenu trop de faits dans la classe des prodiges pour que nous puissions les énumérer ici. Si cette tendance est déplorable, on s'en console du moins en pensant que chaque jour la science recule les limites du merveilleux.

Si la rotation de la terre sur elle-même, si la pesanteur de l'air, si la force de la vapeur ont été traitées de chimères, si les effets de la boussole ont d'abord été contestés, le magnétisme animal devait être à plus forte raison nié et discuté avec passion.

Et cependant qui peut nier qu'il y ait entre deux êtres créés une action mutuelle? Qui peut contester cette impression si vive que nous éprouvons et que nous faisons éprouver alternativement, ce puissant effet que l'on exprime en disant que tel subjugue tel ou est subjugué par lui? Qui peut nier cette fascination d'un être sur un autre être; que ce soit puissance d'un homme sur un autre homme, ou de l'homme sur l'animal, et réciproquement, du chien sur la perdrix, du boa sur la gazelle, ou de l'épervier sur les oiseaux? Personne, sans doute. Toutefois, quand il s'agit d'en faire l'application au magnétisme, on voit soudain chacun se récrier et nier tout, absolument tout.

Qui peut mettre en doute, cependant, cet agent sans lequel l'homme ne peut vivre, et qui peut être communiqué à un corps vivant et rétablir en lui l'harmonie et la santé? Qui peut douter de cet agent qui, en paralysant la matière, en anéantissant son action, peut rompre momentanément la vie commune et en quelque sorte produire une vie particulière (le somnambulisme), pendant laquelle la partie spirituelle de notre être semble vivre de sa propre vie et jouir entièrement des facultés inhérentes à son principe? Qui peut nier les phénomènes qui découlent de la transmission du fluide vital à un corps

inerte, en lui donnant certaines propriétés analogues à celle du fluide électrique, galvanique, magnétique minéral, et qui, plus subtil que tous ces fluides, peut, sans conducteur apparent, être transmis à de grandes distances? Qui peut s'opposer à ce que la réunion de tous ces phénomènes soit reconnue *vérité scientifique*?

Est-ce parce que le magnétisme a été repoussé par les corps savants? est-ce parce que quelques-uns des phénomènes ont été exploités par des hommes n'ayant en vue que leur intérêt? parce que des charlatans en auront simulé les phénomènes? Non, le magnétisme n'en existe pas moins comme résultat, il n'en est pas moins un fait réel.

On doute encore; et cependant le 28 juin 1834, nous avons vu la commission de l'Académie de médecine de Paris, après un examen qui a duré cinq ans, venir *déclarer et constater* à la face du monde entier, non-seulement *l'existence du magnétisme animal et son efficacité curative*, mais encore *l'existence du somnambulisme* et tous les phénomènes qui en découlent.

Après une déclaration aussi consciencieusement, aussi publiquement faite par les hommes d'élite de la science, nommés *ad hoc* par d'autres savants leurs collègues, *nier le magnétisme et le somnambulisme*, c'est faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi.

Croire au magnétisme, qu'est-ce donc en résumé? C'est croire qu'il est vrai que, subissant une loi commune, l'homme a sur l'homme une action d'attraction, tout aussi bien que les corps attirent les corps, tout aussi bien que le soleil attire la terre et que la terre attire la lune.

Que les physiiciens physiologistes se donnent la peine d'examiner, d'expérimenter; qu'ils veuillent bien ne pas s'arrêter aux faits douteux; qu'ils ne cherchent pas à expliquer trop tôt les phénomènes par des causes qui rentrent dans l'ordre de la physiologie existante. Qu'ils

veuillent bien, avant de dire c'est impossible, se pénétrer que les bornes du possible sont chaque jour recu-
lées par des faits nouveaux trouvés par eux-mêmes. Qu'ils osent braver le ridicule que l'on déverse encore sur les hommes qui croient au magnétisme et qui s'en occupent, et bientôt, grâce à leurs études, le magnétisme, qui est encore dans l'enfance, sans règle, sans boussole, prendra rang dans les sciences.

Pour nous, qui sommes animé d'une conviction profonde et qui ne craignons point le ridicule ni le ricane-
ment stéréotypés sur les lèvres de la mauvaise foi; pour nous, qui toujours avons marché et qui marchons encore d'un pas ferme et tête levée vers le but auquel nous vou-
lons atteindre, sans nous occuper des entraves et des barrières qu'on cherche à nous opposer; pour nous, qui, depuis vingt-cinq ans, avons consacré au magnétisme toutes les facultés intellectuelles et physiques dont Dieu nous a doné, nous venons encore combattre l'incrédulité en fondant un nouvel organe de publicité dans lequel nous chercherons à faire prévaloir nos principes.

Nous sommes magnétiseur rationaliste, et, comme tel, nous n'admettons pour tous les phénomènes connus sous le nom de magnétisme animal, qu'ils soient produits sur la matière ou sur la partie spirituelle, *l'âme, qu'une seule cause unique toute physique, toute naturelle, LE FLUIDE VITAL.*

Tous les savants ont reconnu et admis que l'homme possède une atmosphère particulière, prenant son prin-
cipe dans le fluide universel modifié par son organisme, et dont il est en quelque sorte enveloppé. Or, pour nous, nous ne voulons pas d'autres preuves de l'existence du fluide vital.

Il semble, en effet, que, sous l'empire de la volonté, il se fasse au cerveau un travail analogue à celui qui se passe dans les poumons sur l'air inspiré, et que le fluide

universel éprouvant une transformation, perd quelques-unes de ses propriétés pour en acquérir d'autres essentiellement vitales en passant par le système nerveux avant d'être émis au dehors.

Ainsi, en admettant que la cause des effets magnétiques est naturelle et physique; que c'est le fluide vital; que nous ne reconnaissons la volonté que comme un accessoire obligé dans toutes les actions de l'homme; nous arrivons à considérer les phénomènes du magnétisme comme des effets simples et naturels dérivant d'une cause naturelle, organique; nous dégageons ainsi le magnétisme de tout le merveilleux, de tout le surnaturel dont il était entouré, et la pratique devient alors excessivement simple.

Cependant, nous ne nions pas les *causes directes* adoptées par d'autres magnétiseurs; nous ne disons pas qu'elles sont impossibles; nous nous contentons de déclarer que nous n'admettons pas des causes surnaturelles; et nous ne saurions trop répéter à ceux qui se nomment magnétiseurs *spiritistes*, et qui prétendent avoir à leurs ordres des légions d'esprits invisibles, d'anges, de démons, etc., qu'ils font venir, disent-ils, autour de leurs tables pour leur donner des conseils, ou bien, près de leurs somnambules pour les diriger et leur faire voir le ciel et ce qui s'y passe; que, sans nier la possibilité de la présence et de la communication des esprits avec les hommes, nous n'y croyons pas; nous nous expliquons très-bien, sans leur intervention et par une cause toute naturelle et toute physique, les phénomènes magnétiques et même ceux des tables, que nous rangeons dans la même catégorie.

En effet, en magnétisant directement une personne, on produit souvent un état qui n'est point le somnambulisme, mais qui n'est pas l'état normal, et que nous appelons un état mixte.

C'est une surexcitation nerveuse produite par le fluide vital, et dont l'individu n'a pas conscience. Cette saturation du système nerveux développe la partie instinctive de l'*âme*, et fait que, sans somnambulisme et même sans sommeil, le patient a une intuition, une perceptibilité extraordinaires des choses et des faits, que l'on confond souvent avec la lucidité somnambulique, tant les facultés intellectuelles semblent être développées.

C'est dans un état semblable que se trouve le médium autour d'une table.

Le fluide vital s'échappant de chacune des personnes qui expérimentent, se réunit dans la personne la plus absorbante, la plus nerveuse, le médium; il se multiplie par sa réunion, et devient une force dont chaque expérimentateur est solidaire.

Ce fluide ainsi reçu par le médium produit en lui une vibration organique qui échappe à sa connaissance, et il le met dans cet état de perceptibilité instinctive si extraordinaire.

Le médium, dans cet état mixte, dont il n'a pas conscience, poussé par cette intuition instinctive qui lui fait percevoir des choses et des faits dont il n'a aucune idée et qu'il ignore sentir et voir, dirige et entraîne les autres personnes sans le savoir; et, sous sa direction inconsciente, la table se meut, s'agite, répond par des mouvements interprétés à des pensées non exprimées, et présente tous ces phénomènes qui nous étonnent toujours.

En admettant ce mode d'interpréter les phénomènes des tables, on descend de la région des actions immatérielles dans celles des faits physiques; on abandonne le naturel, l'esprit se dégage du mysticisme et se repose dans des analogies qui sont, nous le croyons, la seule explication rationnelle.

Les sensations et les effets qui se présentent dans l'ac-

tion magnétique viennent appuyer nos dires ; il est certes plus rationnel de chercher la cause en nous-mêmes, et d'admettre pour l'homme ce qui est reconnu et admis pour certains animaux.

Ainsi la torpille, la gymnote, possèdent le fluide électrique en assez grande quantité pour pouvoir donner de violentes secousses semblables à une bouteille de Leyde. Pourquoi refuserait-on à l'homme de pouvoir émettre et communiquer un fluide ayant certaine propriété dérivant de sa nature composée d'esprit et de matière.

Si nous observons ce qui se passe dans les magnétisations, nous constatons sur la plupart des personnes magnétisées une titillation dans les pouces, puis une sensation qui parcourt les bras, les jambes et tout le corps, sensation que ces personnes comparent à celle qui est produite par de légères étincelles électriques. Cette sensation augmentant d'intensité, devient un engourdissement des membres et du cerveau ; puis les paupières battent, la vue se trouble, les yeux se ferment ; on sent alors un besoin de sommeil auquel on est forcé de céder. Nous trouvons comme effets une élévation de la température du corps, une transpiration, puis une paralysie des muscles et des nerfs des paupières, une contraction des mâchoires, et enfin une paralysie et une insensibilité générales.

En voici un exemple :

En 1840, je me trouvais au Mans ; je revenais avec le docteur Fisson de visiter une de ses malades ; nous rencontrâmes sur la place un ami du docteur, un ancien commandant fort incrédule ; il nous plaisanta, nous fit sa profession de foi négative, et il me défia de le magnétiser : j'acceptai, car alors j'étais jeune, je ne repoussais aucuns défis.

Nous allâmes chez le docteur avec trois autres personnes qui s'étaient jointes à nous.

Je fis asseoir le commandant, je lui pris les pouces, je le regardai fixement ; dix minutes après il était magnétisé.

Pendant ce temps on avait préparé des biscuits et des verres de madère. Comme le commandant avait les yeux ouverts, le docteur Fisson pensa que je n'avais pas réussi ; il m'engagea à cesser et à ne point me fatiguer. Je me levai aussitôt, et, prenant un verre sur la table, je l'offris au commandant en lui disant : Tenez, Monsieur, ceci est meilleur pour vous que le magnétisme. Mais le commandant ne répondit pas ; il garda sa position d'immobilité entière, les deux bras appuyés sur ceux du fauteuil, et les yeux fixes.

— Eh bien, commandant, vous voilà au repos ! Est-ce que vous ne voulez pas boire à ma santé ? lui dit madame Fisson.

Pas de réponse, le commandant était muet.

Je lui mis le verre entre les doigts et le pouce de la main entr'ouverte ; il resta dans son immobilité sans pouvoir serrer ses doigts pour tenir le verre ; le pauvre commandant était paralysé complètement ; il avait les yeux ouverts, il ne dormait pas, il voyait, entendait et ne pouvait parler ni se mouvoir, ni même tourner l'œil à droite ou à gauche.

Après quelques instants, je lui rendis la parole en lui dégageant la mâchoire ; il s'en servit aussitôt d'une manière un peu énergique.

« — Je crois, en vérité, que le j... f... m'a magnétisé ! je ne puis remuer, et tout à l'heure je ne pouvais parler ! »

Tout le monde éclata ; on le plaisanta, et il s'avoua vaincu. Il me pria de lui dégager au moins un bras, afin de pouvoir prendre un verre de madère. J'y consentis ; mais au moment où il porta le verre à ses lèvres, je paralysai de nouveau le bras, et il resta la main levée sans pouvoir boire.

« — C'est le supplice de Tantale ! s'écria-t-il ; laissez-moi boire ce vin, je vous en prie ! »

Je le dégageai entièrement ; alors il se tâta pour s'assurer s'il avait bien l'usage de tous ses membres et s'il ne faisait pas un songe ; mais les rires et les plaisanteries des assistants le persuadèrent facilement qu'il était bien éveillé.

Il nous dit qu'à peine lui avais-je touché les pouces, il lui avait semblé éprouver dans les bras et dans les jambes des secousses qui l'avaient engourdi au point qu'il ne sentait plus ni ses bras ni ses jambes, que ses yeux étaient devenus fixes sans qu'il pût baisser les paupières, malgré le désir qu'il en avait.

On ne peut méconnaître à ces sensations, à ces effets si saisissants, l'envahissement instantané du système nerveux du magnétisé par le fluide vital du magnétiseur. Nous ne pouvons admettre ici ni les esprits, ni les démons ; le commandant était tout éveillé et il jouissait de tout son bon sens ; nous ne pouvons non plus y voir un effet de son imagination, c'était un sceptique renforcé ; et d'ailleurs, quant à l'imagination que quelques-uns nous accusent de mettre en jeu, sans nier que dans certains cas elle peut prédisposer favorablement le système nerveux pour recevoir le fluide, nous repoussons de toutes nos forces la prétention de ceux qui, comme le docteur Bertrand (1), veulent en faire la cause unique de tous les effets.

Nous pourrions citer, comme preuves de ce que nous avançons, nos diverses expériences sur les animaux, sur les végétaux et sur les corps inertes ; mais nous nous contenterons aujourd'hui de citer l'opinion de *Cuvier*, qui n'admettait pas l'imagination et qui même reconnaissait le fluide.

(1) *Du Magnétisme en France*, par le docteur Bertrand. Paris, 1826.

Il s'exprimait ainsi dans ses *Leçons d'anatomie comparée* :

« Dans les expériences qui ont pour objet l'action que les systèmes nerveux de deux individus différents peuvent exercer l'un sur l'autre, il faut avouer qu'il est très-difficile de distinguer l'effet de l'imagination de la personne mise en expérience, d'avec l'effet produit par la personne qui agit sur elle....

« Cependant les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance avant que l'opération commençât, ceux qui ont lieu après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et ceux que présentent les animaux, *ne permettent guère de douter* que la proximité de deux corps animés, dans certaines positions et certains mouvements, *n'ait un effet réel indépendant de toute participation de l'imagination de l'un d'eux. Il paraît assez clairement aussi que ces effets sont dus à une communication qui s'établit entre leur système nerveux.* »

LE MAGNÉTISME DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

Nos lecteurs partageront, nous n'en doutons pas, l'opinion si sincèrement exprimée par l'auteur de la lettre ci-après, l'un de nos honorés correspondants :

« Il me semble vous avoir écrit dans le temps, relativement à la difficulté que l'on éprouve dans nos localités pour asseoir convenablement le magnétisme et à le faire accepter comme moyen curatif. Eh bien, cette

difficulté existe encore, et existera probablement tout aussi longtemps qu'il nous sera donné de voir ces bohémiens de la science colportant, avec le titre usurpé de magnétiseurs, leur bric-à-brac médicinal et leur sac à malice. Ces hommes, en général d'une ignorance sans égale, se posant d'ordinaire comme propagateurs, professeurs de magnétisme, fondateurs de dispensaires et membres de plusieurs sociétés savantes, n'ont d'autre mission à mon avis que de porter le trouble et la confusion dans les faits établis. Ils font du magnétisme une spéculation honteuse, à laquelle on pourrait peut-être remédier, s'ils ne l'associaient aux tours de passe-passe et aux jongleries des Bosco et des Robert Houdin.

« Vous ne sauriez croire combien on est péniblement impressionné quand, dans la même soirée, dans le même local et sur un théâtre émaillé de toutes sortes d'instruments de physique amusante, on assiste à une représentation de deux choses qui se repoussent si naturellement; parce que, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire autrefois, le public, encore tout ébahi des tours d'adresse qu'il vient de voir exécuter, ne manque jamais de mettre sur le compte de la prestidigitation et du compérage tous les phénomènes résultant de l'application plus ou moins bien raisonnée de l'agent magnétique.

« Ces sortes de représentations avec un caractère semi-sérieux, semi-drôlatique, entremêlées de paroles et de gestes bizarres, loin d'égayer votre humeur, font naître un sentiment de commisération pour les pauvres êtres condamnés à servir de pâture à la curiosité des spectateurs. Presque toujours, avant de commencer les expériences, le prestidigitateur, tenant encore dans sa main la baguette des enchantements, croit de son devoir d'entretenir ses auditeurs de quelques généralités sur le magnétisme. Un moment après, on voit se présenter une

femme parée comme la sibylle des temps antiques, maigre, les traits du visage annonçant la souffrance et une décrépitude prématurée, et marchant à pas comptés comme si elle allait au supplice. Elle monte les degrés du trépied sacré et, se plaçant en face de son magnétiseur, elle attend le moment d'être *foudroyée*, — expression consacrée, qui veut dire endormie. — Bientôt après les expériences commencent; et quelles expériences, mon Dieu! Je ne chercherai pas à les décrire; chacun connaît suffisamment les tortures atroces que ces sujets sont forcés d'endurer, pour l'instruction du public et l'intérêt de la science, disent ces aventuriers.

« Après de tels exemples, jugez, Monsieur et honoré collègue, de la position qui nous est faite auprès des personnes qui auraient le désir de réclamer les soins d'un médecin magnétiseur. Quelle confiance voulez-vous qu'inspire celui qui porte, même honorablement, ce titre? Elle est nulle ou à peu près; et il doit s'estimer très-heureux si quelquefois, dans sa pratique, après une proposition tendant à faire accepter la médication magnétique, il n'est pas tourné en ridicule et assimilé à ces bateleurs. — Ce que je dis là vous paraîtra sans doute exagéré : c'est la plus exacte vérité pourtant, et mes plaintes ne sont que trop fondées à cet égard.

« Ah! que de déboires et d'humiliations ne devons-nous pas rencontrer dans la voie où nous sommes engagés, et combien la pratique de notre art est difficile à remplir. Il faut une bien grande dose de foi et l'espoir de voir bientôt se réaliser le triomphe de notre cause pour ne pas prendre en dégoût la mission qui nous est dévolue.

« Je me suis entretenu maintes fois avec ces prestidigitateurs, pour leur montrer l'énormité de leur faute et leur faire comprendre la responsabilité qu'ils assumaient sur eux en accouplant ainsi le magnétisme et la prestidi-

gitation. Je leur disais que malgré la bonne volonté dont ils pouvaient faire preuve pour aider à sa propagation, ce moyen déplorable serait toujours un écueil, parce que les incrédules et les gens de mauvaise foi ne verraient là que la conséquence ou la continuation d'un adroit comérage ; les croyants, une monstruosité, et le public en général une farce plus ou moins bien jouée. « Que voulez-vous, me répondaient-ils, la muscade commence à être trop connue ; au contraire, le magnétisme à l'attrait de la nouveauté, et peut, en le combinant avec la prestidigitation, attirer des chalands et nous procurer quelques recettes. »

« Ce qu'ils disent là, quoique très-logique à leur point de vue, ne saurait leur donner raison ; mais le public semble l'approuver par son empressement à se rendre à ces démonstrations.

« Je considère, de plus, comme une chose très-blâmable, les réclames insidieuses dont ils couvrent les murs des villes, et qu'ils font insérer dans les journaux. Après avoir énuméré les tours de force prodigieux exécutés par la lucide qui les accompagne, ils préviennent que cette même lucide, douée au plus haut degré de la faculté médicale, donne dans son cabinet des consultations et se charge de la guérison des malades. Il est inutile de vous dire que les traitements entrepris par ce moyen n'ont d'autre but que de soutirer de l'argent aux personnes trop crédules qui se confient à leurs soins.

« Afin de mieux tromper le public et pour cacher leur nullité sous un semblant de vérité, ils se donnent les titres les plus pompeux et les plus extraordinaires que l'on connaisse. Mais on pourrait leur pardonner cette vanité ridicule, s'ils ne poussaient l'effronterie jusqu'à compromettre les noms de certains hommes honorables pour lesquels nous avons la plus grande vénération.

« Voilà, Monsieur et honoré collègue, un bien faible aperçu de la situation du magnétisme dans notre contrée. La position qui nous est faite devient tous les jours plus critique et compromet évidemment la dignité de la science et l'honorabilité de ses véritables représentants. Je me suis demandé bien souvent s'il ne serait pas possible d'atténuer un pareil scandale. Le problème est difficile à résoudre, j'en conviens; mais quelle utilité cela n'aurait-il pas! d'autant que les esprits sont fort mal disposés, et qu'il ne sera possible de les ramener au bon chemin qu'en interdisant la pratique du magnétisme au premier venu. Ce n'est pas que je sollicite pour qu'elle devienne le privilège exclusif de messieurs les médecins, non; nous connaissons trop leur hostilité déclarée à cet égard, et comment ils se comportent en présence d'une vérité nouvelle; mais il serait à souhaiter que des commissions prises en dehors de la science officielle fussent instituées par l'État et sous son patronage, avec la mission spéciale d'étudier le magnétisme et ses rapports avec les autres sciences. De cette manière, on éviterait la spéculation, les abus, et bien souvent des accidents irréparables, triste conséquence d'une application inintelligente de cet agent.

« Cependant, je suis heureux de déclarer que si nous voyons courir à travers le monde une masse d'imposteurs et d'intrigants, nous trouvons aussi, en assez grand nombre, des hommes intelligents, sincères et dévoués. Mais, je l'avoue avec quelque regret, ici, comme en bien d'autres lieux, la plupart n'osent se montrer trop ouvertement; ils craignent le blâme et un peu le ridicule; ils pratiquent le magnétisme à huis clos. Mais enfin c'est toujours quelque chose, et peut-être bien devons-nous le considérer comme un pronostic de bon augure, parce que le magnétisme, comme tout ce qui a une valeur réelle, importante, ne saurait être entouré de précautions trop grandes avant d'être définitivement livré au caprice de tous.

« A plusieurs reprises différentes j'ai cherché à établir ici, à Toulouse, une société vers laquelle auraient con-

vergé toutes les petites réunions magnétiques de notre ville. Je garantissais ainsi, par la responsabilité que j'offrais, la susceptibilité des personnes qui auraient voulu en faire partie. Je n'ai rien négligé pour arriver à un résultat; j'ai sollicité de toutes les manières, quelques promesses m'ont été assurées, mais rien jusqu'à ce jour n'est venu me faire espérer que mes tentatives seraient tôt ou tard couronnées de quelque succès. Qui est-ce qui peut occasionner une indifférence aussi manifeste?

« Ma pratique médicale m'ayant offert dans certains cas de pouvoir appliquer le magnétisme, occasion que je saisis toujours avec bonheur, je me propose de vous envoyer prochainement quelques-unes de mes observations. Je vous ferai part en même temps de l'état du spiritualisme dans nos contrées.

« En attendant, je vous prie, Monsieur et honoré collègue, de recevoir mes très-sincères et respectueuses salutations.

« JH. BÉGUÉ,

« Médecin-magnétiseur. »

Nous attendons avec impatience vos communications.

A. D.

A mon maître et parrain, M. MILLET.

LE MAGNÉTISME.

Air : *Dieu! que l' militaire est aimable!*

Le magnétisme, mes amis,
C'est la clef de toute science.
Avant Mesmer, en nous Dieu l'avait mis :
Nous n'avons pas d'autre puissance.
Les doctes pensent autrement
Sur la vie et son mécanisme :
C'est que je suis un ignorant!
Je vois partout du magnétisme. (bis.)

Du Planty, Winnen et Louyet,
Trinité de la sympathie,
Si vous pouvez arracher un couplet
A ma plume sans poésie;
Sur cet exemple sans danger
De musical somnambulisme,
Un incrédule peut juger (bis.)
La puissance du magnétisme.

Un amoureux jeune et pressant,
Aux pieds de l'insensible Laure,
Se concentre, et trouve enfin un accent
Qui convainc celle qu'il implore.
— « Par rien ce cœur n'est attendri;
Eh bien! je meurs!... » — Un vieux sophisme!
— « Ciel! soyez plutôt mon mari!... » (bis.)
Quel bel effet du magnétisme!

Au pays de Regazzoni,
Le repousseur par excellence,
Pour repousser un barbare ennemi,
Vous voyez comme fait la France :
Un seul regard de nos soldats,
Rayonnant de leur héroïsme,
Fait triompher dans les combats (bis.)
Nos drapeaux... et le magnétisme.

Mesmer à table a réuni
Des cœurs qu'unit un lien solide :
Ah! que le nom du maître soit béni!
Dans nos verres puisons le fluide;
Car si la table allait danser,
— Ce n'est pas rare en spiritisme, —
Elle pourrait les renverser : (bis.)
C'est un vice du magnétisme.

E. GUILLOT.

— On trouve au bureau du Journal : *Cours de Magnétisme*, en douze leçons, par Millet ; avec 50 faits et expériences.

Le Gérant, MILLET.

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger : 7 fr. —

SOMMAIRE. — *Du Fluide magnétique animal* (10^e et dernier article), par le docteur Louyet. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : Gangrène virulente; traitement par M. Bernard. — Le Magnétisme en Angleterre.



DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL.

10^e et dernier article (1).

Avant de terminer ce que nous avons à dire sur le fluide magnétique, nous apprenons avec plaisir à nos lecteurs que le Jury magnétique, appréciant à sa juste valeur le travail de M. Bauche sur le fluide magnétique animal, lui a décerné la médaille de récompense. Cette distinction honorifique justifie pleinement l'opinion que nous avons émise sur ce travail, dans nos premiers articles sur le fluide magnétique animal.

Après avoir parlé de la communicabilité du fluide magnétique aux corps animés et inanimés, nous croyons

(1) Voir l'*Union magnétique*, numéros des 10, 25 décembre 1858, 10 janvier, 10, 25 février, 10, 25 mars, 25 avril et 10 juin 1859.

utile, comme conséquence de ce que nous avons avancé, de parler de la démagnétisation, qui donne une preuve implicite de l'existence de l'agent magnétique.

« Dans un ordre inverse, dit M. Bauche (p. 18), il existe une sorte de pléthore vitale ou surabondance, excès de fluide nerveux. Les personnes chez qui cet état est habituel, se dégagent de cet excès en magnétisant. »

A l'appui de ce que dit ici M. Bauche, nous citerons le nommé Cézaire du Bois, dont parle Deleuze, dans le journal *l'Hermès*, qui ne se débarrassait des maux de tête, auxquels il était très-sujet, qu'en magnétisant.

Nous dirons, avec M. Bauche, mais pas d'une manière absolue, que « les malades par excès de vitalité, manifesté par des exagérations de mouvements, notamment par des convulsions, sont soulagés par des passes longitudinales et à grands courants, comme si on leur faisait une saignée nerveuse (p. 18). »

Ce n'est pas sans raison que nous mettons une restriction au principe posé par M. Bauche, principe que nous avons toujours adopté avant d'avoir été témoin du fait suivant :

Un membre de la Société du Mesmérisme me fit appeler un jour, à Belleville, pour voir une de ses malades qui était sujette à de violents maux de tête, pendant lesquels elle avait des mouvements convulsifs effrayants, et se donnait à chaque instant des coups de poing sur le crâne.

L'injection de la face et des yeux semblait être une indication de faire des passes dégageantes, afin de décongestionner le cerveau, qui paraissait être devenu un centre de fluxion; mais la pratique ne répondit pas à la théorie, car, sous l'influence de ces passes, faites au delà des extrémités, la position de la malade empira sensiblement. Il me parut alors rationnel d'essayer un

mode opératoire opposé, en saturant le cerveau de magnétisme ; mais je ne fus pas plus heureux, car ce moyen rendit les douleurs de tête plus intolérables. Que faire alors ? D'après ce qui précède, il était facile de voir que le fluide nerveux de cette dame ne péchait pas plus par excès que par défaut, il était seulement mal réparti, mal harmonisé ; car des passes légères faites sur les extrémités, mais sans aller au delà, suffirent, en rétablissant l'équilibre, pour tout faire rentrer dans l'ordre.

Pour formuler notre pensée, nous dirons :

1° Lorsque le magnétiseur attaquera une maladie produite par défaut de vitalité, il saturera l'organe malade de fluide nerveux ou magnétique ; 2° lorsqu'il y aura excès, il fera des passes dégageantes ; 3° enfin, lorsqu'il y aura seulement irrégularité de répartition de ce fluide, il le dirigera, par une dérivation inoffensive, vers d'autres points de l'organisme.

La pratique du magnétisme présente quelquefois des faits singuliers ; ainsi, ce M. du Bois dont parle Deleuze, qui se débarrassait de ses maux de tête en magnétisant, les sentait augmenter aussitôt qu'on lui faisait des passes dégageantes. Il éprouvait alors, dès qu'on commençait à agir, un profond assoupissement, suivi d'une chaleur brûlante à la tête et de violentes douleurs au cerveau.

Cet homme était sans doute très-sensible au magnétisme, au point de s'en saturer dès qu'on voulait le dégager.

C'est un fait, du reste, connu des praticiens, qu'il existe des sujets chez lesquels les passes, loin de soustraire le fluide, ne font qu'ajouter à celui qui leur a été donné. Il faut alors employer le froid sur la tête et souvent éloigner le magnétiseur.

Ce qui est arrivé à ce M. du Bois ne doit pas être perdu pour le praticien magnétiseur qui, s'il ne peut dé-

gager son sujet, l'engagera à se magnétiser, si ce sujet jouit de son libre arbitre.

Il nous semble que de pareils faits ne peuvent guère s'expliquer sans l'intervention du fluide, et que les antifiuidistes seraient bien embarrassés d'en donner une solution satisfaisante.

Parmi les preuves de l'existence du magnétisme, M. Bauche cite avec raison l'inoculation des douleurs des malades, tant chez les magnétiseurs que chez les somnambules. Ces faits sont trop connus des magnétiseurs, pour qu'il soit besoin d'y insister. Nous ferons seulement remarquer que, si cette *transplantation* des douleurs est avantageuse pour le consultant, il n'en est pas de même pour le somnambule, que l'on a souvent bien de la peine à débarrasser des effluves morbides de certains malades, qui recherchent leur contact avec empressement, sachant par expérience qu'il leur est salutaire.

Le fluide magnétique joue souvent un grand rôle dans les consultations somnambuliques, et « si (comme le fait observer M. Bauche, p. 20) on repousse la doctrine du fluidisme, c'est-à-dire son existence et sa communicabilité, je dis que les consultations somnambuliques ne sont qu'un acte frauduleux de la part de ceux qui les donnent, et qu'une niaiserie stupide de la part de ceux qui les payent. » En effet, que le somnambule soit en rapport direct avec le consultant, ou indirect par l'intermédiaire d'un objet provenant de celui-ci, c'est toujours d'après l'appréciation, par le somnambule, de l'émanation fluidique de ce même consultant qu'est basée la consultation. Il existe pourtant une exception à cette règle, c'est lorsque la consultation est donnée sur un nom seulement, une pensée. Cette consultation, sans rapport fluidique direct ou indirect, est dite *à vol d'oiseau*.

C'est sur une pareille mise en rapport qu'Alexis Didier a fait découvrir, en 1845, un officier français auquel un officier supérieur anglais avait sauvé la vie, en 1814, au moment où le Français allait être massacré sur le champ de bataille.

Il y avait trente-quatre ans que l'officier français n'avait entendu parler de son libérateur.

On peut lire cette observation intéressante avec tous ses détails dans l'ouvrage d'Alexis, ayant pour titre : *Sommeil magnétique* (1 vol. in-12, p. 128. 1856).

Il existe pourtant des magnétistes recommandables disposés à attribuer aux esprits la plupart des phénomènes magnétiques. Il est à craindre que l'envahissement du spiritualisme dans le champ du magnétisme produise l'effet de l'ivraie qui étouffe le bon grain, et mette ainsi obstacle à la moisson.

Nous sommes, sous ce rapport, entièrement de l'avis du professeur Alix, de Turin, qui défend avec autant de talent que de conviction la cause du magnétisme. Cet auteur fait remarquer avec raison (*Cours théorique et pratique du magnétisme animal*, p. 5) « combien peu sont en harmonie avec notre siècle ces aberrations qui ont fait attribuer aux puissances occultes des phénomènes purement naturels.

« Une semblable théorie, si elle pouvait prévaloir, aurait évidemment pour résultat la réhabilitation de toutes les erreurs du moyen âge; mais ces temps sont loin de nous, et, en dépit des efforts de la démonologie, ils ne reviendront point. »

Bien que nous croyions avoir donné des preuves suffisantes pour convaincre les incrédules de bonne foi de l'existence du magnétisme, nous ne pouvons résister au désir de répondre à une objection que M. Auzoux ne manque jamais de faire, lorsque, dans ses cours, il est amené à parler du magnétisme :

« Pourquoi, dit ce médecin, ne produisez-vous pas toujours à volonté les effets magnétiques que nous vous demandons, et que vous dites avoir produits tant de fois, tels que la vision à travers les corps opaques, la communication ou la soustraction de pensée?

« Lorsqu'un médecin, disait-il, emploie l'opium, l'émétique, etc., dans l'intention de produire le sommeil, le vomissement, il est rare qu'il ne les obtienne pas. Pourquoi votre agent magnétique est-il si capricieux, et qu'il ne peut guère donner de preuves de son existence qu'en présence des adeptes du magnétisme? »

Nous répondrons à cela que l'objection de M. Auzoux est plus spécieuse que fondée, car personne mieux que ce médecin ne doit savoir qu'un des caractères de l'action nerveuse, est son inconstance et sa variabilité, et que cette mobilité du système nerveux sera souvent, surtout dans le somnambulisme, en raison directe des influences morales exercées sur le sujet. Or, lorsque nous faisons des expériences somnambuliques en présence d'incrédules plus ou moins malintentionnés, il arrive très-souvent que leur voisinage fait échouer l'expérience, par la fâcheuse influence qu'ils exercent sur le sujet. Rien de semblable n'a lieu dans la démonstration de l'action de l'opium et de celle de l'émétique, et je dirai même, sans tenir compte de la mauvaise influence d'une tierce personne, qu'il y a encore à considérer l'influence physique et morale involontaire du magnétiseur sur son sujet. Ce serait donc méconnaître l'organisme humain que de vouloir la même constance dans les effets qui résultent de l'action d'un corps vivant sur un autre corps vivant, que dans ceux qui proviennent de l'action d'un corps inanimé, comme l'opium ou l'émétique, sur un corps vivant. Ces deux agents thérapeutiques ne sont pas, comme le fluide nerveux, soumis à une foule de modifications qui seront toujours

un obstacle à la permanence des effets magnétiques.

Malgré cela, pour toute personne qui voudra se convaincre de l'existence du magnétisme, nous soutenons qu'il sera toujours facile, avec un peu de patience et d'impartialité, de voir ou de produire des phénomènes magnétiques, parmi lesquels il en est d'insimulables, et qui ne peuvent être attribués à l'imagination, que par l'ignorance ou la mauvaise foi. Nous avons vu qu'il existe des personnes chez lesquelles le principe vital surabonde ; c'est ordinairement dans la jeunesse où ce principe est en excès, où l'on peut faire impunément *l'aumône de la vie* à son semblable, car on est alors riche de vitalité. Mais il arrive un âge où le principe vital a moins d'activité, et ne peut être dépensé sans préjudice pour la santé de celui qui s'en dessaisit ; car, si magnétiser est donner sa vie, le vieillard, chez lequel le principe vital diminue tous les jours, ne pourrait qu'abrégier son existence en magnétisant ; il doit au contraire se faire magnétiser fréquemment, c'est le meilleur moyen de se conserver plus longtemps, car il récupère tous les jours le principe fondamental de la vie, principe qui tend toujours de s'amoindrir dans les organes qu'il a longtemps animés.

Le magnétisme, par sa tendance incontestable à maintenir l'harmonie des fonctions, peut ainsi faire éviter beaucoup de maladies au déclin de la carrière humaine. Cependant, comme on a dit avec autant d'éloquence que de vérité : *Qu'on ne peut jeter l'ancre dans le fleuve de la vie*, ce feu divin, ce principe de notre existence dont elle est l'expression, tend à s'éteindre de plus en plus, et amène insensiblement l'homme, cette merveille de la toute-puissance divine, ce roi des animaux, à cet âge que Voltaire a si bien décrit :

Cet âge où les hommes sont morts pour les plaisirs,
Où le cœur est surpris de se voir sans desirs,

Et dans lequel il ne nous reste
Qu'un assemblage vain de sentiments confus,
Un présent douloureux, un avenir funeste,
Un triste souvenir d'un bonheur qui n'est plus.
Pour comble de malheur, on sent de la pensée
Se déranger tous les ressorts ;
L'esprit nous abandonne, et notre âme éclipse
Perd en nous de son être, et meurt avant le corps.

La mort arrive enfin, et la mort n'est autre chose que l'extinction totale du principe vital, qui abandonne notre corps à l'empire des lois physiques.

On ne saurait méconnaître l'importance capitale du sujet qui nous occupe, puisqu'il touche à l'une des plus hautes questions du magnétisme. L'on met souvent au concours dans les académies des questions moins importantes que la plupart de celles qui se rattachent au magnétisme, et qui touchent de si près à la belle et profonde science de la vie.

Pourquoi faut-il que tant de savants qui pourraient élucider ces questions, ne nous prêtent pas leur concours ? Sans chercher à les justifier, nous ne pouvons que plaindre ceux qui ne croient pas leur intervention nécessaire, et qui, loin de les attirer à nous, les poursuivent de leurs clameurs, parce qu'ils ne viennent pas se ranger avec empressement sous la bannière du magnétisme.

Les injures ne seront jamais un moyen de conviction. Les phénomènes extraordinaires que présente souvent la science que nous cultivons, ne sont-ils pas des circonstances atténuantes en faveur des incrédules, parmi lesquels se sont trouvés plus ou moins longtemps la plupart des partisans du magnétisme ?

Nous ne saurions le répéter trop souvent :

Dans le cercle des connaissances humaines, tout s'enchaîne. Une science ne peut progresser seule ; il faut, pour être bien comprise, qu'elle soit éclairée par les

autres; et si la science magnétique est restée jusqu'à ce jour presque stationnaire, si elle n'a que faiblement participé aux progrès de l'esprit humain, c'est à son isolement qu'elle doit ce fâcheux résultat. D'où la nécessité, si nous voulons faire marcher le magnétisme, de faire intervenir les savants et les médecins, en faisant nos efforts pour les convertir à nos croyances. L'intérêt de la science que nous cultivons, et l'intérêt de l'humanité, nous font un devoir d'agir ainsi. On ne peut mieux honorer la mémoire de Mesmer qu'en appelant à notre aide les hommes qui, par leur savoir, sont le plus à même de faire progresser le magnétisme.

Docteur LOUDET.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

GANGRÈNE VIRULENTE.

Je fus appelé le 10 juillet 1858 par M. Brochon, demeurant rue Maubué n° 15. Ce monsieur avait la main droite dans un état alarmant, et son médecin parlait sérieusement d'une opération. La gangrène gagnait les doigts et le poignet; quant à la cause du mal, on en trouvera l'explication dans le certificat publié plus loin.

Cette main présentait une tumeur pâteuse accompagnée d'une douleur profonde et d'augmentation de chaleur. La peau, autour de la plaie, était livide et plombée. Il découlait de cette dernière une matière fluide et rougeâtre, l'ouverture s'agrandissait de jour en jour, formait une quantité considérable de sanie d'une odeur fétide, et commençait à entraîner de petites esquilles;

plusieurs parties des muscles étaient presque toutes à découvert, la main traversée de part en part en trois endroits différents.

Je pris immédiatement le moyen le plus sûr, quoique le plus long. Je magnétisai les doigts, la main et l'avant-bras : il fallait rendre la partie malade insensible à la douleur, qui empêchait le repos, et faisait de ce malheureux presque un martyr. Ce qui augmentait surtout les tourments du malade, c'est que le cuivre avait rendu la main et le bras jusqu'à la saignée couleur de vert-de-gris. A la première magnétisation d'une heure, il fut fort surpris de ne plus sentir sa douleur, ni son bras pas même la moindre sensibilité. Ce qui l'étonnait, c'est que, malgré la pression que je fis sur toute la partie malade, dont il sortit environ la valeur de deux verres de matière corrompue, il était toujours insensible : du bras et de la main qui étaient enflés, il ne restait qu'une peau flasque et ridée.

Je m'aperçus alors avec peine que les os étaient considérablement ramollis ; que l'action vitale du tissu changé par la dissolution s'opérait, et que la partie gélatineuse et la partie phosphate calcaire se séparant, se trouvaient expulsées par la suppuration.

Le cas était très-grave : je voulus, dans la même séance, toucher les chairs qui avaient besoin de disparaître en raison de leur décomposition ; mais l'insensibilité n'était pas assez complète pour couper, quoique au toucher le malade ne ressentît absolument rien. J'ai donc été obligé de remettre au lendemain ce que j'aurais été si heureux de faire le jour même. Je reçus une leçon ce jour-là ; car je vis qu'il ne faut jamais passer les bornes du possible.

Le lendemain, je recommençai la pareille opération ; mais j'avais laissé à la nature le temps d'opérer. Le malade était resté neuf heures sans souffrir, mais der

puis trois heures les souffrances devenaient intolérables. Je magnétisai plus fortement. La connaissance du mal retirait chez moi le tâtonnement qu'on emploie malgré soi, lorsqu'on n'a pas positivement reconnu l'affection de l'organe qu'il faut traiter. Dans l'espace de vingt minutes le magnétisme m'avait rendu pour toujours maître de ce membre; l'insensibilité était complète. Je retirai une certaine quantité de morceaux de chair décomposée, et je fis des injections dans la plaie avec une seringue remplie d'eau magnétisée. Chose remarquable, cet homme, pendant cette opération qui dura en tout une heure, et qui se renouvela pendant huit jours, causait et riait comme si sa main eût été bois ou plâtre. Du reste, dans un article publié le 25 décembre, dans le *Journal du Magnétisme*, nous disions, à propos des anesthésiques, ce qu'il est bon ici de répéter.

Le magnétisme, plus puissant et plus habile que le chloroforme, produit souvent sans nul danger, sur tout le corps ou sur une partie du corps, l'anesthésie la plus complète; le sommeil n'est point nécessaire pour anesthésier tel ou tel membre à opérer; et cet avantage a bien son importance dans certaines opérations chirurgicales. Avant de donner quelques faits à l'appui de notre thèse, sur la puissance du magnétisme anesthésique, nous citerons quelques lignes d'un ouvrage philosophique de l'abbé Caupert, professeur de théologie et membre de plusieurs sociétés savantes. Nous recommandons la lecture de cette œuvre remarquable à tous les ridicules pourfendeurs de magnétistes. « Les bruits les plus intenses, dit l'auteur en parlant des sujets anesthésiés, les odeurs les plus fortes, ne font aucun effet sur ces sujets; le corps, en un mot, paraît tout à fait insensible à la violence du fer et du feu, non moins qu'aux opérations chirurgicales les plus terribles et les

plus douloureuses. Ainsi, l'amputation d'un bras, d'une jambe, l'extraction des dents, des cancers, ont été maintes fois opérés sans douleurs et sans aucun accident subséquent; deux conditions que l'on ne rencontre pas toujours dans l'état d'insensibilité produite par le chloroforme et l'éther. »

De pareils témoignages ne seront pas suspects, nous l'espérons : contester la puissance magnétique, nier ses salutaires effets, accuserait aujourd'hui mauvaise foi ou ignorance impardonnable, et pourtant que d'ennemis s'acharnent vainement à ridiculiser les hommes qui vouent leur temps et leur intelligence au progrès de cette nouvelle science !

Nous pourrions citer des exemples nombreux d'opérations faites par l'anesthésie magnétique, avec le plus complet succès : Paris, Bordeaux, Cherbourg, etc., l'Angleterre, l'Amérique, comptent par milliers les opérations chirurgicales par l'insensibilité magnétique. Devant de semblables témoignages, bien faux serait celui qui nierait les phénomènes produits sur nos semblables par le fluide électrique vital. Pourquoi donc la docte assemblée des princes de la science médicale repousse-t-elle systématiquement cet agent nouveau ? Pourquoi préfère-t-elle anesthésier par le chloroforme, qui peut tuer le malade, que par le magnétisme, qui, en produisant les mêmes effets, ne peut causer aucun mal ?

BERNARD.

Nous ajouterons, pour résumer en quelques mots l'opinion de notre honorable collaborateur, la proposition suivante : On doit essayer sur tous les malades appelés à subir une opération chirurgicale l'emploi du magnétisme, avant de soumettre ces malades à l'inhalation d'un anesthésique quelconque.

Voici la lettre qu'a reçue de son malade notre collègue, M. Bernard.

« Paris, 18 août 1858.

« Travaillant à la fabrication de la dragée, et me servant depuis quelque temps d'une bassine ayant une poignée en cuivre trop grossé pour ma main, j'eus une plaie, et le cuivre entra dedans. Ma main eut la couleur du vert-de-gris à une épaisseur extraordinaire, et le bras devint démesurément enflé, et je n'ai pas dormi pendant plusieurs nuits, malgré l'application continuelle de cataplasmes émolients.

« C'est alors que j'eus recours à M. Bernard, qui me magnétisa. Par ce procédé, il me procura immédiatement un grand soulagement, et depuis ce moment j'ai toujours passé de très-bonnes nuits. Il s'établit au siège du mal une suppuration extraordinaire, et pendant huit jours il sortit de ma main une énorme quantité de pus.

« Le plus curieux, c'est que malgré les trois trous qui s'étaient formés, et qui correspondaient d'un côté de la main à l'autre, en touchant même dedans, je n'ai jamais ressenti aucune douleur ; il fallait vraiment que je le vis pour croire à un tel état d'insensibilité.

« Je suis très-heureux de témoigner ici à M. Bernard toute ma reconnaissance, et je puis lui assurer qu'autant qu'il sera en mon pouvoir, j'attesterai et la puissance du magnétisme qui guérit et rend insensible aux plus atroces douleurs, et le dévouement avec lequel M. Bernard l'emploie.

« Aussi, je prie M. Bernard de vouloir bien agréer la reconnaissance et le respect très-humble de son tout dévoué serviteur,

« CH. BROCHON. »

« LAPIERRE, SRIBER et BÉAU. »

DISPENSARE MAGNÉTIQUE DE LONDRES.

Les amis et souscripteurs du *Mesmeric Infirmary* de Londres, ont tenu leur séance générale annuelle le vendredi 9 juin, sous la présidence de M. Magendie Esq, qui remplaçait M. Monckton Milnes retenu au Parlement.

Le rapport de l'année écoulée a été lu par M. Wing. C'est un volumineux travail d'un très-grand intérêt. Il constate les progrès de la science depuis la dernière assemblée, et informe que le nombre des cures a été plus considérable que les années antérieures, que plusieurs de ces cures sont très-remarquables, et quelques-unes peuvent être considérées comme des miracles. (M. Wing a donné lecture d'un grand nombre de ces cures, nous en traduirons quelques-unes pour notre prochain numéro.)

Il a ensuite annoncé à l'assemblée que l'association avait perdu deux de ses vice-présidents : le baron de Goldsmid et le docteur Esdaile.

Le premier était l'un des donataires du *Mesmeric Infirmary*, depuis son origine. Il était membre du conseil de l'Université de Londres, lors de la célèbre discussion sur le mesmérisme, et fit tout son possible pour résister aux mesures prises par les autres membres du conseil et les professeurs de médecine. Avec lord Brougham et deux autres collègues, il vota que le docteur Elliotson serait requis de retirer la démission qu'il venait d'envoyer.

Le docteur Esdaile, également bien connu du monde magnétique, avait été nommé, à la suite d'une commission d'examen formée par le gouvernement, chirurgien

en chef de l'hôpital de Calcutta. Son savoir et son intelligence lui ont fait une solide réputation.

Voici le résumé présenté par M. Wing :

Lors du dernier rapport, il restait au dispensaire 39 malades. Il en est entré, pendant l'année, 287, soit en totalité 326.

Dans ce nombre, 53 sont en cours de traitement, 178 ont été radicalement guéris.

Ont été nommés vice-présidents : sir John Gardiner, Bart, de Rochecourt, M. Thompson de Fairfield, et M. Frere, magistrat de Middlesex.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS.

— *Expérience à faire.* — M. Lafontaine écrit de Genève à notre collaborateur, J. Lovy :

« Je viens de répéter, dimanche, une expérience que j'ai faite souvent depuis plusieurs années, celle de tuer une grenouille par la magnétisation du regard. Celle-ci, non-seulement s'est étendue, mais elle s'est renversée en arrière et est tombée sur le dos, sans mouvement, les quatre membres allongés et raides. »

— Un bruit mystérieux, étrange, effrayant, s'était, dit le *Journal du Loiret*, répandu depuis quelques jours à Orléans : le diable fréquentait une maison de la place du Marché-aux-Veaux. Tous les soirs il venait y faire bacchanal à la tombée de la nuit ; les tasses s'agitaient et les chaises entraient en danse. La locataire chez laquelle

Satanas avait élu domicile alla se plaindre au commissaire de police, lequel désigna un agent pour éclaircir le mystère.

L'agent s'installa dans le logement hanté par le maudit; mais rien ne parut, rien ne bougea. Il paraît que, si les sergents de ville n'ont pas peur du diable, le diable ne se soucie que médiocrement d'avoir affaire aux sergents de ville.

L'agent parti, l'esprit malin recommença ses farces.

Comme il y avait chaque soir encombrement sur la place du Marché-aux-Veaux, le commissaire central prit la chose sérieusement.

Ne doutant pas qu'il y eût malveillance ou espièglerie dans la danse des chaises et des tasses, il fit venir à son bureau une jeune fille de treize ans, apprentie couturière, occupée par la personne dont le logement était fréquenté par l'esprit des ténèbres. Menacée de la prison, la jeune fille avoua que c'était elle qui faisait mouvoir la vaisselle et les meubles avec des ficelles; que peut-être cette idée lui avait été soufflée par le diable, mais, qu'à vrai dire, il n'était pour rien dans le sabbat des meubles.

Depuis lors, on n'a plus entendu parler de diableries dans la maison ensorcelée. Ainsi finit l'histoire.

(*Le Siècle.*)

On trouve au bureau du Journal : *Cours de magnétisme en douze leçons*, avec 50 faits et expériences, par MILLET.

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger : 7 fr. —

SOMMAIRE. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : Névralgie faciale, Rhumatisme articulaire, par M. Bernard. — Hystérie. — Épilepsie. — *Le Magnétisme en Angleterre* : Dispensaire magnétique de Londres. — Fait de lucidité somnambulique. — FAITS DIVERS. — VARIÉTÉS : *Un Pressentiment*, par M. Kerrias.



CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

NÉURALGIE FACIALE, RHUMATISME ARTICULAIRE.

« Paris, 20 octobre 1858.

« Monsieur Bernard, à Montmartre,

« J'ai trop longtemps tardé à vous remercier par écrit de l'énorme service que mon épouse et moi vous devons pour l'avoir rendue à la santé, elle qui en était privée depuis de si longues années. Je serais désolé, Monsieur, que vous ayiez pu voir là, même une apparence d'indifférence, et c'est pourquoi je vous prie de recevoir ma confession sincère.

« Je n'étais pas de ceux qui nient le magnétisme, comme ils nient le progrès, comme ils nieraient la lumière si le soleil ne les aveuglait point; mais, franche-

ment, je n'avais point été à même de pouvoir apprécier ses effets curatifs, je n'y croyais point; il n'a rien fallu moins que votre double affirmation que cela était possible, et que, dans tous les cas, ce mode de médication ne pouvait être nuisible. Dans une circonstance délicate, j'avais été à même de juger la franchise et la loyauté de votre caractère; je vous crus, et vous voulûtes bien commencer à soigner ma pauvre malade que, depuis vingt ou vingt-cinq années que je la connais, je n'avais vue huit jours sans souffrance, souffrances qui ne faisaient que s'accroître avec les années.

« Sa maladie était une névralgie faciale, compliquée d'un rhumatisme articulaire chronique et d'une inflammation intestinale.

« Vous avez commencé à lui donner vos soins le 15 mai 1857 (c'est une date qui fera époque pour nous); depuis ce moment elle n'a plus ressenti de ces souffrances qui allaient parfois jusqu'à lui faire perdre l'usage de ses sens, jusqu'à des crises nerveuses même. Le mal a été s'amointrissant, et, au bout de quelques mois, vous aviez vaincu le mal victorieusement; la santé avait remplacé une maladie que l'allopathie avait été impuissante à combattre, je le proclame bien haut, parce que plusieurs habiles praticiens avaient traité la malade plutôt en amis que comme docteurs; ils avaient employé tout ce que leur science leur indiquait, mais elle était impuissante.

« La santé, revenue, se manifestait par un embonpoint incessant et qui continuait encore.

« Devant un tel résultat, il ne me restait plus qu'un doute : le mal ne pourrait-il point reparaitre?

« Voilà mon excuse, Monsieur, si vous voulez bien admettre, que le doute soit permis, à celui auquel il n'a point été donné, d'être initié à une science nouvelle, dont les arcanes lui sont inconnus.

« Le mal n'est point reparu, après plus de *dix-sept* mois.

« Je puis donc, en toute sûreté de conscience, vous dire : Merci, Monsieur, pour votre obligeance ; merci, pour votre science ; profondément merci, pour avoir fait d'une pauvre souffrante une femme bien portante, qui n'oubliera point que c'est à vous qu'elle doit ce nouvel état presque inconnu pour elle.

« Je n'aurais point tout dit, si je n'avais aussi adressé un remerciement à votre généreux désintéressement.

« Recevez, etc.

« LELAUMIER. »

M. Lelaumier a parfaitement décrit l'état pathologique de la malade. Nous ferons connaître à nos lecteurs les moyens employés pendant le cours du traitement.

BERNARD.

HYSTÉRIE (1).

« Marie Champman, âgée de vingt et un ans, demeurant avec sa famille, n° 9, Edward-street, King's-cross, se présenta au Dispensaire, le 13 octobre dernier. Elle avait été atteinte, en 1854, de violentes attaques suivies de délire, etc.; et, après avoir suivi le traitement de divers docteurs, il fut question de lui faire quitter la maison. Quand elle se présenta, elle était aussi mal que jamais ; elle avait déjà été magnétisée quinze jours par un magnétiseur, et était tombée dans le sommeil magnétique dès la première fois.

« Elle fut magnétisée pour la première fois au Dispensaire.

(1) Ce fait et le suivant sont extraits du rapport annuel du *Dispensaire magnétique* de Londres.

saire, par M. Fradelle, le 13 octobre dernier, et depuis elle tomba toujours dans le sommeil magnétique. En réponse à une question que lui fit, le 20 octobre, le docteur Elliotson pour savoir si elle se rétablirait, elle répondit qu'elle serait guérie dans deux mois, si on la magnétisait une fois chaque jour pendant une quinzaine, trois fois la semaine une autre quinzaine, et ensuite deux fois pendant une semaine. Le 1^{er} novembre, elle *prédit* qu'elle aurait encore une violente attaque le 2, après une heure du matin; une nouvelle forte attaque le 3, à la même heure, et une moins forte les trois jours suivants, ajoutant qu'elle devrait rester chaque fois dans l'état magnétique pendant cinq heures, de même qu'elle serait sujette, pendant ce temps, à des syncopes....

« Toutes ses prédictions s'accomplirent à la lettre; elle nous quitta, guérie, le 13 décembre, et est encore en parfaite santé. »

ÉPILEPSIE.

« Anne Honey, âgée de seize ans, demeurant, 32, rue du Grand-Collège, Campden-town, était malade depuis longtemps. Elle perdait la parole, toute sa vigueur musculaire, et, depuis dix mois, souffrait de la poitrine et ne pouvait prendre la moindre nourriture. De là, apesties fréquentes, céphalalgies.

« Pendant les neuf dernières années, le sujet avait eu des attaques d'une épilepsie imparfaite, caractérisée par de soudaines pertes de connaissance, et, depuis deux mois, des attaques violentes d'épilepsie complète de plus en plus fréquentes, et se renouvelant deux ou trois fois par semaine.

« Elle fut magnétisée pour la première fois, par M. Fradelle, le 4 février dernier, et le deuxième jour elle tomba

dans le sommeil magnétique. En trois semaines, la santé générale était convenablement modifiée et les attaques diminuées. Elle est maintenant parfaitement guérie, du moins le croyons-nous, puisqu'elle n'a pas eu d'attaques depuis le 14 mai. Elle n'a plus ses douleurs de poitrine, les digestions sont normales et régulières. La malade avait déclaré, le 14 mai, pendant qu'elle était endormie magnétiquement, qu'elle était parfaitement guérie; mais elle demanda de ne pas être informée de cela à son réveil, afin d'éviter toute émotion. Elle indiqua comme nécessaires encore quinze jours de magnétisation.

« Diverses prédictions faites par le sujet, sur des attaques qui devaient avoir lieu, se réalisèrent aux heures et jours indiqués.

« Nous ne devons pas omettre l'incident suivant. M. Fradelle avait entendu dire par un magnétiseur habile, M. George Seymour, qu'il avait guéri plusieurs cas d'épilepsie en amenant des attaques pour ainsi dire artificielles, et alors que le sujet était dans l'état magnétique. M. Fradelle n'hésita pas à suivre cet avis; il produisit trois attaques, de chacune vingt minutes, et à une semaine de distance.

« Le moyen employé consistait à diriger fortement les mains vers la face, et ces passes étaient incessamment répétées et accompagnées de la volonté de produire l'accès. »

Nous ferons observer aux lecteurs de *l'Union magnétique* que la production des accès, à des heures irrégulières, est indiquée également par les magnétistes de France dans le traitement de l'épilepsie.

(La suite au prochain numéro.)

LE MAGNÉTISME EN ANGLETERRE (1).

DISPENSARE MAGNÉTIQUE DE LONDRES.

Nous continuons à traduire, du rapport présenté cette année par l'institution du Dispensaire magnétique de Londres, les renseignements suivants :

Le Dispensaire est établi pour la guérison, ou tout au moins le soulagement des maladies, au moyen du mesmerisme.

Il est soutenu par les contributions volontaires de personnes qui connaissent la réelle efficacité du mesmerisme, et qui désirent que le pauvre puisse profiter des avantages de cet agent. Afin d'étendre et de propager cette science, il est fait des cours gratuits.

Les gouverneurs sont des donateurs d'au moins dix guinées (250 francs), payées en une seule fois, et des souscripteurs d'au moins une guinée (25 francs), payée annuellement. Chaque gouverneur peut recommander annuellement un malade.

L'institution est placée sous la direction d'un conseil général médical, qui se réunit tous les mercredis. Il y a aussi un comité de dames.

Les étrangers sont admis à visiter le Dispensaire tous les jours, de deux à quatre heures, sur la présentation de la carte d'un gouverneur.

Nous remarquons, parmi les hauts fonctionnaires et les membres du conseil de l'institution :

S. E. l'archevêque de Dublin, *président*; le comte de Carlisle, le comte de Dunraven, le lieutenant-colonel

(1) Voir notre numéro du 25 juillet.

Topham, *vice-présidents*; les docteurs-médecins: Elliotson, Langston, Monckton, Milnes, Chandler, etc., etc.

LUCIDITÉ SOMNAMBULIQUE.

Lady Long alla dernièrement consulter M. Adolphe Didier, qui, depuis quelques années, habite Londres, pour un vol commis à son préjudice. Sur la réponse de M. Didier qu'il ne s'occupait pas de cette nature de consultations, lady Long insista, priant le somnambule de lui donner cette consultation, au moins comme renseignements, dont elle ne ferait usage qu'avec la plus excessive réserve.

La consultation fut heureuse, le voleur pris, et lady Long n'hésita pas à adresser à M. Didier la lettre suivante :

« Lady Catherine Long présente ses compliments à M. Didier, etc...

« Quoiqu'elle ne se souvienne pas au juste des paroles qui ont été dites, elle se souvient bien de la description du tableau qui fut la cause de la découverte du voleur; ainsi que de la description très-exacte de plusieurs chambres de la maison de Charlton-Park. Le somnambule a dit que les tableaux avaient été pris dans deux chambres, ce qui est exact; et par deux fois il a compté le nombre de tableaux volés, et deux fois il s'est arrêté à sept : ce qui est très-vrai.

« M. Didier a dit également dans la séance que le voleur avait été au service de lord Suffock; vérité qui a été reconnue.

« Lady Catherine se rappelle parfaitement que deux fois il a dit : « Je suis convaincu qu'ils se retrouveront. »

« Elle est convaincue du pouvoir de la lucidité somnambulique, et elle est très-heureuse quand il se présente des faits qui viennent corroborer cette vérité. Elle est aussi très-heureuse de pouvoir attester, sur tant de points, la lucidité de M. Adolphe Didier.

« L. Cath. Long.

« Woolton-House-Whineauton. »

Nous félicitons, pour notre part, M. Didier de la réserve qu'il s'impose relativement aux consultations demandées pour vol. Plusieurs fois déjà, nous avons appelé l'attention des lecteurs de ce journal sur l'abus que font certaines personnes de l'emploi du somnambulisme, et nous avons toujours regardé comme très-fâcheuses, les consultations données à tort et à travers dans les cas de vols. Presque toujours le consultant soupçonne l'innocent au grand avantage du coupable, et, par un effet de transmission de pensée, le somnambule acquiert une fausse certitude : nous employons ces deux mots à dessein. En pareille matière, des détails circonstanciés seuls, le recouvrement des objets, etc., etc., auraient quelque valeur. Mais les consultants ne sont jamais assez sages ni assez intelligents pour faire leur profit des renseignements qui leur sont donnés ; et bien loin d'en peser la valeur, ils n'hésitent pas à tenter une action qui, le plus souvent, se termine à leurs dépens. Nous approuvons toute la sévérité des tribunaux à cet égard, et nous ne comprenons guère que les magnétiseurs sérieux n'interdisent pas à leurs somnambules les consultations pour vols, le cas seul excepté où les consultants leur sont personnellement connus.

A. D.

FAITS DIVERS.

Il s'est passé un incident assez comique à la dernière séance de l'Académie de médecine.

M. Robinet venait de terminer la lecture de son rapport mensuel sur les remèdes secrets. Un académicien, emporté par son enthousiasme, ne demandait rien moins que l'envoi du rapport à M. le procureur impérial, afin de mettre ainsi ce magistrat en demeure de sévir vigoureusement contre les charlatans, et une discussion très-animée allait s'engager entre les doctes présents, quand M. Velpeau, qui se retirait, a riposté par cette spirituelle répartie :

« Il est très-bien sans doute de signaler le charlatanisme au pouvoir, et de réclamer contre lui l'application des lois ; mais si les personnes haut placées, desquelles dépend cette application, se trouvent être précisément les clients des charlatans qu'il s'agit de poursuivre, que seront nos réclamations ? »

Malgré tout l'esprit et tout le savoir de notre honoré maître, nous nous permettrons de faire observer qu'il est difficile d'admettre que le pouvoir soutienne bien réellement le charlatanisme, et que les personnages haut placés de notre société méfiante et sceptique, soient les clients des charlatans en question.

Dans notre prochain numéro, nous rendrons hommage au désintéressement, à la philanthropie d'une famille très-considérée, dont le seul charlatanisme consiste à soulager des malheureux, et cela parce que la science officielle a refusé de reconnaître l'efficacité des moyens que le hasard a placés entre les mains de cette famille honorable.

Sont-ce là des charlatans ?

— Dans le seul hospice de l'Indiana (États-Unis), il est entré, durant ces dix dernières années, cinquante-quatre individus atteints de folies plus ou moins graves, et dont l'imagination avait été frappée par les expériences dites d'*Esprits frappeurs*.

— A la suite d'expériences d'inoculation de syphilis secondaire, qu'un docteur a cru devoir faire à l'hôpital Saint-Louis, dans un intérêt scientifique, un excellent journal, la *Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale*, présente les réflexions suivantes, auxquelles nous nous associons de grand cœur.

« Grâce à l'envoi qui va être fait de votre rapport au ministre, il va être su de l'autorité, de la magistrature, du public, du monde entier, enfin, que nos hôpitaux, que ces asiles ouverts à la souffrance, servent à l'occasion de lieu d'expériences, et d'expériences bien autrement dangereuses que celles du médecin noir. Si vous tenez à convaincre les autres, que n'imitiez-vous ces généreux médecins qui se sont inoculés eux-mêmes?... »

— Nous ne garantissons pas la réalité du fait suivant. Le *Morning Star*, et après lui le *Spiritual Telegraph*, de Londres, annoncent que l'éminent archevêque de Paris, Mgr Morlot, est sujet à des extases soudaines; que dans cet état, il prédit l'avenir; que cette faculté est un des attributs de sa famille, et que la sœur de l'éminent prélat possède la plus parfaite clairvoyance du monde entier. (*The most perfect clairvoyant of the whole world.*)

— On lit dans la *Gazette médicale*, de Lyon :

« Le 26 mai dernier, la cour impériale de Grenoble, faisant droit à l'appel interjeté par mademoiselle Bressac, envers le jugement du tribunal correctionnel de Lyon, du 25 décembre 1858, et statuant en vertu de l'arrêt de

la Cour de Cassation, du 31 mars dernier, a réformé ledit jugement, en ce qu'il a prononcé une amende supérieure à celle déterminée par la loi, et a réduit ladite amende à la somme de 15 fr. ;

« Et en ce qui concerne l'intervention de quelques médecins de Lyon, parties civiles, a rejeté leur demande en 2,000 fr. de dommages-intérêts, comme n'étant en aucune façon justifiée. »

Les considérants de ce jugement sont intéressants, très-sages et fort honorables pour mademoiselle Bressac. Nous avons remarqué entre autres passages :

« Attendu... qu'il paraît constant, dans la cause, que la plupart des malades, étrangers à la ville de Lyon, n'y sont, en aucune façon attirés par le besoin de consulter les notabilités médicales de la cité, mais par le désir unique de recevoir les avis de mademoiselle Bressac, et s'en remettre à ses conseils ;

« Attendu qu'à ces divers points de vue, il est évident que les médecins intervenants ne peuvent justifier d'un préjudice matériel, appréciable et certain ;

« Attendu qu'ils ne peuvent pas mieux se prévaloir au procès d'un prétendu préjudice moral pour appuyer leur demande ; qu'en effet, si la dignité et l'honneur du corps médical peuvent être quelquefois affectés, quand il s'agit d'individus se parant sans aucun droit des titres de docteur ou d'officier de santé, et s'abritant sous ces titres usurpés pour exploiter la crédulité et compromettre la santé publique, il n'en saurait être ainsi dans la cause, où il s'agit d'une femme n'invoquant ni titre ni diplôme, ne recourant ni aux prospectus ni aux annonces pour attirer le public, se bornant à ne pas refuser ses soins à ceux qui les réclament. »

Il faut bien avouer que les journaux de médecine sont très-vivement contrariés de cet arrêt, et qu'il a eu pour résultat d'arrêter l'enthousiasme de quelques sociétés

médicales de Paris, qui ne parlaient rien moins que d'entreprendre, grâce aux dommages-intérêts, une chasse impitoyable à tous ceux qui font du magnétisme et du somnambulisme.

La Revue de Thérapeutique ajoute aux détails de cet arrêt :

« La cour de Grenoble se met donc en complète contradiction avec la doctrine de la cour de Lyon... Dans l'espèce, pour que la jurisprudence fût fixée sur ce point de doctrine, il faudrait que les médecins de Lyon revinssent en Cassation. Cette cour porterait alors, toutes chambres réunies, un arrêt souverain. Il ne paraît pas que nos confrères aient jugé à propos de le faire. Certains prétendent avoir de fortes présomptions de croire que l'opinion personnelle du procureur général qui porterait la parole devant les chambres réunies ne serait pas favorable à la doctrine de la cour de Lyon. Si c'est là le motif qui a retenu les médecins de Lyon, on ne peut qu'approuver leur prudence. »

Nous sommes enchantés, pour notre part, de l'opinion personnelle de M. le procureur général. Tant que la science officielle s'obstinera à ne point vouloir examiner sérieusement le magnétisme et le somnambulisme, nous pouvons affirmer que les personnes qui s'occupent sagement et honorablement de guérir leurs semblables à l'aide de ces agents, pourront facilement, en s'entourant de quelques précautions, se mettre à l'abri des poursuites de certains médecins plus industriels que philanthropes.

Quant aux charlatans, il y en a partout, et nous ne solliciterons jamais le pouvoir en leur faveur.

— Nous commençons, aujourd'hui, une relation fort intéressante, que nous a remise M. Marcillet.

A. DUREAU.

VARIÉTÉS.

UN PRESENTIMENT.

INTRODUCTION.

Le hasard !... Voilà, certes, pour le vulgaire un auxiliaire commode et facile, qui dispense de longues études et de recherches approfondies. Aussi, dans notre ignorance, sommes-nous presque toujours disposés à lui attribuer la plupart des phénomènes qui se produisent dans l'ordre surnaturel, et qui échappent à nos perceptions. Un jour viendra, peut-être ! où le voile ténébreux qui nous cache tant de choses aura disparu ; où l'homme arrachera enfin à la science son dernier mot, et donnera l'explication de certains faits qu'il nous paraît difficile d'admettre dans l'état restreint de nos connaissances actuelles.

Nous voulons parler des pressentiments ; messages mystérieux d'un autre monde qui, sous des formes plus ou moins saisissantes, viennent nous annoncer les événements futurs, de même que, dans l'ordre physique, des signes infaillibles nous font prévoir la foudre et les tempêtes.

Mais, parler de pressentiments devant une société sur laquelle plane encore le génie dissolvant de Voltaire, devant une société toute préoccupée de ses intérêts matériels, n'est-ce pas, en quelque sorte, braver l'opinion générale et s'exposer volontairement aux railleries de la foule ? Les pressentiments, dira-t-on, sont des contes

d'un autre âge; il est donc puéril d'entretenir les gens sérieux de pareilles balivernes.

Cette manière de trancher la question la tranche-t-elle? Pas le moins du monde. Il existe, n'en déplaise aux grands esprits du siècle, des êtres privilégiés dont les organes sympathiques ont acquis un tel développement, qu'ils sont susceptibles, même dans l'état normal, d'entrevoir les événements qui se passent à de grandes distances, et de pénétrer les secrets de l'avenir.

Nous n'entreprendrons pas ici d'expliquer ces phénomènes étranges qui étonnent et confondent l'orgueil de ces prétendus maîtres de la science, et détruisent l'échafaudage de leurs vaines théories; nous n'essayerons pas davantage de convaincre les incrédules et les superbes qui nient tout, ceux-ci par système, ceux-là, comme nous l'avons dit, par paresse et par ignorance, et le plus grand nombre pour se poser en esprits forts et se donner un cachet byronien; nous ne justifierons pas non plus ceux qui prétendent tout expliquer : il est des limites que notre intelligence ne peut franchir. Mais nous applaudissons à ces infatigables pionniers de la science, qui promènent partout leurs actives et curieuses investigations, pour dérober à la nature ses secrets bienfaisants :

« Felix qui potuit rerum cognoscere causas. »

Nous pensons que lorsqu'on touche à l'ordre surnaturel, et qu'on n'a pas d'idées bien nettes sur toutes ces choses mystérieuses, on doit être sobre dans ses appréciations, et se borner à enregistrer les faits tels qu'ils se présentent, laissant à d'autres le soin d'en tirer les conséquences et de formuler les grandes théories.

QUELQUES MOTS SUR LE MAGNÉTISME ET LES PRESENTIMENTS.

Ici nous devons nous effacer et laisser à M. Marcillet, acteur et victime, par les siens, dans le drame terrible

auquel nous allons assister, la tâche d'en raconter lui-même tous les détails et les émouvantes péripéties. Mais, avant de lui abandonner la parole, nous croyons utile, pour l'intelligence et la réalité de notre histoire, de présenter quelques traits de sa biographie.

Ancien militaire de la garde royale, M. Marcillet a laissé à son régiment les plus honorables souvenirs. Il a le front haut, l'œil vif et perçant, une physionomie fine et intelligente, semblable, en quelque sorte, à celle de saint Paul, qui persécuta le christianisme avant d'embrasser la religion nouvelle. Aussi n'est-ce qu'après avoir lutté longtemps contre les doctrines de Mesmer, que M. Marcillet en est devenu l'apôtre le plus brillant et le plus zélé. Qu'on lui parle de magnétisme, on est certain d'être le bienvenu auprès de lui; car c'est toujours avec bonheur qu'il se livre à des dissertations et à des expériences sur cette matière. Bien que les contrariétés ne lui aient pas manqué, bien qu'il eût été assailli des déboires les plus amers, on peut dire qu'il s'occupe de sa science favorite avec un redoublement de ferveur et une persévérance des plus opiniâtres. Secondé par le somnambule Alexis, dont la réputation est européenne, dont la lucidité remarquable semble avoir acquis plus de puissance, quoique, depuis vingt ans, il use sa vie au merveilleux, M. Marcillet a senti sa foi se corroborer, et grandir encore son expérience et son habileté. Enfin, il est, avec l'honorable M. de Rovère et le baron Dupotet, un de ceux qui ont le plus contribué à populariser le magnétisme.

Par une soirée d'hiver, plusieurs personnes se trouvaient réunies dans le salon de M. Marcillet, rue Geoffroy-Marie; la conversation avait pris une tournure tant soit peu cabalo-somnambulique, l'habile professeur parlait avec amour de la science à laquelle il a voué sa vie; il l'expliquait et la démontrait avec l'autorité de son ta-

lent, de sa foi ardente. Il prouvait, par des faits irrécusables qui auraient pu convaincre les esprits les plus récalcitrants, la transposition des sens au moyen du somnambulisme, et, joignant l'expérimentation aux paroles, il produisait devant son auditoire des phénomènes aussi admirables qu'étonnants, et semblant révéler un nouveau monde, une nouvelle existence. « Elles sont
« puissantes et innombrables, disait-il, les forces que
« la nature a mises à notre disposition ! C'est dans son
« riche laboratoire que les prêtres de l'antiquité, ces in-
« termédiaires entre les hommes et les dieux, — entre
« le monde visible et le monde invisible, — allaient puis-
« ser leurs bienfaisants secrets !

« Honneur à eux !!!.... »

« Honneur aussi à vous ! s'écria-t-il avec son enthousiasme brûlant ; honneur à vous ! savants du moyen
« âge, magiciens, astrologues, alchimistes, sous quelque
« nom qu'on vous désigne, qui avez hardiment exhumé
« des archives du temps, au bruit du rire moqueur de
« votre siècle, devant les bûchers de l'inquisition, allu-
« més par le fanatisme et l'ignorance des peuples, quel-
« ques débris de ces sciences mystérieuses ensevelies
« sous les ruines du passé ! !... »

On écoutait avec intérêt ces paroles, et l'accent de conviction avec lequel elles étaient prononcées ajoutait encore à l'impression qu'elles faisaient sur les esprits. On pouvait se croire transporté en plein dix-huitième siècle, au temps où le célèbre Cagliostro, l'homme le plus extraordinaire de son époque, faisait ses évocations, étonnait ses contemporains par les nouveautés du somnambulisme et les merveilles du baquet de Mesmer.

(La suite au prochain numéro.) KERRIAS.

Le Gérant, **MILLET.**



L'UNION MAGNÉTIQUE



JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : Épilepsie. — Aménorrhée. —
SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS : Rapport de la Commission
d'enquête des faits dits *spiritualistes*. — VARIÉTÉS : *Un Pressentiment*,
par M. Kerrias.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

ÉPILEPSIE.

Voici deux nouveaux cas de guérison d'épilepsie à enregistrer dans nos annales.

Les sieurs Louvet et Berrier fils, affectés tous deux de cette effroyable maladie, se trouvent aujourd'hui guéris après avoir suivi un traitement magnétique dirigé par M. Champoix. Suivent les certificats.

ADMINISTRATION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Je, soussigné, docteur en médecine, attaché au Bureau de bienfaisance, certifie que le nommé Louvet, âgé de cinquante-

1859

46

trois ans, demeurant rue de l'Orillon, 12, est attaqué d'épilepsie depuis plusieurs années.

Délivré à Paris, le 5 septembre 1855.

Signé : Docteur GRANGE.

Je, soussigné, Berrier Hippolyte, certifie que M. Champoix a guéri radicalement un de mes enfants atteint d'une maladie épileptique, et cela en trente séances, qui ont commencé le 10 décembre 1858, et fini le 10 janvier suivant.

Paris, le 1^{er} juillet 1859.

Signé : H. BERRIER.

Je, soussigné, docteur-médecin de la Faculté de Paris, certifie avoir vu les nommés Berrier et Louvet depuis qu'ils ont reçu les soins de M. Champoix, et ils paraissent jouir tous les deux d'une parfaite santé.

Le tableau qui m'a été fait de leur maladie par des personnes qui ont été témoins de leurs attaques, ne laissent aucun doute que MM. Berrier et Louvet étaient atteints d'épilepsie lorsqu'ils ont reçu les soins magnétiques de M. Champoix.

Ce 13 juillet 1859.

Docteur LOUDET.

AMÉNORRHÉE.

« Mon cher collègue,

« Le fait suivant n'est peut-être pas très-important, j'en conviens, eu égard aux cures miraculeuses produites sans cesse et à notre connaissance par cet agent; cependant, quelque ordinaire que puisse paraître le résultat, je crois qu'il mérite l'insertion. Il démontrera une fois de plus combien le magnétisme est la véritable médecine de famille, et les services éminents qu'il est appelé à rendre dans des cas urgents.

« Dimanche 5 courant, ma femme ayant très-chaud, je commis l'imprudence d'établir un courant d'air, afin d'amener un peu de fraîcheur dans l'appartement; le résultat fut instantané; elle était à son époque critique:

ses règles s'arrêtèrent. Le soir, elle se plaignit d'une forte oppression à la poitrine et toussa beaucoup; le lendemain, quand je rentrai de mon bureau, je la trouvai avec une extinction de voix des plus compliquées et se plaignant d'un grand mal de gorge; elle avait également un peu de fièvre. Hier 7 courant, à minuit, en arrivant de notre séance, elle était dans un état tellement inquiétant, que je voulus aller de suite chercher M. le docteur Louyet; mais elle ne voulut pas entendre parler de le déranger à une heure aussi avancée de la nuit, et, vous le savez, ce que femme veut, Dieu le veut. Cependant, je vous l'ai dit, son état était très-inquiétant; elle avait été dévorée toute la journée d'une fièvre brûlante; le mal de gorge s'était tellement aggravé qu'elle ne pouvait même plus parler à voix basse; enfin, depuis quatre heures, une toux opiniâtre et d'un caractère étrange, une toux sifflante, ne la quittait pas d'une minute et lui faisait éprouver à chaque accès des douleurs atroces à la poitrine et à la gorge. Et elle ne voulait pas que j'allasse chercher un médecin! C'était bien le cas de dire: « Oh! les femmes!... » mais j'avais bien autre chose à faire qu'à me dépitier sur le caractère féminin. Enfin, à toutes mes objections, elle finit par me répondre avec impatience: « Pourquoi ne me magnétises-tu pas? »

« ... Oui, je l'avoue à ma honte, moi partisan des plus enthousiastes du magnétisme et sortant ce soir-là d'une de nos séances, l'idée ne m'était seulement pas venue que le médecin que je réclamaï à cor et à cris était là présent; que ce médecin provisoire pouvait, devait être moi. Hélas! on a bien raison de dire: « Les cordonniers sont les plus mal chaussés. » Ma femme qui devrait avoir, comme le disait un jour fort spirituellement notre président dans une séance de la Redoute, *un magnétiseur à jet continu*, ma femme, dis-je, a été obligée, dans une pareille circonstance, de me rappeler mes de-

voirs ! Que la Société me pardonne mes péchés en faveur de ma sincère confession !

« Comme vous le pensez bien, je ne me fis pas répéter deux fois l'invitation, et je me mis à magnétiser avec toute la force que donne en cette circonstance la volonté de soulager un être qui nous est cher. Il y avait à peine dix minutes que j'avais commencé mon opération, que ma femme s'écria avec une sorte de béatitude extatique : « Oh ! que je me trouve bien ! »

« Je vous l'avoue, je restai confondu, anéanti ; je me crus l'objet d'une mauvaise plaisanterie. Mais je fus bientôt tiré de mon erreur par le résultat qui s'offrait à ma vue. Dès les premières passes, la toux avait cessé ; la malade, qui ne transpire jamais, était inondée de sueur, effet que j'avais voulu, du reste, obtenir ; elle respirait librement ; ses yeux étaient remplis de larmes, et, chose plus surprenante encore, la voix qui avait prononcé ces mots : « Oh ! que je me trouve bien ! » était presque claire et ne ressemblait aucunement à celle qui, quelques minutes auparavant, pouvait à peine articuler quelques mots à voix basse. Quant à la fièvre, elle avait cessé comme par enchantement : il ne manquait, pour complètement des effets que j'avais voulu produire, que le retour des menstrues, résultat qui, selon moi, pouvait seul guérir complètement le mal, puisque la suppression en avait été la première cause.

« Comme vous le pensez, je continuai la magnétisation, que ma femme ne voulut pas me laisser prolonger plus de dix minutes, dans la crainte de me fatiguer ; après quoi elle passa une nuit tranquille et dormit d'un sommeil assez paisible.

« Maintenant, je vous donne à deviner ce qu'elle m'annonça ce matin ? C'est le cas de dire, n'osant elle-même en croire ses yeux : le flux menstruel était revenu à six heures et demie !....

« Je prie les incrédules de m'expliquer ce fait, s'ils le peuvent. Dans ce cas, ils seront plus adroits que moi qui l'ai produit; car je me demande encore en ce moment si je ne suis pas l'objet d'une illusion.

« Entre nous soit dit, si ma femme dormit paisiblement, il n'en fut pas de même de moi; bien qu'habitué aux phénomènes miraculeux et incroyables du magnétisme, je ne faisais que me répéter ces mots : « C'est impossible! » Et, à force de rêver éveillé, je rêvai réellement que j'arrêtais à moi seul l'armée autrichienne... en la magnétisant.

G. BERTIN. »

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS.

COMMISSION D'ENQUÊTE DES FAITS DITS *SPIRITUALISTES*.

Par une décision, en date du 14 décembre 1858, la Société philanthropico-magnétique de Paris a nommé une commission chargée de lui présenter un rapport sur les expériences et les faits dits *spiritualistes*, ou *spirites*, dont elle pourrait être témoin.

La commission se composait de : MM. docteur du Planty, docteur Louyet, Winnen, Piérart, Lambert, Bertin, Tharin, P. de Tascher, Millet, Angerville, Guilot, Dureau, membres de la Société philanthropico-magnétique, auxquels ont bien voulu s'adjoindre M. Morin, membre de la Société du Mesmérisme et l'un des rédacteurs du *Journal du Magnétisme*, et M. Henri Delaage, homme de lettres.

Diverses démarches ont été tentées par les membres commissaires, à l'effet de pouvoir assister à quelques expériences dites *spiritualistes* ou *spirites*.

Il a été écrit, au nom de la commission, à M. le baron de Guldenstubbé, auteur d'un ouvrage récemment publié sur le spiritualisme, et dans lequel se trouvent les lignes suivantes : « La découverte de l'écriture directement surnaturelle est d'autant plus précieuse, qu'elle « peut être constatée par des expériences répétées par « l'auteur en présence des incroyables, qui doivent fournir eux-mêmes le papier. » (*La Réalité des Esprits*, introduction, page 44.)

La commission n'a reçu aucune réponse de M. le baron de Guldenstubbé.

Un membre de la commission a vu M. Allan Kardec, président d'une société spirite et rédacteur en chef du journal *la Revue spirite*.

Celui-ci a promis qu'il transmettrait le désir manifesté par la commission à la Société dont il est président, et qu'il lui ferait connaître la décision de cette société.

La commission n'a reçu aucune réponse de M. Allan Kardec.

Le même membre a écrit à M. Delaage, membre de la commission, qui affirmait avoir vu et constaté la plupart des faits dits *spiritualistes* ou *spirites*, dont la capitale a été, dit-on, témoin dans ces derniers temps, et qui déclarait pouvoir produire personnellement les phénomènes suivants : « Une table serait rendue, à sa volonté, plus lourde ou plus légère, et cela sans aucun « acte physique; abaissement de la température, également à la volonté de l'expérimentateur. » M. Delaage a promis d'indiquer une séance d'expériences.

Cette séance promise n'a pas eu lieu, et la commission en ignore les motifs.

Enfin, la commission a été informée qu'un *médium*

bien connu à Paris, mademoiselle Huet, offrait son concours, et qu'elle était prête à recevoir MM. les commissaires.

Deux séances ont eu lieu chez mademoiselle Huet.

N'ont pu assister à ces deux séances : MM. le docteur du Planty, de Tascher, Lambert, Millet, Guillot.

Première séance.

Étaient présents à la première séance : MM. Angerville, Bertin, Morin, Pierart, Tharin et Winnen, membres de la commission, le *médium* et un de ses amis, M. Mathieu, ex-pharmacien des armées.

Les commissaires (à l'exception de M. Morin), mademoiselle Huet et M. Mathieu, se sont rangés autour de la table, les deux mains posées sur le plateau de celle-ci.

M. Mathieu s'est placé de telle sorte qu'on ne pût pas supposer que ses pieds touchassent la table.

Quant au *médium*, ses pieds reposaient sur une chauffe-ferette placée sous la table.

Après quelques instants de calme et de silence, voici ce qui a été observé :

Trois coups furent entendus sous la table. Ils paraissaient venir du côté du médium.

Chaque personne fut invitée à frapper sur la table un rythme quelconque.

Les personnes présentes frappèrent chacune un rythme particulier, et successivement et immédiatement le rythme fut reproduit pour chaque personne, exactement quant au nombre, mais avec une intensité moindre.

Ces coups, ainsi reproduits, paraissaient frappés sous le plateau de la table, du côté du médium.

Les commissaires furent invités à demander mentalement qu'un autre rythme, pensé par chacun d'eux, fût reproduit par la table.

Deux des commissaires déclarèrent que le rythme reproduit était exactement celui auquel ils avaient pensé.

On proposa ensuite que chaque membre écrivit secrètement un nombre, de manière à ce qu'il ne fût d'abord connu que de lui seul, pour être communiqué à l'assistance sitôt après la réponse donnée par la table.

Les résultats obtenus furent les suivants :

Deux membres écrivirent chacun un nombre, qui fut exactement reproduit.

Deux autres membres écrivirent chacun un nombre, qui ne fut pas exactement indiqué.

Un autre membre en écrivit successivement trois, un seul fut reproduit exactement.

Il fut ensuite demandé à la table d'imiter les bruits de scie ; et, en effet, un bruit assez semblable à celui de cet outil fut entendu par les assistants.

On procéda enfin à l'expérience suivante :

Un des assistants, M. Mathieu, proposa de promener lentement un crayon sur un alphabet placé sur la table, et, à chaque coup frappé, d'écrire la lettre indiquée.

Plusieurs mots ainsi écrits et annoncés comme extraits de deux versets des Épîtres de saint Jean, se trouvèrent, en effet, vérification faite, aux versets indiqués.

Nous devons mentionner ici que l'alphabet était posé à plat sur la table, en vue de tous les assistants, du médium et de l'expérimentateur.

Deuxième séance.

A cette séance assistaient MM. Bertin, Dureau, Louyet, Morin, Tharin et Winnen, membres de la commission, mademoiselle Huët et M. Mathieu.

Comme à la précédente séance, l'on se rangea autour de la table, les mains posées sur le plateau. L'expérience

des batteries, des rythmes, fut faite comme dans la première séance.

Un membre déclare avoir constaté que le médium avait les pieds sur un petit banc, et non plus sur une chauffe-rette.

Les coups semblaient frappés tantôt du côté du médium, tantôt au centre de cette table, et quelquefois paraissaient se rapprocher du côté des assistants.

On passa ensuite à l'expérience de l'alphabet.

Un alphabet de grande dimension fut placé sur la table, et l'un des témoins a pris une baguette qu'il a successivement promenée sur chaque lettre. Deux coups indiquaient la négative, un coup, l'affirmative, et trois coups, une affirmative énergique.

Deux ou trois mots ont été ainsi formés, mais non sans quelques tâtonnements. Ces mots représentaient cette phrase : *Science pas ce soir*.

On demanda alors que l'alphabet fût tenu de manière à n'être pas vu du médium. Une première expérience eut lieu, M. Mathieu, placé à côté de mademoiselle Huet, tenait vis-à-vis de celle-ci l'alphabet incliné, de manière que ce dernier formait avec la table, du côté du médium, un angle de 45° environ.

Mademoiselle Huet et les autres assistants avaient les yeux tournés vers l'alphabet.

Les coups entendus formèrent une réponse nette.

Un des commissaires prit le carton et le plaça verticalement, l'alphabet tourné vers sa poitrine, de manière à ce qu'il ne fût pas vu du médium, mais seulement de ses deux voisins de droite et de gauche. De plus, sur la recommandation d'un membre, au lieu de suivre l'ordre habituel des lettres A, B, C, D, etc., la personne qui tenait le crayon allait au hasard, en suivant un ordre arbitraire. Quand un coup se faisait entendre, on demandait (sans montrer la lettre) : « Est-ce cela ? » Les coups

répondaient tantôt affirmativement, tantôt négativement, plus souvent négativement ; dans ce dernier cas, on recommençait. Les lettres n'étaient ainsi adoptées que lentement et après beaucoup de tâtonnements. Enfin, quand les coups annoncèrent que la communication était terminée, la personne qui tenait l'alphabet donna connaissance des lettres indiquées, dont un de ses voisins avait pris note : leur ensemble ne formait aucun mot qu'il fût même possible de prononcer.

Alors on a demandé à la table si elle ne voulait rien faire de concluant, et s'il y avait dans la réunion des personnes antipathiques ?

Des coups ont été entendus, et les lettres suivies sur l'alphabet posé à plat sur la table, en vue du médium et des assistants, ont formé le mot : « *Incrédules.* »

Un des témoins a demandé que des coups fussent frappés ailleurs, au plafond, dans les murs. Il n'a rien été entendu venant de ces directions ; mais des coups nombreux ont été frappés dans la table, sans aucune provocation de la part des assistants.

M. Mathieu ayant fait observer que ses pieds ne touchaient la table en aucun endroit, engagea mademoiselle Huet à se ranger de telle sorte que ses pieds fussent placés en dehors de la table, et sur l'un des barreaux d'une chaise voisine.

Par une raison que la commission n'a pas à apprécier, le médium ne crut pas devoir obtempérer à ce désir.

En terminant son rapport, la commission a l'honneur de présenter à la Société la conclusion suivante : « Les faits dont la commission a été témoin ne sont pas concluants. »

Deux membres, sur les huit présents aux expériences, ont voté contre la rédaction de la conclusion de la commission.

La commission propose en outre, à l'unanimité, l'insertion du présent rapport dans le journal de la Société, *l'Union magnétique*.

VARIÉTÉS.

UN PRESENTIMENT.

Suite (1).

Ceci se disait en l'an de grâce 1857, dans un siècle sceptique et railleur, qui, après avoir chansonné Dieu, finira quelque jour par en nier l'existence; mais aucun des auditeurs ne s'avisa de sourire, la foi du maître avait gagné tout le monde.

« — Croyez-vous aux pressentiments? lui demanda quelqu'un.

« — Si j'y crois? reprit-il avec force, oui; de même que je crois à la sympathie, cette télégraphie humaine qui relie deux existences et les fait communiquer à travers l'espace, attirées qu'elles sont l'une vers l'autre, comme l'aiguille aimantée vers le pôle. Les pressentiments sont devenus pour moi des vérités aussi mathématiques que les lois de la répulsion et de l'attraction, et j'y crois aussi fortement qu'aux manifestations de la Providence, qui nous protège et nous récompense, qui nous abandonne et nous châtie selon nos mérites.

(1) Voir *l'Union magnétique* du 10 août 1859.

« L'histoire fourmille de faits curieux qui viennent appuyer mon opinion. Sans remonter jusqu'aux temps bibliques, où des hommes, qui se disaient doués du don de prophétie, annonçaient aux peuples leurs destinées futures; sans aller jusqu'aux druidesses et aux pythonnisses antiques, n'avons-nous pas eu tous, plus ou moins, à constater la clairvoyance de nos sens? Et pour ne parler que des choses les plus simples, que des faits les plus ordinaires qui se passent journellement autour de nous, et dont chacun a pu vérifier l'exactitude, il me suffira de faire un appel à vos propres impressions. Ne vous est-il pas arrivé de pressentir une visite et de voir apparaître aussitôt devant vous la personne à laquelle vous songiez, sans qu'aucun bruit, aucun indice vous eût annoncé sa venue? N'avez-vous jamais été assaillis par une de ces idées fixes, qui vous mordaient au cœur, vous jetaient dans une vague inquiétude, en vous remplissant de tristesse, et vous faisaient dire : « Je crains pour moi ou « pour ceux qui me sont chers quelque chose de fâcheux, « quelque accident imprévu? » Eh bien! n'est-il pas vrai que, presque toujours, la journée ne se passait pas sans que vos sinistres pressentiments ne fussent réalisés?

« Hasard, pur hasard!.. direz-vous... Non, Messieurs, non : c'est la Providence, c'est Dieu qui vous avertit. En effet, pourquoi n'admettriez-vous pas dans l'ordre intime de la destinée individuelle ce que vous admettez dans tous les autres ordres de la nature, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral? Le hardi matelot, que la nature de sa profession rend observateur, cet homme que vous traitez de superstitieux, vous annoncera la tempête longtemps avant que les éléments soient bouleversés et quand son vaisseau vogue encore tranquillement sur des flots paisibles et sous un ciel serein; le moderne Esculape lira sur votre front l'arrêt de mort que vous portez dans votre sein, alors que tout semble

sourire autour de vous et que vous vous livrez, plein de joie, à des rêves d'amour et d'espérance; et l'historien-prophète, dont le regard perce l'avenir; le poète, ce fils du ciel, dont l'âme reflète, comme un miroir fidèle, toutes les aspirations de l'humanité, marqueront la chute d'un empire et prédiront, à des signes infaillibles, la révolution qui doit changer la destinée de tout un peuple.

« Croyez-le bien, rien n'arrive ici-bas qui ne soit prévu et dirigé par cette puissance invisible que nous nommons la Providence, et qui ne se lasse pas de nous envoyer des signes pour nous annoncer ses décrets.

« Heureux ceux qui savent les reconnaître!

« Quant à moi, je suis presque toujours averti par cette charitable conseillère des événements heureux ou malheureux qui doivent marquer dans mon existence, ou intéresser les personnes qui me sont chères, et je vous assure que mes prévisions me trompent rarement.

« Puisque nous traitons la question des pressentiments et cherchons à nous convaincre de leur réalité, je vais vous faire le récit fidèle, véridique, d'une bien cruelle histoire, d'un drame terrible qui s'est déroulé sous mes yeux, et qui vous prouvera, d'une manière incontestable, que la Providence se manifeste à nous sous toute espèce de formes, et qu'il ne faut pas dédaigner ses précieux avertissements. »

UN PRESSENTIMENT.

Vers les derniers beaux jours de l'année 1849, ma femme et mes enfants étaient allés passer la fin de la saison à la campagne du comte de B...., située aux environs de Paris. Retenu en cette ville par mes occupations pendant la semaine, j'attendais avec impatience le retour du dimanche, pour me réunir à ma famille et à mes amis.

Eh bien ! malgré l'attrait de cette réunion, à laquelle j'aspirais depuis six longs jours, j'éprouvai, une fois, comme une sorte de répugnance à entreprendre mon voyage habituel. Pourquoi?... mais toujours est-il que ce jour-là, qui était le dernier dimanche d'octobre (date que *jamais* je n'oublierai), j'invitai tous les membres de notre cercle à venir à Paris, pour y passer la journée avec moi, ne pouvant me résoudre, leur écrivis-je, à les aller trouver, obsédé que j'étais par de tristes pressentiments.

Je vous laisse à penser comment fut accueillie la proposition ainsi motivée d'un ancien militaire qui avait fait ses preuves de courage.

Pour échapper au ridicule, je me rendis donc vers ceux qui se refusaient à venir vers moi, et qui me railaient fort plaisamment, les imprudents ! sur ce qu'ils appelaient mes idées snperstitieuses et mes appréhensions singulières.

Le comte de B.... devant être le principal personnage de cette histoire, il convient d'esquisser quelques-uns des traits les plus saillants de son caractère.

C'était un noble de vieille roche, qui ne cachait pas ses répugnances pour les idées nouvelles. Son éducation avait été dirigée et cultivée d'une manière brillante ; il était artiste et même un peu savant, mais savant à la manière des grands seigneurs d'autrefois. La variété de ses connaissances, l'originalité de sa conversation, le rendaient fort agréable, pourvu qu'il ne rencontrât pas de contradicteurs ; il était galant et empressé auprès des dames, quelquefois affable avec ses amis, qui s'étaient peu à peu accoutumés aux variations de son caractère fantasque. Absolu dans ses principes, hautain et tranchant ; plein de mépris pour les gens au-dessous de sa condition ; impitoyable et inhumain envers ses serviteurs, qu'il traitait à la russe, il aurait dit, avec autant de calme

qu'un boyard moscovite : « Donnez cent coups de knout à cet homme ! » et il aurait continué la lecture de son journal, comme s'il venait de commander la chose la plus naturelle.

L'ARBRE MAUDIT.

Mon arrivée au château fut saluée d'un feu roulant de plaisanteries, et notre hôte ne fut ni le dernier ni le moins intrépide de mes persifleurs.

Les inquiétudes, l'anxiété qu'ils lisaient sur mon visage, la tristesse, la sévérité de mon maintien, ne firent que provoquer la raillerie. Plus on me voyait agité, plus on me décochait de sarcasmes. Pour échapper à mes propres obsessions, pour détourner l'attention presque ridicule dont j'étais l'objet, je proposai une visite aux ruines de l'abbaye de *** ; tout le monde accepta, et la partie fut bientôt organisée. Nous n'avions pas fait le quart du chemin, que je témoignai le désir de revenir sur nos pas et de diriger la promenade d'un autre côté. « Il ne faut pas contrarier cette pauvre âme en peine, » dit ironiquement l'une de ces jolies bouches qui se moquaient des terreurs de l'ancien dragon, et l'on affecta de me suivre avec une complaisance entachée de malice.

Cette condescendance, les agaceries de nos dames, ne purent ni calmer mon agitation, ni changer le cours de mes tristes pensées. Il fallait, en effet, qu'elles fussent bien puissantes, puisque, sans tenir compte des égards qui m'avaient été montrés, sans craindre de m'exposer à de nouvelles railleries auxquelles pourtant je n'étais pas insensible, j'osai proposer encore de diriger notre promenade vers un nouvel endroit. J'aurais voulu être rentré au château... je sentais quelque chose qui m'appelait de ce côté... Cette fois, on m'opposa une résistance sérieuse ; on me traita de capricieux, de maniaque, et

une foule d'épithètes plus ou moins malsonnantes me fut prodiguée. Comprenant enfin tout ce que ma conduite présentait de ridicule, je n'insistai pas ; et pourtant, plutôt à Dieu que j'eusse écouté la voix intime qui me parlait, la force qui me poussait !... un grand malheur eût été prévenu.

Je suivis donc les promeneurs pendant quelque temps ; puis, m'arrêtant brusquement : « Je n'irai pas plus loin, m'écriai-je ; ne vous dérangez pas, je m'en retournerai seul. » On eût pitié sans doute de ma situation d'esprit malade, car, peu après mon départ, la société entière rebroussa chemin.

Me sentant plus à l'aise, je doublai le pas ; on remarqua même quelque chose d'étrange, de fiévreux, dans ma démarche précipitée et dans ma voix, fortement altérée. Une dame me dit, avec un intérêt où perçait une légère teinte d'ironie : « Savez-vous que vous me faites frissonner avec vos traits renversés et vos sombres prophéties ? De quel malheur sommes-nous donc menacés, pour que vous sembliez si bouleversé ? Pourtant le ciel est pur, et tout, dans la nature, inspire la confiance et la sécurité. »

Ces détails, qui paraissent insignifiants, presque puérils, si l'on y réfléchit, démontrent, d'une manière évidente, les sentiments divers auxquels j'étais en proie, et l'on verra que, peut-être, une puissance invisible se servait de moi comme d'un instrument utile à ses desseins.

KERRIAS.

(La suite prochainement.)

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : Hypertrophie du cœur. — Tumeur du genou. — Faits de somnambulisme. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — Cour impériale de Toulouse : Procès pour exercice illégal de la médecine. — Magnétisme. — VARIÉTÉS : *Un Pressentiment*, par M. Kerrias.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

HYPERTROPHIE DU CŒUR.

Le Magnétiseur, de Genève, contient le fait suivant :

« Mademoiselle Louise Prod'hom, âgée de quinze ans, demeurant rue Traversière, était atteinte d'un rhumatisme du cœur avec hypertrophie. Les douleurs étaient des plus aiguës, et les palpitations des plus violentes; la malade pouvait à peine respirer, et sa faiblesse était excessive.

« Le médecin qui lui donnait des soins, et le docteur appelé en consultation, la considérèrent comme perdue.

« On eut alors recours au magnétisme. Après quelques magnétisations, les douleurs disparurent ainsi que les

palpitations; il en fut de même de l'hypertrophie. La malade fut entièrement guérie en quelques jours.

« Trois ans après, en 1857, à la suite d'un refroidissement, au moment d'une indisposition naturelle, cette jeune fille fut prise d'un rhumatisme aigu général; il n'y eut pas une place sur le corps qui ne la fît souffrir, et toutes les articulations se gonflèrent. Ces douleurs étaient si vives, que nuit et jour la malheureuse enfant jetait des cris perçants.

« Le magnétisme parvint à la guérir promptement, quoiqu'il se fût joint une inflammation des intestins avec diarrhée, et que l'estomac ne pût rien digérer.

« Nous employâmes l'eau magnétisée en compresses sur toutes les articulations enflées, et bientôt, avec des magnétisations répétées plusieurs fois par jour, nous eûmes une guérison entière. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que, dans un état aussi général, le cœur ne fût pas atteint. »

FAITS DE SOMNAMBULISME. — TUMEUR DU GENOU.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous adresser la relation de quelques faits magnétiques qui, sans faire crier au miracle, ne sont pas dénués d'intérêt.

« I. — Il y a quelques années, me trouvant à Rouen à dîner chez un ami, M. Bourgeat, rue de la Prison, un jeune garçon de huit ans se plaignait beaucoup du mal de dents. Je l'emmenai dans une pièce obscure et éloignée de tout bruit, afin de ne pas être distrait; je lui magnétisai la région dentaire, et, à plusieurs reprises, l'enfant me dit que je lui faisais du bien. En un quart d'heure environ, il ne ressentait plus rien, et, ce qui l'étonnait le plus, c'étaient des petites étoiles qui sortaient de mes doigts, disait-il : ce n'était autre chose, sans

doute, que le fluide magnétique, qui était visible pour lui comme il paraît l'être pour quelques sujets.

« Cet enfant revint au milieu de la société, disant naïvement à tout le monde que je l'avais guéri avec des petites étoiles que j'avais aux mains.

« II. — Le 24 janvier 1856, à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Genève, 66, chez M. Roussel, je magnétisai un de ses amis, indisposé et couché depuis le matin. On ne pouvait parvenir à le réchauffer, malgré les fers chauds mis aux pieds, et les oreillers dont il était couvert.

« Au bout de dix minutes de magnétisation, la chaleur revint, et il dormit une demi-heure. Lorsqu'il se réveilla, il ne se sentait aucune indisposition, mangea de bon appétit, ce qu'il n'avait pu faire de la journée.

« III. — Quinze jours auparavant, j'avais magnétisé la demoiselle de la maison pour une indisposition. Elle s'était endormie dès les premières passes, et j'avais remarqué quelques traces de somnambulisme. Aussi, trois semaines après cette magnétisation, je me servis du stéthoscope pour confirmer mes prévisions. A peine l'eus-je appliqué sur l'artère, que le sujet tomba en crise magnétique, sans que je l'eusse magnétisé volontairement. Lorsqu'elle fut calmée un peu, je lui remis un papier contenant des cheveux qui m'avaient été envoyés pour remettre à une somnambule (ce qu'elle ignorait complètement). Aussitôt qu'elle les eût touchés, elle les rejeta loin d'elle avec horreur, en disant « qu'elle n'en voulait pas, vu qu'elle serait trop malade (sic); » elle voyait très-bien la personne, indiqua le traitement qu'elle suivait (c'était un traitement magnétique), la manière qu'elle devait être magnétisée et le temps que la maladie durerait, jusqu'à parfaite guérison. Quinze jours auparavant, une autre somnambule m'avait donné la même consultation.

« Lorsque je réveillai cette demoiselle, elle ne se rappela rien de tout ce qu'elle avait annoncé.

« Le lendemain, je retournai dans la maison ; mademoiselle R... m'annonça avoir magnétisé un chien qui était malade, et me dit en riant d'en faire autant. Alors elle s'assit à quelques pas de moi et suivit attentivement mes mouvements ; après quelques passes sur le chien, elle tomba en crise ; je recommençai l'expérience des cheveux de la veille pour contrôler sa lucidité, j'eus le même résultat. Je n'ai même pas eu besoin de les lui donner, car, aussitôt que je les eus touchés, elle déclara vivement qu'elle n'en voulait pas. Je lui fis toucher des vêtements de son père, en ce moment-là à Rouen ; elle le vit, indiqua l'état de sa santé, ce qu'il faisait et quand il serait de retour, ce qui s'est réalisé complètement.

« Je lui remis une petite croix en argent qui avait appartenu à un de ses parents qui était à Sébastopol ; elle me dit le voir, qu'il se portait bien, et que d'ici huit jours il écrirait à sa mère ; ce qui eût lieu le septième jour.

« Un partisan du magnétisme, présent, me remit un papier cacheté concernant des affaires de famille. Elle dit ce que c'était, lut ce qu'il y avait d'écrit sans rien déchetcher, en posant seulement le papier sur son estomac, et prédit un bon résultat pour cinq ans ensuite : ce que je n'ai pu vérifier, l'époque n'étant pas arrivée.

« Une de ses amies, mademoiselle Farge, étant arrivée pendant la séance, elle la reconnut avant d'être entrée dans l'appartement. Cette personne se mit à côté d'elle, lui donna la main et lui parla. Quelques minutes plus tard, se sentant défaillir, elle voulut changer de place ; mais n'en eût pas le temps, car elle s'endormit tout debout. Je la fis asseoir et me mis à la démagnétiser ; ce que voyant mademoiselle R..., elle se leva brusquement, vint à moi, me dit d'un ton d'autorité de la laisser, et se mit elle-même à la magnétiser. Au bout de quelque

temps ce fut au tour de mademoiselle F... : elles se magnétisaient réciproquement, m'indiquant la manière dont il fallait opérer. Ainsi mademoiselle F... me dit que ce qui empêchait son amie de manger et lui causait souvent des indispositions, c'était du sang qu'elle avait vers le creux de l'estomac ; qu'il fallait faire des insufflations chaudes à cet endroit, qu'elle devait porter un morceau de flanelle magnétisée sur le ventre, sur l'épigastre, et faire usage d'eau magnétisée.

« En se promenant dans l'appartement, mademoiselle R... voulait toujours aller du même côté, l'autre s'y opposait fortement ; je la priai de la laisser libre. Aussitôt elle courut vers le portrait de son frère, mort deux ans auparavant et qu'elle aimait beaucoup ; là elle tomba en extase, agenouillée, la face rayonnante, les yeux fixés vers le tableau : elle était avec son frère, elle le voyait, causait avec lui, et paraissait si heureuse, qu'on eût dit qu'elle n'appartenait plus à la terre. Je fis cesser cet état, en raison de l'émotion qu'il occasionnait aux personnes présentes. L'autre somnambule se trouvait en ce moment-là dans une forte crise nerveuse, et étant seul pour maintenir l'harmonie entre elles, j'avais beaucoup de mal. Au sortir de son extase, mademoiselle R..., se trouvant très-fatiguée, ne pouvait marcher ; son amie, qui paraît cependant bien moins forte qu'elle, la prit dans ses bras et la porta sur une chaise, lui dégagea un peu les jambes, et me dit de la démagnétiser. Ne réussissant pas, je lui en demandai la raison ; elle lui posa la main sur la tête, et me dit qu'elle avait été drôlement endormie. Sur mon ordre de chercher, elle demanda le chien, lui mit la main sur la tête, et dit qu'il n'y avait qu'une seule chose à faire, c'était de le démagnétiser, que le reste irait tout seul.

« Ces demoiselles, à leur réveil, ne se rappelaient nullement comment elles avaient été endormies ; elles se

réveillèrent en riant et ayant encore les larmes aux yeux. La séance avait duré trois heures; j'étais très-fatigué.

« IV. — Le nommé Victor Martinot, âgé de douze ans, habitant la commune d'Osne-le-Val (Haute-Marne), avait depuis cinq ans une tumeur blanche au genou droit, lorsque j'essayai un traitement magnétique, bien qu'il fût abandonné par plusieurs médecins, qui, disait-on, ne voyaient pas d'autre remède que de couper la jambe.

« Lorsque je le vis la première fois, son genou était d'un aspect luisant, rouge violacé, d'environ 0,45 de circonférence; l'inflammation s'étendait à la cuisse, en dedans, et formait une espèce de poche dure, dont il souffrait presque continuellement. Il ne pouvait marcher qu'avec deux béquilles, la jambe suspendue au moyen d'une courroie arrêtée le plus près possible de la cuisse.

« Chaque magnétisation se composait de passes avec contact le long de la cuisse, sur le genou et à la jambe, avec massage, principalement depuis le jarret jusqu'au bout du pied.

« A la première magnétisation, il ressentit de la chaleur à chaque passe.

« A la deuxième, du froid, une forte douleur au genou, au jarret, derrière le talon, et sa jambe lui semblait moins raide.

« Un mois après, la jambe était redressée d'environ 7 centimètres, le genou était bien désenflé, ce qui restait était mou et il ne souffrait presque plus. Deux mois après, la jambe se redressait toujours, le genou ne présentait presque plus d'inflammation. Un cautère placé à la cuisse depuis dix-huit mois jetait des matières noires et rouges. Enfin, après huit mois de magnétisation d'une demi-heure chaque jour, il ne souffrait plus, marchait sans béquilles, mais avec un pied-bot.

« Je ferai observer qu'il n'a pas dormi une seule fois pendant tout le traitement.

« Je fus obligé de l'abandonner, me trouvant forcé de quitter le pays.

« Voici, Monsieur le Président, des faits dont on ne peut nier la cause magnétique, puisqu'ils se sont produits avec l'ignorance du magnétisé sur la cause qui agissait ou pouvait agir sur lui. Je dois ajouter, cependant, que les sujets avaient toute confiance en moi, ce qui facilite toujours la réussite.

« Agréez, etc.

« GRANDJEAN,

« Membre de la Société philanthropico-magnétique. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous avons promis aux lecteurs de ce journal de les tenir au courant des nouvelles publications magnétiques. Voici celles que nous avons vu annoncer : ce ne sont pas des livres magnétiques proprement dits, mais quelques chapitres ont été consacrés par les auteurs, soit au spiritualisme, soit à la science que nous étudions. Trois sont entièrement des études spiritualistes.

— *De l'Inspiration des Camisards*, recherches nouvelles sur les phénomènes extraordinaires observés par les protestants des Cévennes, à la fin du xvii^e et au commencement du xviii^e siècle, pour servir à l'intelligence de certaines manifestations modernes, par Hippolyte Blanc.

— *Les Mondes habités*, révélations d'un esprit, développées et expliquées par William Snake.

— *Accomplissement des prophéties*, par A. d'Orient. (Contient une théorie du magnétisme animal.)

— *Qu'est-ce que le Spiritisme?* par Allan Kardec.

— *Un Miracle* dans les églises Notre-Dame des Victoires et Notre-Dame de Lorette à Paris, par F. Mathieu.

Nous reviendrons sur quelques-uns de ces ouvrages.

COUR IMPÉRIALE DE TOULOUSE.

(CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS.)

Exercice illégal de la médecine. — Magnétisme. — Assistance d'un officier de santé.

Le magnétisme était aujourd'hui mis en cause devant la cour.

Le tribunal de Muret, par jugement du 11 juin dernier, a condamné les nommés Clovis Sureville et Arnouilh, forgeron, à 15 fr. d'amende et cinq jours de prison; la nommée Éliisa Sureville, à 15 fr., et le sieur Dupoutx, officier de santé à Mondavezan, à 15 fr. d'amende, comme convaincus d'exercice illégal de la médecine commis en commun.

Gratens est le berceau de ces disciples de Mesmer et le théâtre de leurs opérations mystérieuses. Voici comment ils procédaient : (Voir du reste *l'Aigle* du 19 mars dernier.)

Clovis Sureville et Anouilh sont les magnétiseurs ; Éliisa Sureville, sœur du premier, et une fille Soucaze, leur servante, étaient les sujets doués du sommeil lucide et du don de seconde vue.

A la rigueur, et lorsque les deux premiers sont absents, Éliisa change de rôle, de sujet devient agent, et magnétise la servante. A côté d'eux vient se placer, deux fois par semaine, l'officier de santé Dupoutx, qui recueille les réponse de la somnambule, transcrit l'oracle sur le papier, le signe et en fait une ordonnance exécutoire.

Il faut rendre cette justice aux prévenus, que si les ordonnances ainsi obtenues ne peuvent pas faire du bien, elles ne peuvent guère faire du mal. La plupart sont ainsi conçues : « Trois fumigations ; bouillon fait avec deux pieds de veau, un pigeon, une laitue, un navet, des racines d'ortie, une feuille de l'*arbre de Vénus* ; en prendre trois prises par jour ; prendre ensuite, sous forme de gargarisme, du café édulcoré avec du miel ; appliquer une emplâtre de ciguë. »

Nota. — L'arbre de Vénus est un bel arbre dont aucun prévenu ne sait dire le nom botanique, auquel le médecin attribue des propriétés calmantes, et qui est excru dans le jardin de la maison Sureville, à Gratens, où il est bien facile d'en cueillir la feuille merveilleuse.

A côté d'une autre ordonnance prescrivant de boire *une fiole d'eau magnétisée*, on en rencontre une autre où il est prescrit au malade de brûler deux fagots, de jeter dans ce feu une mèche de ses cheveux, d'en mettre dans la bassinoire, et avec cette dernière de bassiner le lit en tournant la bassinoire du côté de la porte.

Enfin, une jeune fille de dix-neuf ans qui, du reste, ne sait pas lire et n'a pu par elle-même prendre connaissance de l'écrit, qui ne représente pas non plus cet écrit, mais qui assure s'en être fait donner lecture, soutient que les prévenus lui ont fourni une ordonnance enjoin-

gnant « de partager une pomme en quatre, d'y mettre quatre pointes d'aubépine blanche, de la faire ensuite bouillir avec un coq auquel on aurait préalablement coupé la tête; de faire, en outre, un bouillon particulier avec la tête dudit coq; de prendre de chaque boisson autant de cuillerées par jour, etc. » Chose non moins étrange, quelques-uns des témoins entendus déclarent qu'eux-mêmes, ou leurs parents malades, ont été parfaitement guéris par l'exécution de ces ordonnances, et même guéris de maladies qui avaient résisté aux médecins de Carbone, Muret et Toulouse.

Les prévenus prenaient 5, 6 et 8 fr. par visite, quelquefois plus, quelquefois rien.

Le ministère public ayant vu dans ces faits l'exercice illégal de la médecine, commis de complicité avec un médecin, avait traduit les prévenus sus-nommés devant le tribunal correctionnel, et obtenu contre eux les condamnations ci-dessus. Sur l'appel des prévenus, M^e Saint-Gresse, avocat de Clovis Sureville et d'Élisa Sureville, a soutenu que le tribunal avait à tort, sous prétexte de récidive, infligé au premier cinq jours de prison en sus de l'amende; qu'en effet, la dernière disposition de l'art. 36 de la loi de ventôse an xi ne se rapporte pas à l'infraction prévue par l'art. 35, et systématiquement punie par ce dernier texte de la simple amende. En ce qui touche Élisa, prévenue pour la première fois, l'avocat soutenait que ni elle ni les autres prévenus n'avaient commis d'infraction prévue par la loi de ventôse, mais tout au plus la contravention prévue par l'art. 479, § 7 du Code pénal, consistant à faire *métier de deviner et de pronostiquer*.

M^e Ernest Astrié, chargé de défendre le prévenu Anouilh et l'officier de santé Dupoutx, a complètement adhéré, en ce qui concerne le premier, aux conclusions prises par son confrère au profit de Clovis Sureville. Et relativement à Dupoutx, il a soutenu : 1^o que Dupoutx,

muni d'un diplôme, ne pouvait pas, lui, *exercer illégalement* ; 2° qu'il n'avait pu se rendre complice des autres prévenus exerçant illégalement la médecine, parce que l'infraction prévue par la loi de ventôse n'est qu'une *contravention* et non un délit ; que, dès lors, les articles 59 et 60 du Code pénal, touchant la *complicité*, ne lui sont pas applicables.

La cour, qui avait hier renvoyé l'affaire à une autre audience pour l'arrêt être rendu, a réformé la sentence des premiers juges, et, faisant droit aux conclusions des deux défenseurs, elle a : 1° mis l'officier de santé Dupoux hors de cause ; 2° retranché les cinq jours d'emprisonnement de la peine prononcée contre Sureville (Clovis) et Anouilh ; 3° maintenu contre Élisabeth Sureville la peine de 15 fr. d'amende.

(L'Aigle, de Toulouse.)

VARIÉTÉS.

UN PRESENTIMENT.

Suite (1).

J'ai dit que j'avais obtenu le droit de rentrer au château, je marchais en avant, vite et seul ; plusieurs dames me suivaient à distance, le comte fermait la marche avec le reste de la société. Arrivé à la hauteur d'une large

(1) Voir *l'Union magnétique* des 10 et 25 août 1859.

mare, peu éloignée de l'habitation, j'aperçois flotter sur l'eau comme un mouchoir froissé. Une dame de la compagnie, qui était somnambule et par conséquent très-impressionnable, se rapproche de moi et, avec un frisson de terreur, me dit en désignant du doigt cet objet flottant : « J'ai peur. » Pour la rassurer, j'essaye, au moyen d'une longue perche que par hasard je trouve sous ma main, de retirer cet objet que je prends pour un haillon oublié par quelque lavandière.

Mais quel effroi, quelle stupéfaction pour nous tous, lorsque nous vîmes surgir tout à coup une forme humaine qui s'agitait convulsivement !.. Ce que nous avions pris pour un mouchoir n'était autre chose qu'une coiffure, et la forme qui s'agitait, c'était une femme qui périsait submergée.

Cette apparition, aussi épouvantable qu'inattendue, jette la terreur parmi nos dames, qui prennent la fuite et poussent des cris affreux.

Quant à moi, anéanti, cloué au sol par la surprise, mon sang s'était glacé dans mes veines. Cependant, je conservai assez de force pour, avec ma perche, soutenir à la surface de l'eau le corps de l'infortunée. Bientôt, aidé par un garçon de ferme attiré par les cris, nous l'aménâmes au bord.

Alors on ne me traita plus de maniaque et d'âme en peine; on regretta la persistance qu'on avait mise à s'opposer à mon retour, lorsque j'avais manifesté l'intention de rentrer au château en longeant la mare.

Cette femme, que nous venions de retirer de l'eau, était une femme de journée au service du comte; on l'avait envoyée à la mare pour y laver quelques légumes destinés à notre repas, et la malheureuse, en se penchant, y était tombée et retenue par le poids de son corps.

Dans l'espérance de pouvoir la rappeler à la vie, je

me mis à la frictionner et à la magnétiser, en attendant l'arrivée du comte qui ne tarda pas à nous rejoindre. Je lui montrai le corps presque inanimé de la pauvre victime; je lui racontai, non sans émotion, la scène douloureuse à laquelle nous venions d'assister, et le priai de permettre qu'on établît la mourante dans un coin du château, afin d'essayer sur elle tous les moyens usités et la sauver s'il était possible. — Non, me répondit assez durement cet homme, je ne veux pas d'un pareil embarras chez moi, j'en crains les conséquences; et il poursuivit froidement sa route, sans s'occuper davantage du sort de cette malheureuse.

J'ai parlé déjà des idées du comte à l'égard de ses serviteurs et des gens qu'il croyait au-dessous de lui par la naissance; mais rien ne pouvait excuser à mes yeux l'acte d'égoïsme et de barbarie dont il venait de se rendre coupable.

Si j'étais demeuré sans voix à la vue du malheur que je viens de retracer, je retrouvai la parole pour flétrir, en termes énergiques, l'indignité de la conduite du comte. J'allai jusqu'à le menacer de la vengeance céleste. On n'outrage pas impunément les lois sacrées de l'humanité, et quelque haut qu'on soit placé sur l'échelle sociale, la main de Dieu atteint, quand il lui plaît, celui qui les brave.

Aidé du garçon de ferme, dont le cœur était plus noble que celui de son *noble* maître, j'adossai le corps de la noyée à un chêne qui s'élevait près de la mare; et je continuai mes magnétisations; mes efforts furent impuissants à la ranimer, faute, dans cet endroit froid et isolé, des secours qui ne m'eussent pas manqué dans la maison du comte.

Ainsi mourut cette femme, victime de ses devoirs envers un maître dur et cruel, et le chêne sous lequel elle expira fut marqué peut-être par le doigt de Dieu

pour être témoin, plus tard, d'une bien sanglante expiation.

Qui peut pénétrer les décrets de la Providence !...

Cet arbre devint pour moi un arbre maudit; la mort planait sous ses ombrages; ses rameaux autrefois protecteurs ne me semblaient maintenant que chargés de vengeance et de malédictions. Je n'aurais pas voulu me reposer à l'ombre de ses branches, dans la crainte d'y périr, comme le voyageur égaré dans les solitudes de l'Amérique qui s'endort imprudemment au pied du mancenillier. Je m'en éloignai l'âme navrée et saisie d'une immense tristesse.

Je fis donc transporter le cadavre de la pauvre servante dans la chaumière qu'elle habitait, assez loin du château, et repris aussitôt la route de Paris, sans revoir mes hôtes, impatient de me soustraire à tant de désolation et de fuir cette terre inhospitalière.

DEUXIÈME AVERTISSEMENT.

Pourquoi la voix secrète de mes pressentiments n'avait-elle pas été écoutée? Pourquoi le pauvre fou, le visionnaire, avait-il été accueilli par des rires moqueurs quand il avait parlé des pensées qui le dominaient? En cédant à ses craintes prétendues imaginaires, on évitait un grand malheur. Si l'on eût accepté mon invitation de venir passer la journée à Paris, le comte n'eût point été la cause involontaire de la mort de sa servante et le remords n'eût point troublé sa conscience, en lui retraçant l'image d'une infortunée que, peut-être, sans son inflexible dureté de cœur, on eût pu rendre à la vie.

De cette époque fatale, mes relations cessèrent avec le château. Nos femmes seules continuaient de se voir à Paris. La comtesse ne partageait pas les idées de son mari; elle approuvait ma conduite et souhaitait nous

réconcilier. — « Vous lui manquez, me dit-elle souvent : si vous saviez ses regrets, vous vous montreriez moins sévère. »

Nous restâmes, le comte et moi, presque une année sans nous rencontrer. Je n'aurais jamais consenti à le revoir, ni à lui pardonner ce que je considérais comme un crime, s'il n'était venu lui-même rappeler nos anciens rapports et me demander l'oubli du passé. Après avoir fait cette première démarche, il accompagna presque toujours la comtesse dans les visites peu fréquentes qu'elle rendait à ma femme. Peu à peu cependant nos relations reprirent plus d'étendue, et une année s'était à peine écoulée, que nous nous retrouvâmes avec notre ancienne intimité. Toutefois, je m'étais bien promis de ne plus retourner au château, car le drame de la mare ne sortait pas de ma mémoire, et si nous évitions d'y faire allusion, de la part du comte c'était pudeur, de la mienne, désir de ne pas réveiller des souvenirs pénibles.

Voilà quelle était notre position, lorsqu'un jour, entraîné par de chaleureuses instances, pressé par ma femme de faire preuve de bonne volonté, je consentis, bien à contre-cœur, à ce que le plus jeune de mes fils accompagnât nos anciens amis à leur maison de campagne, pour n'y passer qu'un jour.

Cette condescendance fut un acte de faiblesse qui faillit me coûter d'éternels regrets.

Il existait, dans le jardin du château, un puits très-profond dont la maçonnerie, écroulée à l'intérieur, avait formé, un peu au-dessous du sol, une espèce de voûte qui retenait les eaux pluviales.

Mon fils (il avait sept ans alors) jouait et gambadait dans ce jardin avec toute l'étourderie et l'imprudence d'un enfant de son âge. Tout à coup son pied glisse et il va tomber dans l'eau dormante qui séjournait sur la voûte factice du puits écroulé; les pierres disjointes,

ébranlées par le poids de son corps et les efforts qu'il fait pour s'en tirer, cèdent et s'enfoncent sous lui; déjà sa tête est couverte d'eau, il allait disparaître, un cri d'angoisse s'échappe de sa poitrine; une domestique qui se trouvait dans le jardin, qu'elle allait quitter, l'entend, se précipite vers le puits, saisit l'enfant par les cheveux et l'arrache à la mort. Il était temps... La voûte factice, pourrie, minée, sans appui, s'affaisse et vient crouler au fond de l'abîme avec un fracas épouvantable.

Oh! quelle fut ma douleur quand j'appris cet accident et les détails de la lutte terrible que cet enfant eut à soutenir pour défendre sa vie! oh! combien je me ressentis de ma funeste condescendance!

LE DOIGT DE DIEU.

Cet événement, qui avait failli me coûter l'un de mes enfants, n'était pas fait pour éteindre mes préventions contre le château: aussi fut-il bien convenu dans ma famille qu'à l'avenir aucun de nous ne mettrait le pied sur cette terre maudite. C'est ainsi que je désignais le domaine du comte.

Mais la Providence me réservait une dernière et suprême épreuve; il fallait que je me trouvasse, encore une fois, mêlé au drame terrible qui devait jeter l'épouvante dans la contrée.

Deux ans passèrent sur les scènes que je viens de raconter, et je restai ferme dans ma résolution.

KERRIAS.

(La suite prochainement.)

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — Un procès à Douai. — *Le Magnétisme à l'Étranger* : Brésil, Hollande, Belgique. — Nouvelle publication magnétique à Nîmes.
— FAITS DIVERS. — VARIÉTÉS ; *Un Pressentiment* (fin), par M. Kerrias.



PROCÈS A DOUAI.

Il s'est jugé une affaire assez importante à Douai. Un habitant de la ville a été incriminé sur le fait d'avoir mis un enfant dans un état de grave maladie à la suite d'une magnétisation. Le magnétiseur a déclaré que, n'ayant jamais magnétisé et causant un jour magnétisme avec un ami, il avait, pour se convaincre, magnétisé l'enfant présent à la conversation.

Deux médecins de la ville de Douai, dont nous regrettons de ne pouvoir donner les noms, ont déposé comme témoins : l'un, qu'il ne croyait pas au magnétisme, parce que « toutes les fois que l'Académie de médecine avait voulu examiner de près, les princes du magnétisme avaient refusé tout examen (sic), etc.,

mais qu'il croyait aux résultats de la magnétisation (sic). »

Cette opinion d'un docteur a attiré l'attention de certains journaux. Plusieurs ont critiqué spirituellement ce raisonnement. On a fait remarquer, avec raison, que toutes les fois qu'il y a eu examen, cet examen a été fait sur la demande de docteurs médecins de la Faculté, et que les *princes du magnétisme*, bien que n'ayant jamais été mandés à la barre de la rue des Saints-Pères, se sont toujours empressés d'aider de leur concours, ceux qui ont mis ce concours à profit.

Les seules personnes qui ont demandé un examen quelconque de l'Académie, sont MM. d'Eslon, Pigeaire, Foissac, Frappart, tous docteurs médecins. Quant à l'argumentation brillante du docteur de Douai, qui ne croit pas au magnétisme, mais affirme ses effets, nous pensons qu'il ne verra pas d'inconvénient à partager l'opinion de l'un des membres les plus éminents de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté, etc., etc., bref, de l'un de ses maîtres et le nôtre : le docteur Rostan.

« Ils étaient bien peu médecins, bien peu savants et bien peu philosophes, ceux qui nièrent que le magnétisme puisse présenter un effet thérapeutique. Ne suffit-il pas qu'il détermine un changement dans l'organisme pour conclure rigoureusement qu'il peut être de quelque utilité dans le traitement des maladies.

« DR ROSTAN (*Dict. de médecine*). »

La déclaration du second docteur est plus sérieuse que celle de son confrère : il se borne à déclarer que l'état de l'enfant est très-grave, et que, traité jusqu'à ce jour par les moyens ordinaires, cet état ne s'est pas amélioré sensiblement. Ce à quoi *l'Indépendance belge* ajoute : « Le tribunal a rendu un arrêt qui condamne le magné-

tiseur à l'amende, pour avoir, par des passes, excité *imprudemment* le système nerveux de l'enfant. J'espère bien que les magnétiseurs vont s'emparer de cet arrêt solennel. Il leur donne absolument gain de cause, car j'avoue que, si l'enfant en question n'est pas épileptique, je ne comprends pas comment des passes inoffensives faites par un sceptique qui riait sans doute, au nez de l'enfant tout en le magnétisant, ont pu opérer des désordres aussi profonds, aussi incurables.

« Puisque les médecins ont déclaré qu'ils ne connaissent rien à cette étrange maladie nerveuse, pourquoi les parents n'essayeraient-ils pas de faire traiter l'enfant par des magnétiseurs. Ce serait là l'occasion peut-être d'une expérience qui aurait bien sa portée. »

LE MAGNÉTISME A L'ÉTRANGER.

RIO-JANEIRO.

Un de nos correspondants, qui réside au Brésil, nous écrit que le magnétisme est sincèrement étudié dans la capitale de l'empire.

Un des plus fervents adeptes du pays, le docteur Édouard A. Monteggia, qui habite Rio-Janeiro depuis plusieurs années, a établi dans cette ville un cabinet de consultations, et il traite par le magnétisme spécialement toutes les névroses.

Le docteur Monteggia fait également un cours, et il donne des séances magnétiques très-suivies. Les lignes suivantes font connaître l'opinion du docteur sur la science de Mesmer :

« Une des fins principales de ces séances, purement scientifiques, est de prouver jusqu'à l'évidence quelles sont les causes occultes des phénomènes, généralement attribués à tort, par ceux qui n'ont pas une connaissance profonde des sciences *magnétique* et *phrénologique*, à l'influence des esprits, selon les idées des *spiritistes*, c'est-à-dire des adeptes de la *nouvelle doctrine spirite*.

« C'est avec mes amis et les amateurs qui croient à ces phénomènes que je parle; cela suffit pour me faire comprendre.

« Dr. E. A. M., *professeur de magnétisme*. »

HOLLANDE.

Un voyageur de nos amis nous apporte des nouvelles magnétiques de La Haye et des environs.

Le magnétisme a fait beaucoup de bruit dans ce pays industriel, grâce au magnétiseur Regazzoni.

Celui-ci a donné une séance particulière en présence du prince d'Orange, séance à laquelle assistaient plusieurs membres du corps diplomatique.

Les Hollandais, gens fort raisonnables en général et d'un tempérament peu enthousiaste pour ce qui n'est que produit de l'imagination, ont offert au professeur de magnétisme une médaille d'or, comme cadeau d'élèves à leur maître. Enfin, M. Regazzoni a eu un entretien avec S. A. R. le prince Frédéric, et il a donné, chez la Reine, une séance de magnétisme.

BELGIQUE.

L'arrivée, à Bruxelles, d'un somnambule que nous avons vu à Paris, inspire à *l'Indépendance belge* les réflexions suivantes :

« Nous savons que ce mot, *somnambule medical*, est

de nature à faire sourire bon nombre de sceptiques; mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il est à notre connaissance que, depuis son premier séjour dans notre capitale, M. Charavet a opéré, sur des Belges même, des cures merveilleuses. L'authenticité de ce que nous avançons serait au besoin, et ici même, attestée par des hommes éminemment distingués et assez dignes de foi pour n'avoir à redouter aucune dénégation.

« Il peut être de bon goût de se moquer du magnétisme et d'en tourner les phénomènes en ridicule. Quant à nous, qui n'avons aucune prétention au titre d'esprit fort, nous nous bornons à examiner les faits d'aussi près que cela nous est possible, et, quand nous les avons vus de nos yeux, quand ils nous sont apparus patents, manifestes, irrécusables, nous prenons le parti d'y croire et de dire au besoin ce que nous avons vu. C'est ainsi que nous nous sommes convaincu, par notre propre expérience, de la haute aptitude magnétique de M. Charavet.

« Celui-ci se propose, nous dit-on, de séjourner quelque temps à Bruxelles, où il est descendu, comme l'an dernier, à l'*Hôtel de l'Univers*. Voilà, certes, une bonne occasion, pour les incrédules qui ne veulent voir dans le mot *magnétisme* qu'un synonyme de *charlatanisme*, de faire provision d'arguments victorieux, et d'apprendre à discuter la question avec pleine connaissance de cause. Quelle que dût être leur opinion, à l'issue de cette expérience, toujours est-il qu'elle aurait plus de poids et qu'elle mériterait plus de considération qu'une opinion toute faite, acceptée et transmise par simple voie de convention. »

NOUVELLE PUBLICATION MAGNÉTIQUE.

Toutes les fois qu'une feuille nouvelle apparaît pour enseigner, propager les bienfaits de la science magnétique, je bats des mains; j'applaudis avec bonheur le lutteur qui vient défier sans crainte et sans forfanterie les massues des Mabru officiels. Toute idée nouvelle demande des apôtres et des martyrs; le progrès humain est à ce prix.

Heureusement pour les adeptes et les docteurs magnétistes, nous sommes loin des bûchers du moyen âge, et les sorciers sont aujourd'hui peu brûlés: le martyre n'est donc plus à craindre, à moins que les doctrines émises par certains journaux ne finissent par nous faire rétrograder jusqu'à l'époque bienheureuse des tortures inquisitoriales. J'ai tant soit peu l'espoir que quelques saints hommes de *l'Univers* en seront pour leurs prières et leurs regrets.

Ne craignez donc rien, bonne sœur nouvelle, enseignez, prêchez à vos amis de Nîmes et à tous ceux qui voudront vous entendre, la puissance, les merveilles, les bienfaits de la science que Mesmer créa, et que nous, ses adeptes, nous cherchons à populariser. Nous avons suivi avec plaisir vos premiers pas, ils sont fermes, et nous avons tout lieu de penser que vous parcourerez avec succès la voie dans laquelle vous êtes entrée avec autant de prudence que d'habileté. Pourtant, prenez garde de trop vous arrêter aux fleurs de la route magnétique, cherchez le but avec nous, c'est-à-dire expérimentez, étudiez sans relâche la partie importante de nos recherches : le FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL ! Avant de nous

servir du magnétisme pour prouver l'immortalité de l'âme, pour démontrer l'existence d'une vie toute spirituelle et d'outre-tombe, prouvons d'abord scientifiquement que le magnétisme n'est pas un effet de l'imagination, occupons-nous enfin de la partie matérielle de la nouvelle science.

Certes nous sommes loin de repousser les études des effets psychologiques produits par le magnétisme; nous ne sommes point les ennemis des doctrines spirites, mais nous pensons qu'avant d'aborder ces terribles questions d'un autre monde, il faut s'occuper de notre *petit* globe, et chercher à utiliser, pendant notre *petite* existence, sur ce *petit* tas de boue, l'agent merveilleux dont la nature nous a si libéralement dotés.

Nous souhaitons donc à la *Revue contemporaine des sciences occultes et naturelles* (1) et à son honorable rédacteur, M. Manlius Salles, de nombreuses luttes, qui deviendront autant de victoires; nous lui souhaitons beaucoup de témoins, c'est-à-dire beaucoup de lecteurs.

Nous invitons nos abonnés, nos amis, à lire cette publication, qui est appelée, par le savoir et le talent de son rédacteur, à rendre de grands services à la science mesmérénne.

BERNARD.

FAITS DIVERS.

L'auteur de *la Visionnaire* ou de *la Voyante de Prevorts*, Justinus Kerner, n'était pas seulement poète, comme nous l'avancions dernièrement. Nous avons vu

(1) A Paris, chez tous les principaux libraires-éditeurs; à Nîmes, au bureau de *la Revue*, boulevard de la Madeleine.

sa résidence, il y a quelques années, à Wemsberg, près de Heilbronn. M. Kerner exerçait la médecine, et il habitait, nous a-t-on dit, une vieille tour, qui contient, entre autres curiosités, le manuscrit autographe des poésies d'Uhland.

— Les remèdes secrets excitent, chaque fois, l'ilarité de MM. les membres de l'Académie de médecine. J'ai constaté ce fait sans le discuter. Cependant, il y a du bon partout, même dans les remèdes secrets :

Un homme fort honorable, M. le comte Mure de Larnage, propriétaire et maire à Tain (Drôme), a plusieurs fois guéri de pauvres épileptiques, abandonnés par les remèdes non secrets. La réputation de bienfaisance de M. le comte de Larnage est connue de plusieurs départements.

L'Académie dira-t-elle qu'il faut attribuer à l'imagination seule, le bienfait de ces traitements? Alors cette bonne imagination devrait prendre place au Codex.

— Un journal sérieux, très-honorablement et très-savamment rédigé, *la Vie humaine*, vient d'entreprendre une nouvelle publication dont nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître toute l'utilité, et que nous n'hésitons pas à recommander à nos... lectrices. Le *Journal des mères*, tel est le titre du nouveau journal, dont M. Riche Gardon, directeur de *la Vie humaine*, a pris l'initiative.

A. DUREAU.

VARIÉTÉS.

UN PRESENTIMENT.

Fin (1).

Cependant l'été était revenu avec ses beaux jours, son soleil et ses ombrages dans les bois ; mes enfants ne rêvaient que verdure, fleurs, bosquets, longues promenades à travers les champs parfumés, et soupiraient bien souvent après les doux loisirs de la campagne. Oublieux des événements de la veille, ils se seraient encore élancés, joyeux, vers les lieux défendus, s'ils eussent osé enfreindre les ordres dictés par la prudence paternelle.

La comtesse trouvant un jour la plus jeune de mes filles dans cette heureuse disposition, profita de mon absence et obtint de ma femme la permission d'emmener notre enfant avec elle à son château, et promit de la renvoyer avant la fin du jour, de manière à précéder ma rentrée à la maison. « Ne vous préoccupez pas de votre fille, dit-elle à ma femme, elle vous sera rendue saine et sauve avant que son père se soit aperçu de son absence. » Placée dans une position assez délicate, ma femme, malgré mes injonctions formelles, ne sut pas résister aux instances, aux prières de l'aimable solliciteuse, aux cajoleries de sa fille qui, déjà, bondissait de joie à l'idée de courir dans les champs, en pleine liberté.

Ma fille partit avec une jeune personne de ses amies

(1) Voir *l'Union magnétique* des 10, 25 août et 10 septembre 1859.

qui était venue passer la journée avec elle et fut comprise dans l'invitation de la comtesse.

Ces enfants, toujours enfermées dans leurs appartements, toujours soumises aux liens d'une étiquette sévère, manquaient d'air et d'espace. Heureuses de jouir pour quelques instants des plaisirs de la campagne, elles ne songèrent qu'au bonheur qu'elles allaient goûter. Telles que les oiseaux voyageurs, détenus dans une cage étroite, soupirent après la liberté et qui, dès qu'elle leur est rendue, fendent les airs avec plus de joie et de rapidité que jamais, avides d'amusements folâtres, nos jeunes filles ne se doutaient guère qu'elles allaient, au péril de leur vie, assister à un drame sanglant qui devait laisser dans leur esprit d'horribles et ineffaçables souvenirs.

Mais les destins devaient s'accomplir, et le ciel avait choisi pour témoins de sa justice, deux créatures innocentes qui pouvaient seules atténuer les effets de sa colère.

Le ciel et l'enfer étaient en présence.

Le comte avait pour voisin un homme redoutable, audacieux braconnier qui chassait sur ses terres, coupait ses arbres, pillait et dévastait son domaine. Cet homme, d'une violence inouïe, était le seul, dans le pays, qui osât lui tenir tête. Le comte, qui déjà avait eu à sévir contre lui, résolut de mettre un terme à ses déprédations, et annonça publiquement son intention d'en tirer une vengeance exemplaire et d'en débarrasser le canton.

Ces hommes, placés aux deux extrémités de l'échelle sociale, s'étaient juré une haine à mort. Ils en étaient à cet état d'exaspération lorsque ma fille et sa compagne arrivèrent au château du comte.

Nos jeunes Parisiennes, la tête pleine encore des souvenirs classiques, prenaient au sérieux ce que les poètes et les romanciers de tous les temps et de toutes les écoles ont raconté des plaisirs champêtres, elles ne respiraient

que les senteurs des champs. Les moissons jaunissantes, les bleuets dans les blés, l'humble pâquerette et les fiers boutons d'or qui étalent avec orgueil leur gracieuse couronne sur le manteau vert des prairies; les ruisseaux qui murmurent en fuyant, les grands arbres, les oiseaux, le soleil, la liberté, la liberté surtout, cette déesse aimée des poètes et des jeunes filles, voilà ce que nos chères folles de dix-sept ans étaient venues chercher !...

Le comte n'avait plus vingt ans, ni les goûts bucoliques de ses belles visiteuses; mais, en galant châtelain, il se fit jeune pour elles et les accompagna à travers champs.

Fatalité!...

Au lieu de diriger la promenade vers des lieux qu'aucun souvenir pût attrister, sa mauvaise étoile lui fit prendre le chemin de cette mare témoin de son inhumanité, de cette mare sur laquelle la mort avait étendu son linceul. En revoyant cet endroit funèbre, le comte dut éprouver des remords terribles; mais il n'eut pas le temps de s'abandonner à de tardifs regrets. Soudain, un homme, qui s'était caché derrière une haie, se dresse devant lui, et une voix menaçante retentit à ses oreilles. « Comte de B..., lui crie cette voix, qui était celle du braconnier, ne te lasserai-tu pas de me persécuter?... Homme impitoyable, tu as juré de me poursuivre encore pour quelques misérables plants coupés sur tes terres!... — Oui, plus que jamais, répond le comte avec hauteur, car je veux en finir avec toi... — Eh bien! puisqu'il faut en finir, terminons sur-le-champ... » Aussitôt, sortant de dessous sa blouse un pistolet d'arçon : « Comte, ajoute le brigand avec un accent formidable, recommande ton âme à Dieu, tu vas mourir!... » Au mouvement qu'il fait, ma fille se jette sur le comte, le couvre, espérant ainsi empêcher l'assassin de commettre son crime; mais, n'écoulant que sa fureur et ses désirs de vengeance, il

tire, presque à bout portant, sur le comte, qui reçoit dans le corps la charge entière. Par un hasard providentiel, la pauvre enfant qui le tenait étroitement enlacé ne fut pas même touchée.

Le comte, atteint de huit chevrotines, fait quelques pas, et vient, conduit sans doute par une main invisible, s'appuyer contre le chêne maudit, contre ce même chêne qui vit expirer la malheureuse servante à qui il avait si durement refusé un asile.

Rapprochement terrible ! Qui oserait soutenir que le hasard seul l'avait amené en ces lieux funestes, sous cet arbre souillé déjà par la mort d'une première victime.

Mais tout n'était pas fini. L'assassin, remarquant que le comte respirait encore, arme un second pistolet. En vain, la courageuse compagne de ma fille, que la première détonation avait surprise, se précipite sur ce furieux, afin de détourner l'arme homicide ; avant qu'elle ait pu le joindre, le coup part, et les balles transpercent de nouveau le corps du comte, au moment même où, épouvantée, frissonnante de terreur, elle tombait aux genoux de cet homme atroce, qui venait d'exécuter si froidement son fatal dessein.

Ma fille, qui n'avait cessé de protéger le comte contre les coups du meurtrier, échappe une seconde fois à la mort : les balles n'ont fait qu'effleurer sa chevelure. Un miracle seul avait pu la sauver.

Cependant le comte tint ferme, et s'appuya contre l'arbre maudit, en signe d'expiation. Il put même faire observer à ma fille que quatre chevrotines avaient seules pénétré dans son écorce, et que, nécessairement, les autres avaient dû l'atteindre.

Furieux de voir sa victime rester debout, l'assassin allait recharger son arme et l'achever, lorsque, attirés par le bruit des détonations et les cris d'alarme des jeunes filles, les gens du château arrivent à la hâte, armés de

pioches et de faux, et se mettent à sa poursuite. Le brigand prend la fuite et court s'enfermer dans sa grange, où il se tue d'un coup de pistolet au cœur.

CONCLUSION.

Soutenu par ses anges gardiens, le comte eut le courage de marcher jusqu'à son habitation. Il apprit, chemin faisant, la fin misérable de son meurtrier, et il lui pardonna généreusement.

Frappé de ces événements, accomplis sur son domaine; reconnaissant le doigt de la Providence dans le châtement qu'il venait de recevoir, et du lieu choisi pour l'expiation, cet homme si altier avait fait un retour sur lui-même, et un changement remarquable s'était opéré dans ses idées.

— Ah ! murmura-t-il à l'oreille de ma fille, M. Marcillet avait bien raison...

Enfin, il s'affaissa et perdit connaissance.

Tant d'émotions avaient porté le trouble dans la tête de mon enfant. Sa mission terminée, elle fut prise d'une frayeur insurmontable, et s'échappa en désordre du château. Elle en était à deux kilomètres lorsqu'elle fut retrouvée, les cheveux épars, et dans un tel état d'exaltation, qu'elle nous causa de véritables craintes pour sa raison. La situation de sa compagne n'était pas meilleure, et ce ne fut qu'avec le temps que ces courageuses jeunes filles purent être rendues à la santé. L'impression qu'elles en ont reçue a laissé dans leur esprit des traces ineffaçables, et elles frissonnent encore au récit des péripéties horribles de ce drame épouvantable.

A peine informé de ce déplorable attentat, je courus près de mon malheureux ami. J'amenai deux célèbres chirurgiens, qui, après avoir examiné les blessures du comte, les déclarèrent mortelles, et annoncèrent qu'il

ne passerait pas la nuit. C'était aussi ma conviction; les balles avaient pénétré dans les poumons, et il rendait le sang par la bouche.

Abandonné par la science légale, nous ne l'abandonnâmes pas, nous, pauvres magnétiseurs. Malgré le peu d'espoir de le sauver, nous nous mîmes, ma famille et moi, en mesure de le magnétiser. Vers le milieu de la nuit, le comte ouvrit les yeux pour la première fois depuis qu'il était tombé en faiblesse. Nous regardant avec tendresse, il avoua qu'il se trouvait mieux, et nous pria de continuer nos opérations. Nous redoublâmes d'ardeur, et chaque jour nous obtînmes une amélioration très-sensible. Enfin, après trois semaines de soins persistants et pendant lesquelles nous ne quittâmes pas un instant le lit du malade, nos efforts furent couronnés d'un succès complet. Par la puissance de nos magnétisations, les blessures s'étaient cicatrisées, bien que son corps fût atteint de quatorze projectiles, et qu'aucun n'en pût être retiré.

Nous lui avons transmis la vie aux dépens de notre santé, car, l'expérience le démontre, dans ces sortes de cures, l'opérateur, par son rapport intime avec le malade, en ressent toutes les souffrances.

Notre tâche accomplie, nous étions épuisés, mais nous fûmes bien récompensés de nos peines par les témoignages d'affectueuse reconnaissance que le comte ne cessa de nous prodiguer.

Ah! si la nature m'a doué d'une secrète influence magnétique, j'en rends grâces au Ciel, puisqu'elle m'a donné la puissance et la satisfaction de conserver la vie à un de mes semblables et d'arracher un ami aux étreintes de la mort.

Maintenant, incrédules ou calomniateurs, osez tourner en ridicule, osez traiter de charlatans et d'empiriques les vrais mesméristes, ces hommes de foi et de dévoue-

ment dont la vie entière n'est qu'un long sacrifice à l'humanité!...

Miraculeusement guéri, le comte put faire de fréquents voyages en Italie et en Angleterre. Il est mort il y a deux ans; il en a donc vécu sept depuis sa catastrophe. Mais pour que l'expiation fût plus complète, la Providence avait placé le remords au fond de son cœur, et le reste de sa vie s'écoula dans les regrets de sa cruauté. Oh! qui pourrait dire les tortures, les angoisses qu'il ressentait pendant ces jours d'épreuve! S'il fut coupable, il a été bien châtié!... Plaignons-le!...

Voilà, Messieurs, ajouta M. Marcillet, ce que j'avais à vous dire, pour la justification de la réalité des pressentiments et de leur valeur. J'ai voulu démontrer en même temps, dans la guérison extraordinaire du comte, l'influence salubre que l'homme peut répandre sur son semblable au moyen du magnétisme.

Mais, j'en ai la triste conviction, il me sera bien difficile, dans un siècle de prétendues lumières, entaché à coup sûr d'incrédulité, de faire admettre mes conclusions. Ceux qui gouvernent l'opinion publique, qui, les premiers, devraient montrer l'exemple et garantir la société contre de détestables et de décevantes théories, sont, hélas! les premiers aussi à nier les effets surprenants d'une science qu'ils ne veulent point examiner, et s'en posent les ennemis.

J'espère avoir été plus heureux auprès de vous, mes bienveillants amis, auprès de vous, qui êtes des hommes de croyance et de progrès, et je vous remercie de l'attention soutenue avec laquelle vous avez bien voulu m'écouter.

Ainsi parla M. Marcillet, et le petit cercle d'amis qu'il avait réunis se rompit, tout ému, sous l'influence de la parole convaincue du maître.

Quant à nous, qui ne faisons que rapporter fidèlement

le récit d'une histoire terrible, et qui, jeune encore, avons eu cependant, en maintes circonstances, à constater les merveilleux effets de la Providence, nous remercions notre excellent ami, M. Marcillet, de nous avoir fourni l'occasion de venir, dans la mesure de nos forces, contribuer à arrêter le flot destructeur du matérialisme, qui menace de toutes parts notre société vieillie. Nous nous estimons donc très-heureux, si nous avons réussi à seconder ses bonnes intentions.

La propriété du comte de B..., qui fut le théâtre des drames que nous venons de raconter, a été, de tous temps, frappée de la malédiction divine.

Elle a appartenu à la famille de Maistre, dont on connaît les infortunes, et, depuis la mort du comte, elle a passé dans les mains de quatre à cinq acquéreurs qui s'y sont ruinés.

Que s'est-il passé sur ce coin de terre? Nous l'ignorons; mais il est évident que c'est un domaine de malheur, destiné, dans les décrets de la Providence, à être, de tous temps, témoin d'un de ces événements mystérieux frappant d'épouvante le vulgaire ignorant qui n'en soupçonne pas les causes.

KERRIAS.

— On trouve, au bureau du Journal, les cinq premières années de *l'Union magnétique*. Prix : 20 fr. — Chaque année séparément, 5 fr.

— *Cours de magnétisme en douze leçons*, par MILLET, avec 50 faits et expériences; prix : 3 fr.

Et chez l'auteur, 267, rue Saint-Honoré.

Le Gérant, **MILLET.**

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — *De l'emploi du somnambulisme dans la thérapeutique.*
— *Le clergé et le somnambulisme*, lettre de M. l'abbé Caupert. — *VARIÉTÉS : Un Pressentiment*, lettre de M. Marcillet. — *Une scène de somnambulisme*, par M. de Saint-Georges.

DE L'EMPLOI DU SOMNAMBULISME DANS LA THÉRAPEUTIQUE.

Un de nos correspondants nous rappelle fort spirituellement à l'ordre, dans une lettre où nous lisons le passage suivant :

« J'ai une entière confiance en vous, cher Monsieur...
« (suivent quelques compliments), et depuis le moment
« où vous nous avez promis de donner, dans ce journal,
« votre opinion sur l'emploi que doit faire du somnam-
« bulisme un praticien... magnétiseur prudent et sé-
« rieux, je n'ai pas osé somnambuliser une seule fois le
« lucide que le hasard a placé entre mes mains... J'at-
« tends donc avec une vive impatience que... etc., etc. »

L'on n'espère point de nous un article *ex professo* sur ce sujet si grave; nous laissons à de plus savants la mission de résoudre le problème, et ne voulons qu'essayer de répondre d'une manière générale, à la demande que l'on a bien voulu nous adresser.

Permettez-moi, Monsieur, de commencer cette lettre par une comparaison.

En voyageant sur nos chemins de fer, vous êtes passé sous un de ces noirs tunnels, éclairés de distance en distance, au moyen d'un feu placé dans une niche, et voici comment les choses ont eu lieu. — Vous lisiez tranquillement votre journal, quand, tout à coup, obscurité profonde. Vous êtes d'un tempérament nerveux, Monsieur, je le devine à la forme piquante de votre lettre, et cette obscurité commençait à vous agacer, lorsqu'une prompte et courte lueur illumine le compartiment dans lequel vous vous trouvez placé. Juste le temps de remarquer que votre voisin dort, et l'obscurité est revenue. Puis, nouvelle clarté, nouvelle obscurité, clarté encore, etc., et vous finissiez de vous apercevoir qu'en ronflant votre voisin faisait la grimace, quand aux ténèbres succède le jour... Le tunnel est traversé : vous reprenez votre journal, en oubliant votre voisin.

Je vous ai donné là, Monsieur, une image bien imparfaite, sans doute; mais dont cependant la ressemblance avec le somnambulisme est, je crois, assez bien indiquée.

Fort de quelques études laborieusement suivies, vous avez étudié très-sincèrement le somnambulisme, avec le louable désir de constater et d'analyser les rapports de cet état tout particulier avec le magnétisme, la métaphysique, la psychologie, etc. Il faisait grand jour, et vous vous disposiez à commencer votre analyse, dans l'espérance d'en tirer bientôt quelque chose. Mais, dès les

premiers pas, les ténèbres succèdent à la lumière... C'est-à-dire, pardon, votre quasi-certitude se change en doute. Puis, de temps en temps, se montrent çà et là quelques éclairs de rapprochement et de simplicité, juste autant qu'il en faut pour vous donner en définitive l'assurance parfaite... que vous ne savez rien...

Il est bien entendu que je n'entends point m'occuper exclusivement de la théorie de cette partie de la science appelée improprement, à mon avis, somnambulisme; mais de l'état *sui generis* dans lequel se trouve placé, spontanément ou artificiellement, quelques êtres véritablement *privilegiés*, dans l'acception la plus large de ce mot.

Personne ne me contredira, je l'espère, si j'assure que rien n'est moins certain dans ses résultats que la phase somnambulique; nous manquons absolument de critérium. Si le raisonnement tiré de l'observation peut nous faire éviter quelques bévues, c'est qu'il s'agit de bévues grossières, inhérentes à des actes tout matériels et susceptibles de frapper notre investigation.

Mais si, et je réponds, Monsieur, à l'un des passages les plus pressants de votre lettre, nous voulons, expérimentateurs consciencieux, chercher à nous expliquer pourquoi un sujet lucide, placé dans les mêmes conditions, sous l'empire des mêmes circonstances, et en tenant compte de tous les incidents de son état individuel, agit et pense d'une manière toute différente, je crois que nous aurons fort à faire, et je reviens sur le *terrain de la question*, pour parler comme dans les assemblées parlementaires.

Quand faut-il employer le somnambulisme?

A notre avis, le plus rarement possible, s'il s'agit d'un somnambulisme qui n'est pas celui du malade lui-même. L'usage de ce phénomène a pour nous une valeur analogue à celle de certains agents violents employés par la

médecine seulement en désespoir de cause. Mais dans un certain nombre de maladies, dans toutes les névroses, et dans cette quantité de névropathies symptomatiques d'organes affectés d'une manière quelconque, le magnétisme seul, *et rien que seul*, produira les meilleurs effets.

Mais, et aussi quand le malade aura épuisé toutes les ressources de l'art, et je donne à ce mot son acception la plus empirique; quand, aux yeux des plus sagaces, il y a doute sur la nature de la maladie, sur les progrès du traitement quel qu'il soit, le somnambulisme peut avoir alors un rôle honorable et utile à remplir. C'est un moyen d'investigation qui, s'il ne donne pas toujours tout ce qu'il promet, donne quelquefois plus qu'il n'a promis, et, à ce titre, ne doit pas être négligé.

Je ne vous ai pas parlé, Monsieur, du rôle du somnambulisme se manifestant spontanément dès le début de la maladie, ou succédant à un traitement magnétique en cours d'exécution, parce qu'il est d'expérience que cet incident a toujours été suivi d'excellents résultats quand il a été dirigé par un praticien intelligent.

J'ai surtout voulu appeler votre attention sur cette manie fâcheuse, partagée par tant de gens, de faire servir quotidiennement le somnambulisme *à tout* et *pour tout*, à la recherche des chiens perdus, comme à celle des maris égarés, à la découverte de trésors qui n'existent pas, en même temps qu'à l'explication des songes. Et puisque j'ai commencé par une comparaison, laissez-moi finir, cher Monsieur, par une anecdote que je n'hésite pas à déclarer authentique.

Nous avons vu quelque part un avocat du barreau de Paris rappelé à une rigoureuse attention des textes par le président de la cour, qui lui décocha ce trait en pleine audience : « Vous savez, M^e Tel, que je suis à cheval « sur la loi ! — Je sais, monsieur le Président, » répliqua

M^r Tel, « qu'il ne faut pas monter les chevaux que l'on
« ne connaît point. »

Vous penserez comme moi, Monsieur, que cette répartie peut être appliquée à certains enthousiastes du somnambulisme, et il ne me reste plus qu'à m'affirmer

Votre très-obéissant serviteur,

A. DUREAU.

LE CLERGÉ ET LE SOMNAMBULISME.

On a si souvent dit que le clergé français était constamment hostile au magnétisme, que nous n'hésitons pas à insérer le document suivant. Il devient, grâce au talent et à l'honorabilité du signataire, une importante pièce historique. Son auteur a été professeur de philosophie au grand séminaire de Versailles.

« Bien cher monsieur Marcillet,

« Vous avez été si bon à mon égard que vous m'avez habitué à vous demander de continuels services. Un curé du diocèse de Langres vient pour étudier la question du magnétisme ou plutôt pour mûrir ses connaissances, car il s'est livré à cette étude depuis six ans. Ayez la bonté, je vous prie, de lui permettre d'interroger votre intelligent Alexis, auquel je suis moi-même si redevable. Je vous fais passer par le porteur de cette lettre un exemplaire d'une mince brochure que je viens de faire paraître, intitulée : *La Théorie des Relations*. C'est un essai, j'espère le continuer ; déjà j'ai des manuscrits assez étendus. J'ai consacré deux ou trois paragraphes à la question du magnétisme. Des raisons de prudence m'ont

empêché, à mon grand regret, de vous nommer. Ce qui est remis n'est pas perdu. La reconnaissance parle fort chez moi, elle ne passera pas toujours sous silence MM. Marcillet et Alexis, je vous prie de le croire.

Vous prier de permettre à M. le curé d'interroger Alexis, tel est le but de cette lettre, et une heureuse occasion pour moi de me dire cordialement, bien cher Monsieur,

« Votre très-respectueux et très-reconnaissant serviteur,

« Max. CAUPERT, prêtre. »

VARIÉTÉS.

UN PRESSENTIMENT (1).

Au moment où nous terminons l'insertion du manuscrit que nous avait remis M. Marcillet, nous recevons de cet honorable magnétiseur la lettre suivante, que nous insérons avec empressement :

« Il eut été à souhaiter que le manuscrit que je vous ai remis, et que *l'Union Magnétique* publie en ce moment, terminât cette triste histoire ; mais, hélas ! il n'en est pas ainsi. Vous allez en juger.

« Après tant de secousses et pour ne plus donner au

(1) Voir *l'Union magnétique* des 10, 25 août, 10 et 25 septembre 1839.

comte et à la comtesse de B... le moindre prétexte, et afin d'éviter d'être sans cesse le témoin de scènes terribles, je saisis la moindre petite altercation survenue entre nous pour rompre entièrement nos relations, ne m'apercevant que trop combien leur contact était dangereux et surtout fatal ! Il s'écoula donc *six années*, pendant lesquelles un éloignement eut lieu ; au bout de ce laps de temps, le comte de B... vint à mourir ; un rapprochement avec sa veuve s'ensuivit, et là vont recommencer nos malheurs !

« Le deuil de la comtesse fini, les goûts de voyager lui vinrent en idée, et comme il lui fallait une compagne, ma fille aînée, a peu près de son âge, eut la fatalité d'être choisie par elle à cet effet !..... C'est ainsi qu'elles firent plusieurs voyages en Italie ; dans l'un de ces voyages, ma fille fut sur le point de contracter un mariage assez avantageux ; ce mariage fut rompu tout à coup, et j'appris trop tard, hélas ! que la comtesse n'avait pas été étrangère à sa rupture.

« Dans le courant du mois d'août de l'année dernière, ma femme fut atteinte presque successivement de deux coups de sang ; elle fut saignée à blanc et devint si faible et si taciturne, que médecins et somnambules ne virent plus d'autre espoir, pour conserver ses jours, que de conseiller un voyage, dans un pays chaud, pour y passer l'hiver ; mon avis était de faire partir ma femme et sa fille pour Nice, lorsque la comtesse vint entraver mon projet, s'appuyant d'un avantage assez rare dans un pays éloigné : *« C'est à Alger, nous dit-elle, qu'il faut aller ; j'y connais un ingénieur, qui m'a plusieurs fois écrit de venir visiter ce pays enchanteur. Il y possède plusieurs propriétés, voire même une ferme-modèle, qu'il offre de mettre entièrement à ma disposition. Je vais lui écrire, pour lui faire part de notre prochaine arrivée. »* La réponse de cet ingénieur ne se

fit pas attendre; il se trouvait très-heureux, disait-il dans sa réponse, de faire tout préparer pour recevoir la comtesse et ma famille. On partit. Notre ingénieur se trouva à l'arrivée du bateau, ayant fait préparer à l'*hôtel du Commerce*, à Alger, un logement princier pour les voyageuses; un repas splendide avait également été commandé. Le lendemain fut fixé pour aller s'installer dans la ferme-modèle, située à quelques kilomètres seulement de la ville. Mais que l'on juge de leur désappointement, ayant appris à l'hôtel même que cet homme ne possédait aucun bien au soleil..... qu'il occupait plus que modestement un cabinet dans l'hôtel! Ce contre-temps fut de mauvais augure; aussi quelques temps après, au moment où ma femme commençait à reprendre des forces, ma fille fut prise de dyssenterie, maladie assez commune dans l'Algérie. Rien ne put en arrêter les progrès. Puis la fièvre typhoïde arriva, et ma pauvre enfant succomba!!! Est-il possible, en suivant les péripéties de cette triste histoire, de ne pas reconnaître qu'il existe des êtres portant avec eux le malheur?

« La pauvre mère, après une aussi rude épreuve, et après s'être épuisée en veilles auprès de son enfant, retomba dans un état d'abattement voisin de la mort. Bientôt les médecins en désespérèrent; mais par un effort suprême elle voulut, dit-elle, revoir les siens à Paris, avant de rendre son âme à Dieu! Elle fit donc part de son dessein à la comtesse, en la suppliant de l'accompagner; mais cette dernière s'y refusa, trouvant le séjour de l'Algérie enchanteur! Ma pauvre femme, dont les jambes à force de fatigues étaient devenues tellement enflées qu'il lui était impossible de marcher, se fit porter au bateau et partit seule! Arrivée à Marseille; son état avait encore empiré par les fatigues de la mer. S'étant fait néanmoins transporter à l'embarcadère du chemin de fer, une difficulté arriva. La direction

refusa de la recevoir, la trouvant trop malade pour continuer son voyage ! La pauvre femme pleurait à chaudes larmes. Ce que voyant un jeune officier du 81^e de ligne, M. Gonet, revenant aussi d'Alger et se rendant à sa garnison à Rouen, en eut pitié, et de son autorité privée la prit dans ses bras et la porta dans un wagon en la faisant passer pour sa mère ; et c'est ainsi que ce brave jeune homme me la ramena à Paris ! Je ne saurais jamais assez louer la conduite de ce digne officier qui, pendant la route, se constitua encore garde-malade dans toute l'acception du mot.... Ma femme une fois parmi nous, les soins ne lui manquèrent pas, mais le chagrin et la maladie firent de tels progrès, que tous les médecins qui la visitèrent furent d'accord ; ils la condamnèrent... Doué néanmoins d'un caractère assez énergique, je me rappelai que mon fils aîné, lui aussi, avait été condamné dès l'âge de sept ans, comme devant succomber à la terrible maladie du croup ! Je n'avais pas non plus oublié que le docteur Trousseau n'avait plus d'espoir que dans l'opération et qu'il la conseilla ; ses collègues furent d'un avis contraire, alléguant qu'il était trop tard pour la tenter ; qu'il fallait mieux laisser mourir l'enfant de sa belle mort ! Ces paroles me révoltèrent, et je ne les attribuai qu'à la jalousie de métier. Ma détermination fut aussitôt prise. Opérez immédiatement, dis-je au docteur Trousseau ; ce qu'il fit : mon fils fut sauvé, et de plus il vit encore. Mais reprenons notre sujet. La médecine à laquelle je m'adressai pour l'état désespéré de ma femme n'était, de ma part, que pour l'acquit de ma conscience envers ma famille et mes amis, ne voulant pas me mettre personne à dos ; ces derniers auraient pu se croire dans leur droit en cas d'accident, et attribuer cet accident à mon entêtement envers la médecine ordinaire ; mais mon idée fixe, à moi, était que le somnambulisme ne m'ayant pas dit son dernier mot, tout espoir n'était pas perdu !

J'eus donc recours, en cette circonstance, à un somnambule très-connu, M. Charavet, que j'avais eu longtemps chez moi et dont je connaissais bien des cures. *Il n'y a qu'un seul moyen de sauver votre femme*, me dit-il dans l'état somnambulique, *c'est de lui faire prendre trois grains d'émétique*. J'avoue que ce remède me fit un peu trembler, attendu que les battements de cœur étaient le mobile de sa maladie; qu'ils étaient si fréquents, que lorsqu'elle faisait seulement quatre pas dans sa chambre, elle tombait sans connaissance. Je communiquai néanmoins cette singulière ordonnance aux cinq ou six médecins qui visitaient ma femme, et d'un commun accord ils me dirent : *Si vous voulez hâter la mort de votre femme, vous n'avez qu'à suivre cette stupide ordonnance*. Pourtant le mal empirait; lorsque je vis que bientôt aucun remède ne pourrait plus lui être administré, tout en tremblant, je lui fis prendre ce breuvage, que bientôt je comparai à la ciguë, tant les premiers moments de la malade furent épouvantables! Peu à peu les vomissements arrivèrent; elle se trouva mieux ensuite. Charavet ordonna, quelques jours plus tard, un traitement analogue, et ma femme fut guérie!

« Tel est, cher Monsieur, le dernier épisode d'un drame dont les diverses péripéties ont été, vos lecteurs en conviendront, bien tristes pour moi.

« Agréez, etc.

« MARCILLET. »

UNE SCÈNE DE SOMNAMBULISME.

Un écrivain élégant et très-spirituel de ce temps-ci, M. H. de St-Georges, qui a étudié sérieusement le magnétisme et qui, à diverses reprises, n'a pas craint de témoigner dans ses écrits de la réalité de tant de phéno-

mènes, publie en ce moment, dans *le Constitutionnel*, un feuilleton dans lequel nous trouvons le passage qui va suivre.

Il est difficile de dire mieux et plus justement. Le même auteur a déjà publié une autre scène de magnétisme dans un roman très-émouvant, *l'Espion du Grand Monde*. M. de St-Georges croit au magnétisme, il ne craint pas de l'avouer et de prouver qu'il s'en est occupé sérieusement ; son opinion a pour le moins autant de valeur que celle de tant de gens qui ne croient pas et qui n'ont rien vu. A. D.

LES PRINCES DE MAQUENOISE.

.....
Un jour le marquis de Semblançay prit le pilote à part, le bon pilote à qui le marquis s'était vivement attaché, et qui était un des commensaux du jeune duc.

— Daniel, lui dit-il, notre ami dépérit de jour en jour, sa santé s'altère visiblement ; rien ne peut le décider à s'éloigner, une heure même, de la chambre de sa mère ; il s'est constitué son surveillant, son gardien ; il ne s'en rapporte qu'à lui-même pour tous les soins à lui donner.

Cette vie-là le tuera.

Voilà deux mois que cela dure ainsi, et nous perdrons le fils sans sauver la mère.

J'ai donc cherché un remède à ce terrible mal, et peut-être l'ai-je trouvé.

J'ai tant vu, tant voyagé, tant observé, que cette éducation ambulante m'a initié à bien des secrets, m'a révélé bien des mystères que la science dédaigne souvent, parce qu'elle ne prend pas la peine de les approfondir, ou qu'elle repousse parce qu'ils n'ont pas, au premier abord, le caractère sérieux et grave que poursuit l'homme érudit et consciencieux.

Au nombre des étonnants effets produits par des causes soupçonnées, mais qui n'ont pas été, jusqu'ici, complètement étudiées, sont les effets du magnétisme et la merveilleuse divination qu'il procure à certains sujets.

Nous avons employé tous les moyens connus pour arracher madame de Maquenoise à sa cruelle démence ; il nous reste les moyens inconnus.

Je te parle un langage bien nouveau pour toi, mon ami ; mais si la théorie t'échappe, la pratique te convaincras, j'en suis sûr, et je m'en rapporterai à ton bon sens, si juste et si droit, pour prendre un parti décisif après ce que je veux tenter.

— Faites pour le mieux, monsieur le marquis, répondit le pilote, je sais qu'on peut se fier à vous.

— Demain, lui dit le marquis, tu seras témoin d'une chose étrange, mais qui sera peut-être providentielle pour nos amis. Procure-toi seulement un objet quelconque ayant appartenu à la douairière de Maquenoise ; quant à moi, je veux ignorer quel est cet objet ; il faut que ta confiance entière soit acquise, avant tout, à la personne que je te ferai connaître.

Le soir de ce jour, Daniel se glissa dans la chambre de Raoul, s'empara d'un médaillon renfermant des cheveux de la vieille princesse.

Dès le lendemain, M. de Semblançay fit monter le pilote dans sa voiture et le conduisit place Royale, dans un ancien hôtel illustré jadis par une célèbre courtisane, illustré depuis par une artiste célèbre.

— Madame Dupuis est-elle visible ? demanda le marquis au concierge.

Sur la réponse affirmative, M. de Semblançay et Daniel montèrent ; ils atteignirent un deuxième étage, où le marquis sonna.

Une servante vint leur ouvrir, les introduisit dans un riche salon style Louis XIII, et les pria de s'asseoir quelques instants.

— Nous voici chez la sibylle, dit en souriant le marquis, as-tu le talisman, mon cher Daniel ?... J'entends par talisman ce que je t'ai prié d'apporter.

Daniel lui fit voir un petit paquet soigneusement cacheté.

Madame Dupuis entra.

C'était une jeune femme, blonde et pâle, aux traits fins et réguliers, rappelant ces jolies figures anglaises réunies

dans le livre des *Beautés fameuses de la Grande-Bretagne*.

Madame, lui dit le marquis, le docteur Desroy, mon médecin, qui s'occupe de magnétisme (quitte à se faire brûler vif par certains de ses confrères), m'a prié de me recommander de lui auprès de vous. Nous attendons un grand service de votre admirable lucidité ; mais si vous ne vous sentez pas disposée aujourd'hui, nous prendrons votre jour et votre heure.

— Mon jour et mon heure, Monsieur, répondit la jeune femme, sont toujours ceux des personnes qui souffrent. Je suis prête à faire ce que vous désirez.

— Me permettez-vous de vous endormir ? demanda le marquis.

— Avez-vous déjà magnétisé, Monsieur ? répliqua madame Dupuis.

— Bien souvent, Madame, et, je dois le dire, avec d'autant plus de succès, que j'ai une foi entière dans cette science prodigieuse.

— Faites donc, Monsieur, reprit madame Dupuis, j'attends.

Le marquis se concentra pendant plusieurs minutes en lui-même, et, réunissant toutes ses pensées comme dans un même réseau, attachant ses regards sur son sujet, il étendit la main vers la somnambule et l'appuya sur son front.

Celle-ci éprouva quelques spasmes nerveux ; ses yeux se fermèrent et se rouvrirent plusieurs fois ; puis, un instant après, elle s'endormit profondément.

Daniel, superstitieux comme tous les marins, ne pouvait se défendre d'une certaine épouvante, et sans une fausse honte qui le retenait, il se fût enfui à ce spectacle qui lui semblait tenir un peu du démon.

— Remettez dans les mains de Madame, lui dit M. de Semblançay, l'objet dont vous vous êtes muni.

Daniel plaça son paquet cacheté sur les genoux de la somnambule, qui s'en empara.

— Que tenez-vous là ?... lui demanda le marquis en faisant quelques passes sur les yeux de la dormeuse.

Celle-ci appuya le paquet sur son front, sur son cœur ensuite, et, sans aucune hésitation :

— C'est un médaillon... dit-elle, un médaillon renfermant des cheveux...

Daniel jeta un cri de surprise.

— Silence !... fit le marquis.

La jeune femme ne parla plus pendant quelques instants ; mais tout à coup ses paupières s'agitèrent comme si un corps étranger s'y était introduit ; puis d'abondantes larmes en coulèrent.

— Qu'a-t-elle donc ? demanda Daniel avec inquiétude ; souffre-t-elle ?...

— Oui, dit le marquis, elle souffre de ce qui nous fait souffrir nous-mêmes ; elle pleure de nos chagrins !...

— Triste !... triste !... reprit la somnambule, la maison est vide !... l'hôte en est parti !...

— De qui parle-t-elle donc ?...

— De l'âme et du corps ; l'âme a quitté le corps, la raison a fui... *Elle voit* maintenant, ajouta le marquis avec assurance, le mal est connu... bientôt elle nous dira le remède.

— Ah ! les beaux cheveux blancs... continua la dormeuse, et comme ce jeune homme les touche avec vénération !... C'est singulier !... de pareils soins sont ordinairement l'office d'une femme... Et ce bonnet de dentelles qu'il met sur la tête vénérable de...

Elle parut chercher.

— De qui ?...

— De sa mère... vous savez bien !... dit-elle avec impatience.

C'est qu'en effet la douairière ne permettait qu'aux mains de Raoul d'accomplir ces fonctions intimes auprès d'elle, et elle repoussait tous ceux qui voulaient couvrir son front, ce front où bouillait la folie...

Daniel était stupéfait d'entendre raconter ces détails privés, dont lui seul, peut-être, avait été témoin.

— Mon enfant, lui dit M. de Semblançay en replaçant ses mains sur le front de la dormeuse, cette affreuse maladie que vous voyez, cette désespérante folie peut-elle se guérir jamais ?... Je vous adjure de nous dire vos idées à cet égard.

— Ah ! le délicieux pays ! s'écria la somnambule sans

répondre à la question qu'on lui faisait. Ah! la charmante campagne! et ces ruines qui sont si bien placées là-haut pour dominer la vallée!...

— Quelle vallée? demanda le marquis.

— La vallée de Ma... Maquenoise!...

— Et vous voyez cette vallée?

— J'y suis, je m'y promène... j'y respire les enivrantes odeurs des prés; j'y cueille des crocus et des marguerites... Voilà le limpide ruisseau qui coule au bas des ruines... Voilà le sentier tout plein de roses sauvages, et par où l'on monte jusqu'au bosquet de la plate-forme...

— Ah! mon bon Dieu!... qu'est-ce que j'entends là?.. dit Daniel hors de lui.

— Voici la ferme... Entrons... c'est l'heure du souper... Que de monde!... des villageois, des servantes... Ah! la belle fille!.. ah! le beau jeune homme!.. Et là... là... un vieillard fumant... buvant... un soldat... un marin. Comme il jure! dit-elle en se bouchant les oreilles; ah! le vilain homme!...

— Mais, sacrebleu! c'est moi!... dit Daniel; ce vilain homme, c'est moi!... Elle me voit là-bas, comme si j'y étais encore!...

— Silence!... reprit le marquis en remarquant une altération sensible dans les traits de la dormeuse, silence!... voici la plus grande merveille du magnétisme qui se prépare... Ce sont les premiers symptômes de l'extase qui commencent.

En effet, une agitation nerveuse se déclarait peu à peu chez le sujet : la crise cataleptique se développait.

M. de Semblançay jugea prudent de se rendre maître de cet état pour pouvoir le diriger plus tard à son gré.

Il se remit en rapport avec la jeune femme, prit ses mains dans les siennes, fit quelques insufflations sur la face, appuya ses deux doigts sur son cœur en laissant les pôles magnétiques en dehors; puis il dégagea le plexus, chargea davantage le cerveau, et Daniel vit alors l'une des plus étonnantes métamorphoses qu'il soit donné à l'homme d'admirer.

La somnambule se leva du fauteuil où elle était assise

et s'avança au milieu du salon, les yeux fermés et marchant d'un pas ferme et résolu.

Arrivée au centre de cette pièce, elle ouvrit démesurément les yeux, les éleva vers le ciel, et s'agenouilla.

Sa figure, agréable sans avoir rien de remarquable, subit un prodigieux changement.

Elle devint admirablement belle.

Non pas d'une beauté terrestre, mais d'une beauté céleste, de la beauté que doivent avoir les anges prosternés devant le Très-Haut.

Elle joignit ensuite les mains, et ses lèvres semblèrent murmurer une fervente prière ; la prière fut entre elle et Dieu, car les spectateurs ne l'entendirent pas.

Ensuite, d'une voix claire et mélodieuse, elle dit :

— Va-t'en, va-t'en, pauvre insensée!... ton bonheur est où tu l'as laissé!...

Les champs fleuris, le soleil qui dore les moissons, le son des cloches de l'antique église, le bêlement des troupeaux qui rentrent au bercail, le vent dans les saules de l'étang, la plainte du grillon dans l'âtre, l'air aimé que l'on chante au pays où l'on fut heureux... voilà ce qui fait revivre l'âme, voilà ce qui réveille l'esprit et le cœur!

Et avec un accent doux et mélancolique, elle chanta la chanson de la douairière en imitant le geste favori de la folle.

Mais tout à coup ses bras retombèrent à ses côtés ; elle s'affaissa sur elle-même en disant :

— Je suis lasse... je souffre... c'est trop... trop... Éveillez-moi!... je meurs!... éveillez-moi!

M. de Semblançay courut à elle, la soutint, et, faisant rapidement quelques passes inverses de celles qui avaient commencé le sommeil, il la soulagea du fluide qui la dominait. Bientôt les couleurs de la vie reparurent, le regard naturel et calme reprit sa placidité ordinaire... mais aussi l'extatique beauté avait disparu, et l'ange était redevenu femme.

H. DE SAINT-GEORGES.

Le Gérant, MILLET.

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — *De la magnétisation des végétaux; de l'auto-magnétisation*, par M. Caille. — *De la magnétisation des animaux*, extrait du journal de M. Lafontaine. — Clinique magnétique. — Fait de somnambulisme. — L'art de découvrir les sources.



DE LA MAGNÉTISATION DES VÉGÉTAUX (1).

Première observation. — L'an passé, j'ai trouvé sur la voie publique un myrte bien malade; l'idée me vint de faire une expérience avec cet arbrisseau : je me mis à le magnétiser directement et à l'arroser avec de l'eau magnétisée. Je l'ai sauvé, mais je ne crois pas devoir m'arrêter sur ce fait, qui n'est pas assez concluant.

Deuxième observation. — Cette année, dans le courant du mois de mai, je passais carrefour de l'Odéon, lorsqu'un marchand de vins, le sieur Drion, jeta un

(1) Extraits d'une thèse soutenue par M. Caille, membre de la *Société philanthropico-magnétique* de Paris, pour l'obtention du grade de membre titulaire.

laurier qu'il me dit être mort; mais, suivant moi, il n'était que bien malade : je le ramassai et l'emportai à mon travail. Comme chacun me demandait ce que je prétendais faire de cet arbre mort, je répondis que je comptais le ramener à la vie. Comme d'usage, les uns se mirent à rire, les autres ne surent que répondre. Il en est souvent ainsi quand on prononce le mot magnétisme. Quoi qu'il en soit, j'apporte mon laurier et le magnétise environ une demi-heure tous les soirs, pendant une huitaine de jours, en l'arrosant aussi avec de l'eau magnétisée, et mon arbre fut sauvé.

A l'appui de ce fait, je rapporterai le suivant, tout aussi réel. Je trouvai, rue du Vieux-Colombier, un petit acacia que tout le monde trouvait bien portant; le soir, je le mis également dans un pot comme le premier arbrisseau; seulement je me persuadai que, puisqu'on ne le trouvait pas malade, il n'avait pas besoin d'être soumis à un traitement magnétique, et je me bornai à l'arroser avec de l'eau ordinaire. Quinze jours se passent, et mon arbre, que l'on croyait en bonne santé, est sur le point de mourir. Je me mis alors en mesure d'examiner ce que le magnétisme direct et l'eau magnétisée allaient produire.

J'arrose avec de l'eau magnétisée, et je magnétise chaque jour mon acacia, et, au bout de quinze jours, j'aperçois de petites pousses. Je laisse passer quinze jours sans magnétiser mon arbre, je ne l'arrose qu'avec de l'eau ordinaire, il dépérit; je le remets en traitement, il renaît!.. N'y a-t-il pas là une preuve de plus à l'appui de ce qu'a écrit l'honorable docteur Louyet, dans *l'Union magnétique* du 25 mars, sur la communicabilité du fluide magnétique aux végétaux?

DE L'AUTO-MAGNÉTISATION.

Cette magnétisation de soi-même, que l'on appelle auto-magnétisation, a été employée par moi avec succès pour améliorer mon état maladif, disons plus, pour me guérir.

A l'âge de quatre ans, je fus atteint de la petite vérole, qui probablement n'a pas été entièrement guérie, car il m'est resté une âcreté dans le sang qui, tous les ans, m'a causé de graves maladies. J'ai d'abord commencé à souffrir un grand mal d'yeux, et ce mal a persisté jusqu'à l'âge de seize ans. Mes bras sont là pour servir de témoignage. Ainsi que me l'avaient ordonné MM. les docteurs, pour me sauver la vie, j'ai porté un cautère depuis l'âge de huit ans jusqu'à seize. Fatigué de cette sujétion, j'ai abandonné ce cautère. Depuis cette époque, 1830 jusqu'à 1857, je n'ai jamais passé une année sans être gravement tourmenté par l'humeur, qui continuellement chez moi se porte à la tête. Ayant quelque peu voyagé, et m'étant trouvé dans les villes où il y avait des hôpitaux, j'ai eu plusieurs fois l'avantage ou le désavantage de me voir passer le bistouri dans les chairs, ce qui, je pense, peut servir de certificats aux incrédules. Les hôpitaux de Lyon, Blois et Tours sont encore des témoignages de plus. Il y a cinq ans, à Montlhéry (Seine-et-Oise), j'ai été atteint de douleurs névralgiques dans les oreilles, et pendant six mois ces douleurs m'ont empêché de me reposer. L'on m'a encore ordonné vésicatoire sur vésicatoire; il y en avait un à chaque oreille, et les bras jouissaient de cette même satisfaction. L'on joignit à cela purgation sur purgation; et bien que mes douleurs, après six mois de trai-

tement, ne fussent pas aussi fortes, j'étais loin d'être guéri. Me trouvant trop fatigué des vésicatoires, je les ai abandonnés, et je me suis fait alors arracher deux dents qui me faisaient horriblement souffrir : le mal s'est dissipé petit à petit. Depuis ce moment, et par ordonnance de mon docteur, j'avais contracté l'habitude de me purger tous les mois, ce qui diminuait mes indispositions, mais me fatiguait horriblement. Cependant je suivais malgré cela ce régime, car quinze jours de retard suffisaient pour me faire repentir de m'en être écarté.

J'en étais donc là, lorsqu'il y a deux ans environ, un de mes amis, M. Délas, ex-membre de la Société du mesmérisme, m'engagea à faire partie de cette société, ce que je fis de suite. J'ai étudié pendant quelque temps le magnétisme, et je pris la résolution d'essayer de me traiter de cette manière, pensant avec quelque raison que cela ne me reviendrait pas si cher. Je me mis donc à l'œuvre, et me voilà en traitement magnétique depuis ce moment. Le pharmacien qui me fournissait l'eau de Sedlitz, les vésicatoires, etc., a perdu ma pratique, et je ne m'en porte que mieux, car l'eau magnétisée que je bois ne me fatigue pas comme les purgations.

Voici ma manière de me traiter :

Lorsque je me sens mal à mon aise, je me mets pendant 25 à 30 minutes la main sur l'épigastre, et je frictionne toutes les parties latérales. Si je me sens la tête trop chargée, je la dégage en attirant, d'elle jusqu'à l'extrémité des bras.

De cette manière, je crois régulariser la circulation de ce fluide vital dont parlait Cabanis quand il écrivait : « J'ai toujours été, je l'avoue, très-porté à penser que l'électricité, modifiée par l'action vitale, est l'agent invisible qui, parcourant sans cesse le système nerveux, etc., etc. »

J'ajoute à cette magnétisation directe une magnétisation indirecte, laquelle consiste en un verre d'eau magnétisée; je prends cette eau le matin à jeun pendant quelques jours, et cela suffit pour remettre chaque chose à sa place; le ventre reste libre, et je n'ai plus besoin d'aller chercher de l'eau de Sedlitz : dans l'espace de ma magnétisation, durant 25 à 30 minutes, il serait facile à un médecin de reconnaître le changement qui s'opère en moi. Dans toute la région épigastrique, il s'établit un gargouillement facile à reconnaître. A l'extrémité des pieds, se produit une grande chaleur, quelquefois même de la sueur, et chaque jour de mon traitement apporte une amélioration. L'an passé, les pareilles douleurs névralgiques que j'ai citées plus haut sont revenues. Il m'a suffi, pour les calmer, de me mettre un doigt dans le conduit auditif pendant 15 à 20 minutes. A ce moyen, répété trois ou quatre fois par jour, pendant quatre jours j'ajoutai un peu de coton magnétisé que j'introduisis dans l'oreille, et, je le répète, en quatre jours j'ai fait ce que la médecine n'a pu faire pendant six mois, six mois que je puis appeler un temps de grandes souffrances.

Presque tous les magnétistes ont la conviction que l'eau magnétisée peut être d'une grande utilité dans les traitements des maladies, et que l'on peut, par sa volonté, lui donner telle ou telle vertu. Je me range de leur avis. J'en ai déjà donné une preuve en magnétisant mes arbres, et je vais en donner une autre. Il m'est rarement arrivé de prendre un bain sans que le sang ne me monte à la tête; il m'est même arrivé bien souvent de me trouver mal dans la baignoire, encore bien que je fisse attention que l'eau ne fût pas trop chaude. L'idée me vint un jour de magnétiser mon bain et de vouloir *ne pas éprouver* ces mêmes indispositions, j'ai réussi. La fois suivante, je n'ai pas magnétisé mon bain, les

mêmes indispositions se sont représentées. J'ai répété cette expérience plusieurs fois, et j'engage mes collègues à la renouveler.

CAILLE.

MAGNÉTISATION DES ANIMAUX.

Aujourd'hui, nous allons nous occuper de la magnétisation des animaux.

Par ces expériences, nous essayerons de prouver ce que nous avons annoncé, que *le fluide vital* est la seule cause de tous les phénomènes magnétiques, de quelque ordre qu'ils soient. On ne pourra plus nous objecter l'imagination, lorsque nous endormirons des lions, des chiens, des lézards, des écureuils; lorsque nous tuerons par le regard des grenouilles, des crapauds, des couleuvres, des vipères.

Il faudra bien admettre une émanation de l'homme envahissant le corps de l'animal; il faudra bien admettre la fascination de l'œil, de l'œil, qui est le premier, le plus puissant conducteur du fluide vital; de l'œil, dont la puissance était si connue chez les anciens, surtout chez les Orientaux, qu'ils attachaient *au bon et mauvais regard* la santé ou la maladie, le malheur ou le bonheur.

Chez tous les peuples on retrouve des expressions qui prouvent que l'œil est doué d'une propriété magique, pour opérer certains effets qui appartiennent au magnétisme animal.

Le docteur Passavant dit en parlant de l'œil (1) :

(1) Doct. Passavant, *Recherches sur le magnétisme vital*, 1^{re} partie, chap. 2. Édit. allemande.

« La *force magique de l'œil* exécute des miracles. Chaque regard fixé constamment, même à une distance assez considérable, rencontrera bientôt l'œil sur lequel il s'est dirigé; et de même, chaque personne qui rencontre un regard fixement attaché sur elle se sentira frappée *magiquement*. Il y a action et réaction. Le rapport magnétique est établi. Les hommes d'un esprit supérieur et d'une grande force de volonté exercent un pouvoir *magique* sur ce qui les entoure; leur coup d'œil pénètre au fond des âmes avec l'éclat et la puissance de la foudre. C'est par l'active énergie de l'œil que le héros terrasse l'ennemi, que l'amant allume les feux de l'amour, que l'inspiré fonde le royaume de Dieu sur la terre. »

En effet, l'homme commande par le regard à tous les êtres animés. La puissance de l'homme sur l'homme est immense; mais son action est encore bien plus grande sur l'animal; elle est si grande, qu'elle va jusqu'à lui donner la mort. Mais quelquefois aussi, l'œil de l'animal a son effet sur l'homme, et celui-ci ne joue pas le premier rôle. Il y a analogie, réciprocité d'action, magnétisme enfin, de l'un envers l'autre. C'est un combat à mort, où la vie reste au plus fort.

Nous avons connu des hommes forts et courageux, qui ne pouvaient soutenir non-seulement le regard, mais même la présence de serpents inoffensifs, et qui seraient tombés évanouis ou dans des convulsions violentes, si on les avait forcés de rester dans la même salle.

Certains animaux, certains reptiles surtout, ont une puissance fascinatrice très-grande. Personne n'ignore que le serpent exerce sur les animaux dont il fait sa proie une influence magnétique telle, que le reptile ou l'oiseau qu'il convoite se sent entraîné par une force irrésistible jusque dans la gueule de son redoutable ennemi, qui, la tête levée et la gueule béante, dirige im-

perturbablement ses regards sur le pauvre animal qu'il magnétise.

Expérience sur un crapaud.

L'expérience suivante mérite toute l'attention des physiologistes et des magnétiseurs, à cause des précieux détails qu'elle renferme, et de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils ont été recueillis. Elle a été faite pendant les vacances, en septembre 1847, aux environs d'Étoges, en Champagne, par un jeune médecin âgé d'environ vingt-cinq ans, devant M. Bouvrain, alors professeur et actuellement ingénieur-géomètre, et une autre personne qui n'est pas nommée.

Ils avaient lu dans un vieux livre de nécromancie, que d'anciens magiciens avaient tué un crapaud seulement en le regardant, parce que le pouvoir de l'œil était si puissant, qu'il pouvait donner la mort à cet animal. Ils résolurent de recommencer cette expérience, et le docteur se chargea de la faire, quoiqu'il ne connût pas le magnétisme.

Ces messieurs mirent un crapaud sur la table dans un vase de verre assez élevé pour l'empêcher de s'en aller, et aussi pour se garantir s'il venait à crever.

Le crapaud resta tranquille. Le docteur se croisa les bras, s'accouda sur la table, et commença à regarder fixement le crapaud, à la distance d'environ deux pieds, et en présence de M. Bouvrain et de l'autre personne qui observaient ce qui allait arriver.

Pendant les dix premières minutes, les observateurs ne remarquèrent aucun changement sur la personne du docteur.

Pendant ce temps, son regard ne paraissait être que celui de la curiosité; mais il n'en fut pas de même ensuite. A dix minutes, son regard parut éprouver une

sorte de mécontentement, de dépit. De dix à quinze minutes, le docteur se rapprocha insensiblement et comme involontairement du crapaud d'environ trois à quatre pouces, et son action paraissait redoubler. A quinze minutes, il changea la position de ses bras, les décroisa, ferma les mains et s'appuya sur elles; elles parurent se crispier; son regard prit l'expression de la colère. De quinze à dix-huit minutes, son visage devint successivement très-rouge, ensuite très-pâle, et il se couvrit de sueur. A dix-huit minutes, le crapaud creva. Quant à ce dernier, les observateurs n'avaient remarqué en lui aucun changement. Il avait constamment tenu son regard attaché sur le docteur, qui assura qu'il avait d'abord éprouvé un malaise général, et que peu à peu la vie s'était exaltée chez lui à un tel point que, si l'expérience eût encore duré quelques instants, il ne savait pas s'il aurait pu la continuer, attendu qu'il lui était impossible de supporter l'état d'exaltation vitale où il se trouvait. Enfin il ajouta, ou qu'il serait tombé à la renverse, ou qu'il se serait trouvé mal, ou qu'il lui serait arrivé pis encore.

Après l'opération, le docteur se sentit très-gravement indisposé, ce qu'il attribua d'abord au dégoût et aux divers mouvements intérieurs qu'il avait éprouvés pendant l'expérience; mais cette indisposition n'eut pas de suites.

L'indisposition du docteur était la conséquence du combat livré; le crapaud est très-bon fascinateur, comme on le sait, et le docteur avait ressenti l'influence de son adversaire. Heureusement que le docteur avait appelé à lui toute son énergie, et qu'il avait été vainqueur.

Cette expérience est d'autant plus remarquable qu'elle a été faite par des hommes qui, ne sachant rien du magnétisme, ne pouvaient employer les connaissances que nous possédons sur le fluide et son émission; aussi, ils ont couru des dangers véritables, qu'ils auraient pu évi-

ter ou faire cesser instantanément. Je ne veux pas dire qu'avec la connaissance du magnétisme il n'y a plus de danger; non, non : lorsque le regard du reptile est fixé sur le vôtre, si vous faiblissez, le fluide de l'animal vous envahit; mais vous pouvez, si vous n'attendez pas trop tard, vous pouvez faire cesser son action en rompant le rapport; un seul geste suffit. Du reste, il est prudent de ne pas être seul quand on fait ces expériences, car l'animal peut être plus fort que vous; c'est un duel, et une fois entièrement sous le charme, vous ne pouvez en sortir seul.

Expériences sur une grenouille.

La première expérience que je fis moi-même, ce fut sur une grenouille de moyenne grandeur. Je la mis dans un bocal de verre blanc de quinze centimètres de diamètre sur trente de hauteur. Je la regardai; mais d'abord elle se remua, sauta beaucoup; enfin, après quelques minutes, elle resta tranquille, ses yeux s'arrêtèrent enfin sur les miens; après un instant, elle se rapprocha de la paroi, puis elle se recula; son œil alors devint fixe, il sembla grandir; je parvins alors à fixer et à maintenir son regard sur mes yeux; elle ne pouvait plus détourner la vue, je redoublai d'efforts, et bientôt sa gueule s'ouvrit, ses membres s'allongèrent et devinrent raides : elle était morte, mais sans crever comme le crapaud. L'expérience avait duré 13 minutes; je ne fus point incommodé, mes yeux seulement étaient très-fatigués.

Depuis, j'ai fait cette expérience plusieurs fois avec le même succès, et j'avais pensé que la grenouille était inoffensive et incapable de produire un mauvais effet sur le magnétiseur; mais je fus désagréablement dérompé.

Un jour mon fils essaya; il était seul dans mon cabinet; un de mes amis, M. Jousserandot, avocat à Lons-

le-Saunier et propriétaire du Mothey, près Evian, se trouvait avec moi dans le salon. Tout à coup nous entendîmes mon fils qui m'appelait à son aide; sa voix était altérée. *Père*, disait-il, *père, à moi!* D'un bond je fus près de lui, et je le trouvai pâle, défiguré, devant la table aux grenouilles, et perdant connaissance. Je rompis le charme en coupant la communication, et bientôt nous eûmes le plaisir de le voir revenir à lui. Alors il nous raconta qu'il avait voulu essayer de tuer une grenouille; mais après quelques minutes, il avait été pris de frissons et de sueurs froides, ses dents claquaient les unes contre les autres, et il s'était senti défaillir. C'est alors qu'il avait fait un effort pour m'appeler, car il ne pouvait détacher son regard de l'œil de la grenouille.

J'ai aussi tenté la puissance du regard sur des couleuvres, des vipères, des lézards : j'ai réussi également.

La première fut une jeune vipère de 15 pouces de longueur; son œil se fixa promptement sur le mien; mais, après quelques minutes, elle se retira tout en me regardant, puis elle revint en battant de la queue, en sifflant et en tirant sa langue triangulaire; elle devint furieuse, son œil était en feu, elle voulait percer le verre; enfin elle resta tranquille et fixe, et après dix-neuf minutes d'efforts violents de ma part et de la sienne, elle s'éleva un peu contre la paroi du verre, ouvrit la gueule, allongea la langue et resta immobile dans cette position. C'en était fait, elle était morte; mais je possédais un mal de tête qui ne se dissipa qu'en allant respirer le grand air; les yeux me piquaient beaucoup, mais ils furent calmés en les baignant avec de l'eau magnétisée.

Ch. LAFONTAINE.

(*Le Magnétiseur*, de Genève.)

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

L'entorse est une affection assez commune, gênante surtout pour la classe ouvrière, et c'est à ce double titre que la relation suivante peut présenter quelque intérêt.

M. Victor, membre de diverses sociétés magnétiques, donnait des soins à un M. Chauvin, malade d'une entorse. Le docteur Louyet, appelé près du malade, constata une entorse très-prononcée, et sur l'observation de M. Victor, qu'une magnétisation avait paru faire quelque bien au malade, il engagea à continuer encore quelques jours, sauf à appliquer une quinzaine de sangsues si l'enflure du pied restait dans le même état.

On fit trois magnétisations par jour, et M. Victor appliqua une compresse d'eau magnétisée. Cette compresse devint insupportable au malade; il fut réveillé la nuit par des démangeaisons violentes, obligé d'enlever la compresse, et il frotta et gratta tellement la partie enflée, qu'il en enleva la peau. On continua les magnétisations pendant deux jours, on réappliqua de nouvelles compresses, et le malade reprit son travail après trois jours d'absence.

Le médecin qui l'avait visité avait demandé huit jours et une application de sangsues. On voit que, dans le cas qui précède, les moyens les plus simples ne sont pas les plus longs.

FAIT DE SOMNAMBULISME.

Voici un fait peu connu, raconté par le journal *le Figaro*, du 12 octobre :

« Le comte d'Orsay s'occupait beaucoup de magnétisme ; il magnétisait souvent un médecin, le docteur D..., dont on vante la clairvoyance lorsqu'il est en état de somnambulisme. Dans les derniers temps de la maladie du comte d'Orsay, en août 1852, le médecin, souffrant de ses maux, ne voulut plus être magnétisé par lui. Il pria M. Ledru de le magnétiser à la place du comte.

« Un jour, M. Ledru magnétisa le docteur D..., et celui-ci, prenant une plume, décrivit la maladie du comte d'Orsay (il avait les poumons attaqués) avec une telle exactitude, il en prédit les crises et tous les accidents avec une telle précision, il annonça sa mort pour le quatrième jour avec tant d'assurance, que M. Ledru s'empressa d'écrire à monseigneur Sibour, archevêque de Paris, pour le prier de venir apporter au noble malade les secours de la religion.

« Cependant d'Orsay paraissait ne s'être jamais mieux porté. Conservant jusqu'au dernier moment sa suprême élégance et le soin de sa personne, il était couché sur un canapé ; et comme M. Ledru lui prenait les mains avec émotion, heureux de lui avoir soustrait les sombres prédictions du docteur somnambule, d'Orsay lui dit :

« Votre main tremble. Vous avez toujours l'air de me
« dire adieu. »

«

« L'archevêque accourut chez d'Orsay et lui laissa ignorer que M. Ledru lui eût écrit. Mais d'Orsay était si

bien en apparence, il parla d'art, de religion, de politique avec une telle liberté d'esprit, que monseigneur Sibour, ne pouvant croire qu'il fût si gravement malade, partit sans lui avoir parlé des derniers devoirs de l'homme qui va mourir.

« M. Ledru insista et écrivit une nouvelle lettre à l'archevêque, qui envoya cette fois l'abbé Duguerry au comte d'Orsay. L'abbé Duguerry fut trompé, comme l'archevêque, par le vivant esprit du comte.

« Ce fut un autre prêtre, M. le curé du village de Chamburey, qui crut au danger réel du comte, et lui donna les consolations de la religion. Le quatrième jour, en effet, le comte d'Orsay expira. »

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ. — EXERCICE 1859-1860.

M. le docteur Louyet, vice-président, commencera le mardi, 8 novembre prochain, à huit heures et demie précises du soir, pour les membres de la Société, des leçons d'anatomie. Les membres des diverses sociétés magnétiques peuvent assister à ces leçons.

Un cours de magnétisme aura également lieu, à partir du mardi 25 courant. Ces cours sont gratuits. Nos abonnés peuvent y assister.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES.

L'ABBÉ PARAMELLE.

Le *Siècle* du 12 juillet contenait un article commençant ainsi :

« Vêtu d'amples habits noirs dont la coupe indiquait sa qualité de prêtre, la tête couverte d'un chapeau rond à larges bords, il quittait de grand matin le gîte où les hasards d'une vie nomade l'avaient conduit la veille, et enfourchant sa paisible monture, il s'acheminait en lisant son bréviaire.

« S'il devait fournir une longue traite, il s'arrêtait vers onze heures pour faire son premier repas. « Manger et « boire ne comptent presque pas dans sa vie, » dit un de ceux qui l'ont connu. Arrivé au terme de sa chevauchée, il voyait la population se presser autour de lui, l'examiner curieusement, l'accabler de questions. Dès les premiers mots échangés, on pouvait apprécier la finesse de son esprit et la solidité de son jugement ; si sa conversation ne brillait pas par la recherche, elle était solide, nourrie de faits, allant à l'utile ; il ne détestait pas non plus la plaisanterie, et disait volontiers le mot pour rire.

« Cependant il était visible que le paysage l'occupait plus que les braves gens accourus à sa rencontre. Pendant que les questions se croisaient, son œil clair faisait le tour de l'horizon, inspectant la surface des terres, s'arrêtant à tous les accidents du sol ; il examinait avec une attention singulière les moindres mouvements de terrain : « Son regard, dit un de ceux qui l'ont vu à « l'œuvre, semble pénétrer les entrailles de la terre et « les sonder couche par couche. »

Cet article, que notre cadre ne nous permet pas de reproduire en entier, est un juste et sympathique hommage rendu à la mémoire d'un homme qui, pendant trente ans, a donné à une partie de son pays ce qui lui manquait, un élément utile, indispensable : l'eau !

Il a été si souvent parlé, — à propos de ces découvertes, — de magnétisme, de baguette divinatoire, etc., que nous n'hésitons pas à engager nos lecteurs à parcourir le livre si intéressant de M. l'abbé Paramelle. Ils ne s'étonneront point ensuite que le magnétisme ait encore ses détracteurs; quand ils apprendront que l'auteur de bienfaits qui se comptent par milliers n'a été l'objet d'aucune distinction de la part de nos académies.

A. D.

— On trouve, au bureau du Journal, les cinq premières années de *l'Union magnétique*. Prix : 20 fr. — Chaque année séparément, 5 fr.

— *Cours de magnétisme en douze leçons*, par MILLET, avec 50 faits et expériences; prix : 3 fr.

Et chez l'auteur, 267, rue Saint-Honoré.

Le Gérant, MILLET.

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : Épilepsie, par M. Winnen. — *De l'intervention des esprits dans le magnétisme*; — *Angélique Cottin*; — *Phénomènes électriques*; — *Déviations de l'aiguille aimantée*; — *Le fluide vital*; extrait du journal *le Magnétiseur*, de Genève, par M. Lafontaine.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

ÉPILEPSIE.

Voici un nouveau fait de traitement d'épilepsie, suivi de guérison, par l'emploi seul du magnétisme. Il est à ajouter à ceux, en assez bon nombre, que peut revendiquer le magnétisme. Les dates seules ne sont pas récentes; mais j'ai dû attendre, avant de donner la relation de ce fait, afin d'être bien certain que la maladie n'était pas réparée et qu'on ne pouvait craindre aucune récidive.

Vers la fin de l'année 1853, on me présenta un jeune garçon qui tombait d'attaques d'épilepsie plusieurs fois par jour, et cela depuis plusieurs années. Les crises

avaient d'abord eu lieu la nuit, et les parents s'en étaient aperçus aux draps du lit de l'enfant : ces draps étaient tachés par le sang et les mucosités qui sortaient de la bouche du jeune crisiaque. Plus tard, ces crises augmentèrent et devinrent plus fréquentes, malgré tous les soins qui étaient donnés au malade.

J'employai les procédés en usage et connus de tous les magnétiseurs : insufflations répétées, se succédant par intervalles, sur la poitrine, le cœur, les articulations, et surtout sur la colonne vertébrale ; frictions à partir de l'occiput. Je modifiai quelquefois, obéissant à une sorte d'intuition, et je fis boire de l'eau magnétisée.

Dès les premiers jours de janvier 1854, les crises disparurent ; je continuai cependant à magnétiser, en éloignant les séances, et cela jusqu'au mois de juin, époque où l'enfant fit sa première communion. J'avais cessé depuis une quinzaine de jours, lorsque, la veille de cette cérémonie religieuse, je me rendis chez les parents, et j'engageai la mère à ne point s'alarmer si par hasard, le lendemain, il survenait une crise, laquelle pouvait être amenée par suite de la chaleur, de l'odeur de l'encens et surtout de l'émotion bien naturelle qu'à cet heureux âge on ressent ce jour-là. Cette dame me promit de me tenir au courant, et je reçus bientôt la lettre suivante :

« Cher monsieur Winnen,

« Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que mon fils a très-bien passé toutes les émotions de sa première communion et sans avoir la moindre crise. Ainsi, depuis les premiers jours de janvier, il n'a rien eu ; nous en sommes bien heureux, car nous espérons que maintenant il est tout à fait guéri, ou tout au moins qu'on peut espérer une entière guérison. Son tempérament est tout à fait changé, il prend de la force chaque jour.

« Nous ne saurions trop vous remercier, Monsieur,

pour les bons soins que vous avez pris de notre enfant, et soyez bien persuadé que mon mari et moi vous en seront toujours reconnaissants ; car, depuis trois ans qu'il était atteint de ces crises nerveuses qui lui prenaient trois et quatre fois par jour, nous avons employé tous les moyens de guérison possibles, et il n'y a que vous qui ayez réussi à le guérir.

« Agréez, Monsieur, je vous prie, l'assurance de notre parfaite considération et en même temps de notre reconnaissance.

« A. femme KLOSE. »

L'enfant est aujourd'hui un homme, et je suis heureux, pour ma part, d'avoir pu contribuer à lui rendre la santé, le premier d'entre tous les biens.

WINNEN.

DE L'INTERVENTION DES ESPRITS DANS LE MAGNÉTISME.

PHÉNOMÈNES ÉLECTRIQUES ; ANGÉLIQUE COTTIN ; DÉVIATION DE
L'AIGUILLE AIMANTÉE ; LE FLUIDE VITAL ; CONCLUSION.

Remettant à notre prochain numéro l'insertion des documents intéressants remis depuis quelque temps, nous faisons encore un emprunt à l'intéressant journal de M. Lafontaine, notre but étant d'appeler l'attention sur cette utile publication, en même temps que nous engageons nos lecteurs à répéter l'expérience de la déviation de l'aiguille.

Si nous connaissions mieux les lois de la vie, si nous pouvions pénétrer tous les mystères de l'action vitale, si les incompréhensibles et merveilleuses fonctions du système nerveux nous étaient toutes révélées, les faits magnétiques les plus extraordinaires ne seraient plus pour nous que de simples phénomènes physiologiques.

Instrument direct des facultés intellectuelles et morales, le système nerveux est, pour ainsi dire, l'homme tout entier : c'est lui qui reçoit toutes les impressions, qui commande tous les mouvements; c'est lui qui anime les innombrables ressorts dont le jeu constitue le mécanisme de toutes les fonctions : les fibres nerveuses pénètrent toutes les autres fibres organiques, et il n'est pas une action vitale qui n'ait sa cause, son point de départ, sa raison d'être dans une fibre nerveuse; il n'en est pas une qui ne trouve partout, dans l'arbre nerveux, une route ouverte dans tous les sens.

Le système nerveux n'est pas cependant le principe direct de toutes les actions vitales; il n'est que l'instrument matériel d'un être doué d'une nature plus noble et plus élevée, d'une substance immatérielle, en un mot, d'une *âme*, vérité démontrée à la fois par la raison et le sentiment, la logique, la métaphysique, la morale et la religion; cependant il n'en est pas moins certain que l'*âme* ne peut rien, dans cette vie terrestre, sans le concours du système nerveux, dont l'action et la coopération sont indispensables dans toutes les manifestations du sentiment et de la pensée. La vie insaisissable pour nous, au point de vue du principe dont elle émane, ne peut nous laisser pénétrer quelques-uns de ses secrets que par l'instrument qui en transmet les actes. C'est dans cet instrument même que nous pouvons prendre, en quelque sorte, l'*âme* sur le fait, s'il est permis d'employer cette figure. En descendant ainsi de la métaphysique à

la physiologie, toutes les manifestations de l'âme, les miracles du sentiment et de la pensée, se réduisent à des actes organiques, et les influences morales et les influences physiques ne sont toutes que des mouvements matériels qui agissent réciproquement les uns sur les autres.

Nous concevons de cette manière comment un sentiment, une émotion, une pensée, peuvent produire des effets physiques quelquefois saisissants, puisque tout se réduit à des actions cérébrales qui retentissent simultanément ou successivement dans divers appareils organiques. Si la physiologie avait atteint ses dernières limites; si, par un progrès que l'esprit seul conçoit, il ne nous échappait aucun des innombrables rapports qui peuvent s'établir entre les divisions et les subdivisions des fibres de l'arbre nerveux et celles des autres appareils organiques, nous trouverions tous les secrets de l'âme dans les mouvements qu'elle commande, alors nous connaîtrions la cause et l'enchaînement de tous les faits magnétiques; nous les verrions naître, se propager et se correspondre suivant les lois prévues; ils perdraient à l'instant le caractère merveilleux qui tient à l'ignorance, qui nous en dérobe la source ou la filiation.

Bien que nous soyons fort éloignés d'un si grand savoir, et que nous n'apercevions, pour ainsi dire, que l'ombre de la lumière qui pourrait éclairer des choses si compliquées et si profondément cachées, il importe, si l'on veut apprécier raisonnablement les histoires merveilleuses que l'on raconte de toutes parts, si l'on veut réduire les prodiges à leur juste valeur, de distinguer le vrai du faux, ce qui est possible de ce qui de l'est pas, si l'on veut enfin avoir une sorte de boussole sur cette mer sans rivages, où l'on trouve comme écueils tant de rêveries et d'extravagances; il importe, disons-nous, de ne

jamais perdre de vue ce que nous savons des actions nerveuses et des lois fondamentales de la vie. Il faut sans cesse se rappeler les influences réciproques, si soudaines et si diversifiées, du moral sur le physique et du physique sur le moral, les effets prodigieux de l'enthousiasme et de la foi, le pouvoir de la confiance, les signes et les effets physiques des passions; il faut savoir saisir, dans les actions vitales de tout ordre, l'influence de toutes les formes et de toutes les nuances de l'émotion; il faut connaître les mystérieux effets des sympathies et des antipathies instinctives, etc., etc. L'homme subit l'action de tout ce qui l'entoure; il touche par ses sens à toute la nature, et, en outre, il trouve en lui-même, dans l'activité spontanée de ses facultés, une source incessante et inépuisable d'émotions. Aussi est-ce dans l'influence des choses extérieures sur l'homme, et de l'homme sur lui-même, qu'il faut chercher la cause de tous les phénomènes magnétiques, et non près de toutes ces milices invisibles, impalpables qui, prétend-on, nous entourent, nous observent, nous soutiennent ou nous éprouvent à notre insu. Tous ces *dieux inférieurs*, double aristocratie du ciel et des enfers, toutes ces essences spirituelles connues sous les noms d'anges, d'esprits ou démons, tous peuvent exister, mais pas un ne peut avoir d'action sur l'homme. Ne croyons donc point au surnaturel! N'est-il pas dans la nature des phénomènes tout particuliers, tout exceptionnels, qui sont en contradiction avec les théories établies? N'est-il pas des phénomènes magnétiques que nous ne pouvons concevoir? Ne nous font-ils pas l'effet de prodiges? Mais si nous voulions réfléchir, nous verrions que le monde matériel est rempli de merveilles inexplicables et incompréhensibles que nous repoussons d'abord, ou que nous attribuons à des intelligences supérieures, à des êtres invisibles, à des esprits.

C'est ainsi que les uns ont nié les faits d'électricité d'Angélique Cottin (1), et que les autres, en les admettant comme vrais, les attribuaient à une cause surnaturelle, le démon (2).

Nous avons connu la jeune Cottin, nous l'avons observée dès son arrivée à Paris, et nous l'avons suivie pendant tout son séjour. Nous pouvons certifier la véracité des effets bien extraordinaires, il est vrai, mais cependant bien réels, que cette jeune fille présentait. Ils sont pour nous le résultat d'un désordre général dans le système nerveux, produit par un défaut dans la circulation sanguine; il suffira d'expliquer dans quelles conditions ils se sont présentés pour la première fois, pour qu'on reconnaisse et qu'on admette une cause naturelle et physique, et non des esprits, des démons et tout l'attrail du surnaturel, comme M. de Mirville l'a publié.

Angélique Cottin, âgée de treize ans, travaillait, au mois de janvier 1846, près d'un guéridon de bois. Le temps était à l'orage, quand tout à coup un violent coup de tonnerre se fit entendre, et la foudre éclata sur la maison. A cet instant, le guéridon de la jeune fille fut renversé et roula loin d'elle; elle-même se leva toute effrayée, puis elle alla relever le guéridon; mais au moment où elle revint prendre sa place sur son escabeau, celui-ci fut jeté violemment en arrière.

Le lendemain, les mêmes effets se produisirent avec plus d'intensité. Les pelles, les pincettes, les tisons, les chaises, les brosse, les livres, tout fut mis en mouvement à l'approche de l'enfant; des ciseaux, suspendus à sa ceinture, sont lancés en l'air sans que le cordon soit brisé, ni qu'on puisse savoir comment il a été dénoué.

Effroi général, et l'on désigne déjà celui qui, le matin

(1) L'Académie des sciences.

(2) M. de Mirville. *Des Esprits et de leurs manifestations fluidiques*. 1 vol. in-8°. Paris, chez Vrayet de Surcy, rue de Sèvres, 2.

même, a jeté le sort, car personne ne doute qu'elle n'ait été ensorcelée.

On court au presbytère demander exorcismes et prières; mais le curé, homme de bon sens, nia d'abord, vérifia ensuite et renvoya aux médecins.

Les jours suivants, les mêmes effets se produisent; la foule est incessante, et bientôt on se décide à conduire cette jeune fille à Paris, pour la présenter aux savants.

MM. Arago, Mathieu et Langier constatèrent cette puissance électrique et ses bizarres effets. M. Arago en parla à l'Académie, qui, selon son habitude et sans prendre le temps d'observer, déclara qu'il y avait supercherie, et tout fut dit.

J'ai reçu trois fois cette jeune fille dans mon salon, peu de jours après son arrivée à Paris. La première fois, ce fut le 15 février 1846, quatre jours avant sa présentation chez M. Arago.

Il y avait une trentaine de personnes chez moi : des journalistes, des médecins, des savants et des gens du monde. Les premiers effets eurent lieu dans la salle à manger. Ce fut d'abord une chaise qui tomba; nous lui en présentâmes une autre; au moment où elle se disposait à s'y asseoir, un violent mouvement se déclara : la chaise que je tenais se balança à droite et à gauche, après avoir été repoussée. Il en fut de même d'un fauteuil que nous tenions avec une autre personne : il recula et se balança.

La jeune Cottin recevait un choc douloureux toutes les fois qu'un effet se produisait, et chacun de ces effets était accompagné d'un mouvement de frayeur de sa part. Tout à coup, en se retournant, elle toucha par hasard une table qui fut repoussée à plusieurs pieds; puis aussitôt une, deux, trois, toutes les chaises sautèrent et tombèrent. Après que nous eûmes constaté plusieurs fois ces effets comme étant bien réels, nous entrâmes dans

le salon. Les effets continuèrent, mais avec moins d'intensité.

J'endormis la jeune somnambule Louise. Lorsque Angélique la vit arriver à l'état extatique, provoqué par les sons du piano, elle fut fortement impressionnée ; elle s'approcha du piano devant lequel était assis le célèbre compositeur du *Chalet*, Adolphe Adam, notre ami, et subitement le piano éprouva une secousse et sauta à un pied de haut.

Adolphe Adam s'arrêta, puis continua de faire de la musique, et le piano, cette fois, fut repoussé de plus d'un pied.

Les yeux de toutes les personnes présentes n'avaient pas quitté la jeune fille : elle n'avait fait aucun mouvement, elle n'avait point touché le piano.

D'ailleurs, elle était beaucoup trop préoccupée des évolutions et des gracieuses cambrures de la somnambule !

Lorsque celle-ci fut éveillée, elle s'approcha de la jeune Cottin et lui prit la main : mais à peine les deux mains furent-elles en contact, que Louise tomba par terre, endormie, roide, cataleptique, comme si elle eût été foudroyée, et la jeune Cottin eut une vive douleur dans le bras, avec la sensation d'un coup à la saignée.

Nous avons vu tous ces effets bien des fois, et chaque fois nous les avons observés avec la plus grande attention, et même avec la plus grande défiance, et jamais nous n'avons rien remarqué qui pût nous donner le plus petit doute ; d'ailleurs cette jeune fille était des plus bornées pour l'intelligence, et elle avait plutôt l'apparence d'une idiote.

Pour messieurs de l'Académie, ces faits n'existaient pas ; pour M. de Mirville, c'était l'œuvre de Satan ; pour nous, ils étaient parfaitement exacts et ils avaient une cause toute naturelle.

Cette jeune fille, au moment de l'orage, avait ses

menstrues; la frayeur, peut-être aussi la foudre elle-même, passant près d'elle sans la toucher, provoquèrent une suppression instantanée. De là, équilibre rompu dans la circulation, trouble nerveux, désordre dans tout l'organisme, accumulation du fluide électrique et du fluide nerveux, soit au cerveau, soit dans toute autre partie du corps, et pour conséquences des décharges électriques à l'approche des meubles ou autres objets.

Nous ne pouvons donc reconnaître dans ces effets rien qui puisse autoriser à croire à des intelligences surnaturelles; nous ne pouvons y voir des esprits bons ou mauvais s'emparant du corps de cette jeune fille et la tourmentant à leur manière : nous reconnaissons au contraire des désordres nerveux dus à la circulation interrompue, et les faits suivants sont venus corroborer cette opinion.

Depuis le moment de la suppression, pendant le premier mois, les effets furent très-violents et très-francs. Le flux menstruel n'ayant pas paru le second mois, les effets furent à peu près aussi constants; mais, le troisième, il se présenta en petite quantité; dès lors, la circulation tendant à se rétablir, les effets diminuèrent d'intensité et furent moins fréquents; au quatrième mois, le sang ayant repris son cours naturel, les effets disparurent de plus en plus et cessèrent entièrement. L'harmonie était rétablie dans tout l'organisme par le fait de l'équilibre dans la circulation.

Le fait d'Angélique Cottin n'est point isolé, et nous pourrions en citer plusieurs semblables.

En 1834, chez un curé, dans un village près de Carcassonne, c'était une jeune fille qui faisait danser toute la batterie de cuisine.

En 1847, en Angleterre, chez MM. Williams, c'était une jeune Espagnole de onze ans qui faisait tomber tous les meubles et les repoussait très-fortement.

En 1849, à Saint-Quentin, même faits produits par une jeune servante.

En 1845, c'était une jeune coloriste de quatorze ans qui repoussait tables, chaises, etc., etc., et qui, lorsqu'elle était parvenue à s'asseoir, éprouvait de violentes secousses qui la faisaient sauter et retomber sur son siège, comme un cavalier qui trotterait à l'anglaise.

En novembre 1846, à Clairfontaine, près Rambouillet, une jeune domestique brisait tous les objets en métal qu'elle touchait.

En 1849, commune de Guillonville, canton d'Orgères, une jeune fille de quatorze ans, domestique de ferme, et d'une intelligence bornée, attirait tous les objets au lieu de les repousser comme celles que nous venons de citer.

La première fois qu'on a reconnu les effets de cette singulière faculté, la petite paysanne était en train de bercer un des enfants de ses maîtres : tout à coup les deux portes d'une armoire fermée à clef s'ouvrent toutes seules, et le linge qu'elle contenait tombe dans la chambre autour de la jeune fille.

A partir de ce jour, la pauvre enfant ne peut plus faire un pas sans recevoir un objet sur la tête : si elle va dans l'écurie, c'est un collier de cheval qui vient se placer sur ses épaules ; tantôt c'est une corbeille de pain qui lui tombe sur la tête, tantôt c'est un sac vide qui la coiffe et la recouvre en entier, qui se colle à son corps et qu'on n'enlève qu'avec difficulté.

Il est à remarquer que ces faits se produisent toujours sur des jeunes filles ou de jeunes garçons de treize à quinze ans, c'est-à-dire à l'âge de la puberté, moment où il se fait dans tout l'organisme un travail extraordinaire, où le sang est en effervescence et tout le système nerveux dans un état d'excitation, d'exaltation extrêmes. Chez quelques-uns, l'état nouveau peut trouver dans la constitution même des obstacles pour s'établir ; puis des

circonstances extérieures, morales ou physiques, peuvent produire des désordres, des accidents dans la circulation. De là ces faits anormaux qui semblent contraires à l'ordre naturel, et qui, ne trouvant point leur explication dans les lois connues, sont déclarés surnaturels, et produits par des intelligences supérieures qui, selon leur bon plaisir, nous tiennent sous leur dépendance et sous leur volonté en s'incorporant à nous.

Mais les lois de la nature sont innombrables, nous n'en connaissons qu'une partie; et si chaque jour la science en découvre une nouvelle, nous pouvons penser avec juste raison qu'il en est d'autres encore que nous ignorons et que nous pourrions découvrir un jour. Il serait plus sage de ne point se jeter à corps perdu dans le surnaturel, ainsi qu'on le fait aujourd'hui à propos des tables tournantes et parlantes, dans lesquelles on voit tous les esprits de l'autre monde.

Nous croyons, nous aussi, aux tables qui tournent, qui marchent, qui lèvent le pied; nous croyons aux tables qui répondent, qui conseillent, qui interrogent, qui composent. Nous croyons aux planchettes, aux crayons qui écrivent, aux crayons qui guident la main.

Nous croyons à ce que la science ne croit pas! Mais aussi nous ne croyons pas à ce que la superstition croit!

Nous ne croyons pas que les tables tournent, marchent, poussées par un être immatériel.

Nous ne croyons pas que des esprits, des anges, le Christ, Dieu lui-même ou bien des démons, puissent venir et viennent à l'appel du premier venu s'incruster dans un morceau de bois, et que par le pied d'une table ou par un crayon Dieu nous donne des conseils ou que le démon nous dicte d'ignobles farces.

Nous ne croyons pas qu'une âme qui est débarrassée du corps humain vienne se fourrer dans une table, et manifester bêtement sa présence par des exercices d'é-

équilibre aussi absurdes qu'indignes de la supériorité que possède à juste titre l'intelligence sur la matière.

Nous nous expliquons très-bien, sans l'intervention des esprits, et par une cause toute naturelle, le *fluide vital*, tous les effets physiques et psychologiques des tables et des crayons, ainsi que tous ceux des somnambules.

Nous croyons et nous acceptons d'autant plus facilement le fluide vital, d'abord comme cause des phénomènes physiques des tables, c'est-à-dire des mouvements de *rotation*, de *danse*, etc., etc., que bien avant l'apparition des tables tournantes, dès 1844, nous faisions sur les aiguilles du galvanomètre des expériences que nous pouvons répéter chaque jour et qui prouvaient son action sur les corps inertes.

En dirigeant avec les doigts le fluide vital sur l'aiguille supérieure, on la voit dévier de cinq, dix ou vingt degrés, selon qu'on agit avec plus ou moins de force.

Il n'est pas même nécessaire d'opérer sur un instrument aussi sensible qu'un galvanomètre. Nous avons expérimenté sur une aiguille de cuivre d'égale épaisseur dans toute sa longueur, suspendue par un fil de coco non tordu et placée sous un globe de verre hermétiquement fermé.

En magnétisant à travers le verre, sans le toucher, sans aucun geste et même à une distance assez grande, nous avons fait dévier l'aiguille de vingt à cinquante degrés. Nous avons répété ces expériences avec succès sur des aiguilles de toute matière : or, argent, platine, baleine, ivoire, bois et même de verre.

Admettons-nous ici l'intervention des esprits ? Ne reconnaitrons-nous pas, au contraire, un de ces innombrables effets du système nerveux, une de ces irradiations d'un fluide émanant de l'homme ? Voici donc pour les mouvements des tables une cause naturelle et physique.

Il en sera de même pour les tables parlantes et pour

les crayons qui écrivent; nous démontrerons, par la comparaison avec un état magnétique, que les esprits et les démons n'y sont pour rien, et que la cause est toujours la même, le FLUIDE VITAL.

Nous répéterons ici ce que déjà nous disions dans le numéro du 15 mai; mais il est nécessaire quelquefois de répéter les choses pour les faire bien comprendre.

« Nous avons vu souvent qu'en magnétisant une personne on produit un état qui n'est point le somnambulisme, mais qui n'est pas non plus l'état normal et que nous appelons un état mixte.

« C'est une surexcitation nerveuse produite par le fluide vital et dont l'individu n'a pas conscience. Cette saturation du système nerveux développe la partie instinctive de l'âme et la dégage des entraves qui la retenaient; elle fait que, sans somnambulisme et même sans sommeil, le patient a une intuition, une perceptibilité extraordinaire des choses et des faits, souvent confondue avec la lucidité somnambulique, tant les facultés intellectuelles semblent être développées.

« C'est dans un état semblable que se trouve le médium autour d'une table.

« Le fluide vital, s'échappant de chacun des individus qui expérimentent, se réunit dans la personne la plus absorbante, le médium; il se multiplie par sa réunion et devient une force dont chaque expérimentateur est solidaire.

« Ce fluide, ainsi reçu par le médium; produit en lui une vibration organique qui échappe à sa connaissance; chaque fibre nerveuse est sollicitée à son insu et le met dans cet état de perceptibilité instinctive si extraordinaire.

« Le médium, dans cet état mixte dont il n'a pas conscience, poussé par cette intuition instinctive qui lui fait percevoir des choses et des faits dont il n'a aucune idée et qu'il ignore sentir et voir, dirige et entraîne les autres

personnes sans le savoir; et sous sa direction inconsciente, la table se meut, s'agite, répond par des mouvements interprétés à des pensées non exprimées; le crayon dans sa main trace sur le papier des traits, des phrases, des maximes dont il n'a jamais eu connaissance.

« Pourquoi donc, au lieu de simplifier les choses et de s'en tenir aux lois naturelles, cherche-t-on à les compliquer de telle sorte qu'on se perd dans tous les esprits bons et mauvais? N'a-t-on pas vu M. de Mirville expliquer tout par des esprits? N'a-t-il pas déclaré, que même les maladies n'étaient autres que des démons qui s'étaient emparés du corps des malades, et qu'il fallait faire sortir ces derniers des hôpitaux et les faire exorciser pour leur rendre la santé?

« Pourquoi donc refuser à l'homme une force naturelle qu'on reconnaît chez certains animaux?

« N'admet-on pas la puissance de fascination des serpents? les fera-t-on aussi remplis de démons? Prendra-t-on les secousses électriques qu'on reçoit en touchant la torpille pour des coups donnés par des esprits; sera-t-elle aussi possédée?

« Ne reconnaît-on plus que l'homme est composé d'un corps matériel et d'une étincelle qui appartient à la Divinité et qu'on appelle ÂME? Pourquoi donc refuser d'admettre que ce corps ainsi formé puisse avoir une puissance, une force composée de ces deux éléments, et que cette force, cette puissance, ce fluide matérialisé par le corps, spiritualisé par l'âme, soit plus subtil que tous les autres fluides, et qu'ainsi il n'ait pas besoin de conducteur pour être transmis et pour produire des effets sur des corps étrangers?

« Non : les faits magnétiques, qu'ils soient de l'ordre psychique ou de l'ordre physique, n'appartiennent point aux esprits, aux démons; non, ils ont une cause natu-

turelle, le FLUIDE VITAL : et si un fait est inexplicable aujourd'hui par la science, attendons : l'explication naturelle viendra un jour sans qu'il soit besoin que nous soyons entraînés à la suite des esprits, être invisibles qui existent peut-être, mais qui certes ne peuvent avoir d'action sur nous.

« Dieu est trop grand, trop juste, trop miséricordieux pour nous avoir livrés, nous, pauvres êtres faibles, sous le pouvoir d'esprits bons ou mauvais. Nous ne serions plus responsables de nous-mêmes, nous n'aurions plus le libre arbitre, puisque nous serions obligés de lutter contre une puissance, contre une force d'une autre nature que la nôtre. »

CH. LAFONTAINE.

(*Le Magnétiseur*, de Genève.)

Avis. — MM. les membres de la Société philanthropico-magnétique sont invités à faire parvenir au bureau :

1° Leurs prénoms et résidences ;

2° Le lieu et la date de leur naissance.

— On trouve, au bureau du Journal, les cinq premières années de *l'Union magnétique*. Prix : 20 fr. — Chaque année séparément : 5 fr.

— *Cours de magnétisme en douze leçons*, par MILLET, avec 50 faits et expériences ; prix : 3 fr.

Et chez l'auteur, 267, rue Saint-Honoré.

Le Gérant, MILLET.

LAGNY. — Typographie de A. VARICAULT et Cie.

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger : 7 fr. —

SOMMAIRE. — CLINIQUE MAGNÉTIQUE : Du croup; symptômes; traitements divers par la médecine allopathique. Trachéotomie; traitement magnétique, par Bernard. — *Des Signes de la sensibilité magnétique*: attraction du petit doigt, bruit de souffle; la métallothérapie de M. le docteur Burq. — REVUE DES JOURNAUX : *La Ruche magnétique*, de Bruxelles, par MM. Albert Léry, Émile Jacoby, Jobard, Châlain. — FAITS DIVERS.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

DU CROUP; SYMPTÔMES; TRAITEMENTS DIVERS PAR LA
MÉDECINE ALLOPATHIQUE.

TRACHÉOTOMIE; TRAITEMENT MAGNÉTIQUE.

Les derniers beaux jours viennent de finir, les dernières fleurs se fanent, les dernières feuilles, décolorées, tombent. La douce température des premiers jours de l'automne fait place à l'humide brouillard de novembre. Voici venir les neiges et la glace; voici venir l'hiver et son triste cortège de maladies.

La transition souvent très-brusque de la belle saison à la saison des frimas, ce je ne sais quoi de triste et de

douloureusement mélancolique qu'apporte l'automne; certaines négligences de vêtement, etc. : telles sont les causes générales des nombreuses maladies qui apparaissent à cette époque. Rhumes de toutes sortes, coryza, bronchite, catarrhe; maux de gorge, esquinancie, angines; fièvres éruptives, variole, scarlatine, rougeole, coqueluche, etc., envahissent traîtreusement votre maison et la ravagent, si vous n'y prenez garde. Mais, plus redoutable que toutes ces maladies,

Un mal qui répand la terreur,

un monstre redouté des mères, une maladie portant un nom hideux, une maladie poison et asphyxie, le **CROUP**, puisqu'il faut l'appeler par son nom, veille sur le berceau de votre enfant, comme le faucon sur la fauvette, et guette la plus petite imprudence pour saisir et emporter l'être chéri. C'est donc aux mères surtout que nous adressons ces quelques lignes. Nous voulons les avertir des pièges que tend l'implacable ennemi, et leur indiquer les armes propres à le vaincre.

Toutes les maladies que nous venons de citer, et qui atteignent surtout les enfants, précèdent, accompagnent souvent et quelquefois compliquent le croup. Il est rare que le croup frappe subitement. Il se glisse sous la forme d'une petite toux sèche, intermittente, d'un léger mal de gorge, d'une angine toute bénigne, d'un engorgement peu marqué des ganglions lymphatiques; l'enfant souffre peu, ne se plaint pas, il sommeille. Mais bientôt la respiration est gênée, la fièvre se déclare avec une soif ardente, la difficulté d'avaler se fait sentir avec la difficulté de respirer, une espèce de sifflement indique que les voies aériennes s'obstruent. Alors, prenez garde à ces premiers symptômes, et, puisqu'il en est temps encore, chassez le mal qui, dans peu, tuerait peut-être votre enfant. Appelez votre magnétiseur ou votre médecin; peu

suffira pour anéantir le venin. Mais si vous négligez d'agir à l'heure dite, encore une fois craignez de perdre votre enfant. Je dis votre magnétiseur ou votre médecin, car ici le remède est simple et sûr : emploi des topiques astringents ou caustiques par l'un, magnétisations générales et eau magnétisée par l'autre.

Mais lorsque le croup s'annonce sous la forme maligne, c'est-à-dire par des phénomènes généraux des plus funestes : adynamies, hémorrhagies, exsudations sanguines, la fausse membrane se manifeste sur les muqueuses des orifices naturels, couvre les vésicatoires, prend une coloration brune, exhale une odeur fétide, figure des escharres, se putrifie, et fait place à une nouvelle formation pseudo-membraneuse que les topiques ne peuvent conjurer; engorgement des ganglions voisins et gonflement œdémateux de la région; enfin, tout annonce un empoisonnement au plus haut degré, un état de putridité des solides et des liquides de l'économie entière (1). Dans ce cas, la médecine officielle pratique l'opération dite trachéotomie, mais presque toujours sans succès. « En effet, dit avec sagesse l'auteur de la thèse déjà citée, dans la forme maligne du croup, dont l'asphyxie n'est en quelque sorte qu'un épiphénomène le plus souvent très-secondaire, on comprend combien peu de chance porte avec elle une opération qui détruit, il est vrai, une première cause de mort, mais qui est impuissante à en atteindre une seconde qui, ici, est tout. Dans ce cas, la trachéotomie, le seul remède que puisse employer la médecine allopathique, peut bien prolonger douloureusement l'agonie, mais ne peut atteindre la seconde cause de mort, le virus envahisseur. Le malade meurt alors non-seulement par asphyxie, mais par empoisonnement. »

(1) *Trachéotomie dans le croup*, thèse, par M. le docteur Jean Couillaud.

Si la médecine officielle est forcée d'avouer ici son impuissance, le magnétisme, plus fort qu'elle, parce qu'il donne une vie nouvelle au malade, se proclame assez puissant pour vaincre le mal; déjà souvent il lui a arraché quelques victimes. Je ne prétends pas dire ici que le magnétisme ressuscite les morts, mais j'affirme, et je prouverai, s'il le faut, aux incrédules, que le fluide magnétique a merveilleusement opéré dans trois cas, sur trois, de croup à la deuxième forme, c'est-à-dire lorsque les remèdes de la médecine allopathique étaient devenus inefficaces.

Voici, en peu de mots, le traitement que nous avons employé avec succès. Magnétisations générales ne dépassant pas quinze minutes, mais renouvelées de deux en deux heures; passes dégageantes à toutes les deux magnétisations. Commencer ces magnétisations à la partie supérieure de la tête, en laissant glisser les mains des deux côtés, devant et derrière les oreilles; prendre garde de ne pas s'arrêter au cou et prolonger au contraire jusqu'à la région ombilicale, où la magnétisation doit cesser pour faciliter les évacuations. Magnétisations semblables et toujours avec passes dégageantes, à partir de la nuque, tout le long de la colonne vertébrale jusqu'aux reins. De dix minutes en dix minutes, donner au malade une gorgée d'eau fortement et préalablement magnétisée.

Tel est dans toute sa simplicité le traitement qui, trois fois, m'a donné de précieux résultats en sauvant de la mort trois victimes du croup. Après la troisième ou quatrième magnétisation, c'est-à-dire au bout de neuf ou dix heures, les malades rendaient des lambeaux de fausse membrane, et trois jours après ils étaient en pleine convalescence. Il va sans dire que le nombre des magnétisations diminue dès que la guérison s'est manifestée par l'éjection de la fausse membrane.

Lorsque, à force d'observations, d'analyses, d'expé-

riences, d'études, on aura découvert le principe nécessaire à la science nouvelle, nous pourrons expliquer sans doute la cause de la puissance du magnétisme; mais, en attendant, servons-nous-en tous avec confiance, et si nous ne pouvons en apprécier scientifiquement la loi primordiale, cherchons toujours à en utiliser les merveilleux effets.

BERNARD.

DES SIGNES DE LA SENSIBILITÉ MAGNÉTIQUE.

ATTRACTION DU PETIT DOIGT. — BRUIT DE SOUFFLE. —

LA MÉTALLOTHÉRAPIE DE M. LE DOCTEUR BURQ.

Notre honorable collègue, M. le docteur Louyet, est le premier qui ait étudié quelques-uns des signes, au moyen desquels, un magnétiseur peut apprécier, si les personnes présentes à son examen ou à ses expériences sont sensibles au magnétisme.

Entre autres indications données par le docteur Louyet, il annonce, comme se rencontrant très-fréquemment chez les sujets sensibles : *l'attraction du petit doigt*.

Cette expérience est des plus simples; son exécution ne présente aucune difficulté, et, dans les salons, bon nombre de personnes qui, par suite d'une certaine retenue très-naturelle, refusent de se laisser magnétiser, se prêtent de bonne grâce à cette expérimentation.

Nos lecteurs n'ignorent pas qu'il suffit de placer l'une

des mains du sujet dans celle du magnétiseur, et ce dernier, une fois la même température des deux mains établie, magnétise le petit doigt en l'attirant, comme pour le détacher de l'annulaire, près duquel il se trouve placé. On recommande au sujet de fermer les yeux, et on ne le prévient pas de ce qui va être fait, afin d'éviter que l'imagination ne soit jetée à la tête du magnétiseur, ce qui ne manquerait pas de contrarier celui-ci. Après quelques minutes, si la personne ainsi magnétisée est sensible au magnétisme, le petit doigt cède à l'attraction, se raidissant généralement de plus en plus, à mesure qu'il s'écarte davantage.

Le bruit de souffle, dans les vaisseaux du cou, chez les sujets qui n'ont aucune affection du cœur, est également un indice certain de la sensibilité magnétique. Le stéthoscope, appliqué au-dessus de l'articulation sterno-claviculaire, est la manière la plus usitée de reconnaître ce bruit.

Le docteur Burq, l'auteur du *Traité de Métallothérapie*, a aussi indiqué un moyen de reconnaître presque instantanément le degré de sensibilité magnétique d'un sujet.

Les détails dont il a fait précéder et suivre la relation de sa découverte sont assez intéressants à connaître, et nous lui demandons la permission de les copier dans l'intéressante brochure publiée par lui : *Métallothérapie, traitement des maladies nerveuses*, page 23 :

« Mais de tous les médecins de Londres, celui dont les relations devaient nous être à tous les égards le plus profitables, ce fut le docteur John Elliotson, le même qui, après avoir écrit des livres très-estimés sur la pathologie, la physiologie, et publié des travaux importants sur la morve, avait eu, les uns disent la folie, et d'autres le courage, de se faire à Londres le digne champion du magnétisme animal (mesmérisme en Angleterre), et de

lui donner publiquement un asile dans les salles de son hôpital.

« M. Elliotson devait, en effet, non-seulement nous honorer de sa précieuse amitié, et laisser à nos recherches et à nos idées une page toujours ouverte dans son journal *the Zoist*, mais il allait encore nous fournir l'occasion de vérifier, sur une grande échelle, une loi extrêmement importante pour l'avenir du magnétisme animal, que nous avions déjà consignée en ces termes dans notre thèse inaugurale, page 59 :

« Il résulte d'un grand nombre de tentatives que nous
« avons faites, depuis bientôt quatre années, pour arriver,
« à l'aide des métaux, à donner un caractère scientifique
« aux principaux phénomènes du *magnétisme animal*
« ou *somnambulisme*, ceux-là même qu'on se plaît gé-
« néralement à reconnaître, cette première loi que nous
« sommes heureux de faire connaître à ceux qui aiment
« la vérité, mais qui n'ont jamais su, en magnétisme,
« où et comment la trouver.

« Un homme ou une femme, une jeune fille ou un
« garçon, est éminemment propre à éprouver les effets
« de ce qu'on appelle le magnétisme animal :

« *Lorsqu'il est affecté d'anesthésie ou d'amyosthénie*,
« en d'autres termes, lorsqu'il a une de ces nombreuses
« maladies nerveuses, migraines, névralgies, spasmes,
« hystérie, hypocondrie, mélancolie, etc., qui s'accom-
« pagnent toujours de l'un ou de l'autre de ces deux
« symptômes;

« *Lorsqu'il est sensible à l'action du cuivre jaune*
« ou *laiton*.

« Plus la sensibilité et la motilité sont altérées et plus
« elles reparaissent vite avec le laiton, plus l'action ma-
« gnétique se manifeste rapide et complète.

« Dans ces conditions, *presque les seules où le som-*
« *nambulisme puisse se développer*, il n'est personne

« qui ne soit capable de mettre en jeu l'action magnétique, au moins à un certain degré.

« Pour se mettre à l'abri de toute crainte, avoir toujours à sa portée une armature de laiton, qui, si nous pouvons ainsi dire, *antimagnétique* au suprême degré (1), sert merveilleusement à prévenir ou à faire cesser tous les accidents auxquels peut donner lieu l'inexpérience de l'opérateur ou le magnétisme lui-même, et permet aux malades de se réveiller seuls sans l'intervention directe de personne.

« La plupart de nos expériences sur cet intéressant sujet, disions-nous encore, ont été faites dans divers hôpitaux : à Beaujon, service de M. Robert (1847) ; à Cochin, service de MM. Maisonneuve et Nonat ; à Saint-Antoine, service de M. Beau ; aux Enfants-Malades, chez M. Guersant ; à l'Hôtel-Dieu, chez M. Rostan (depuis nous les avons continuées chez MM. Horteloup, à Necker et Monod, à la Maison de santé).

« La manière dont elles ont été accueillies par ces hommes éminents, tous maîtres aussi chers qu'habiles, nous aurait appris, si nous ne l'avions su déjà, que dans toutes les questions, mêmes celles qui sont les plus délicates et quelquefois les plus dangereuses, avec de bons esprits pour juges, on peut se conduire et agir de telle sorte qu'on n'ait point à regretter d'y avoir laissé quelque chose. »

« La première fois que nous eûmes l'honneur de voir M. le docteur Elliotson, ce fut dans une maison confortable de Conduit-Street, qui est son habitation, et précisément assis à une même place où *Sa Majesté Impériale* Louis-Napoléon était venue quelquefois elle-même, à

(1) L'anesthésie et l'amyosthénie étant la base en quelque sorte du sommeil magnétique, on comprend facilement que le métal qui les fait le mieux disparaître et le magnétisme soient incompatibles.

L'époque de son séjour à Londres, se rendre témoin des expériences privées de ce savant, et témoigner par là de sa haute sympathie en faveur du magnétisme animal ou mesmérisme. Ce jour-là, notre éminent confrère prit la peine de nous exposer longuement la plupart de ses vues et de ses idées sur cette partie si tristement ignorée de la science ; il nous rappela tous les bienfaits que, sans s'éloigner des phénomènes physiques les plus simples, médecins et malades peuvent trouver dans la pratique du magnétisme ; et lorsque le maître, chemin faisant, nous eut laissé deviner tous les trésors d'érudition et de génie qu'il avait mis au service de sa nouvelle cause, il nous fut aisé de comprendre pourquoi quelques hommes sincères et instruits, mais plus amis de ce qui est que de ce qui doit être, regrettaient très-vivement de ne plus le voir avec eux dans le vieux chemin de la science, et pourquoi d'autres, avides à se partager les dépouilles de sa riche clientèle, ne pouvant accuser sa probité, qui est hors de toute atteinte, sont bien aises, encore aujourd'hui, de lui faire un reproche public d'avoir donné asile au magnétisme en Angleterre (1).

« Le lendemain, nouvelle conférence avec M. Elliotson, plus M. le docteur Ashburner, aujourd'hui pareillement notre savant et très-honorable ami. Trois malades nous furent présentés (deux femmes et un homme), et chacun d'eux étant sensible au magnétisme, tous furent trouvés sensibles au laiton au même degré.

« Deux ou trois jours après, notre savant confrère nous amena à son *infirmerie mesmérique* de Bedford-square, ainsi nommée parce que tous les malades qui s'y rendent sont exclusivement traités par le mesmérisme. Cette infir-

(1) Il en coûte d'avoir des convictions ; car, d'après un calcul qui nous fut fait par un médecin de Londres, la *folie* du docteur Elliotson lui coûte, à l'heure qu'il est, environ 40 à 50 mille livres sterling de clientèle ; heureusement que sa fortune personnelle, qui est considérable, empêche notre illustre ami de songer même à cette perte.

merie, que le lecteur se rassure, n'est point un antre de crisiaques, et moins encore un temple de devins et de pythonisses, où chacun peut, pour son argent, consulter sur le présent ou fouiller l'avenir, mais un véritable établissement hospitalier, créé et entretenu par des *souscriptions volontaires*, à la tête desquelles se trouvent inscrits, après le docteur Elliotson, les plus grands personnages de l'Angleterre. On y reçoit des malades des deux sexes, tous les jours non fériés, de neuf heures à quatre heures. Les hommes sont magnétisés par des hommes, dans une grande salle du rez-de-chaussée, et les femmes, par des personnes du même sexe, dans l'étage supérieur.

« La magnétisation est directe et varie, pour chaque sujet, d'une demi-heure à une heure; elle se fait dans le silence et le recueillement. Le malade une fois endormi est abandonné sur sa chaise, espèce de fauteuil d'osier, jusqu'au moment de son réveil, et personne ne s'y permet de l'interroger sur l'état de ses organes ou sur ceux de son voisin. Toute l'infirmérie obéit aux inspirations du docteur Elliotson; mais à sa tête il y a en outre un secrétaire intelligent pour inscrire les malades, prendre leurs observations et tracer le traitement dans les cas les plus simples, et donner l'impulsion à tout le personnel.

« Notre introduction en pareil lieu fut une bonne fortune pour nos métaux; car où auraient-ils pu mieux faire valoir les merveilleuses propriétés d'indications *mesmériques* que nous leur avons trouvées!.. Plusieurs jours furent consacrés à passer en revue les malades de l'infirmérie; et telle est la sûreté de notre moyen d'exploration pour reconnaître à l'avance le terrain sur lequel on peut rencontrer le somnambulisme, qu'armé simplement d'une aiguille de notre dynamomètre et de deux plaques de métal, l'une en laiton, l'autre en *acier*, nous

pûmes désigner, entre tous les malades sans exception, ceux qui dormaient ou éprouvaient quelques effets physiques de l'action magnétique, et ceux qui ne dormaient point ou n'en éprouvaient rien absolument, en y ajoutant encore ceux qui n'avaient aucune chance de dormir.

« Mais, pour cette fois, n'en disons pas davantage sur ce sujet, que nous pourrions même regretter d'avoir eu la franchise d'entamer, si notre expérience passée n'était point là pour nous rassurer, et si après tout nous ne tenions pas beaucoup plus à l'estime de nos amis et de nous-même, qu'à laisser dans le repos les susceptibilités de ceux qui se sont le plus compromis dans la question, par une résistance illégitime. »

REVUE DES JOURNAUX.

LA RUCHE MAGNÉTIQUE (1).

Nous annonçons avec plaisir une nouvelle publication magnétique à Bruxelles. Le directeur de cette feuille, M. Albert Léry, est un des membres correspondants les plus actifs de notre société. Partisan dévoué à la cause du mesmérisme, écrivain distingué, journaliste sérieux, praticien intelligent et capable, notre collègue réunit toutes les qualités nécessaires à la réussite de son œuvre, s'il est quelque peu secondé par les amis que compte le magnétisme en Belgique. Nous lui souhaitons de grand cœur

(1) Journal mensuel. — Paris, 10 fr. — On s'abonne : à Paris, au bureau de *l'Union magnétique* et chez Germer-Baillière; à Bruxelles, 4, rue d'Assaut.

tout le succès qu'il est en droit d'attendre de sa nouvelle entreprise, et nous commencerons notre revue par la lecture de son journal.

N^{os} 4 et 2. Programme de *la Ruche magnétique*, par Albert Léry. — Le Magnétisme, par Émile Jacoby. — Les Sciences, par V. Chalain. — Davys, prophète américain, par M. Jobard; étude spiritualiste. — Bibliographie; divers.

Le directeur de *la Ruche* annonce en outre son intention de fonder, à Bruxelles, un *Athénée magnétique*, centre utile pour réunir les adeptes de la science, épars çà et là en Belgique. Il promet de plus une biographie des magnétiseurs et somnambules. Nous devons déclarer ici, que nous mettons les dernières lignes à un travail semblable.

— Le docteur Rössinger, qui a fondé, à Genève, le *Journal de l'Ame*, revue spiritualiste, a déjà fait paraître les deux numéros de *janvier* et de *février* 1860, ce qui nous paraît assez spirituel. Aucune date n'indiquant que ces deux livraisons ont paru en 1859, j'imagine que les bibliographes futurs éprouveraient quelque embarras, à préciser les époques d'apparition des ouvrages et recueils magnétiques, si, tous, nous imitions notre savant confrère.

Ces deux numéros du *Journal de l'Ame* contiennent chacun une causerie du docteur Rössinger, des discussions théologiques et spiritualistes, quelques axiomes dictés par Dieu lui-même, une théorie de la Divinité, etc., etc.; une discussion avec M. Lafontaine, à propos de divers articles de celui-ci dans le journal *le Magnétiseur*, et des extraits de journaux spiritualistes.

— Les numéros 4 et 5 de la *Revue contemporaine des sciences occultes* (Nîmes) contiennent deux articles

de M. Jobard (de Bruxelles), sur le magnétisme en Belgique; des faits de somnambulisme de la pratique de M. Manlius Salles, et divers articles de journaux.

M. Jobard annonce, entre autres choses, que le major Revius, de La Haye, a un esprit *qui touche du piano et qui parle* (sic)! et il finit sa deuxième lettre par les lignes suivantes :

« Babinet a vu, et il est converti. Quand il me disait « que la table ne pouvait tourner, je lui répondais, « comme Galilée à ses juges, *E pues si move!* Mais « n'ayez garde qu'il le dise à l'Académie. On appelle cela « du respect humain, c'est respect animal qu'il faudrait « dire, car c'est la tête et non l'esprit que l'on respecte « en ce cas....

« JOBARD. »

— *La Revue spiritualiste*, 40^e et 41^e livraisons, contient divers articles de M. Piérart : les médiums et les spiritualistes *justifiés*; des articles de M. Mathieu, sur les entretiens avec les esprits frappeurs, l'écriture directe, etc.

— *La Revue spirite*, novembre 1859, renferme les articles suivants : Doit-on publier tout ce que disent les esprits? — Les médiums sans le savoir. — Une biographie de Swedenborg, intéressant article. — Une conversation avec le même, beaucoup moins intéressante et dont l'authenticité manque absolument, les esprits ayant la bonne habitude de toujours affirmer qu'ils sont là, mais ne le prouvant jamais.

— *Le Magnétiseur*, de Genève, sans contredit le plus intéressant des divers journaux que nous venons de citer, a une partie clinique fort intéressante; nous lui empruntons encore un fait peu connu des magnétiseurs.

Léthargie avec toute l'apparence de la mort, résultat d'une congestion au cerveau par suite d'une mala-droite magnétisation.

Pendant mon séjour à Nantes, en 1840, je fus demandé un matin pour un malade, dans un café situé place du Théâtre. Étant déjà sorti, je ne pus m'y rendre aussitôt, et je n'y allai que deux heures après. Lorsque j'arrivai dans la chambre du malade, j'y trouvai plusieurs personnes, entre autres le docteur Fouré, l'un des médecins les plus renommés de la ville, qui, en me voyant entrer, me dit : « Ah ! vous voilà, l'homme puissant ! Eh bien, faites revenir celui-là ! » Puis se retournant vers les autres assistants, parmi lesquels se trouvaient des médecins et des pharmaciens : « Messieurs, je me retire, je n'ai plus rien à faire ici ; il y a deux heures que j'y suis sans produire aucun résultat. »

Sur ma demande, on m'apprit que le jeune homme que je voyais sur le lit avait été magnétisé la veille au soir ; que le matin, en entrant dans la salle du billard, il était tombé raide par terre, dans l'état où il se trouvait ; que depuis trois heures il n'avait pas donné signe de vie, malgré tout ce qu'avait pu faire le médecin, et que probablement il était mort.

En effet, les extrémités étaient glacées, le poulx ne battait plus, le cœur n'avait point de pulsation, la respiration était arrêtée, le souffle ne s'imprégnait plus sur une glace ; de plus, ce malheureux était raide comme un cadavre, et il avait l'œil terne et vitré : pour tous enfin il avait cessé de vivre.

Je tâtai le poulx, et après quelques moments il me sembla sentir une faible, mais bien faible pulsation, qui, si, elle n'était point une illusion, devait être le résultat

de mon action ; je n'en étais pas sûr, mais elle me suffit pour me faire espérer, et je me mis à agir avec force et courage.

Je pris les pouces un instant, puis je fis deux ou trois grandes passes sur tout le corps ; je fis ensuite des insufflations chaudes sur l'épigastre et sur le cœur pour ranimer et stimuler cet organe. Je portai ensuite toute mon action sur l'appareil respiratoire, puis ensuite sur le cerveau par des insufflations chaudes répétées.

J'obtins d'abord un léger mouvement de paupières, ensuite une légère pulsation de l'artère ; je redoublai d'efforts et d'insufflations, et une inspiration forte en fut la conséquence.

Je dégageai alors le cerveau par des passes faites vivement, puis j'appuyai les doigts avec force sur l'estomac, et bientôt après le mouvement reparut ; le jeune homme reprit connaissance et recouvra la parole. Il était ressuscité, car pour tous cinq minutes avant il était mort.

Un quart d'heure après, on le vit aller et venir dans le café comme s'il ne lui était rien arrivé.

Dans la magnétisation de la veille, il y avait eu accumulation de fluide vers les centres nerveux ; le sujet, au réveil, n'avait point été assez dégagé. Le lendemain, le fluide s'était porté avec force vers le cerveau, en avait interrompu les fonctions, la circulation s'était arrêtée, et les symptômes de la mort avaient paru. Il est probable qu'elle s'en serait suivie réellement, s'il était resté quelques heures encore dans cet état.

CH. LAFONTAINE.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE
DE PARIS.

Avis. — Cours d'anatomie et de magnétisme, tous les mardis, à huit heures et demie précises, pour les membres des diverses Sociétés magnétiques de Paris et les abonnés du Journal.

La Société rappelle à ses membres correspondants le rapport annuel qu'ils doivent fournir chaque année. Ils recevront sous peu la circulaire d'usage.

Ce rapport, en ce qui concerne les faits survenus dans leur pratique, devra s'arrêter au 31 décembre.

En nous adressant ce rapport, nous prions ceux de nos correspondants et les membres anciens et nouveaux de la Société qui n'ont point encore rempli cette formalité, de vouloir bien nous indiquer :

Leurs prénoms, la date et le lieu de leur naissance.

— On trouve, au bureau du Journal, les cinq premières années de *l'Union magnétique*. Prix : 20 fr. — Chaque année séparément : 5 fr.

— *Cours de magnétisme en douze leçons*, par MILLET, avec 50 faits et expériences ; prix : 3 fr.

Et chez l'auteur, 267, rue Saint-Honoré.

Le Gérant, NEILLET.

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.

Départements : 6 fr. par an.
Étranger..... 7 fr. —

SOMMAIRE. — Encore quelques mots sur la *Métallothérapie* : *Anneaux constellés de Paracelse*, — *Armures d'acier*, — *Baquets magnétiques*, etc. — Le Magnétisme en Belgique. — Lettre au sujet d'expériences spiritualistes. — FAITS DIVERS.

ENCORE QUELQUES MOTS SUR LA MÉTALLOTHÉRAPIE.

L'extrait que nous avons fait à la très-remarquable brochure de M. le docteur Burq (1) a paru assez intéressant à plusieurs de nos lecteurs : notre honoré confrère nous permettra de lui emprunter encore quelques colonnes qui, en raison du sujet traité et des faits relatés, peuvent trouver place dans nos annales. D. L.

DES DIFFÉRENTES APPLICATIONS DE MÉTAUX EN MÉDECINE, OU DU VÉRITABLE RÔLE DE DIVERS APPAREILS PRÉTENDUS ÉLECTRIQUES, GALVANIQUES OU MAGNÉTIQUES.

Il y a déjà plusieurs siècles que l'usage externe des métaux occupe une certaine place en médecine ; mais,

(1) *De la Métallothérapie*, par le docteur V. Burq ; chez Germer-Bailière. (Voir *l'Union magnétique* du 25 novembre 1859.)

comme il est souvent dans nos destinées de marcher longtemps à côté de la *vérité*, sans même soupçonner sa présence, surtout si la *déesse* a pris les moindres précautions pour voiler sa nudité, ces agents sont presque toujours passés inaperçus sous divers déguisements, empruntés tantôt à la *cabalistique*, tantôt à l'eau elle-même, et plus souvent encore au *magnétisme*, à l'*électricité* ou au *galvanisme*.

ANNEAUX CONSTELLÉS DE PALACELSE.

C'est d'abord le fameux *Théophraste Paracelse*, qui commence par appliquer une *lame de fer* aimanté à la guérison des névralgies dentaires, puis affuble les métaux de nous ne savons quels pouvoirs *cabalistiques*, sous le nom d'*anneaux constellés*. A cet adepte en *astrologie*, qui est né sous l'influence du *soleil*, le maître fait porter un anneau du plus précieux métal; et à celui-là, afin que la *lune* le protège, un anneau d'*argent*; un autre, pour se rendre la planète *Vénus* propice, devra faire usage d'une simple bague en *cuivre*, et ce dernier sollicitera l'appui de *Mars*, de *Jupiter* ou de *Mercure*, avec un anneau de *fer*, d'*étain* ou de *plomb*. Toutes ces pratiques du *xvi^e* siècle sont très-ridicules sans doute, surtout pour nous autres qui vivons dans celui-ci; mais, si *Paracelse* eût possédé à un moindre degré les superstitions de son époque, il est fort à présumer qu'il ne nous aurait point laissé à découvrir les *différentes aptitudes métalliques*, qui furent toutes si bien sous sa main dans les anneaux constellés.

· BAIGNOIRES DE CUIVRE.

Un peu moins de deux siècles après la mort de ce génie aventureux, qui eut au moins la gloire de racheter à l'avance toutes ses folies, en faisant le premier justice

de tout le fatras de la *médecine galénique*, Pomme devient rapidement célèbre dans le traitement des affections nerveuses, en plongeant ses malades dans des bains de huit et douze heures de durée. Ce médecin croyait guérir le prétendu *racornissement des nerfs de ses vapeurs* avec l'eau d'un bain seulement ; et bien que, de son temps, un abbé fort avisé, dont il a parlé lui-même dans une note perdue au bas de l'une de ses pages, eût déjà remarqué *que les bains prolongés agissaient mieux dans une baignoire de cuivre que dans toute autre*, ni Pomme ni aucun de ses imitateurs ne songent une seule fois au métal de la baignoire, et encore moins à en tirer parti. Cependant y eut-il jamais meilleur moyen que ce récipient lui-même pour appliquer une *armature de cuivre*, par exemple ; et beaucoup de médecins, étonnés de ne pas avoir les mêmes succès que Pomme a obtenus incontestablement, sans qu'il ait jamais su pourquoi, ou que d'autres savent obtenir encore de nos jours par la même méthode dans le traitement des différents désordres du système nerveux, ne le doivent-ils pas *quelquefois* à ce que, dans plusieurs établissements de bains, le zinc a remplacé le cuivre, *métal que nous avons souvent trouvé si précieux pour la métallothérapie*, ou bien à ce que l'on y prend trop grand soin de faire étamer les baignoires?...

ARMURES D'ACIER AIMANTÉ.

Mais nous voilà déjà arrivés en plein xviii^e siècle. Au milieu de ce grand mouvement qui transforme la science et les esprits, nous voyons l'*électricité* sortir d'une bouteille (Leyde), les cuisses d'une grenouille révéler le *galvanisme* ; l'abbé Lenoble préparer la première usurpation du magnétisme sur les métaux avec ses *aimants artificiels*, et Mesmer venir proclamer l'existence d'un

agent universel qu'il prétend condenser dans un baquet. A peine les hommes ont-ils connu les premières applications curatives de toutes ces merveilles, qu'il y a déjà partout comme une fièvre d'enthousiasme, et que quelques-uns des plus frappés sont bien près de se croire en possession du grand œuvre des *alchimistes*, qui avec l'*électricité* ou le *galvanisme*, un autre avec le fluide minéral *magnétique*, et celui-là avec le *nouveau magnétisme*. Plusieurs années se passent pendant lesquelles *batteries* et *machines électriques*, *piles galvaniques*, *armures aimantées* (plaques et anneaux de diverses formes tout simplement en acier, mais aimantés), *baquets magnétiques*, font grand bruit dans plusieurs capitales et autres grandes villes de l'Europe ; mais à la fin, lorsque des savants, médecins habiles, sollicités par les gouvernements eux-mêmes à s'occuper des trois nouveaux agents, se mirent à bien regarder au fond de toutes les cures merveilleuses de cette époque, il resta bien acquis que si le magnétisme minéral (nous verrons bientôt si c'est réellement à ce fluide qu'on avait eu affaire dans les armures d'acier aimanté), l'électricité et le galvanisme, étaient susceptibles de rendre de véritables services, on en avait singulièrement exagéré l'influence curative. Quant au magnétisme animal, dont le nom seul paraît avoir jusqu'ici un bien triste privilège, celui d'être presque un reproche pour tous ceux qui osaient seulement le nommer sans en médire, laissons-le maintenant ; mais pour y revenir un peu plus loin, à l'occasion de *certaines propriétés* du cuivre et de l'acier, qui nous paraissent devoir aider considérablement à sa réhabilitation.

PERKINISME.

A partir de cette époque, c'est-à-dire après qu'Andry, Thouret et Mauduyt, eurent fait connaître les résultats

officiels de leurs recherches, il s'établit en médecine une réaction contre les fluides impondérables; réaction que les tendances matérialistes rendirent encore plus facile, et qui se continua jusqu'au moment de l'application des électro-aimants à la thérapeutique. Un instant, au commencement de ce siècle, l'Américain Perkins songe bien à faire de nouveau quelque bruit en Europe avec ses aiguilles à *perkinisme* (deux aiguilles d'un métal différent qu'on promenait à la surface des parties malades); mais bientôt cette forme d'application du galvanisme, qui n'était pas plus vraie que celle du magnétisme dans les aimants, meurt avec son auteur, qui en est la victime, pour avoir voulu s'en servir exclusivement dans le traitement d'une grave maladie.

PLAQUES GALVANIQUES DE M. RASPAIL.

Ce n'est que quinze ou vingt ans plus tard, lorsqu'on eut associé les deux fluides dans de nouveaux appareils ou piles sèches, et alors que la physiologie elle-même commençait à retirer de précieux avantages de l'intermittence des courants électro-magnétiques, que l'attention des médecins se porta de nouveau sur l'électricité et le magnétisme. Au début, les essais restèrent limités dans les mains d'un petit nombre; mais bientôt, des médecins et physiciens ayant perfectionné les appareils de Clark et de Dujardin, et voici que nous touchons à notre époque, les fluides impondérables entrent définitivement dans la pratique et reprennent une place importante, sinon toujours méritée, dans le *traitement* des maladies nerveuses. C'est alors qu'un chimiste déjà célèbre, dans le but probable de mettre la médication galvanique à la portée de tout le monde, proposa des plaques et même des sondes galvaniques (*cuivre* et *zinc* superposés), qui faillirent un instant devenir presque aussi populaires que

ses cigarettes. Certes, l'auteur de cette usurpation nouvelle était de bonne foi, lorsqu'il croyait administrer de la sorte le galvanisme à ses malades ; mais ses appareils, avec lesquels il dut réussir quelquefois, malgré les vices de leur application, n'étaient rien autre qu'une véritable armature de métal, et dans laquelle le zinc avait seulement l'inconvénient de s'ajouter au cuivre pour venir en diminuer les effets.

APPAREILS ÉLECTRIQUES, GALVANIQUES ET MAGNÉTIQUES
DE TOUTE SORTE.

Après les sondes et plaques galvaniques de M. Raspail, ce fut le tour des chaînes, encore bien moins galvaniques, qu'un industriel allemand, M. Goldberger, composa pareillement de cuivre et de zinc, mais sous la forme de petites tiges tournées en crochet à leurs extrémités, et réunies alternativement bout à bout à la façon des maillons de certaines chaînes de balances ; puis, nos expériences et les succès de nos traitements par le cuivre et l'acier étant venus probablement réveiller le zèle des inventeurs, nous avons vu surgir successivement :

1° Les tissus électro-magnétiques de M. Paul Gage (poudres de cuivre, de zinc et d'acier, incorporées dans des feuilles minces de gutta-percha) ;

2° Les cataplasmes électriques du célèbre professeur Récamier (lits de copeaux de cuivre et de zinc superposés dans deux sachets qui présentent l'un le cuivre, et l'autre le zinc, du côté de la peau) ;

3° Les buses magnétiques de M. Nicole (simple tige d'acier aimanté, que l'auteur n'a pas eu grand'peine à emprunter aux anciennes armures d'aimant) ;

4° Enfin les chaînes hydro-électriques de M. Pulvermacher (fils de zinc et de cuivre enroulés sur un petit mandrin en bois poreux).

PRATIQUES POPULAIRES, APPLICATIONS DE L'OR, DU FER, DE
L'ACIER ET DU CUIVRE, SOUS DIFFÉRENTES FORMES.

Au milieu de ce luxe d'appareils de toute sorte dont les hauteurs, toujours sous le prétexte d'*électricité*, de *galvanisme* ou de *magnétisme*, semblent rivaliser de bonne foi à qui mieux mieux frustrera, de la vertu qui leur est propre, les deux métaux *cuivre* et *acier*, dont *plaques*, *chaînes*, *cataplasmes*, etc., se composent invariablement, nous voyons le peuple, mieux servi cette fois par ses propres instincts que par la science, trouver en lui-même le secret de véritables applications métalliques.

Les chaînes de M. Pulvermacher forment exception, nous devons le reconnaître, mais seulement en ce que, lorsqu'on les trempe dans du vinaigre ou dans de l'eau acidulée, et qu'on renouvelle cette opération tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures au moins, elles constituent un véritable appareil électrique qui donne de fortes secousses, et peut remplacer quelquefois les appareils électriques ordinaires ; mais, comme il y aurait beaucoup trop d'inconvénients pour la durée de la chaîne et pour les malades eux-mêmes à en agir ainsi, l'auteur conseille de l'appliquer le plus ordinairement sèche tout d'abord, ou bien, après l'avoir mouillée une fois, de l'abandonner ensuite à l'action *imaginaire* de la transpiration : dans ce cas, on a encore une simple armature de cuivre susceptible, surtout si elle est appliquée en lieu convenable, de rendre tous les services propres à ce métal, mais rien de plus.

Qu'est-ce en effet que cette pratique si répandue au Japon sous le nom d'*acupuncture*, si ce n'est une sincère application de l'or sous la forme de longues aiguilles que certains guérisseurs de cet empire, fort habiles à

les manier, ne craignent pas d'enfoncer quelquefois jusqu'au plus profond des viscères pour en extraire le principe ou fluide morbifique ? M. J. Cloquet, qui le premier a introduit en France l'usage des aiguilles à acupuncture, ne se trompait point, lui, sur leur véritable action, et au lieu de les associer deux à deux, comme l'avait fait Perkins, pour y chercher un peu de galvanisme, le savant professeur eut l'heureuse idée de faire terminer l'une de leurs extrémités par un anneau dont il se servait quelquefois pour mettre le métal en communication directe avec le sol, à l'aide d'une petite chaîne. Ajoutons aussi que M. J. Cloquet soupçonna, s'il ne les connut pas, les différentes aptitudes métalliques ; car, ayant reconnu, ainsi qu'il a bien voulu nous l'assurer lui-même, que les aiguilles d'or n'agissaient pas également sur tout le monde, il en avait fait faire avec les différents métaux, parmi lesquels l'acier finit même par occuper la première place. Mais le moyen de distinguer sûrement les aiguilles dont le métal était le plus convenable, ainsi que les points les plus propices à leur introduction ?...

Que sont *ces anneaux contre la migraine* qu'un simple mécanicien - serrurier de la rue Castiglione, M. *Georget*, emprunta probablement, il y a trente années environ, aux anciennes armatures du père Hell, et qui, d'abord en *fer* ou en *acier*, et plus tard en *cuivre*, eurent tant de vogue qu'il leur en reste aujourd'hui même quelque chose, si ce n'est, comme nous le démontrerons tout à l'heure, une des plus heureuses pratiques de la métallothérapie, et nous dirions volontiers une des plus intelligentes, par le choix des surfaces d'application, si l'inventeur, qui n'était rien moins que médecin, avait pu seulement se douter de la valeur de sa trouvaille.

N'est-ce pas encore une simple application de métal, que cette pratique populaire de divers pays, qui consiste

à mettre des objets en fer, le plus souvent très-vulgaires, dans la chaussure ou dans le lit de ceux qui sont sujets aux crampes dans les jambes ?...

Dans certaines parties de la Normandie, les paysans ont une si grande foi dans l'usage des *clefs en fer* contre les crampes, qu'il n'est pas rare de rencontrer de ces braves gens qui vont jusqu'à en porter au moins une dans leurs sabots, par simple mesure de prévoyance.

Il y a vingt-cinq années que nous avons entendu M. Chr..., le frère du célèbre médecin de ce nom, de la Faculté de Montpellier, raconter qu'une vieille matrone de village lui avait appris à ne jamais se coucher sans la pelle et les pincettes de sa cheminée, pour se mettre la nuit à l'abri de crampes auxquelles il était resté très-sujet depuis sa jeunesse, et que lorsque, par nécessité ou par oubli, il lui arrivait encore de ne pas prendre cette précaution, rarement il manquait d'en être puni par le retour de ses crampes.

M. le commandeur X..., magnifique vieillard de plus de soixante et dix années, fort connu à Paris par sa fortune et par l'originalité de ses études sur le plumage des oiseaux, employait, avant que nous eussions l'honneur de le connaître, les vieux fers de ses chevaux au même usage, et s'en servait fort bien. Ces fers, que M. X... choisissait vieux tout exprès, parce que, nous dit-il, le frottement prolongé sur les pavés *avait dû les douer d'une certaine vertu magnétique*, il les tenait toujours la nuit à portée de sa main *pour se barricader*, suivant son expression, dès que les crampes venaient à paraître dans ses jambes.

On nous a parlé d'un ancien officier supérieur de l'armée, M. le général X..., qui, pour le même but, couchait habituellement avec un sabre nu à son côté.

L'année dernière, nous eûmes le plaisir de rencontrer, à l'excellente clinique de M. Falret, à la Salpêtrière, un

médecin fort distingué de Bruxelles, qui nous assura que, pendant qu'il occupait un grade élevé dans la chirurgie militaire de son pays, il n'avait jamais pu s'habituer aux étriers en cuivre de sa monture, et avait été obligé de les faire remplacer par d'autres étriers d'acier, *dorés* pour les rendre d'ordonnance. Notre confrère, aux allures très-nerveuses, se chaussait toujours de bas de soie et de bottes vernies, qui, suivant lui, le préservaient de douleurs atroces dans les pieds.

Enfin un M. G... nous racontait, il y a peu de temps, qu'en 1802 son père fut guéri, en Corse, d'un *tic douloureux* de la face, par une mâchoire d'acier *aimanté*, qu'il s'appliquait tous les soirs pour le reste de la nuit (nous n'avons pas besoin d'ajouter que le médecin qui l'avait conseillé croyait seulement à sa vertu magnétique). Disons, à cette occasion, qu'un dentiste nous a parlé de certains effets fort bizarres, qui suivraient l'introduction de tel ou tel autre métal dans la bouche, et sur lesquels nous prenons la liberté d'appeler l'attention des chirurgiens qui font profession de poser les faux râteliers.

SUR LES EXPÉRIENCES SPIRITUALISTES, ETC.

On nous adresse, au sujet des cercles et réunions qui s'occupent de spiritualisme et de somnambulisme, une note où nous lisons les passages suivants :

« Je ne comprends pas que des chrétiens sincères se livrent à de telles expériences, et s'appuient sur les livres saints, comme permettant de telles pratiques.

Les textes sont formels ; en voici les preuves :

Exode, xxii :

48. — Tu ne laisseras pas vivre la sorcière.

Lévitique, xx :

6. — Quant à la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de Python, et après les devins en pail-
lardant avec eux, je mettrai ma face contre cette per-
sonne et je la retrancherai du milieu de son peuple.

27. — Quand un homme ou une femme aura un esprit
de Python, ou sera devin ; on les fera mourir de mort,
on les assommera de pierres, leur sang est sur eux.

Deutéronome, xxix :

29. — Les choses cachées sont pour l'Éternel, notre
Dieu ; mais les choses révélées sont pour nous et pour
nos enfants à jamais.

Renvoi à nos confrères de la presse spiritualiste,
comme plus compétents que nous pour répondre.

LE MAGNÉTISME EN BELGIQUE.

M. Jobard, de Bruxelles, a adressé à M. Manlius Sal-
les, directeur de la *Revue des Sciences occultes* de
Nîmes, la lettre suivante :

« Il faut que le magnétisme ait la vie dure pour avoir
résisté depuis près d'un siècle aux persécutions de tout
genre dirigées contre lui par les corporations médicales,
protégées par les lois sévères qu'elles ont eu l'adresse
d'obtenir, et dont elles usent sans pitié ni miséricorde.

« Un moment, la médecine officielle belge a cru avoir

écrasé l'*infâme* qui se permet de guérir, sans remèdes et sans diplôme, les malades qu'elle déclare incurables. Notre pays avait été purgé de tout magnétiseur ; mais, pareil aux canons rayés qui tuent à perte de vue, le magnétisme, comme l'homœopathie, guérissent de loin, par la poste, par le télégraphe ; les médecins sont donc aussi en peine que le seront les douaniers après l'invention des ballons. *Hygie* leur passe par-dessus la tête, comme Mercure Fraudeur, qui a des ailes aux talons, comme vous savez...

« Voici qu'un certain nombre de personnes de la haute société bruxelloise, ayant été guéries à vol d'oiseau, et désirant témoigner personnellement leur reconnaissance à leur sauveur inconnu, avaient invité le célèbre somnambule du Gard et M. Robert, son magnétiseur, à venir dîner avec elles ; mais, aussitôt débarqués, ils ont reçu l'ordre de se rendre à la police de sûreté pour y exhiber leur parchemins.

« Le jury médical, rassemblé en hâte pour conjurer ce danger, avait rédigé sa plainte, rien que sur le bruit de l'arrivée prochaine de ces deux redoutables concurrents, qui ont répondu : « Nous n'avons pas de peau d'âne, c'est vrai ; nous avons guéri, c'est encore vrai, voilà les noms de nos clients ; mais nos passé-ports sont en règle et nous mettent sous la protection de notre ambassadeur. Et puis, nous connaissons la loi, qui vous couvre si mal qu'il est urgent d'en faire faire une autre ; car celle-ci permet évidemment la pratique du magnétisme en Belgique ; voyez plutôt : « Il est défendu d'exercer aucune des branches de l'art de guérir, d'administrer, d'ordonner, même de conseiller des remèdes aux malades, sans diplôme. »

« Or, le magnétisme, vous en convenez, n'est point une des branches de l'art de guérir ; puisque vous ne le reconnaissez pas, ne l'étudiez pas et ne délivrez pas de

diplômes *ad hoc* ; ergo ! vous n'avez ni juridiction sur lui ni sur nous. Quant à vos remèdes métalliques nouveaux, nous les avons en trop peu d'estime pour en conseiller ou administrer l'emploi, car nous ne voulons pas être aussi imprudents que vous ; mais, ce que vous ne savez pas et ne croyez pas, c'est que le magnétisme, le massage, les passes et les insufflations suffisent pour calmer et guérir toutes les maladies nerveuses, l'épilepsie, la catalepsie, le tétanos et les névralgies multiformes, si communes aujourd'hui, et que vous ne guérissiez pas, en vous retranchant derrière cette pauvre excuse : *Que voulez-vous ? c'est nerveux, nous n'y pouvons rien !* C'est une affaire de temps ; un voyage, les eaux vous feraient peut-être du bien !

« Convenez qu'il n'est pas un de vous qui ne prononce chaque semaine cette sentence, au point que tous vos malades la savent par cœur.

« Après cela, vous avez bien mauvaise grâce de repousser le magnétisme et de ne pas vous en servir pour combler cette grande lacune de vos études et de vos pharmacopées, comme le font les homœopathes et plusieurs allopathes de mérite et de bon sens, qui ne sont pas assez bornés pour déclarer en chaire, comme nous l'avons entendu, que la médecine officielle est aujourd'hui une science aussi exacte que la géométrie.

« Tenez ! vous aurez à faire pour retarder la marche du progrès, car, chaque année, il fait un pas et vous laisse derrière, comme ces bornes milliaires plantées sur le bord des routes pour vous indiquer le chemin que nous avons fait sans vous. Toute la peine que vous vous donnez, les Romains l'appelaient *labor improbus* ! Prenez-y garde, les traînants qui se détachent de l'armée du progrès, ne font que la rendre plus mobile et lui permettent d'accélérer sa marche vers la perfection indéfinie qui est la loi de Dieu.

« Ne croyez pas tuer ce qui vous dépasse en l'appelant charlatanisme, sottise, utopie ; car on l'a dit, l'utopie de la veille sera la vérité du lendemain. Ne vous rappelez-vous pas le temps où l'on traitait votre médecine d'empirisme, de mensonge, de charlatanisme aussi ? Vous faites aux nouveaux venus ce que vous étiez si fâchés qu'on vous fît alors, et alors, comme aujourd'hui, toutes vos lois commençaient par ces mots contre nature : *Avons arrêté et arrêtons !* comme si Dieu était soumis à vos lois protectrices des animaux surtout.

« Ayons donc un peu plus de logique que nos devanciers, et soyons assez curieux pour examiner les systèmes, les utopies et les faits nouveaux ; car la curiosité est la source de l'instruction ; il n'y a que les animaux et les sauvages qui ne soient pas curieux, et c'est pour cela qu'ils restent bêtes et sauvages.

« On vient de condamner, à Douai, un bourgeois qui, ne croyant pas au magnétisme, et, pour s'en moquer, a produit un effet terrible sur le jeune *Jourdain*, sans le toucher. Ce fait constate au moins l'existence et la puissance du magnétisme. Or, comme toutes les forces de la nature ont double versant, et que toute chose puissante pour le bien est également puissante pour le mal, la proposition contraire est aussi vraie ; la poudre, la vapeur, une allumette, un clou, un pavé sont des forces, cela dépend de la manière de s'en servir et de la moralité de la main qui les manie.

« Tout le monde connaît, en Belgique, un jeune garçon millionnaire qui se trouve précisément dans la position où le jeune *Jourdain* a été mis par le magnétisme ; il est homœopathiquement certain que l'application d'un traitement *semblable* le guérirait ; mais ses médecins se gardent bien d'en ordonner l'essai. Dame ! c'est un si bon malade !

« Allons ! soyez bons princes, laissez passer le ma-

gnétisme comme vous avez été forcé de laisser passer la circulation du sang, la vaccine et l'homœopathie ; ne le chassez pas, et vous ne serez plus forcé d'avouer à vos malades qui invoquent par instinct le secours du magnétisme : il n'y a plus trace de magnétiseurs en Belgique, nous les avons fait expulser tous.

« Celui qui écrit ces lignes a été témoin oculaire et oriculaire d'un cas semblable.

« JOBARD. »

« Si le jeune millionnaire dont parle M. Jobard consent à venir habiter auprès de moi, je me chargerai de le traiter gratuitement, et, s'il plaît à Dieu, avec succès, pour l'amour et pour la gloire du magnétisme ; qu'on le lui dise !... »

« M. SALLES. »

FAITS DIVERS.

— On lit dans le *Progrès international*, de Bruxelles :

Le docteur Defontaines, de Mons (Belgique), ayant essayé d'appliquer l'électro-galvanisme aux cholériques, a obtenu par ce moyen des résultats surprenants.

« Quinze cholériques, dont plusieurs se trouvaient dans un état désespéré, ont été soumis, ces jours derniers, à l'hôpital civil, au traitement du docteur Defontaines, et tous, sans exception, ont été sauvés en quelques heures.

« Dix à douze minutes après le commencement de l'opération, les symptômes principaux du mal viennent à cesser, la chaleur renaît, et une transpiration abondante couvre bientôt le malade. Si ce succès se confirme,

cette application de l'électricité à la médecine sera l'une des découvertes les plus intéressantes faites dans ces dernières années. »

— Il a été question en ces derniers temps d'une fusion entre deux des Sociétés magnétiques de Paris, et plusieurs de nos collègues s'étonnent que cette fusion n'ait point eu lieu. Nous devons à la vérité de déclarer que la Société philanthropico-magnétique de Paris, la plus ancienne des deux Sociétés, a la première émis le vœu d'une fusion ; mais que la Société du Mesmérisme n'a point partagé cet avis. Les deux réunions n'en continueront pas moins, comme par le passé, et bien que par des moyens différents, à servir utilement la cause du magnétisme.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un membre très-actif des sociétés magnétiques, M. Guidi, vient de s'établir de nouveau à Milan, où il a fondé un institut magnétique.

Le comité de direction de l'institut se compose de MM. Pierre Ivani, *docteur-médecin* ; César Casati, *docteur-médecin* ; Louis Riboni, *docteur-médecin* ; Daniel Lissoni, *docteur en droit* ; Michel d'Anglemant, *médecin-dentiste* ; César Salvi. A. DUREAU.

— On trouve, au bureau du Journal, les cinq premières années de *l'Union magnétique*. Prix : 20 fr. — Chaque année séparément : 5 fr.

— *Cours de magnétisme en douze leçons*, par MILLET, avec 50 faits et expériences. Prix : 3 fr.

Et chez l'auteur, 267, rue Saint-Honoré.

Le Gérant, MILLET.

LAGNY. — Typographie de A. VARIGAULT et Cie.

L'UNION MAGNÉTIQUE

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPICO-MAGNÉTIQUE DE PARIS

Paris : 5 fr. par an.

Rédaction : 20, rue de La Tour-d'Auvergne.
Administration : 267, rue Saint-Honoré.Départements : 6 fr. par an.
Étranger : 7 fr. —

SOMMAIRE. — L'hypnotisme.

Le mot Magnétisme vient d'être prononcé à l'Académie des sciences, et cette fois sans qu'on en ait ri.

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à reproduire les deux articles suivants, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs. Au prochain numéro nos observations. Nos lecteurs pourront aussi consulter notre collection, article de *l'Hypnotisme*.

A. D.

L'HYPNOTISME.

L'hypnotisme (ὑπνος, sommeil) est un état anesthésique particulier dont s'entretient en ce moment toute la presse en général. Mieux que beaucoup de nos confrères, nous aurions pu en parler des premiers, car nous assistions à la séance de l'Institut, où M. Velpeau en a donné communication; nous avons préféré attendre quelques éclaircissements et voir de nos propres yeux.

La première indication précise de la nouvelle méthode d'anesthésie dont il est question est due au docteur James Braid, de Londres, qui a écrit un livre sur ce sujet. Voici en deux mots en quoi consiste cette méthode : si l'on tient un objet brillant, pendant quatre à cinq minutes, à vingt centimètres de distance des yeux d'une personne, et au niveau de la racine du nez, de manière qu'en fixant cet objet il se produise dans les yeux de cette personne un strabisme convergent, on détermine chez cette personne un état cataleptique et l'insensibilité complète.

Les faits annoncés par M. Braid n'ont pas tardé à passer le détroit : ils ont été exposés dans le *Manuel de Physiologie*, de Muller (édition de M. Littré), puis dans les articles *Hypnotisme* et *Magnétisme* du Dictionnaire de Nysten (édition de MM. Littré et Ch. Robin), et enfin dans les *Éléments de physiologie*, de M. Béraud (revus par M. Robin). Cependant personne n'avait songé à répéter les expériences, et l'hypnotisme, mis au rang des jongleries du magnétisme, était tombé dans l'oubli, lorsqu'un jeune médecin de Bordeaux, M. le docteur Azam, professeur suppléant à l'École de médecine de cette ville, eut l'originale pensée de vérifier expérimentalement les assertions du physiologiste anglais. M. Azam, convaincu, se rendit aussitôt à Paris, où nous constatons encore aujourd'hui sa présence, et fit part de sa découverte à MM. Broca et Follin, qui soumirent à l'anesthésie hypnotique plusieurs personnes, et l'une d'elles à une opération de peu d'importance, mais très-douloureuse, sans qu'elle donnât le moindre signe de douleur.

C'est ce fait que M. Broca a communiqué à l'Académie des sciences, par l'organe de M. Velpeau, et que nous reproduisons au compte rendu ci-après.

On comprend l'étonnement qu'a causé cette communication. C'est qu'il ne s'agit pas seulement d'un fait étrange dont il faut chercher l'explication dans les ob-

securités de la physiologie, mais de tout un ordre d'influences se rattachant au magnétisme animal, aux tables tournantes, etc. En effet, si la vue, à très-courte distance, d'un petit objet que l'on fixe de manière à opérer le strabisme détermine un sommeil cataleptique, avec insensibilité presque absolue, et cela me paraît de toute évidence, il n'y a aucun motif de refuser à nos semblables le pouvoir de nous endormir et de nous plonger dans un état de somnambulisme en employant certains gestes, certaines manœuvres qu'on nomme *passes*. Et d'un autre côté, s'il y a un rapport de cause à effet physiologique entre un objet matériel et l'organisme, pourquoi le phénomène des tables tournantes ne résulterait-il pas d'une action particulière, encore inconnue, de l'organisme sur les corps bruts ?

Qu'on le remarque bien : nous ne voulons ni tromper ni être trompé ; mais nous nous garderons bien de dire, comme un savant et très-sceptique confrère, qu'admettre la réalité de l'hypnotisme, c'est retomber dans le magnétisme. Eh ! que nous importe le magnétisme ? Nous cherchons la vérité et nous n'aurons jamais peur d'elle. Le magnétisme peut être vrai ; nous avouons même que nous avons été témoin de faits qui ont ébranlé notre scepticisme à son endroit. Eh bien ! si cela est, ce n'est pas au mystère, à l'impossible qu'il faut crier : il faut, au contraire, se mettre à la recherche des conditions physiologiques qui président à sa manifestation ; car, soyez-en sûr, quelque extraordinaires, surnaturels que vous semblent certains faits, ils ont leur explication dans les lois de la nature : la difficulté seulement est de découvrir ces lois.

Quoi qu'il en soit, les expériences se poursuivent. M. Azam a déterminé l'hypnotisme à l'Hôtel-Dieu, sous les yeux de M. Trousseau ; et ce dernier, ayant voulu répéter lui-même l'expérience sur le même sujet, le lende-

main, a obtenu les mêmes résultats. M. Velpeau, à la Charité, a réussi pareillement chez deux de ses malades. M. Nélaton, au contraire, a échoué, dit-on, dans ses tentatives.

Nous avons été témoin d'une expérience qui a complètement réussi. Mardi dernier, M. Follin a plongé dans le sommeil cataleptique la malade qui a fait le sujet de la communication reproduite plus loin. Au bout de deux minutes, l'insensibilité a été complète, les membres sont restés dans l'attitude qui leur a été communiquée, des coups d'épingle, la barbe d'une plume promenée sur les lèvres, dans les narines, etc., n'ont déterminé le moindre froncement musculaire.

Ajoutons, en terminant, que toutes ces expériences, à l'exception de M. Nélaton, qui a opéré sur un homme, ont été faites sur des filles ou des jeunes femmes.

(*Abeille médicale.*)

A. Bossu.

La *Gazette des hôpitaux* publie le document suivant, qu'elle doit à M. le docteur Azam :

« Cette méthode, nous écrit notre confrère, demande, comme tous les procédés opératoires, certaines conditions, et, comme tout ce qui est basé sur l'impressionnabilité si variable du système nerveux, une étude et une attention particulières.

« Voici, en quelques mots, le résumé de mon expérience :

« Les femmes, surtout celles qui sont jeunes et impressionnables, sont les sujets les plus accessibles à cette pratique ; cependant l'âge n'est point une contre-indication, car, dans la journée d'avant-hier, une dame, âgée de soixante-trois ans, a été hypnotisée avec la plus grande facilité. Le sommeil a duré plus d'une heure. Les enfants, à partir de l'âge où ils peuvent fixer leur attention d'une manière convenable, y sont également très-accessibles.

« J'ai réussi moins facilement chez les hommes, surtout chez les adultes vigoureux; ceux, au contraire, dont le tempérament est nerveux, et dont la nature est un peu féminine, un grand nombre d'hommes du monde, par exemple, subissent aisément cette influence.

« L'expérience démontrera, du reste, quelles sont les natures d'hommes véritablement réfractaires, et les modifications de procédé opératoire qui réussiront de la manière la plus infailible.

« Voici maintenant, et comme corollaire des données succinctes qui ont déjà été publiées, les moyens qui m'ont le mieux réussi. Le malade doit être placé sur une chaise basse ou un fauteuil, la tête renversée sur le dossier (la position assise me semble préférable à la position couchée). On doit éviter le bruit, et éloigner de son esprit une préoccupation trop active. Il n'est pas douteux que l'attention d'un entourage trop nombreux et la crainte exagérée d'une opération douloureuse ne soient de mauvaises conditions pour la réussite. Cela fait, le corps étant placé dans une position commode, et les membres dans la résolution, je place devant les yeux un objet brillant quelconque, comme cela a déjà été dit, et dans les conditions indiquées, de façon à produire un strabisme convergent tel, que les axes des deux yeux rasant pour ainsi dire l'arcade sourcilière, et qu'on voie tout juste l'objet. La convergence constante du regard est une condition indispensable. Après un temps qui varie d'une minute et demie à quatre ou cinq minutes, quelquefois moins ou plus, les pupilles, qui ont commencé par être contractées, se dilatent et se resserrent, comme par un mouvement oscillatoire; le visage perd toute expression, les paupières clignent, la respiration s'accélère, et le sujet fait comme des mouvements de déglutition involontaires. La face devient, en général, plus rouge : jamais je ne l'ai vue pâlir. J'ai remarqué à ce moment le

gonflement des jugulaires. En même temps, le pouls s'est singulièrement abaissé, sans cependant en rien présenter les caractères du pouls syncopal. Beaucoup de malades, à ce moment, ferment les yeux à la suite de plusieurs clignotements rapides; d'autres les gardent ouverts; alors on les ferme doucement. Si, en même temps, de la main qui tient le pouls, on pince légèrement la peau, on reconnaît que la période anesthésique commence. Si surtout les malades font entendre un léger ronflement, on peut avoir la certitude qu'elle est complète. Alors on peut opérer à ce moment. Et dans la plupart des cas, si, on élevant les bras ou les jambes, ils gardent la position donnée, la catalepsie existe.

« Cette période de torpeur ou d'anesthésie est celle, on le comprend, qui m'a le plus préoccupé.

« A partir de ce moment où les yeux sont fermés, elle dure de quatre à quinze minutes. Il n'y a pas de règle fixe : elle peut durer plus ou moins longtemps; elle peut même être très-fugace. Je suis convaincu que cette période de torpeur n'est que la transition de l'état de veille à l'état de somnambulisme provoqué complet (waking state), et qu'elle est plus ou moins longue, suivant que la contraction des muscles, c'est-à-dire le strabisme, a été plus intense.

« Si on adresse la parole au malade, il ne répond pas dans les premiers instants. Si on insiste, et que le malade, par quelque tressaillement du visage, fasse comprendre qu'il entend, quelques frictions sur le larynx rendront la liberté à ses muscles qui sont en catalepsie, et la parole lui est rendue, mais il ne parlera pas spontanément. Si cependant on tient à prolonger la période anesthésique, il est mieux de ne pas lui parler, car on courrait le risque d'activer l'arrivée de la période suivante, celle d'hypéresthésie, qui serait gênante pour une opération.

« S'il en était ainsi, et si le malade montrait de l'hypéresthésie, il serait facile de l'éveiller rapidement, comme on me l'a vu faire dans le service de M. Robert, chez une femme qui, à la suite d'une longue période d'anesthésie, pendant laquelle toute opération eût été possible, a poussé des cris exagérés pour un léger pincement; immédiatement réveillée, elle n'en a gardé aucun souvenir.

« Je dois aussi faire remarquer que, tant que les membres sont dans la résolution, le pouls reste calme, plus calme même qu'à l'état normal. Mais si l'on maintient les membres longtemps en catalepsie, il s'accélère d'une façon singulière, ainsi que la respiration. Aussi n'est-il pas prudent d'employer ces manœuvres diverses pour provoquer la catalepsie chez les personnes atteintes de maladies du cœur.

« J'ai vu aussi que l'hypnotisme amenait l'attaque chez les épileptiques ou les hystériques à convulsions. Ce sont là les seuls dangers que mon expérience de dix-huit mois ait jamais rencontrés.

« Ce sommeil cesserait comme un sommeil ordinaire après un temps plus ou moins long. Mais je ne vois pas la nécessité de prolonger un état artificiel inutile et de fatiguer ainsi le système nerveux. Du reste, le moyen d'éveiller les malades est des plus simples : il suffit de souffler vivement sur les yeux, soit avec les lèvres, soit avec un soufflet, ou de frictionner doucement les paupières avec les doigts.

AVIS.

L'UNION MAGNÉTIQUE va commencer sa 7^e année. Elle publiera, dans le cours de cette année :

Une histoire anecdotique et critique de la magie, depuis les temps les plus reculés ;

Un dictionnaire présentant, pour chacun des mots ou des points de la science magnétique, les opinions des divers écrivains qui ont écrit pour ou contre le magnétisme. Un article bibliographique renverra aux sources à consulter.

Enfin, il a paru indispensable, dans l'intérêt de l'avenir et en raison de la grande quantité d'articles répandus çà et là dans nos feuilles périodiques, de donner (à l'instar des revues destinées aux bibliophiles, en ce qui concerne la littérature et les arts) un résumé aussi court que possible de tous les articles publiés, chaque mois, dans la presse française et étrangère, sur tout ce qui a rapport au magnétisme.

— On trouve, au bureau du Journal, les cinq premières années de *l'Union magnétique*. Prix : 20 fr. — Chaque année séparément : 5 fr.

— *Cours de magnétisme en douze leçons*, par MILLET, avec 50 faits et expériences. Prix : 3 fr.

Et chez l'auteur, 267, rue Saint-Honoré.

Le Gérant, **MILLET.**

TABLE DES MATIÈRES

DE LA 6^e ANNÉE.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

	Pages.
Rhumatismes, trois ans, par Caille.	42
Angine couenneuse	71
Rhumatisme articulaire	72
Surdi-mutité	74
Hystérie, paralysie.	124
Abaissement de l'utérus.	145
Gangrène virulente, de l'insensibilité magnétique, par M. Bernard.	217
Néuralgie faciale, rhumatisme articulaire, par M. Bernard.	225
Hystérie.	227
Épilepsie.	228
Épilepsie.	241
Aménorrhée, par G. Bertin.	242
Hypertrophie du cœur.	257
Tumeur du genou, par M. Grandjean.	258
Entorse, par M. Victor.	316
Épilepsie, par M. Winnen.	322
Du croup, symptômes et traitements divers, par M. Bernard	337
Léthargie.	350

THÉORIES.

Du fluide magnétique animal, par le docteur Louyet :	
3 ^e article. De l'auto-magnétisation.	2
4 ^e article. Communicabilité du fluide magnétique aux animaux.	33
5 ^e article. Communicabilité du fluide magnétique à l'homme par les animaux.	49
6 ^e article. Communicabilité du fluide magnétique d'un animal à un autre animal.	69

	Pages.
7 ^e article. Communication du fluide magnétique aux végétaux.	81
— Communicabilité du fluide magnétique aux corps inertes.	85
8 ^e article. De l'eau magnétisée.	121
9 ^e article. <i>Id.</i> <i>id.</i>	161
— Magnétisation des cadavres.	165
10 ^e article. Du fluide magnétique animal. Conclusion. . . .	209
Doctrines spirite de la <i>Revue spirite</i> .	
— Réflexions, par A. S. Morin.	86
— Réflexions, par M. le docteur Charpignon. . . .	90
— Réflexions, par M. le docteur Hème.	98
Doctrines de la <i>Revue spiritualiste</i>	108
Du spiritualisme, par l'abbé Chesnel (<i>Univers religieux</i>) . . .	135
Esprits frappeurs.— Contractions rythmiques involontaires. 158-186	
La clef du magnétisme, par M. Jobard, de Bruxelles.	173
Lucidité somnambulique. — De la consultation sur objets, par	
A. Dureau.	102
De la lucidité somnambulique, par Manlius Salles.	137
Du magnétisme, par le docteur Moure.	177
Du magnétisme, par M. Lafontaine (extrait du <i>Magnétiseur</i> de	
Genève).	193
Le magnétisme dans le midi de la France.	202
De l'emploi du somnambulisme dans la thérapeutique, par	
A. Dureau.	289
De la magnétisation des végétaux, par M. Caille.	305
De l'auto-magnétisation, par le même.	307
Magnétisation des animaux.	310
De l'intervention des esprits dans le magnétisme (extrait du	
<i>Magnétiseur</i> de Genève).	323
Des signes de la sensibilité magnétique et de la <i>métallothérapie</i>	
du docteur Burg, par A. Dureau.	341-353
L'hypnotisme.	369

EXPÉRIENCE.

De la magnétisation, par un incrédule	47-273
Télégraphie magnétique.	106
Lucidité somnambulique, lettre de M. le docteur Haughton . .	120

	Pages
Magnétisation des animaux. Grenouille.	223
Lucidité somnambulique (M. Adolphe Didier).	231
Faits spiritualistes. Rapport d'une commission d'enquête.	245

TRIBUNAUX ET JURISPRUDENCE.

Meurtre commis sous l'influence d'un songe.	29
Condamnation d'une visionnaire à Trie.	30
Le magnétisme à Lyon.	59-234
Le magnétisme à Toulouse.	264
Le magnétisme à Douai	273

BIBLIOGRAPHIE ET NOUVEAUX JOURNAUX.

L'esprit humain et ses facultés, ou psychologie expérimentale, par l'abbé Bautain.	129
Principe universel du magnétisme humain appliqué au soulagement et à la guérison de tous les êtres malades, par Vasseur-Lombard.	133
Les Voix de l'avenir dans le présent et dans le passé, par madame Mongruel; préface par M. Édouard Fournier; appendice par le docteur Moure.	153
La massothérapie, par M. le comte de Szapary	ib.
De l'inspiration des Camisards, par Hippolyte Blanc.	263
La Revue contemporaine des sciences occultes et naturelles (M. Manlius Salles).	278
La Ruche magnétique (M. Al. Léry)	347

SOCIÉTÉS MAGNÉTIQUES.

Société philanthropico-magnétique de Paris.	23-76-352-368
Société du Mesmérisme de Paris.	79-368
Société de Bergame, à la Haye.	ib.
Athénée magnétique, à Bruxelles.	348
Institut magnétique, à Milan.	368

VARIÉTÉS ET FAITS DIVERS.

Histoire d'un rêve, par G. Bertin.	19
Bruit souterrain attribué à un esprit frappeur.	26
La dame blanche de Hohenzollern.	27

	Pages
<i>Médiums</i> de la Nouvelle-Orléans.	46
Sur les prétendus miracles de la rue du Bac, par M. Roisselet de Saucières.	53
Fait de spiritualisme ou de mirage à propos d'une prétendue vision.	61
Banquet du 23 mai, anniversaire de la naissance de Mesmer. . .	169
Faux esprit frappeur à Orléans.	223
Un pressentiment, par M. Kerrias.	237-251-267-281
— Conclusion, par M. Marcillet.	294
Faits de somnambulisme.	258
Le clergé et le somnambulisme.	293
Une scène de somnambulisme, par M. de Saint-Georges. . . .	298
Fait de somnambulisme.	317
L'art de découvrir les sources (l'abbé Paramelle).	319
Sur les expériences spiritualistes.	362

LE MAGNÉTISME A L'ÉTRANGER.

Le magnétisme en Belgique.	94-122-276-363
— en Espagne.	120
— en Russie.	122
— au Brésil.	275
— en Hollande.	276-367
Dispensaire magnétique de Londres.	222-230

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.